Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16310 – 7,50 F — SAMEDI 5 JUILLET 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Laurent-Désiré Kabila bloque l'enquête sur les massacres dans l'ex-Zaïre

DÉCIMÉS au cours de leur fuite éperdue à travers le Zaïre, les réfugiés hutus rwandais qui ont atteint le Congo ne sont pas au bout de leur périple. Craignant d'être rapatriés de force au Rwanda – où la justice pourrait leur demander des comptes à propos du génocide de 1994 –, ils ont repris la route vers le Gabon, le Cameroun ou le Centrafrique. La commission d'enquête des Nations unies, qui devait tenter de déterminer les responsabilités dans les massacres de réfugiés perpétrés sur le territoire de l'ex-Zaïre, depuis octobre 1996, n'a pas reçu l'autorisation de Kinshasa de commencer à travailler. Dans un entretien au *Monde*, le haut-commissaire adjoint des Nations unies pour les réfugiés estime que l'envoi d'une force multinationale aurait pu empêcher la mort de milliers de réfugiés.

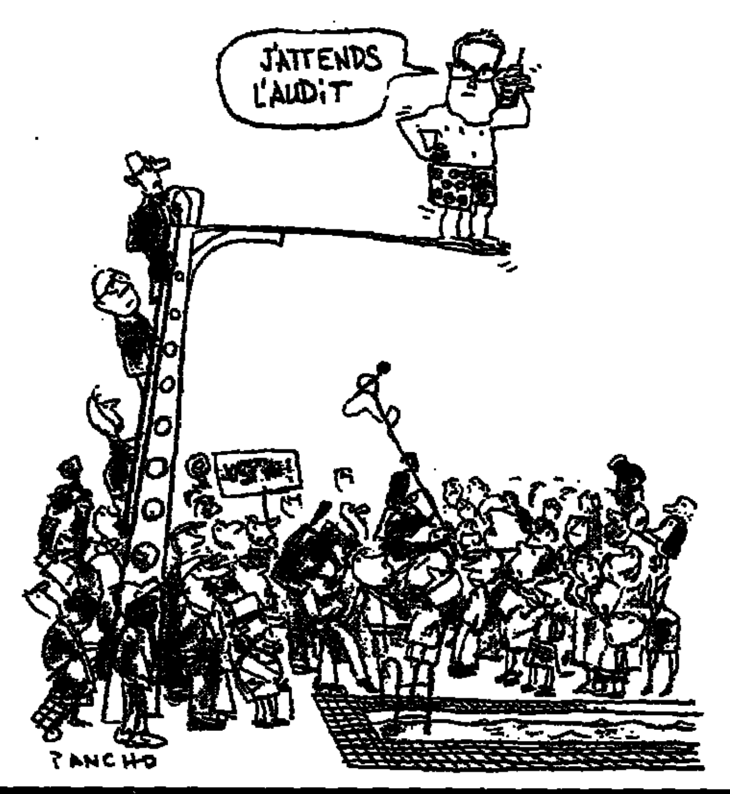
Lire page 2

Le gouvernement annoncera dès le 21 juillet son plan de réduction des déficits publics

L'Insee prévoit une nette amélioration de la croissance au second semestre

LE GOUVERNEMENT n'annoncera pas en septembre, comme il l'avait suggéré dans un premier temps, mais dès le 21 juillet, les mesures qu'il prépare pour contenir la dérive des déficits publics. Cette annonce coïncidera avec la publication de l'audit des finances publiques.

Cet audit devrait confirmer que les déficits publics sont dans une fourchette de 3,5 % à 3,8 % du produit intérieur brut. Mais le gouvernement, qui veut ramener les déficits à 3,3 % ou 3,4 % dès 1997, n'a pas encore d'indication précise sur le chiffre final que retiendront les deux magistrats de la Cour des comptes. Affirmant qu'il chercherait à *« définir un chemin »* qui permette de réduire les déficits, mais sans casser la croissance, M. Jospin n'a pas caché, jeudi 3 juillet sur France 2, que ces deux exigences pourraient être *« contradictoires »*. *« S'il fallait faire un choix dans un sens ou dans l'autre, les éléments de ces choix, je les présenterais au pays »*, a-t-il dit.



La taxation des plus-values à long terme des entreprises devrait être alourdie, de même que la fiscalité de l'épargne, à laquelle sont assujettis les ménages les plus aisés. Une hausse de l'impôt sur la fortune n'est, en revanche, pas envisagée pour le court terme.

Le gouvernement devrait profiter d'une nette amélioration de la conjoncture. Selon les prévisions de l'Insee, publiées vendredi, la croissance devrait atteindre 2,3 % en 1997, mais l'accélération de l'activité serait sensible au second semestre. Le taux de chômage resterait stable à 12,5 % de la population active.

Au lendemain de l'intervention télévisée de Lionel Jospin, l'opposition critique l'oubli des promesses de campagne et le flou des décisions du premier ministre. Si le Parti socialiste, selon François Hollande, premier secrétaire délégué, se retrouve *« pleinement »* dans cette démarche, les communistes appellent les salariés à faire pression sur le gouvernement.

Lire pages 6 et 7, la chronique d'Alain Rollat page 32 et notre éditorial page 14

Nouvelle fusion géante dans l'industrie de défense américaine

LOCKHEED MARTIN, le constructeur des avions de combat F-16 et F-22, de l'avion de transport militaire C130-J, des fusées Titan IV et Atlas rachète pour près de 70 milliards de francs Northrop Grumman, maître d'œuvre du bombardier B2 et du missile MX. Après la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas, l'industrie aéronautique et d'électronique américaine est désormais l'apanage de groupes géants. Pour ses concurrents européens, c'est une formidable menace. Face aux 280 milliards de francs de chiffre d'affaires de Boeing et aux 220 milliards du nouveau Lockheed, les français Aerospatiale et Thomson-CSF, les britanniques British Aerospace et Gec Marconi, et l'allemand DASA ne peuvent opposer au maximum qu'une cinquantaine de milliards chacun.

Lire page 16

■ Bernard Tapie : dix-huit mois ferme

L'ancien président de l'OM a été condamné à trois ans de prison dont dix-huit mois ferme dans l'affaire des comptes du club marseillais. Le tribunal s'est prononcé contre la confusion de cette peine avec les précédentes. p. 12

■ Photomaton d'un génocide



Sous Pol Pot, au Cambodge, Nhem Ein photographiait à leur arrivée les prisonniers d'un camp khmer. Des centaines de portraits de victimes sont exposés aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles, qui débutent le 5 juillet. p. 26

■ Elf finançait « Globe-Hebdo »

Le groupe pétrolier a versé, *via* une filiale suisse, 20 millions de francs au moment de la création du magazine, en 1992. p. 10

■ Cyberpresse

Le *San Jose Mercury News*, c'est deux journaux en un. L'édition électronique, le *Mercury Center*, a donné à la version papier de ce quotidien local californien une renommée mondiale. p. 13

La froide confession de l'ancien aumônier de l'aviation argentine

L'ÉGLISE D'ARGENTINE *n'en finit pas* d'éponger ses dettes de la « sale guerre » conduite par le régime militaire né du coup d'Etat de 1976. Les révélations publiées dans le numéro de juillet de la revue italienne *Jesus* confirment l'étendue des complicités entre certaines autorités ecclésiastiques et les responsables de la répression. Dans un long entretien, l'ancien aumônier général de l'aviation – qui se protège derrière l'anonymat, mais a autorisé la publication – vole au secours du général Videla, qualifié de *« bon catholique »*, et le disculpe de toute responsabilité dans les ordres donnés. *« Je n'y suis pour rien*, lui répétait le général. *Ce n'est pas moi qui fais les listes. »* Pour l'aumônier militaire, il s'agissait, par la répression, de *« purifier l'atmosphère de tout ce qui était expressément communiste »*.

D'Alice Domon et Léonie Duquet, les deux religieuses françaises assassinées, il dit froidement : *« Elles s'étaient mises dans une situation où il n'était pas nécessaire qu'elles se mettent. »* Les aviateurs qui participaient à l'élimination des opposants (torturés, drogués et jetés à la mer, selon les récentes révélations du capitaine Adolfo Scilingo) sont ses *« amis »* et ils éprouvent aujourd'hui *« de grands remords »*. Que leur disiez-vous ? demande Giovanni Ferro, l'auteur de l'interview. *« Que la vie militaire, c'est la guerre ! Un combat dans lequel je ne peux jamais savoir si la personne en face de moi est innocente ou coupable. C'est ma vie ou la sienne. »*

L'aumônier des armées raconte encore comment des militants catholiques de sa paroisse ont été pris *« la main dans le sac »* pour activités subversives, avant de *« disparaître »*. Il affirme que l'assassinat de Mgr Enrique Angelelli, évêque contestataire de La Rioja, retrouvé mort en 1976 dans un accident de voiture, est *« une invention »*, reprenant mot à mot la version de la justice militaire. De l'action des militaires dont il assure qu'ils défendaient *« le gouvernement, l'Argentine et la démocratie »*, l'aumônier général à la retraite souligne encore : *« Si les militaires n'avaient pas fait cela, aujourd'hui l'Argentine serait dans une situation pire que celle de Cuba. »*

Pendant les sept années de plomb de la dictature argentine, la très grande majorité des évêques avaient gardé le silence, à la différence de leurs confrères chiliens face à Pinochet. Ils avaient même expurgé la prière du *Magnificat* de son plus célèbre verset : *« Dieu renverse les puissants de leurs trônes. Il élève les humbles. »* Depuis, cet épiscopat a été renouvelé. Il a fait son *mea culpa* et reconnu la participation de *« nombreux fils de l'Eglise »* à la répression *« immorale et atroce »*.

Mais les associations de défense des droits de l'homme n'oublient pas, et les mères de la place de Mai viennent de mettre en cause l'une des plus hautes personnalités de la curie romaine, le cardinal Pio Laghi, qui fut nonce en Argentine entre 1974 et 1980. Dans une plainte déposée devant la justice italienne, elles l'accusent de *« coresponsabilité »* dans les homicides et affirment qu'il était *« parfaitement au courant »* de ce qui se passait. Le Vatican a qualifié ces accusations de *« diffamatoires et dénuées de tout fondement »*, mais ces nouvelles révélations en disent long sur l'ampleur des cas de conscience de l'Eglise argentine.

Henri Tincq

Tour de France

LE 84e TOUR DE FRANCE doit partir de Rouen, samedi 5 juillet. Un prologue et vingt et une étapes, dont cinq de haute montagne, sont proposés aux 198 coureurs de la plus grande épreuve cycliste du monde. Vainqueur en 1996, le Danois Bjarne Riis semble confiant : *« Les autres ont peur de moi »*, assure-t-il dans un entretien accordé au *Monde*. Mais ils sont plusieurs à rêver du maillot jaune et, parmi eux, les grimpeurs, que le parcours 1997 avantage. Pour raconter cette épopée de 3 870 kilomètres, quatre envoyés spéciaux du *Monde* proposeront chaque jour une double page de reportages.

Lire pages 22-23 et 32

Le « New Deal » de l'éducation

LA NOUVELLE STRATÉGIE pour l'école définie par Claude Allègre et par le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, a toutes les apparences d'une révolution culturelle et structurelle. Avec un sens de la formule-choc dont il est familier, le nouveau ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie affiche sa ferme volonté de *« dégraisser le mammouth »* de l'administration. Ou plus précisément de le *« muscler »*, a-t-il corrigé pour gommer l'effet d'une métaphore qui faisait par trop référence à un propos d'Alain Juppé.

N'a-t-il pas aussi proclamé que *« le schéma de l'école de Jules Ferry est dépassé »* et qu'il convenait de casser la hiérarchie sociale bâtie à vingt ans sur la seule acquisition des diplômes ? N'est-il pas aussi décidé à rompre avec la doctrine *« égalitariste »* d'un système qui doit prendre en compte *« la diversité »* des élèves et s'attacher à la réussite de chacun, selon ses compétences ? Avec le retour de l'enseignement de la morale et des valeurs républicaines, la valorisation de la technologie et l'annonce d'une refonte des programmes, ce sont en fait des montagnes de traditions bien ancrées et de pratiques immuables que les deux nouveaux ministres entendent soulever.

Ces objectifs qualitatifs figuraient déjà dans la loi d'orientation de 1989, que Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, avait élaborée. Après les réformes engagées par Alain Savary et par Jean-Pierre Chevènement, ce texte scellait en quelque sorte la pensée éducative de la gauche sur l'avenir du système français à l'aube du XXIe siècle. De cette période, on retiendra des réformes essentielles que la droite n'a remises en question ni en 1993 ni en 1995. On se souviendra surtout des efforts considérables pour ouvrir les portes des lycées et des universités.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Lire la suite page 14

Mir perd ses boulons



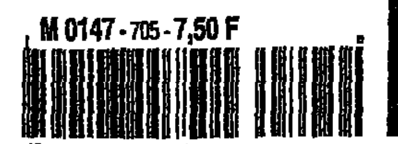
VASSILI TSIBLIEV

LES AVARIES se succèdent sur la station spatiale russe Mir, après son accident. Dernier incident : la panne du système d'orientation qui oblige le commandant de bord Vassili Tsibliev et les deux cosmonautes qui l'accompagnent à utiliser des moteurs auxiliaires pour maintenir les panneaux solaires en bonne position.

Lire page 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 705 - 7,50 F



L'élargissement de l'UE ne concernerait que trois pays

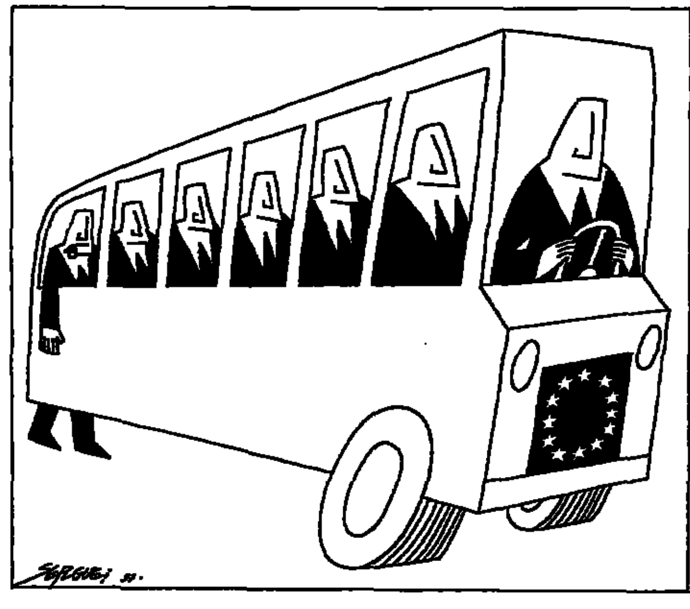
Parmi les dix Etats ayant posé leur candidature à l'Union européenne, seules la Pologne, la Hongrie et la République tchèque seront, selon Bruxelles, prêtes pour les négociations prévues début 1998

La Commission de Bruxelles doit faire connaître, mercredi 16 juillet, ses *« avis »* sur les candidatures d'adhésion à l'Union européenne (UE), en même temps que des propositions concernant le financement de l'Union pour la période 2000-2005, ainsi que la réforme de la politique agricole commune et des politiques structurelles, en particulier régionales. Cet ensemble, dénommé *Agenda 2000*, sera au centre des travaux communautaires pendant les dix-huit prochains mois. D'après les services de la Commission, trois pays d'Europe centrale (alors que dix sont candidats) rempliront les conditions qui ont été définies par l'Union européenne pour pouvoir engager, au début de l'année prochaine, les discussions sur leur adhésion. Il s'agirait de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque. D'autre part, l'Union a pris l'engagement d'ouvrir des négociations avec Chypre.

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Début 1998, les négociations en vue de l'adhésion à l'Union européenne (UE) pourraient n'être ouvertes qu'avec trois des dix pays d'Europe centrale candidats, à savoir la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. Il faudra y ajouter Chypre, vis-à-vis de qui l'Union s'est engagée, dès 1994, à commencer les pourparlers au plus tard six mois après la fin de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht.

« Il faut commencer avec ceux qui sont prêts, c'est prudent et sain. J'ai encouragé la Commission à différencier son évaluation selon des critères objectifs », a ainsi déclaré, mercredi 2 juillet, Jean-Claude Juncker, premier ministre du Luxembourg et président du Conseil européen pour le semestre en cours. Le président de la Commission, Jacques Santer, lui a fait écho jeudi à Luxembourg en déclarant : *« L'examen des critères* [définis à Copenhague] *nous conduira immanquablement à une différenciation »*. La Commission fera connaître ses « avis » sur les dix candidatures (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Roumanie, Bulgarie et les trois Républiques baltes) le 16 juillet.



Au stade actuel de sa réflexion, les services de la Commission estiment effectivement que seules la Pologne, la Hongrie et la République tchèque répondent aux critères politiques et économiques approuvés par l'Union en 1993 à Copenhague. Le collège les suivra-t-il ? On devine que certains commissaires (italien, autrichien) demanderont que la Slovénie figure sur la liste des élus, d'autres (les Nordiques) plaidant le cas de l'Estonie. De leur côté, les Etats-Unis font pression pour un élargissement aussi généreux que possible, l'adhésion à l'Union étant présentée comme un prix de consolation pour ceux à qui est refusée l'entrée dans l'OTAN...

Aller dans ce sens, explique-t-on dans l'entourage de Hans Van den Broek, le commissaire responsable, reviendrait à donner une interprétation passablement audacieuse des critères de Copenhague : le produit intérieur brut de l'Estonie n'atteint que 23 % du PIB moyen communautaire (contre 54 % pour la République tchèque, 37 % pour la Hongrie et 32 % pour la Pologne) ; quant à la Slovénie, certes plus prospère (59 % du PIB moyen de l'UE), sa législation s'écarte encore très sensiblement de celle des Quinze : *elle n'applique pas la* TVA, les étrangers ne peuvent pas y acheter de terres et elle n'a même pas ratifié l'accord d'association conclu avec l'Union...

SUSCEPTIBILITÉS

Les critères politiques (institutions démocratiques, liberté de presse, protection des minorités) doivent être interprétés de manière stricte, ce qui semble, pour l'instant, écarter la Slovaquie. En revanche, les critères économiques (économie de marché viable, capacité d'affronter la concurrence des actuels Etats de l'UE, reprise de l'acquis communautaire) peuvent être interprétés *« en tendance »*. Seuls les trois pays cités passent la barre, même si leur intégration à l'Union, surtout dans le cas de la Pologne, ne se présente guère comme une promenade de santé.

Les chefs d'Etat et de gouvernements, en décidant, en juin, à Amsterdam qu'une nouvelle CIG devrait être convoquée avant que l'Union compte plus de vingt membres, ont implicitement limité la première vague de l'élargissement à cinq candidats. Quatre sont donc peu ou prou désignés : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et Chypre ; dans l'hypothèse où les Quinze voudraient aller au-delà, la cinquième place pourrait être sérieusement disputée, les chances de la Slovénie paraissant cependant nettement supérieures à celle de l'Estonie.

L'idée, afin de ménager les susceptibilités de tous, d'ouvrir les négociations avec les onze candidats, mais en sachant que, pour plusieurs d'entre eux, ce serait une démarche purement formelle, a été écartée par M. Juncker : *« Ce serait un jeu de dupes ; je n'exclus toutefois pas un cérémonial d'ouverture avec l'ensemble des candidats, l'échappée devant alors se produire le jour même »*, a-t-il indiqué.

Les avis de la Commission ne proposeront pas de date pour l'entrée effective des nouveaux membres, même si elle a pris comme hypothèse de travail le 1er janvier 2002. Qu'adviendrait-il dans le cas de figure où les négociations avec la République tchèque et la Hongrie seraient terminées avant celles, plus difficiles (énorme problème agricole, restructurations industrielles insuffisantes), avec la Pologne ? Certains observateurs n'écartent pas l'idée que ces deux pays adhèrent avant la Pologne.

PÉRIODES DE TRANSITION

« Quand on n'a pas d'argent, il faut du temps ; tel est le théorème de base de l'élargissement », commente un haut fonctionnaire bruxellois. Les « avis » indiqueront qu'après l'adhésion il faudra prévoir des périodes de transition et qu'elles varieront d'un pays à l'autre.

Les Quinze, qui apparemment n'ont pas l'intention de relever le plafond des ressources financières affectées à l'Union (1,27 % du PIB communautaire, utilisé à ce jour à hauteur de 1,17 %), ne disposeront pas des moyens suffisants pour mettre rapidement à niveau les pays adhérents. D'où la double nécessité de périodes de transition de longue durée (en particulier pour l'agriculture, l'environnement, la sécurité nucléaire), mais aussi, si l'on veut se montrer raisonnable, de limiter à trois (plus Chypre) la première vague d'impétrants.

Que dire aux autres, inévitablement déçus d'être ainsi laissés au bord de la route ? *« Il faudra inventer à leur intention une structure d'accueil, il importe que ces pays se sentent davantage de la famille qu'aujourd'hui »*, souligne M. Juncker. L'idée française d'une conférence permanente rassemblant les pays de l'Union et les pays candidats pourrait avoir de beaux jours devant elle.

Philippe Lemaître

Allemands et Français se jurent fidélité au bord du Rhin

BONN
de notre envoyé spécial

« Les relations franco-allemandes : scène de ménage ou divorce ? » Tel était le thème d'un colloque organisé, le 1er juillet à l'Assemblée nationale, par l'association Europartenaires, présidée par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et auquel de nombreux responsables politiques des deux pays étaient invités à s'exprimer. Le sommet d'Amsterdam, en juin, a confirmé les dysfonctionnements d'un couple Paris-Bonn dont les divergences sur la monnaie unique, sur la construction des institutions européennes ont renvoyé à des lendemains meilleurs les réformes du fonctionnement de l'Union européenne que les élargissements futurs rendent indispensables.

Le débat budgétaire en France, la situation de pré-campagne électorale dans laquelle se trouve l'Allemagne n'ont pas, depuis, arrangé les choses. Obligé, pour désamorcer les critiques au sein de sa propre majorité, de s'en tenir à des positions rigoureuses sur le respect des plafonds de déficit budgétaire fixés aux pays candidats à la monnaie unique, Helmut Kohl se trouve en porte à faux avec les dirigeants français, auxquels il reproche de ne pas prendre suffisamment au sérieux ses propres difficultés.

Personne ne voulant assumer le risque d'une crise franche, Paris et Bonn louvoient pour tester leur marge de manœuvre. En réaffirmant, jeudi 3 juin, à Paris, que le déficit français de 1997 dépasserait la barre des 3 % du produit intérieur brut (PIB) et se rapprocherait des 3,5 %, Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie et des finances, n'ignorait certainement pas qu'il jouait avec le chiffon rouge. La veille, le numéro deux du Parti chrétien-démocrate (CDU), Wolfgang Schaüble, avait estimé qu'avec un déficit de 3,6 %, la France ne pourrait prétendre à l'euro.

UNE AMBASSADE COMMUNE

Dans ce contexte, la visite que le nouveau ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a faite à Bonn, jeudi 3 juillet, pour réaffirmer la permanence du lien franco-allemand, avait quelque chose d'incantatoire. L'ancien chef de cabinet de François Mitterrand, qui a gardé des amis à Bonn, a été démonstrativement reçu à la chancellerie par Helmut Kohl, avant d'aller se promener sur le Rhin, comme si de rien n'était, avec son homologue, Klaus Kinkel.

Un point de presse avait été organisé au ministère des affaires étrangères pour permettre à nos deux ministres, avant leurs entretiens de la soirée, d'assurer la permanence de l'amitié franco-allemande. Approuvé chaudement par son visiteur, M. Kinkel a souligné qu'en dehors de difficultés bien compréhensibles dues à l'installation d'un nouveau gouvernement en France, *« qui a besoin de temps pour procéder à une évaluation »*, les deux capitales restaient fidèles à leur volonté de travailler ensemble pour l'Europe.

L'heure n'était pas à entrer dans les *« détails »*. M. Védrine, évoquant la préparation du sommet extraordinaire sur l'emploi, qui aura lieu à la demande de Paris en octobre au Luxembourg, a rappelé que la France souhaitait des mesures les plus concrètes possibles. Sur l'euro, le ministre, qui s'était enfermé toute la matinée à la résidence de l'ambassadeur de France pour préparer ses discussions, s'est borné à réaffirmer que le gouvernement de Lionel Jospin entendait, comme l'Allemagne, respecter dans les délais prévus les engagements pris dans le cadre du traité de Maastricht.

Pour preuve de cette permanence des liens, une déclaration avait même été préparée sur le renforcement de la coopération entre les deux ministères des affaires étrangères. Un diplomate de chaque pays sera ainsi affectée à l'ambassade de l'autre pour faciliter les contacts. Dix ans après avoir hésité à créer une ambassade commune à Oulan Bator, il a été décidé d'installer sous un même toit les représentants de la France et de l'Allemagne... au Cap Vert.

Henri de Bresson

Trafic de viande bovine britannique : une société belge accusée

AU LENDEMAIN de l'annonce par la Commission européenne d'un trafic illicite de viande de bœuf britannique, frappée d'embargo depuis mars 1996, l'étau se resserrait, jeudi 3 juillet, autour de trois sociétés belge, française et espagnole spécialisées dans l'import-export de viande. *« L'enquête porte sur un opérateur belge au centre du trafic, et des importateurs espagnol et français »*, a déclaré un porte-parole de la Commission européenne, en précisant que le trafic découvert portait sur 1 600 tonnes de viande.

Jeudi, une société belge, déjà bien connue des services de police pour ses accointances avec la mafia des hormones, a fait l'objet d'une perquisition. Il s'agit de la société Tragex-Gel, située à Wingene (Flandre, nord du pays), dont les dirigeants sont inculpés pour trafic d'hormones. La Belgique est considérée comme une plaque tournante du trafic d'hormones, organisée selon la police par une véritable *« mafia »*, surtout localisée en Flandre. Les dirigeants de Tragex-Gel ont, en outre, déjà été condamnés par la justice belge pour trafic de viande avariée.

Aucune indication n'a été donnée sur les résultats de la perquisition qui a été faite par des inspecteurs de la Commission européenne, les services vétérinaires et la police belges. Selon la presse, la société belge aurait acheté de la viande en Grande-Bretagne, déclarée propre à la consommation, et fait apposer de faux certificats d'origine belge. Une partie de ce trafic, soit 700 tonnes, ont été saisies, fin avril, dans le port néerlandais de Flessingue, non loin de la frontière belge. Les 900 autres tonnes auraient été expédiées vers la Russie et l'Egypte.

DEUX DÉCÈS

Par ailleurs, les services antifraude de la Commission européenne ont averti la police espagnole, il y a trois jours, de l'arrivée possible d'une cargaison de viande britannique exportée illégalement. L'entreprise qui a organisé cette importation est la société espagnole Guinaco, spécialisée dans le commerce avec la Guinée-Equatoriale. L'Espagne a consigné, mercredi, *« par précaution »* la viande bovine en provenance de Belgique.

Le gouvernement français a annoncé de son côté, jeudi, qu'il ferait détruire toute cargaison de viande bovine suspecte en provenance de Grande-Bretagne. *« Cela protégera les consommateurs et les producteurs »*, qui risquent *« de payer le doute qui va s'instaurer »*, a déclaré Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat au commerce. La veille, le ministère de l'agriculture avait confirmé que 60 tonnes de viande bovine avaient été consignées en France à la suite de contrôles des services vétérinaires et qu'une enquête était en cours. Le nom de la société importatrice concernée n'a pas été précisé. L'Europe avait décidé, en mars 1996, d'imposer un embargo total sur la viande de bœuf britannique, après l'annonce par Londres de l'éventuelle transmission à l'homme de la maladie de la vache folle, l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), dont ont été victimes 168 000 bêtes. La Grande-Bretagne conteste l'embargo, estimant avoir pris toutes les mesures nécessaires pour lutter contre cette épizootie. Les deux chaînes de restauration rapide McDonald's et Burger King viennent de faire savoir qu'elles utiliseraient à nouveau du bœuf britannique pour préparer leurs hamburgers en Grande-Bretagne.

Par ailleurs, le ministère de la santé à Londres a annoncé, jeudi, que deux personnes étaient décédées après avoir contracté la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), portant à dix-huit le nombre de Britanniques décédés de cette maladie.

L'an dernier, la Grande-Bretagne avait admis la *« possibilité »* d'un lien entre l'ESB et la nouvelle variante de la MCJ. La preuve formelle n'a pas encore été établie. – *(AFP, Reuter.)*

Le Sénat américain vote une réforme radicale du Medicare

Le vieillissement de la population impose des remèdes drastiques au programme d'assurance-maladie des personnes âgées

WASHINGTON
de notre correspondant

« Certains de nos pays sont confrontés à des problèmes majeurs quant à la viabilité de leurs régimes publics de retraites et d'assurance-maladie. Ils auraient intérêt à agir rapidement pour rétablir l'équilibre » : c'est ce conseil, figurant dans le communiqué final du récent Sommet des pays les plus industrialisés du monde, à Denver, que le Sénat américain a pris au pied de la lettre. En adoptant, à une large majorité, une réforme radicale du Medicare, le programme d'assurance-maladie des personnes âgées, républicains et démocrates ont pris de court la Maison Blanche. Bill Clinton a fait savoir qu'il n'était pas *« philosophiquement opposé »* à ces propositions, mais ses conseillers ont souligné qu'un projet aussi ambitieux demandait une longue réflexion... à mener au sein de la commission spéciale sur la réforme du Medicare que le président suggère de créer.

S'agissant de l'urgence de la situation, le diagnostic n'est pas contesté : Medicare représente une *« bombe à retardement démographique »* dans la mesure où l'arrivée à l'âge de la retraite, au début du siècle prochain, des *baby-boomers* nés après la seconde guerre mondiale, va entraîner une pression insupportable sur l'équilibre financier du régime d'assurance-maladie des personnes âgées.

ÉQUIVALENT DU BUDGET FÉDÉRAL

Le nombre d'Américains âgés de plus de 65 ans, comme le coût global de leurs allocations, va doubler d'ici à 2030. Alors que les dépenses de santé des quelque 38 millions de bénéficiaires de Medicare ont représenté 196 milliards de dollars (1 130 milliards de francs) en 1996, soit 12,2 % du budget fédéral, elles vont atteindre 312 milliards de dollars (1 810 milliards de francs) en 2002, soit un an après que Medicare aura été déclaré en faillite...

Vers 2012, l'addition des dépenses de Medicare, du régime des retraites et du service de la dette pourrait manger l'intégralité du budget fédéral ! A moins, bien sûr, que des solutions drastiques ne soient rapidement mises en chantier.

C'est ce que souhaitent les sénateurs, dont les propositions courageuses sont jugées intempestives par la Maison Blanche et les caciques démocrates et républicains : recul progressif, de 65 à 67 ans, de l'âge donnant droit aux prestations de Medicare, augmentation des primes payées par les retraités les *plus aisés, création, enfin, d'une* sorte de ticket modérateur pour les services médicaux à domicile. Bref, trois suggestions politiquement explosives.

S'agissant de Medicare, la plus grande prudence s'impose aux hommes politiques. L'Association américaine des retraités (AARP), qui regroupe 33 millions d'adhérents, représente un groupe de pression extrêmement puissant. On l'a vu lors de la dernière élection présidentielle, lorsque Bill Clinton a su convaincre les électeurs, notamment les retraités de Floride, du danger des propositions du républicain Bob Dole.

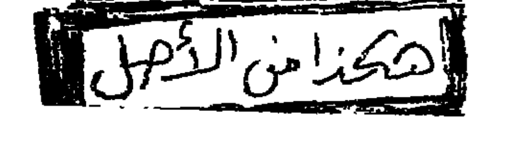
La réforme sénatoriale, inattaquable dans son principe, n'est pas exempte de critiques : en élevant de deux ans l'âge d'accès aux programme Medicare, les sénateurs ont aligné celui-ci sur le seuil envisagé pour la réforme du régime des retraites, l'âge donnant droit aux prestations devant passer de 65 à 67 ans au cours des vingt prochaines années. Mais il y a une différence notable entre les deux régimes sociaux : alors qu'il est possible de prendre une retraite anticipée avec des allocations réduites, l'assurance-maladie ne prévoit pas une telle souplesse, ce qui reviendrait à priver certains retraités de toute assurance-maladie pendant une période plus ou moins longue.

RISQUES POLITIQUES

Les syndicats et les employeurs, peu soucieux d'avoir à prendre en charge cette « soudure », sont donc *a priori* hostiles. Il leur est cependant plus difficile de contester le principe d'équité contenu dans la disposition visant à augmenter les primes des retraités les plus riches. *Le Sénat n'y est pas allé de main morte* puisque tous les retraités dont les revenus dépassent 50 000 dollars par an (environ 24 000 francs par mois) seraient touchés par la mesure. En pratique, cela signifie que 5 % des retraités verraient le montant de leur prime augmenter de 525 à 2100 dollars par an (de 3 000 à 12 100 francs). Cette proposition – dont le principe est assez analogue à la réforme des allocations familiales qui suscite des débats en France – a été immédiatement qualifiée de *« rupture du contrat social entre le gouvernement et les contribuables »*.

Il est vrai, d'autre part, que si le programe Medicare devient moins généreux, le résultat le plus probable sera d'aggraver le déséquilibre financier du programme Medicaid, l'assurance-maladie des plus pauvres, ce qui n'arrange rien. Les Etats, qui financent en partie Medicaid, feront leur possible pour qu'un tel transfert de responsabilité financière n'ait pas lieu. Les propositions du Sénat sont loin d'être parfaites, et, surtout, elle ne règlent pas le problème structurel du financement à long terme de Medicare. Comme la Chambre des représentants n'a pas adopté des mesures similaires et que la Maison Blanche voit surtout les risques politiques qu'il y aurait à se lancer dans une telle aventure, il est vraisemblable que Bill Clinton choisira de temporiser. Les sénateurs auront au moins le mérite d'avoir tiré la sonnette d'alarme.

Laurent Zecchini



L'ONU ne parvient pas à un accord sur l'envoi d'une force d'interposition à Brazzaville

Mohamed Sahnoun évoque le risque de contagion de la violence dans la région

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni, jeudi 3 juillet, afin d'évoquer l'éventuel déploiement d'une force militaire internationale à Brazzaville. Le mandat serait limité à la sécurité et la neutralité de l'aéroport de la capitale congolaise. Les Etats membres ne se sont pas mis d'accord sur cette force d'interposition, et ont demandé un rapport complémentaire à Mohamed Sahnoun, l'envoyé de l'ONU en Afrique centrale.

NEW YORK (Nations unies), *de notre correspondante*

De passage à New York, le représentant de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun, a lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations unies pour le déploiement d'une force multinationale d'environ 1 000 soldats pour assurer la sécurité de l'aéroport de Brazzaville, où les combats entre les partisans du président congolais Pascal Lissouba et ceux de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, auraient fait plus de 3 000 morts depuis le 5 juin. A cause du manque *« extraordinaire »* d'enthousiasme de la communauté internationale, la mise en place d'une telle force est loin d'être imminente, même si M. Sahnoum se dit *« encouragé »* par la réaction initiale des membres du Conseil de sécurité. Le président en exercice du Conseil, le Suédois Peter Osvald, a fait état d'un *« accord de principe »*.

Toutefois, bien que le même appel pour le déploiement d'une force ait déjà été lancé le 21 juin par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, aucune partie ne s'est portée volontaire pour en prendre le commandement. Selon des sources onusiennes, seuls trois pays africains – le Niger, le Sénégal et le Togo – ainsi que le Bangladesh auraient proposé de participer à cette intervention militaire. Le secrétariat général souhaite que le Sénégal prenne le commandement de la force multinationale. La France et l'Algérie proposent pour leur part un soutien logistique.

L'autre problème majeur est le financement de cette force. De plus en plus réticents à l'idée de déployer leurs soldats dans des opérations militaires de l'ONU, les pays membres du Conseil de sécurité, et surtout la France, refusent même d'autoriser des forces multinationales composées de soldats africains, car le coût doit en être supporté par les grandes puissances. Le Congrès américain refuse de nouvelles opérations militaires, et les Chinois expriment de plus en plus souvent leur opposition à l'ingérence dans les affaires intérieures des pays. Le plaidoyer de M. Sahnoun sur les conditions *« épouvantables »* de vie à Brazzaville semble avoir laissé *« froids »* les membres du Conseil de sécurité. Seule la dimension internationale de l'affaire semble avoir réveillé *« quelques craintes »*. Selon un diplomate présent lors de la réunion à huis clos, jeudi 3 juillet, M. Sahnoum a fait état des répercussions des combats de Brazzaville dans les pays voisins, et *« les membres du Conseil ont alors montré un brin d'enthousiasme »*.

« Sans la présence armée internationale, la paix serait éphémère, non seulement à Brazzaville mais dans toute la région », aurait-il dit. Selon lui, des obus des belligérants congolais sont tombés à plusieurs reprises à Kinshasa. Il a évoqué son entretien avec le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Bizima Karaha, qui a évoqué des représailles. Cette décision aurait été prise lors d'une réunion *« urgente »* du gouvernement à Kinshasa. Un autre problème *« grave »* serait la présence d'éléments de l'ex-armée zaïroise en République centrafricaine et au Gabon. Certains chefs d'Etat de la région s'inquiéteraient d'une *« sorte d'alliance »* entre ces éléments armés et les milices hutues rwandaises qui subsistent parmi les réfugiés. Dans un entretien au *Monde*, jeudi 3 juillet, l'ambassadeur Sahnoun a tenu à souligner l'urgence d'un déploiement d'une force au Congo-Brazzaville : *« Cette intervention internationale est l'exemple type d'une petite opération militaire avec d'énormes bénéfices pour toute la région. »* Selon lui, le mandat de la force serait, dans un premier temps, limité à la sécurité de l'aéroport : *« L'aéroport de Brazzaville est devenu le plus grand enjeu de la bataille. Il est utilisé par les belligérants pour obtenir des armes et il faut qu'il soit protégé par une force multinationale. »*

M. Sahnoun, qui a quitté New York pour Brazzaville, brosse un portrait macabre d'une ville où *« des soldats en uniforme sont en train de piller pendant que les cadavres pourrissent dans les rues »*. La présence d'une force militaire pourrait faciliter la tâche des Nations unies, des gouvernements et de la Croix-Rouge internationale. Il parle de *« l'impact psychologique extraordinaire que la présence d'une force pourrait avoir sur l'aboutissement des négociations entreprises en vue d'un cessez-le-feu »*. Le Conseil de sécurité a demandé un rapport *« plus précis »* qui devrait être présenté dans les jours à venir.

Afsané Bassir Pour

Des « experts » américains en Ouganda et au Sénégal

Les Etats-Unis dépêcheront en juillet, en Ouganda et au Sénégal, des équipes, d'une soixantaine d'experts chacune, pour entraîner, voire équiper, des bataillons africains pour des tâches de gestion des crises et de maintien de la paix. Cinq autres pays africains, que Washington se refuse à identifier, devraient bénéficier de cette assistance militaire. C'est la première fois que le Pentagone envoie un contingent aussi important de conseillers militaires dans des pays liés à la France par des accords de défense, comme, par exemple, le Sénégal où la France a déployé mille trois cents hommes, détaché une trentaine d'assistants militaires techniques et dont elle forme, chaque année, quelque quatre-vingt-dix cadres de l'armée nationale. – *(AFP.)*

M. Jospin entend maintenir des liens privilégiés avec l'Afrique

Le président tchadien en visite officielle à Paris

LE PRÉSIDENT tchadien Idriss Déby s'est déclaré satisfait de ses entretiens, jeudi 3 juillet, avec le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin, qui entend maintenir des liens *« privilégiés »* entre la France et l'Afrique. *« La coopération entre la France et mon pays, le Tchad, se porte parfaitement bien*, a dit Idriss Déby après sa rencontre avec Lionel Jospin. *C'est une coopération très saine et qui se développe. »*

Il a discuté avec le premier ministre des bouleversements en cours en Afrique. *« Nous avons parlé des problèmes de la région dans laquelle est le Tchad, pays qui est aujourd'hui dans une situation de stabilité, de progrès vers la démocratie, mais qui peut avoir naturellement des inquiétudes à l'égard des situations qui se produisent dans un certain nombre d'autres pays »*, a déclaré Lionel Jospin.

Le premier ministre a également souligné que son gouvernement était *« composé d'hommes et de femmes qui ont été formés dans la culture de l'amitié avec l'Afrique »*. Il souhaite *« la poursuite de cette politique, qui doit être adaptée aux problèmes du temps, à l'évolution des esprits, notamment des peuples africains »*, et reste *« profondément attaché à la politique de liens particuliers, privilégiés et amicaux avec l'Afrique »*.

Idriss Déby, arrivé mercredi pour une visite officielle de cinq jours en France, avait eu auparavant un entretien avec le président Chirac. *« Je suis entièrement satisfait de cette rencontre, dans la mesure où le président Chirac a été très sensible à nos préoccupations »*, a-t-il dit à l'issue de cette rencontre.

M. Déby a souligné que le Tchad sortait *« d'une longue guerre »* et s'était *« doté d'institutions démocratiques »*. *« Nous avons vu les perspectives de développement de cette coopération »*, a-t-il dit. Le président tchadien a ajouté que Jacques Chirac connaissait et défendait *« dans toutes les rencontres internationales les intérêts africains »*. – *(Reuter.)*

M. Josselin pour « une remise à plat » des accords militaires franco-africains

INTERVENANT pour la première fois devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le 3 juillet, le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin, a affirmé, à propos des troubles au Congo, que l'*« on peut craindre qu'ils ne s'étendent aux pays voisins et que toute cette région ne s'écroule comme un château de cartes »*. Selon M. Josselin, les protagonistes de la crise congolaise, qui disposent de moyens financiers importants, continuent à s'armer lourdement, *« ce qui ne donne pas beaucoup de crédibilité au cessez-le-feu »*.

Sur un plan plus large, M. Josselin a affirmé qu'était *« posée »* la question de la présence de militaires français sur le sol africain. *« Il serait souhaitable de passer du concept de défense à celui de sécurité »*, a-t-il dit, ajoutant qu'il faudrait *« remettre à plat »* l'ensemble des accords de défense, de même que les points de stationnement des militaires.

Interrogé sur le conditionnement de l'aide française au respect des droits de l'homme dans les Etats africains, M. Josselin a rappelé le *« principe de réalité »*, énoncé par François Mitterrand dans son discours au sommet de La Baule en 1990, selon lequel la démocratisation sur ce continent devait se faire *« chacun à son rythme et selon ses traditions »*.

Le secrétaire d'Etat a ainsi indiqué que les processus électoraux rencontrent encore aujourd'hui *« quelques difficultés à transcender les réalités ethniques »*, qu'il est *« difficile »* de vouloir imposer *« nos pratiques démocratiques »* dans beaucoup de pays africains, doutant, par exemple, que *« la simple transposition de notre système judiciaire soit compatible avec les traditions africaines »*. Interpellé par le député communiste Georges Hages (Nord), qui souhaite qu'*« on mette fin à la complaisance témoignée au régime d'usurpateur »* du général Baré au Niger, M. Josselin a reconnu le *« blocage »* du processus démocratique, mais il a néanmoins conclu que *« le mieux que l'on puisse souhaiter au Niger est la réussite du redressement économique entrepris par le général Baré »*.

RÉSERVES DE PÉTROLE

Plusieurs députés se sont inquiétés des moyens à mettre en œuvre pour lutter contre l'*« hégémonisme américain en Afrique »*. Rappelant que les Américains sont surtout intéressés par les perspectives de développement économique africain, dues notamment à la présence de considérables réserves de pétrole dans le golfe de Guinée, M. Josselin a insisté sur l'aide de ses partenaires européens afin d'équilibrer le rapport de forces avec les Etats-Unis. Il a également expliqué la nécessité d'une politique de visas plus ouverte vis-à-vis des élites africaines qui, du fait des dysfonctionnements des consulats français, sont attirées par les universités américaines.

Le prédécesseur de M. Josselin, Jacques Godfrain (RPR), a confié à l'issue de la séance qu'il n'imaginait pas *« entendre de la part de son successeur des propos aussi proches que ceux qu'il aurait tenus à sa place »*. Intervenant pour la première fois au Parlement depuis sa démission, Alain Juppé a *« confessé éprouver une certaine perplexité. Je n'aurais pas eu grand-chose à changer aux propos du secrétaire d'Etat sur tous les sujets, si j'avais dû répondre à sa place »*, a-t-il déclaré, en s'interrogeant sur le sens qu'il convenait, dès lors, d'attribuer aux déclarations du premier ministre, quand celui-ci affirmait qu'il fallait *« repenser »* la politique africaine de la France (*Le Monde* du 21 juin). M. Josselin a indiqué que la politique de coopération faisait partie du *« domaine partagé »* et que la recherche de consensus était *« obligatoire »*.

Fabien Roland-Lévy



GOUVERNEMENT Lionel Jospin a défini, jeudi 3 juillet sur France 2, sa méthode de gouvernement, en revenant sur les sujets de controverse au sein de sa majorité : pacte de stabilité européen, plafonnement des allocations familiales, fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. ● LE PREMIER MINISTRE a souligné que les choix de sa politique seraient présentés au pays qui *« nous aidera à trancher »*. ● LE GOUVERNEMENT annoncera dès le 21 juillet, jour de la publication de l'audit, les premières mesures qu'il compte prendre pour ramener les déficits publics autour de 3,3 % à 3,4 % du PIB en 1997. ● LE PARTI SOCIALISTE *« se retrouve pleinement »* dans la méthode de M. Jospin tandis que le Parti communiste, le Mouvement des citoyens et la CGT insistent sur *« l'intervention citoyenne »*. ● L'OPPOSITION reproche au premier ministre d'être flou ou de revenir sur ses promesses de campagne.

L'opposition reproche à Lionel Jospin de revenir sur ses promesses

Si François Hollande « se retrouve pleinement » dans la méthode du premier ministre, les autres composantes de la majorité en appellent à « l'intervention citoyenne ». Les syndicats accueillent positivement la volonté de dialogue mais restent dubitatifs

UN PARTI SOCIALISTE qui s'y retrouve *« pleinement »*, une majorité « plurielle » qui réagit plutôt positivement, une opposition qui dénonce l'oubli des promesses, des syndicats qui apprécient la méthode mais sont dubitatifs sur la suite : les réactions ont été contrastées, jeudi 3 juillet, après la première intervention télévisée de Lionel Jospin. Seul socialiste à s'exprimer, François Hollande a salué *« un langage de vérité »* et une méthode *« fondée sur la prise en compte des réalités mais avec le souci constant de les transformer »*. Alors que la gauche du PS va réitérer ses critiques, samedi 5 juillet, lors d'un conseil national auquel participera M. Jospin, le premier secrétaire délégué note *« une rupture heureuse »* : *« Parler franchement aux citoyens, affronter les problèmes tels qu'ils sont, élaborer collectivement les solutions appropriées et aller jusqu'au bout des marges de manœuvre possibles pour dynamiser l'activité et créer des emplois. »*

Président du Parti radical-socialiste, Jean-Michel Baylet décerne au premier ministre un brevet d'*« anti-Juppé »* qu'il a trouvé *« simple, clair, méthodique, pédagogue et sincère »*. Philippe Boursier, un des porte-parole des Verts, invite M. Jospin à *« faire preuve de plus de volontarisme politique »* et s'inquiète de ses *« gages d'orthodoxie financière »*. Si Michel Suchod, secrétaire général du Mouvement des citoyens, qualifie M. Jospin de *« bon pédagogue »*, il réaffirme que *« les Français devront se prononcer, le moment venu, sur ces choix et trancher eux-mêmes la question du passage à la monnaie unique »*.

La petite phrase de M. Jospin sur le fait que le pays *« nous aidera à trancher »*, reprise en une de *L'Humanité* du 4 juillet, amène Pierre Zarka, directeur du quotidien communiste, à estimer que *« cela ouvre un espace nouveau pour l'intervention des citoyens. Une autre conception de la politique et des rapports entre gouvernants et gouvernés peut s'imposer »*. Pour Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *« le changement ne viendra pas seulement du gouvernement et de la majorité mais de l'intervention citoyenne. C'est la grande question des semaines qui viennent »*.

« RENIEMENT SUR VILVORDE »

Maxime Gremetz, le député communiste de la Somme qui n'a pas voté la confiance au gouvernement, se déclare *« déçu »*. *« M. Jospin a confirmé ce que je pressentais »*, affirme M. Gremetz pour lequel *« cela confirme qu'il faut que le mouvement social se bouge »*. De la même façon, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire juge que *« c'est à la mobilisation sociale, à l'intervention citoyenne de faire maintenant entendre leurs exigences »*. A droite, personne n'épargne M. Jospin que Nicolas Sarkozy a trouvé d'un *« classicisme étonnant »*.



Pour le député RPR des Hauts-de-Seine, qui s'exprimait vendredi sur Europe 1, la cohabitation sera *« moins facile qu'on l'imagine »* dans la mesure où M. Jospin *« fait montre d'un socialisme pur et dur »*. Pierre Lellouche, député RPR de Paris, a présenté sur France Info une autre lecture en relevant *« un hommage appuyé »* à Alain Juppé et en observant que M. Jospin *« se range sous la bannière »* de Jacques Chirac en politique étrangère. Mais M. Lellouche l'a jugé à la fois *« en pleine pause – parce qu'il n'a rien décidé –, en plein recul sur tout un tas de sujets – dont l'Europe et les privatisations –, en plein reniement sur Vilvorde »*.

Pour le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, *« le premier ministre s'est exprimé comme un socialiste de bonne volonté »*. Mais, a-t-il ajouté, *« il est à craindre que cet attentisme, et à plus forte raison, l'annonce de la préparation d'une batterie de mesures issues du projet socialiste, nous fasse rater la reprise et gâcher nos chances de création d'emplois »*. Le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, prédit *« un automne socialement et politiquement chaud »*. *« Lionel Jospin s'est pris les pieds dans le tapis de ses promesses »*, assure Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France.

La CGT reprend aussi le thème de l'appel au pays. *« C'est en intervenant rassemblée sur les grands enjeux*, affirme Alphonse Véronèse, secrétaire de la CGT, *que les salariés aideront à trancher les choix décisifs (...) pour l'avenir du pays et une autre construction européenne »*. La CFDT estime que la volonté *« de privilégier la concertation »* va *« dans le bon sens »*. Mais elle met en garde contre toute *« globalisation hative »* sur la protection sociale. *A contrario*, FO se félicite de voir M. Jospin contester *« une bonne partie du plan Juppé »*. Elle se réjouit de son *« souci de vérité »* mais souligne, au diapason de la Gauche socialiste, que *« le pacte d'austérité institutionnalise l'austérité »*.

La CFTC applaudit aussi la méthode tout en regrettant un certain flou. Favorable à un débat sur *« une plus grande justice fiscale »*, la centrale chrétienne *« s'opposera à ce que les familles en soient les boucs-émissaires »*. Très critique, la CFE-CGC *« refuse tout prélèvement fiscal supplémentaire sur les revenus salariaux »*. Son président, Marc Vilbenoît, *« met solennellement en garde le gouvernement sur la responsabilité qu'il prendrait en pénalisant encore davantage la qualification, l'effort, l'implication et l'efficacité »*.

Caroline Monnot et Michel Noblecourt

La photo de Jacques Chirac

Lionel Jospin ne néglige aucun geste pour établir avec Jacques Chirac une cohabitation *« sereine »*. Ainsi, peu après son installation à l'hôtel Matignon, il a pris conscience que le portrait du chef de l'Etat, pourtant *« accroché dans la mairie du plus petit village de France »*, était absent du bureau du premier ministre. Cette lacune est désormais corrigée. La photographie officielle du président de la République est installée sur une console, à droite de la porte d'entrée. A gauche, deux photos rétablissent l'équilibre : celle de l'actuel gouvernement et un beau cliché de François Mitterrand et Lionel Jospin, échangeant une confidence dans un sourire.

Les administrateurs de Renault

Lors de son intervention, M. Jospin est notamment revenu sur sa capacité à intervenir auprès de la direction de Renault par le biais des représentants de l'Etat au conseil d'administration : *« Sur quatorze membres, l'Etat ne dispose que de deux représentants »*, a souligné le premier ministre. Le conseil de Renault est composé de quinze membres, dont cinq sont, en fait, des représentants de l'Etat. M. Jospin fait ici la distinction entre ceux nommés au titre de *« représentant des ministères »* (Anne Le Lorier, économie et finances, et Didier Lombard, industrie) et ceux nommés au titre de *« personnalités qualifiées »* (Henri Martre, ancien président de l'Aerospatiale ; Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat ; Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais). Sur les quinze membres du conseil, cinq représentent donc l'Etat, cinq les actionnaires et quatre les salariés du groupe.

Le sort des groupes financiers publics commence à se préciser

EN AFFIRMANT que l'Etat n'a *« pas vocation à sans cesse renflouer les institutions financières en difficulté »*, Lionel Jospin a levé, jeudi 3 juillet, sur France 2, un coin de voile sur l'attitude de son gouvernement dans les nombreux dossiers de groupes publics bancaires et d'assurances en suspens. En indiquant qu'il faut *« chercher des méthodes souples »*, le premier ministre a ouvert la voie à une privatisation du GAN et de sa filiale, le CIC, qu'il a cités tous deux.

« Ce qui me guidera, (...) ce sera aussi le coût que représentent pour l'Etat et donc pour les contribuables les recapitalisations fréquentes », a-t-il précisé, rappelant en outre que l'Etat *« ne peut pas toujours le faire dans le droit communautaire face à la Commission »*. De fait, le secteur financier français est l'un de ceux que le commissaire européen à la concurrence, Karel van Miert, connaît le mieux. Il a depuis plusieurs années trois dossiers sur son bureau : outre celui du Gan, celui du Crédit lyonnais bien sûr, mais également celui de la Marseillaise de Crédit, trois établissements que les prédécesseurs de Lionel Jospin se sont engagés à privatiser.

Le Lyonnais, dont le troisième plan de sauvetage doit être prochainement transmis à Bruxelles, selon Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, tient le record historique d'aide d'un Etat. Du jamais vu à la Commission européenne, où l'on parle de 80 milliards de francs à terme.

Le dossier du GAN et celui de la sa filiale bancaire, le CIC, sont aujourd'hui considérés comme les plus urgents. Lionel Jospin l'a confirmé implicitement. Le gouvernement peut difficilement faire l'économie d'une privatisation rapide, sans doute même avant la fin de l'année. M. Strauss-Kahn l'avait déjà laissé entendre lors de son intervention mercredi devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le GAN se trouve dans une situation financière et commerciale particulièrement délicate et doit trouver rapidement un repreneur.

L'Etat avait déjà apporté de toute urgence 2,8 milliards de francs à l'assureur public en 1996, prenant en contrepartie l'engagement vis-à-vis de Bruxelles de privatiser le CIC dont la totalité du capital se trouve aux mains du GAN. Un second plan de sauvetage d'une tout autre ampleur, comprenant 11 milliards de francs de recapitalisation et 9 milliards de garanties de l'Etat sur les défaisances immobilières du groupe, a été établi en mars contre l'engagement, cette fois, de céder au privé la partie assurances du groupe.

Selon certains spécialistes, les sociétés d'assurances du GAN auraient encore besoin d'un nouvel apport de 10 milliards de francs dans les prochains mois. Du côté de Bercy, on préférerait que ce soit le repreneur qui s'en charge plutôt que le budget de l'Etat. D'autant que les candidats à la reprise ne manquent pas, des AGF en passant par l'allemand Allianz et le néerlandais JNG.

RECAPITALISATIONS MASSIVES

Au-delà des recapitalisations à venir, les contribuables ont encore en tête toutes les contributions passées pour soutenir le secteur bancaire en crise. Une étude récente de la banque Deutsche Morgan Grenfell estime le coût total des pertes des groupes publics et des garanties et recapitalisations apportées par l'Etat à 200 milliards de francs... Au cours des trois années 1993, 1994 et 1995, l'Etat a injecté 16 milliards dans les banques sous forme de recapitalisation. La Marseillaise de crédit a reçu plus de 2 milliards pour couvrir ses dérives de gestion dans l'immobilier et le secteur des PME. Elle n'est toujours pas rentable. La Banque Hervet (1 340 personnes) a reçu 1 milliard. L'Etat a également recapitalisé à plusieurs reprises l'ancien Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, devenu la Banque de développement des PME.

A ces dotations en capital s'ajoutent les pertes de banques détenues par des groupes publics. L'UAP, avant sa privatisation, a dû couvrir à hauteur de 13 milliards de francs le trou abyssal de sa filiale, la Banque Worms, tout comme le GAN a dû renflouer l'UIC (10 milliards de pertes comptables). Il faut enfin prendre en compte les pertes à venir sur les garanties consenties par l'Etat aux *« mauvaises banques »* du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs ou encore le coût final pour l'Etat du sauvetage du Crédit foncier de France, lui aussi compromis dans l'immobilier...

Si la France n'est pas le seul pays à avoir connu des déboires dans son secteur public financier et si les groupes privés ont également beaucoup souffert, on comprend que le gouvernement ait plutôt envie de tourner la page...

Sophie Fay

« S'il faut faire des choix, nous les présenterons au pays »

Voici des extraits de l'entretien accordé par M. Jospin à France 2, jeudi 3 juillet :


VERBATIM

L'usine Renault de Vilvorde. « On ne peut pas, à la fois, dire que j'ai créé des illusions et dire que je n'ai rien fait de différent. Ne pas créer des illusions, c'était dire que j'entérine la décision qui a été prise. Ce n'était pas mon cas : j'ai critiqué sa méthode, j'ai critiqué sa brutalité ; j'ai voulu poser, par ma présence à Bruxelles dans une manifestation *[le 16 mars]*, une question européenne : la question de l'emploi en Europe, la question des décisions touchant les restructurations et les licenciements en Europe. A aucun moment, dans la campagne, vous n'aurez pu m'entendre dire : "Si la gauche vient à gagner les élections, Vilvorde sera rouvert." »

Privatisations et ouvertures de capital. « Le gouvernement hérite d'un certain nombre de dossiers industriels et financiers qui n'ont pas été réglés par l'équipe précédente, parfois c'était parce que c'était difficile, parfois c'est aussi parce qu'elle ne s'en est pas véritablement saisie, ou qu'elle n'a pas conduit les choses de façon efficace. (...) Ce qui me guidera, ce sont les cohérences industrielles. (...) Ce sera l'intérêt national, ce sera aussi le coût que représentent pour l'Etat et, donc, pour les contribuables, les recapitalisations fréquentes qui sont faites dans un certain nombre de secteurs, notamment bancaire, qui ont connu des difficultés. (...) Ce qui me guidera, enfin, c'est que je suis attaché au service public. »

Déficits. « A partir du moment où l'on a plus de 3 % de déficits publics, cela veut dire qu'on crée de la dette, qu'on crée une dette supplémentaire. Par ailleurs, il y a des rendez-vous européens, et nous voulons faire la monnaie unique, non pas par contrainte, mais parce que nous pensons que c'est utile et nécessaire pour affirmer la force économique de l'Europe face au dollar, pour éviter la spéculation sur les monnaies à l'intérieur des quinze pays de l'Union européenne. Nous le voulons. (...)

» Il y a un déficit qui est trop important et il y a une dérive de ce déficit : de l'Etat, mais aussi des comptes sociaux. Le plan Juppé n'a pas été aussi efficace qu'il prétendait l'être, même si j'en conteste par ailleurs une bonne partie des mesures. (...) Il faut trouver le juste cheminement entre la nécessité de maîtriser nos déficits publics et la nécessité de ne pas étouffer la croissance, la reprise possible. (...) Si nous devons faire des efforts, notamment pour éviter un dérapage excessif de nos déficits publics, avec la perspective du rendez-vous de la monnaie unique, ces efforts devront être équitablement répartis. Ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu dans la situation actuelle devront participer, peut-être, davantage que d'autres à cet effort. (...) Il ne s'agit pas, à proprement parler, des entreprises. Il peut s'agir d'un certain nombre de revenus qui ne trouvent pas toujours leur source dans l'entreprise. »

Chômage et croissance. « D'abord, j'hérite d'une situation ; donc, je la traite telle qu'elle est. Ensuite, je décide de ne masquer aucune réalité. C'est quand même une méthode de vérité que je dois aux Français. S'il y a plus de trois millions de chômeurs, je ne peux pas dire qu'ils ne sont pas là. S'il y a un déficit de la protection sociale, je ne peux pas faire semblant de ne pas le voir. Si je ne veux pas casser la croissance, parce que les Françaises et les Français veulent un dynamisme de l'économie, je ne peux pas prendre des mesures qui cassent cette croissance. En même temps, (...) nous avons le rendez-vous de la monnaie unique ; et nous voulons le faire parce que c'est nécessaire. (...)

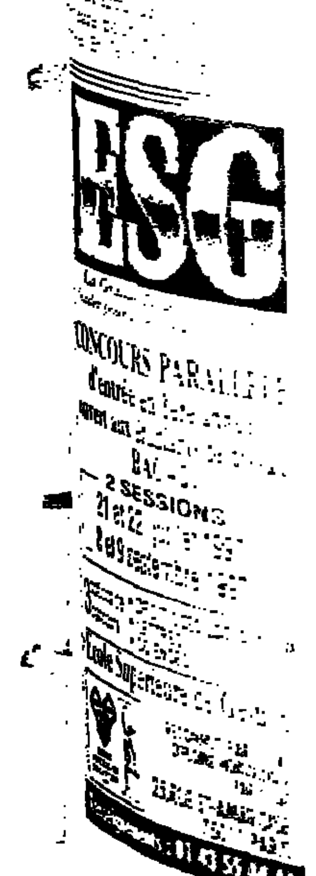
» Le gouvernement dira aux Français (...) : "Voilà, nous essayons de définir un chemin qui tient compte de ces données contradictoires. (...) Oui, ce sera étroit, ce sera difficile." Et s'il faut faire des choix (...) plutôt dans un sens que dans l'autre, eh bien ! les éléments de ce choix, nous les présenterons et, notamment, je les présenterai au pays. Et par ses réactions, ses indications, il nous aidera à trancher. En tout cas, nous, il sera de notre responsabilité de prendre des décisions, mais nous le ferons en ne cachant rien, en ne manipulant pas, en tenant un langage de vérité. C'est cela, fondamentalement, être fidèle à mes engagements. »

Cohabitation. « Elle est simple du point de vue des rapports personnels. Je crois que cela tient aux personnalités : de Jacques Chirac ; j'espère, aussi, de moi-même. Elle s'est bien faite, déjà, sur des dossiers essentiels. Je pense par exemple à Amsterdam, au sommet d'Amsterdam, où le président (...) m'avait dit très nettement : "Moi, je suis engagé par le pacte de stabilité." Moi, je n'ai pas changé de point de vue, sur le pacte de stabilité ! Je ne l'aurais pas signé tel qu'il a été signé par le gouvernement et, notamment, par M. Arthuis, le ministre des finances. (...)

» Donc, cette parole de la France, ce sera la signature du pacte de stabilité. Je n'avais nullement l'intention d'ouvrir une crise de cohabitation ou une crise avec les Européens pour le début du gouvernement. J'ai dit au président de la République : "Alors, laissez-moi au moins, sans annoncer que, en tout état de cause, vous signerez, défendre l'intérêt du pays tel que je le vois et, notamment, ouvrir des perspectives nouvelles sur la dimension sociale, sur la concertation des politiques économiques (...)." Et, là, le président de la République m'a dit : "Oui, je ferai cela." Et il m'a laissé, de ce point de vue, mener un certain nombre de discussions et de négociations, si bien que nous avons conclu, en quelque sorte, ensemble, à Amsterdam. »

« Couac » sur l'OTAN. « Quand on va au concert, il vaut mieux quand même écouter la musique que les couacs. Noter les couacs, mais écouter la musique. Parce qu'un mélomane qui n'écouterait que les couacs aurait vraiment des problèmes avec l'existence. Je pense donc que cette cohabitation se mène comme elle doit se mener. En tout cas, ma conception est la suivante : je veux une pratique de la cohabitation sereine et claire dans l'intérêt de la France. »





Le général Rokhline accuse Boris Eltsine d'être « responsable de la destruction de l'armée »

Le pouvoir a promis de payer les retards de salaires des militaires

Presque aussi populaire en Russie qu'Alexandre Lebed, le général Lev Rokhline a appelé les officiers du pays à s'opposer à certaines réductions d'effectifs prévues par la réforme militaire, à *« se réunir dans leurs unités »* et à transmettre leurs exigences au président. Craignant des remous, le pouvoir a promis de verser, avant la fin du mois de septembre, les arriérés de salaires à tous les militaires.

MOSCOU
de notre correspondante

Que doit faire le commandant en chef des forces armées de la deuxième puissance nucléaire mondiale quand un général des forces terrestres lui envoie une lettre ouverte l'accusant d'être *« responsable de la destruction »* de cette armée, d'être *« personnellement responsable de la guerre en Tchétchénie »*, d'admettre, dans son entourage, des agents étrangers qui *« soumettent la Russie au diktat de l'Occident »* ? A ce stade, Boris Eltsine aurait pu se contenter de chercher à étouffer des accusations qui, de toute façon, résonnent en Russie comme des vérités premières. Mais le général Lev Rokhline, presque aussi célèbre dans le pays que son ami Alexandre Lebed, a fait plus : il a appelé les officiers à *« se réunir dans leurs unités »* et à transmettre leurs exigences au président ; il a appelé à contrôler chaque cas de réduction d'effectifs prévu par les réformes et à s'y opposer si cela leur nuit. Bref, il a lancé ce qui peut être considéré comme un appel à l'insoumission, et envoyé des copies de sa lettre dans les unités militaires du pays.

La première réaction officielle de Boris Eltsine a été révélée par son porte-parole : *« Le président est au courant et s'exprimera dans sept jours. »* Une semaine plus tard, lundi 30 juin, ce porte-parole annonçait que le président est *« satisfait de la réaction du ministre de la défense, Igor Sergueev, au soi-disant appel du général Rokhline »* et qu'aucune *« autre réaction ne doit être attendue de la part du président »*.

Or, la réaction dudit ministre, intervenue la veille, avait été une simple constatation : le général Rokhline, a-t-il dit, *« a lancé un appel à la révolution, il joue la politique du pire, au moment le plus critique pour les forces armées »*. Les médias avaient pourtant agité l'affaire une semaine durant, supputant le sort terrible qui s'abattrait sur un général *« qui a le courage de dire la vérité »*, pour les uns, *« qui est l'agent irresponsable d'officiers rétrogrades et se sachant menacés par une réforme enfin sur les rails »* pour les autres – majoritaires, bien sûr, sur les écrans de télévision.

Une telle tolérance après une si longue réflexion s'explique. Lev Rokhline est populaire : non seulement il a fait preuve de « bravoure » en Tchétchénie, mais il a, de plus, refusé l'ordre de Héros de la Russie, dont voulait le gratifier Boris Eltsine, et il a soutenu Alexandre Lebed. Par ailleurs, il est normalement obéissant : il a accepté d'être le général vedette sur la liste du « parti du pouvoir » – Notre Maison la Russie (NDR) – aux élections législatives de 1995. Ce qui lui a valu d'être député et chef de la commission de la défense à la Douma. Le NDR s'est réuni lundi, mais ne s'est pas décidé non plus à l'exclure, ce qui était la sanction minimale attendue.

En fait, tout s'est passé comme si la crainte de développements incontrôlables au sein de l'armée était trop forte. Même Alexandre Lebed, tout en affirmant que Lev Rokhline n'a dit *« que la vérité »*, l'a appelé à faire son travail de parlementaire et à *« laisser travailler le ministre de la défense, nommé il y a moins d'un mois »*. Le général-député a, de son côté, maintenu sa position, qui n'a *« rien de contraire à la Constitution »*, se disant sûr du succès du *« mouvement apolitique »* qu'il compte organiser autour des forces armées...

Le pouvoir a eu suffisamment peur, en tout cas, pour faire une nouvelle promesse : celle de payer, avant septembre, tous les retards de salaires dans l'armée. C'est-à-dire qu'il promet de rééditer pour les militaires l'opération qu'il vient apparemment de réussir pour les retraités. En affirmant, bien sûr, qu'il en avait déjà eu l'idée avant l'appel du général Rokhline.

Ce dernier est accusé au passage d'avoir eu vent de cette « décision secrète » et d'avoir lancé sa manoeuvre dans le seul but de faire croire que c'est lui qui oblige le gouvernement à payer ses dettes aux militaires... Mais le succès de cette deuxième opération, non programmée, est plus aléatoire : les créditeurs occidentaux, qui ont financé les retards de retraites, vont peut-être rechigner si de nouvelles catégories sociales demandent un peu vigoureusement à être payées. Demain, ce seront les médecins, les professeurs ou les ouvriers des usines de réparation de sous-marins nucléaires *Svezda*, dont quelques centaines, non payés depuis huit mois, ont affronté des policiers, mardi, dans une région d'Extrême-Orient.

Car il devient de plus en plus difficile de convaincre que l'argent manque dans le pays. Notamment dans l'armée, dont les nombreux biens servent à de fructueuses spéculations. Mardi, les *Izvestia* ont révélé des détails sur la façon dont des chefs, anonymes, de la flotte du Pacifique – où des appelés sont morts de faim sur les îles Rousski – ont vendu deux porte-avions *« à la ferraille »* à des Sud-Coréens. Selon un rapport des services d'inspection, ces porte-avions, supposés *« désossés »*, étaient en fait pourvus de systèmes de combat. Mais il devient difficile d'étonner une population à qui les médias annoncent que des trafiquants de drogue achètent des sous-marins nucléaires pour faciliter leurs transports. En Russie, cela paraît en tout cas plausible.

Sophie Shihab

« L'année la plus difficile » pour le chef de l'Etat

Dans une allocution radiodiffusée, Boris Eltsine, réélu il y a juste un an à la présidence russe, a dressé, vendredi 4 juillet, le bilan de *« l'année la plus difficile »* de sa vie. *« C'est bien d'être le président d'un pays heureux et bien portant. Mais quand tu vois que c'est dur, quand partout ce ne sont que problèmes, le poids des responsabilités pèse considérablement »*, a déclaré M. Eltsine, que ses ennuis de santé ont éloigné du Kremlin pendant pratiquement huit mois depuis sa réélection. M. Eltsine a par ailleurs souligné qu'il avait *« changé »*, notamment dans ses relations avec ses *« opposants politiques »*, relevant qu'il rencontrait désormais facilement des personnalités de tous bords, politiques, *« y compris communistes »*. – (AFP.)

En Russie, le sexe n'est plus ce qu'il était

MOSCOU
de notre correspondant

Polémique dans les alcôves russes. Le pays connaît-il une révolution sexuelle libératrice ? Ou bien la fin du soviétisme, de ses longs temps libres, de ses interdits, a-t-il sonné la mort d'une activité abondante et excitante ? L'édition érotique ou pornographique, interdite auparavant, se porte bien. Lancé en juillet 1995, le *Play-boy* russe tire à 100 000 exemplaires, tandis que la diffusion des monstres de la presse soviétique s'effondre. Au « Canard affamé », un bar de nuit branché de la capitale, dans une atmosphère survoltée les jeunes Russes dansent sur le bar, arrachent leurs chemises et parfois leurs petites culottes. Le strip-tease professionnel est devenu une banalité des boîtes de nuit. Les publicitaires utilisent le sexe à tout va. Le « plus vieux métier du monde », qui officiellement n'existait pas à l'époque communiste, est devenu omniprésent dans le centre de la capitale et fait l'objet d'un récent *Guide des prostituées de Moscou*. Le temps où l'on n'osait pas s'embrasser dans la rue semble révolu.

Pourtant, en privé, les Russes se plaignent. Le sexe ne serait plus ce qu'il était. La faute au capitalisme. *« Avant, le sexe était le principal canal de notre énergie. Aujourd'hui les hommes russes ne sont tout simplement plus intéressés. Toutes leurs forces, leur temps, leurs désirs sont dirigés vers leur travail »*, dit une jeune femme, citée dans une longue enquête du quotidien moscovite de langue anglaise, *The Moscow Times*.

Quelques études sociologiques suggèrent cependant que les Russes restent les plus actifs du monde, sexuellement parlant. Selon un sondage réalisé en 1995 par un fabricant de préservatifs, ils passeraient à l'acte 133 fois par an, alors que la moyenne mondiale serait de 109. Mais en 1994, dans une enquête du quotidien russe *Sevodnia*, les femmes russes interrogées affirmaient ne faire l'amour que trente-six fois par an, les hommes une fois par mois.

Ces résultats contradictoires et l'absence de toutes données comparatives sur la période soviétique laissent les observateurs dans le brouillard. D'autant plus que l'augmentation des cas de syphilis (+ 100 % en dix ans) et l'apparition du sida ont troublé les jeux amoureux. En fait, chacun s'accorde sur le fait que le sexe en Russie se rapproche des standards occidentaux.

Pourtant l'éducation sexuelle pèche encore, faisant de l'avortement (trois millions par an) la principale méthode de contrôle des naissances. Le ministère de l'éducation a essayé de moderniser la discipline soviétique intitulée *« morale et psychologie de la vie familiale »*, qui barbait les adolescents. Mais son nouveau programme d'éducation sexuelle a été jugé un peu trop explicite. *« Quelle est la partie la plus sensible du vagin ? »*, était-il par exemple demandé. Sous la pression de l'Eglise orthodoxe, le programme doit aujourd'hui être révisé. Le sexe en Russie reste un sujet sensible.

Jean-Baptiste Naudet

Steve Hanke, conseiller du président bulgare, Petar Stoïanov

« Le directoire financier est un bon début pour sortir la Bulgarie de la crise »

L'ÉCONOMISTE américain Steve Hanke a participé à la mise en place d'un directoire financier en Bulgarie, une thérapie monétaire stricte qu'il a déjà prônée notamment en Estonie et en Lituanie.

« En quoi consiste le directoire financier entré en vigueur le 1er juillet en Bulgarie ?

– Le directoire financier exige que le lev (la monnaie bulgare) soit absolument fixé au deutschemark (au taux de 1 000 levs pour 1 DM). Par ailleurs, toute émission monétaire devra être soutenue à 100 % par des réserves en devise forte. Cela stabilisera le niveau des prix, permettra une réduction des taux d'intérêt et fournira à l'économie une base saine. Il s'agit aussi d'un premier pas dans la lutte contre le gros problème de la corruption. La nouvelle loi ne permet pas, en effet, aux autorités bulgares d'émettre de la monnaie de façon discrétionnaire. Le lev sera littéralement une monnaie aussi « bonne » que le deutschemark.

– A quel point cette thérapie peut-elle être efficace, alors que l'inflation en Bulgarie a atteint en février un taux record de 243 % et que certains prédisent un chômage de 26 % pour 1997 ?

– J'ai aidé les Estoniens à instaurer un directoire financier en juin 1992, ainsi que les Lituaniens en avril 1994. Ces deux pays étaient alors dans des situations assez désespérées. L'Estonie était en pleine hyperinflation, et son économie dans une spirale descendante. Le directoire financier a stabilisé la situation. L'Estonie est par la suite devenue le premier pays de l'ex-URSS à renouer avec la croissance (...). A terme, l'inflation en Bulgarie devrait s'approcher du niveau allemand, c'est-à-dire 1,6 %, mais il est difficile de dire dans quels délais.

– Un directoire financier ne suffit pas : il faut une restructuration en profondeur de l'économie. La Bulgarie est-elle engagée sur cette voie ?

– Elle est, au moins, en train de s'y engager. Le directoire financier lie simplement les mains des autorités du pays, afin que les politiciens ne jouent pas avec la monnaie. C'est par là qu'il faut commencer. Sans environnement macroéconomique favorable, aucune des réformes structurelles nécessaires ne peut avoir lieu. Le directoire financier ne résoudra pas tous les problèmes – énormes – de la Bulgarie.

– Combien de temps doit-il rester en place ?

– Je pense qu'il devrait être conservé de façon permanente. Les Bulgares ont derrière eux de mauvaises expériences en matière de banque centrale. Le seul moment où ils ont eu une monnaie stable fut en 1928, lorsqu'une réforme monétaire – semblable au directoire financier – fut lancée. La Bulgarie fut alors rattachée à l'étalon-or, en vertu d'un accord avec la Société des nations.

– Certains responsables bulgares parlent de rattraper le retard économique et de faire de leur pays un candidat crédible à l'entrée dans l'Union européenne. Qu'en pensez-vous ?

– C'est peut-être leur but, mais je ne suis pas certain qu'ils prennent bien la mesure du travail à accomplir, et de la « bonne conduite » requise sur le plan de la politique économique. Le directoire est un bon début, mais il ne constitue pas une garantie que toutes les réformes structurelles seront menées, ni que l'Etat de droit commencera à être respecté.

– Imposé par le FMI, le directoire financier ne signifie-t-il pas une certaine mise sous tutelle de la Bulgarie ?

– Tout pays qui passe un accord avec le FMI est censé s'y tenir. Il faut noter par ailleurs que, lorsque les Lituaniens et les Estoniens ont mis en place des directoires financiers, c'était en partie pour établir leur souveraineté étatique. Car ils savaient que, sans système monétaire stable, ils n'iraient nulle part et seraient vulnérables.

– L'hiver 1996-1997, des « émeutes du pain » se sont produites en Bulgarie. La situation économique peut-elle s'améliorer à temps pour éviter de nouvelles tensions ?

– Ces émeutes ont eu lieu parce que les autorités de l'époque (ex-communistes, renversées en février 1997) avaient confisqué le blé pour le vendre à l'étranger. C'était un cas de corruption au plus haut niveau. »

Propos recueillis par
Natalie Nougayrède

OTAN : M. Clinton veut confier plus de postes à des Européens

WASHINGTON. Avant le sommet de l'OTAN, la semaine prochaine à Madrid, le président Bill Clinton a assuré, jeudi 3 juillet, devant cinq télévisions européennes, qu'*« un plus grand nombre de commandements* [au sein de l'Alliance atlantique] *devraient être ouverts à des Européens »*. Il continue d'estimer – face à une demande française, appuyée par l'Allemagne – qu'il n'est pas *« raisonnable sur le plan militaire »* de confier à un Européen le commandement Sud, basé à Naples, parce qu'il s'agit du commandement de la VIe flotte en Méditerranée, *« le plus important déploiement militaire des Etats-Unis »* dans le monde. M. Clinton a également expliqué que les Américains s'en tenaient à trois nouvelles candidatures (la Hongrie, la Pologne et la République tchèque) à l'entrée dans l'OTAN, le cas d'autres pays d'Europe orientale – comme la Roumanie et la Slovénie – pouvant être examiné en 1999. – *(AFP.)*

Hausse de 1 % du PIB russe au premier semestre, selon M. Tchernomyrdine

MOSCOU. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a déclaré, mercredi 2 juillet, que *« pour la première fois en cinq ans de réformes »* le PIB a augmenté de 1 % au premier semestre, par rapport à la même période de 1996. D'autres dirigeants avaient fait la même annonce ces derniers mois avant d'être démentis. Le Comité d'Etat aux statistiques indiquait le 11 juin que le PIB a baissé de 0,2 % au cours des cinq premiers mois de 1997, après avoir augmenté de 0,3 % pour les trois premiers mois. Tous ces chiffres ignorent largement l'économie de l'ombre, en augmentation chaque année, et qui constituerait, selon les estimations, de 20 % à 50 % de l'activité économique. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

■ **ARGENTINE : le chef d'une guérilla argentine,** Enrique Gorriaran Merlo, fondateur de l'Armée révolutionnaire du peuple, a été condamné, jeudi 3 juillet, à la détention à perpétuité pour l'attaque, en janvier 1989, d'une caserne près de Buenos Aires qui avait fait trente-neuf morts. – *(AFP.)*

■ **CUBA : La Havane a paru accorder, jeudi 3 juillet, un certain crédit** aux informations sur la découverte des restes d'Ernesto « Che » Guevara. La veille, des responsables boliviens avaient annoncé qu'une mission de scientifiques cubains, argentins et boliviens avait découvert, dans la jungle au sud-est de la Bolivie, des ossements appartenant *« très probablement »* au « Che ». Le quotidien communiste cubain *Granma* a fait état jeudi de l'optimisme des scientifiques, mais en termes très prudents. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **RUSSIE/AZERBAÏDJAN : le président russe, Boris Eltsine,** et le président de l'Azerbaïdjan, Geidar Aliev, ont signé, jeudi 3 juillet, un traité d'amitié et de coopération ainsi que cinq accords sur la coopération économique et l'exploration pétrolière. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : une centaine d'employés d'une centrale nucléaire** de Smolensk, à 360 kilomètres à l'ouest de Moscou, non payés depuis plusieurs mois, ont commencé, jeudi 3 juillet, une marche de protestation sur Moscou. Les employés de huit autres centrales, qui sont dans le même cas, auraient l'intention de se joindre à eux. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : le journaliste iranien Faraj Sarkouhi,** dont le procès à huis clos pour *« espionnage »* est en cours à Téhéran, aurait été condamné à mort, croient savoir la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, le Parlement international des écrivains et Reporters sans frontières. Dans un communiqué publié jeudi 3 juillet, les trois associations appellent *« à la mobilisation, en particulier des gens de lettres »*, pour sauver la vie de Faraj Sarkouhi.

■ **LIBAN : un journaliste libanais,** Pierre Attallah, poursuivi par la justice militaire pour *« contacts avec des agents d'Israël »*, a affirmé, jeudi 3 juillet, lors d'une conférence de presse organisée par Reporters sans frontières à Paris, avoir fui son pays après avoir été violemment battu et menacé. Il envisage de demander le statut de réfugié politique en France. – *(AFP.)*

■ **GAZA : trois agents de la garde présidentielle** de Yasser Arafat ont été condamnés à mort, jeudi 3 juillet, par la cour martiale de Gaza pour avoir battu à mort un détenu palestinien. Ils ont été également reconnus coupables, par leur acte, d'avoir incité la population à se rebeller contre l'Autorité palestinienne. – *(AFP.)*

Intervention de deux unités spéciales israéliennes à Hébron

JÉRUSALEM. L'armée israélienne était en état d'alerte renforcée, vendredi 4 juillet à Hébron, en Cisjordanie, en prévision de heurts après la prière à la mosquée. La veille, des militaires israéliens déguisés en Palestiniens étaient intervenus en ville dans les affrontements israélo-palestiniens. Ils ont brusquement surgi des rangs des manifestants palestiniens, ôté leur déguisement – keffiyé et masque – et appréhendé avec rudesse quatre manifestants. Les *Mismista'arivim* – c'est leur nom – sont la fine fleur des gardes-frontières, formés pour briser l'Intifada. D'autre part, après l'explosion d'une bombe artisanale, mardi, qui blessa deux soldats dans une ruelle de la vieille ville, des tireurs d'élite israéliens, équipés de fusils à lunette M-14 à balles réelles, ont été postés sur les toits. – *(Intérim.)*

La Sécurité sociale et les médecins s'entendent sur une formule d'abonnement chez le généraliste

La CNAM en attend des économies et une amélioration de la qualité des soins

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le syndicat MG-France sont parvenus, jeudi 3 juillet, à un accord prévoyant qu'un généraliste et un assuré pourront signer un contrat de fidélisation sur la base du volontariat. Le premier devra respecter un cahier des charges (dossier médical, prévention, gardes de nuit, etc.). Le second n'aura plus à faire l'avance des frais et bénéficiera des tarifs de la « Sécu ».

LA CAISSE nationale d'assurance-maladie (CNAM) et le syndicat de médecins MG-France sont parvenus, jeudi 2 juillet, à un accord destiné à renforcer le rôle des généralistes dans le système de santé et à améliorer le suivi et la coordination des soins entre ses différents acteurs. Cette formule d'« abonnement », qui doit entrer en vigueur en septembre après agrément du gouvernement, était prévue par la convention médicale des généralistes signée, le 12 mars, par la Sécurité sociale et MG-France, qui précisait qu'ils *« pourront offrir, à ceux de leurs patients qui le souhaitent, la possibilité d'établir avec eux une relation privilégiée »*.

Le texte prévoit qu'assurés et médecins peuvent, sur la base du volontariat, conclure un accord au terme duquel le généraliste devient, pour un an, le *« médecin référent »*. Sauf circonstance particulière, comme les vacances, le patient doit consulter ce praticien, qui l'oriente ou non vers un spécialiste et réalise la synthèse des données médicales fournies par les autres professionnels de santé. Il bénéficie des tarifs conventionnels (110 francs la consultation) et d'une dispense d'avance de frais pour la part relevant de la Sécurité sociale, les signataires du texte souhaitant trouver un accord avec les organismes complémentaires (mutuelles, assurances). L'assuré garde la liberté de consulter un autre médecin, mais il perd alors ces deux avantages.

BILAN AU BOUT D'UN AN

Le généraliste qui choisit ce dispositif devra respecter un cahier des charges contraignant : prise en charge globale du patient, tenue d'un dossier médical, continuité des soins (tours de garde la nuit et le week-end), prévention et vaccination, informatisation du cabinet, etc. En outre, il lui faudra privilégier une démarche coût-efficacité : 10 % de la valeur de sa prescription médicamenteuse devra être constituée des produits les moins chers de leur classe thérapeutique, dont 3 % de génériques. Il devra aussi *« respecter les recommandations de bonne pratique »* établies par l'Agence du médicament et l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, en particulier pour les personnes atteintes d'une maladie de longue durée.

En contrepartie, le médecin recevra une rémunération annuelle de 150 francs par malade *« jusqu'à fin 1998 »*, versée en deux fois : lors de l'adhésion du patient et en fin de contrat. Elle pourra éventuellement être modulée suivant les régions, afin d'inciter les praticiens à venir s'installer dans les zones moins médicalisées et dans celles où il y a peu de praticiens appliquant les tarifs conventionnés, comme à Paris. Le forfait sera majoré de 30 francs pour ceux qui travaillent en réseau et qui, au-delà de la simple télétransmission des feuilles de soins, rendue progressivement obligatoire, utiliseront des outils informatiques d'aide à la prescription ou au diagnostic (banques de données médicales, etc.).

La réforme, financée sur l'enveloppe des revalorisations d'honoraires (850 millions de francs pour les généralistes en 1997), n'entraînera pas de surcoût pour les caisses d'assurance-maladie. Pour le président de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), il ne s'agit pas des filières de soins prévues par le plan Juppé – et inscrites dans le programme du Parti socialiste –, qui intégreront aussi les médecins spécialistes. Plus contraignantes pour les assurés, elles feront l'objet d'expériences locales, après avoir été soumises à un comité d'experts présidé par Raymond Soubie.

Cette réforme, qui fera l'objet d'un bilan au bout d'un an, est bien l'amorce des filières de soins. En attendant, souligne M. Spaeth, *« il s'agit d'un véritable contrat de confiance entre un patient et son médecin généraliste, qui doit conduire à un nouvel équilibre entre médecine curative et médecine préventive »*. Il s'agit aussi, selon le président de la CNAM, de *« faire une meilleure médecine au meilleur coût »*, sans entraver la liberté du patient. Avec, à la clé, des économies que les signataires du texte n'ont pas encore été capables d'évaluer.

Jean-Michel Bezat



Marc Blondel fait part à Mme Aubry de ses réserves sur les aides à domicile

L'Etat n'a pas à « financer la domesticité »

FORT DU CHANGEMENT de majorité gouvernementale, Marc Blondel pousse les feux et fait le siège des ministères. Déjà, le 11 juin, à l'occasion de la tournée de consultations des partenaires sociaux entreprise par le premier ministre, avant le sommet européen d'Amsterdam et la déclaration de politique générale, il avait été reçu le premier par Lionel Jospin, ce qui constituait le retour à une pratique traditionnelle. Le secrétaire général de Force ouvrière entend rattraper le temps perdu et être reconnu comme un interlocuteur responsable et qui compte.

A l'issue des travaux du comité confédéral national de FO, le 27 juin, il avait annoncé qu'il avait demandé à être reçu officiellement par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, même s'il reconnaissait avoir établi des contacts officieux bien avant, ayant même pris un petit déjeuner avec elle au lendemain de sa nomination comme ministre. Après s'être déjà entretenu avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, M. Blondel était reçu, jeudi 3 juillet, par Mme Aubry.

GÉNÉRALISER L'ARPE

Quatre sujets étaient au menu de l'entretien. M. Blondel a prôné la généralisation de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) à toutes les personnes ayant commencé à travailler dès l'âge de quatorze ans et qui ont cotisé pendant quarante ans au régime vieillesse. Pour l'instant, seules les personnes âgées de cinquante-sept ans et demi ou plus peuvent partir en retraite anticipée, avec 65 % de leur salaire, entraînant en contrepartie l'embauche d'un salarié. Selon M. Blondel, deux cent mille personnes entreraient dans le champ d'application de cette mesure qu'il souhaite voir appliquée dans le privé, mais aussi dans le secteur public, notamment à La Poste. Toujours selon M. Blondel, cette mesure dynamique pour l'emploi ne serait pas trop coûteuse, car elle est *« fongible »* dans le temps.

M. Blondel a évoqué le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, qui doit faire l'objet d'un projet de loi. Constatant que, lorsque celle-ci existait, les licenciements étaient autorisés dans 90 % des cas, M. Blondel a plaidé pour que l'on renforce le poids de l'intervention syndicale avant toute décision de licencier. Il a insisté, surtout, pour que l'obtention d'aides publiques (plan FNE, préretaites, etc.) soit liée à l'obligation de ne plus licencier pour l'entreprise qui en bénéficie, et que cela puisse aller jusqu'à la suspension de ces mesures.

Sur les allocations familiales, Force ouvrière a rappelé son opposition à toute mise sous conditions de ressources, signalant que la recherche d'une plus grande égalité devrait passer par la remise en cause du quotient familial. Mme Aubry a indiqué que le gouvernement compte ne pas s'écarter de la solution retenue, mais que le plafonnement pourrait être de 25 000 francs net et que les familles pourraient bénéficier de 7 000 francs par enfant supplémentaire. Au sujet des aides pour l'emploi à domicile, M. Blondel a fait part des *« dérives énormes »* qu'il a pu constater et a déclaré que les contribuables n'ont pas à *« financer la domesticité »*.

Estimant avoir été *« bien reçu »* et *« bien écouté »* par le ministre, M. Blondel a jugé que *« Mme Aubry est une ministre qui connaît bien ses dossiers »* et qui semble *« animée du désir de faire bouger les choses »*. Un deuxième rendez-vous a déjà été convenu pour parler du financement de la Sécurité sociale, sujet qui promet d'être plus épineux.

Alain Beuve-Méry

Mme Guigou confirme pour l'automne la réforme de la nationalité

INVITÉE pour la première fois, mercredi 2 juillet, dans ce repaire de juristes avertis qu'est la commission des lois de l'Assemblée nationale, Elisabeth Guigou a fait preuve d'une prudence qui semble avoir été appréciée par ses interlocuteurs. Tout au long de son audition, qui a duré près de deux heures, la ministre de la justice s'est en effet gardée de donner de trop nombreuses précisions sur les réformes qu'elle entend conduire (*Le Monde* du 24 juin).

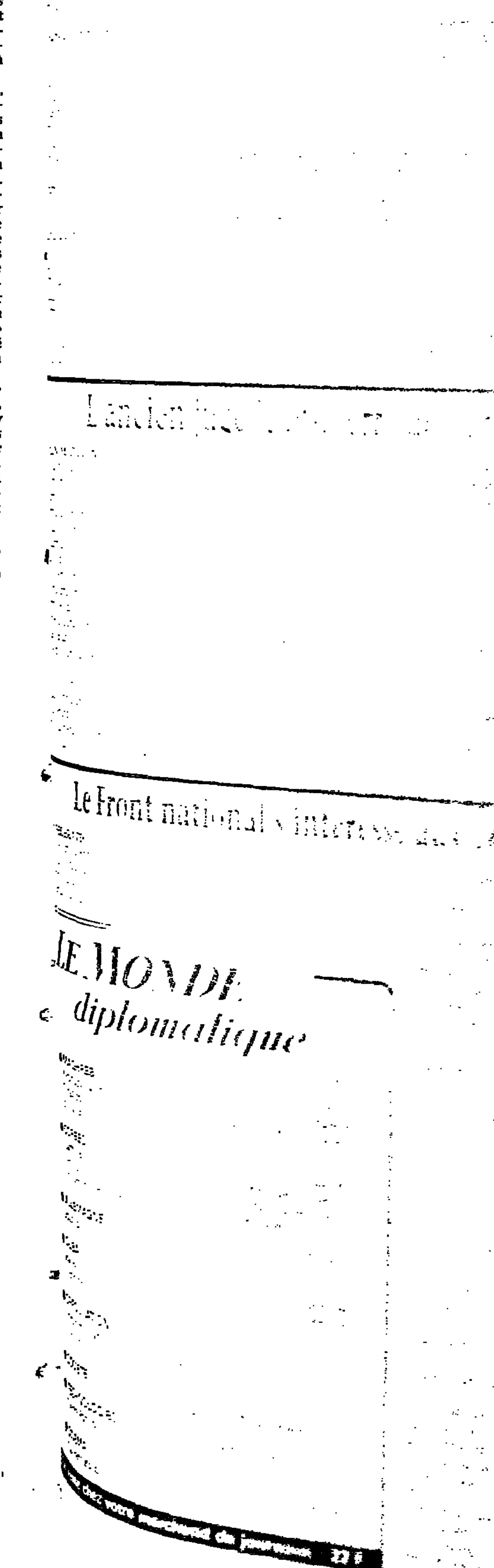
Rappelant les orientations susceptibles de guider son action place Vendôme, Mme Guigou a réaffirmé son souci de *« restaurer une justice impartiale et indépendante »*. S'engageant une nouvelle fois à *« ne pas intervenir dans les affaires politico-judiciaires »*, la ministre de la justice a confirmé qu'elle entendait modifier le mode de nomination des magistrats du Parquet, donnant sa préférence pour le maintien d'un pouvoir de proposition du garde des sceaux, avec un avis conforme du CSM.

Dans l'attente des conclusions du rapport de la commission Truche, Mme Guigou s'est toutefois engagée à ce que le Conseil supérieur de la magistrature, dont la composition devrait être modifiée, ait *« de toute façon un rôle plus important »*. Elle a également rappelé que le gouvernement n'entend pas supprimer, mais *« redéfinir »* le lien entre le Parquet et la chancellerie, à la lumière des conclusions de la commission Truche. L'ancien président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR), a interrogé la ministre sans obtenir davantage de précisions sur la question de la responsabilité des membres du Parquet, dans le cas où *« leur carrière serait garantie par une autorité indépendante »*. Nicole Catala (RPR, Paris) a exprimé sa crainte *« que le fonctionnement de l'institution judiciaire ne soit livré à l'affrontement des différents corporatismes »*, si le CSM avait une compétence exclusive sur la carrière des magistrats du Parquet.

Soucieuse du *« bon fonctionnement du service public de la justice »*, Mme Guigou a affirmé que la priorité serait donnée aux quartiers difficiles, évoquant la création de *« ce qui pourrait s'apparenter à des "ZEP" judiciaires »*. La ministre a sévèrement critiqué le peu de moyens alloués à son ministère, notant que le budget 1997 était *« le plus mauvais depuis quinze ans »*. Sur ce point, elle a qualifié certaines réformes engagées par son prédécesseur – réforme de la cour d'assises, bracelet électronique – de *« chèques sans provision »*. Plusieurs députés sont intervenus pour regretter à leur tour le manque de moyens dont dispose la justice. Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a plaidé en faveur de son département, tandis que Louis Mermaz (PS, Isère) a mis en exergue l'insuffisance des moyens dévolus aux greffes.

Évoquant le programme législatif de l'automne, le garde des sceaux a rappelé qu'il se composera, pour l'essentiel, de la discussion des textes sur le droit de la nationalité et sur la répression des abus sexuels. Au sujet du droit de la nationalité, Mme Guigou a rappelé qu'il consistera à permettre aux enfants nés en France de parents étrangers d'acquérir la nationalité française après un certain temps de résidence. Pour *« éviter que ceux-ci ne deviennent Français sans le savoir »*, elle a indiqué qu'une *« action d'information sur les droits civiques »* pourra être menée dans le cadre de l'école, ajoutant que cette action pourra également porter sur l'inscritpion automatique sur les listes électorales.

Jean-Baptiste de Montvalon



Activité en hausse malgré la faiblesse de la consommation et de l'investissement

La croissance (PIB)	2,1	1,5	2,3
Consommation des ménages	1,7	2,1	1
Investissement des entreprises	3,3	-0,7	1,6
Emploi	0,6	-0,4	0,6
Pouvoir d'achat	1,6	-0,1	2,4
Exportations	6,3	4,8	7
Chômage en % pop. active	11,6	12,3	12,5

Source : note de conjoncture Insee

Selon l'Insee, la croissance devrait s'accélérer au second semestre

LA « NOTE DE CONJONCTURE » que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) établit au début de l'été arrive cette année à point *nommé*. Avec ce document, publié vendredi 4 juillet, le nouveau gouvernement dispose d'un tableau de bord fiable de la conjoncture économique dans laquelle va s'inscrire son action. Fiable... mais pas encore totalement réconfortant. L'institut estime, en effet, que si la croissance va s'accélérer, contribuant ainsi à relancer les créations d'emplois, les *évolutions démographiques*, en revanche, ne permettent pas d'espérer mieux, d'ici la fin de l'année, qu'une *simple* stabilisation du chômage. Voici les principaux points de cette prévision :

● **La croissance.** Globalement, le climat que décrit l'Insee est incontestablement celui d'une embellie économique. De 0,2 % au quatrième trimestre de 1996 et au premier trimestre de 1997, la hausse du produit intérieur brut (PIB) passerait, au cours des trois *trimestres suivants*, à 1,4 %, 0,8 %, puis 1,1 %. La reprise serait donc manifeste. Certes, en moyenne annuelle, ce ressaut de croissance ne serait pas franchement perceptible : *le mauvais début* d'année faisant sentir ses effets, la croissance, sur l'ensemble de l'année, *n'atteindrait ainsi que 2,3 % en* 1997, alors que le gouvernement précédent avait suggéré, juste avant les élections, que la barre des 2,5 % pourrait être atteinte, voire dépassée. L'Insee n'en décrit pas moins un scénario d'accélération de l'activité. La croissance, dit l'institut, *« devrait dépasser 3 % en rythme annualisé au second semestre »* de 1997.

● **La demande étrangère.** Si l'Insee se montre optimiste, c'est d'abord parce qu'il perçoit un *« environnement international de plus en plus favorable »* et donc une forte demande étrangère adressée à la France. Les exportations devraient donc rester l'un des principaux carburants de la croissance : elles enregistreraient une hausse spectaculaire de 7 % en 1997. Par contraste, la demande intérieure serait encore fragile, ne progressant *que de* 1,4 % en 1997, après 0,9 % en 1996.

● **Les revenus des ménages.** La demande intérieure qui, par sa faiblesse, a été à l'origine de la très faible croissance de l'année 1996, serait toutefois en passe de venir en appui de la demande extérieure pour consolider la reprise. Et l'évolution, plus favorable, *du pouvoir d'achat des* ménages expliquerait cette tendance. Après avoir baissé de 0,1 % l'an passé, il progresserait ainsi de 2,4 % en 1997, en glissement (seulement 1,6 % en moyenne). Encore faut-il observer que cette progression globale recouvre des disparités d'une *forme de revenus* à l'autre : la rémunération des salariés apporterait une contribution négative au pouvoir d'achat des ménages, qui serait d'abord tiré à la hausse par les revenus de la propriété et de l'entreprise ainsi que par un allègement des prélèvements.

Il faut toutefois noter que ce moteur interne de la croissance *est encore fragile*. L'Insee estime que si la consommation devrait s'accélérer au second semestre, son bilan sur l'année restera décevant, la hausse n'atteignant que 1 %. De son côté, le taux d'épargne des ménages augmenterait de 0,4 point par rapport à 1996, pour s'établir à 13,3 %.

● **L'investissement des entreprises.** L'Insee compte sur cette autre *courroie pour entraîner* le moteur de l'économie. Il estime que l'investissement des entreprises pourrait ainsi progresser de 1,6 % en 1997, après une baisse de 0,7 %, mais cette *accélération*, qui devrait, là encore, être surtout perceptible au second semestre, *reste très modeste, après les* sombres résultats enregistrés depuis le début de la décennie.

● **L'emploi.** L'économie française retrouvant des couleurs, l'emploi commencerait à en tirer bénéfice. L'Insee estime qu'après avoir baissé de 0,4 % en glissement, en 1996, l'emploi total pourrait progresser d'environ 0,6 % en 1997, ce qui correspond à près de 135 000 postes de travail supplémentaires. L'industrie continuerait de perdre des emplois (0,4 %), mais les services (+ 2,7 %) seraient très dynamiques.

● ***Le chômage.** Cette tonalité* plutôt optimiste de la note de l'Insee est contrebalancée par l'évolution du chômage. Si les créations d'emplois vont aller en s'accélérant, l'institut relève, en contrepartie, que les évolutions démographiques devraient jouer *en sens contraire. La population* active potentielle pourrait s'accroître d'environ 180 000 personnes. Par ailleurs, la réduction des effectifs du contingent devrait s'accélérer. Au total, le nombre des demandeurs d'emploi, qui a progressé au cours du premier semestre de 1997, *devrait*, au cours du second seulement se stabiliser. D'une année sur l'autre, le taux de *chômage devrait donc encore* progresser, passant de 12,3 % en 1996 à 12,5 % en juin 1997, niveau qui devrait rester quasi inchangé à la fin de l'année.

● **Les effets des premières mesures du gouvernement.** Il est trop tôt pour tenter de calculer les *conséquences* des réformes du nouveau gouvernement sur la conjoncture, d'autant que peu de *réformes sont encore* connues. Tout en soulignant l'extrême fragilité de son « chiffrage », l'Insee a néanmoins cherché à mesurer les conséquences des premières mesures. Il estime ainsi que le coup de pouce en faveur du SMIC, survenu le 1er juillet, *pourrait se traduire*, directement et indirectement, par un supplément d'augmentation des salaires de l'ordre de 0,2 point, à court terme. En contrepartie, la mesure va entraîner *« une augmentation du coût du travail »*, pesant sur la compétitivité des entreprises. Tous facteurs cumulés, l'effet de la mesure *« apparaît négligeable à court terme : très légèrement positif sur la consommation, il est légèrement négatif sur les exportations et sur l'emploi »*.

L. M.

Les premiers emplois-jeunes verront le jour à l'automne

LIONEL JOSPIN a confirmé, jeudi 3 juillet, sur France 2, son engagement de campagne de créer 350 000 emplois pour les jeunes dans les secteurs public, para-public et associatif, tout en ajoutant qu'il entendait *« prendre le temps qu'il faut pour travailler sérieusement »*. Ces emplois, a noté le premier ministre, *« il faut les bâtir et les construire, on ne les invente pas comme cela »*, faute de quoi, a-t-il ajouté, il s'agirait d'*« emplois artificiels qui ne correspondront pas à des besoins »*. Il a estimé que ces premiers emplois verront le jour *« à partir de l'automne »*, au terme d'une préparation approfondie.

« RÉFORME SYMBOLIQUE »

Si le gouvernement agissait dans la précipitation, a-t-il expliqué, *« on créerait des emplois dans l'administration peut-être, mais nous avons dit que nous créerions des emplois de longue durée et que ce ne serait pas des emplois de fonctionnaires »*. Il n'a jamais été question, dans l'esprit de M. Jospin et des experts du PS, de créer des emplois de fonctionnaires titulaires, disposant du même statut que les 4,5 millions d'agents de l'Etat, des collectivités locales ou des hôpitaux. Il s'agira de contrats d'une durée de cinq ans, financés à 80 % par l'Etat sur la base du SMIC, qui devront satisfaire des besoins auxquels ni le secteur marchand, ni le public n'ont répondu jusqu'à présent. Le même souci d'approfondissement doit prévaloir, selon M. Jospin, pour la préparation de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail, programmée à l'automne. Il a demandé à ses ministres, notamment à Martine Aubry et à Dominique Strauss-Kahn, d'être *« en contact avec la majorité, les élus de base, les associations, les services publics »* pour préparer des mesures. Cette conférence ouvrira, selon lui, *« la perspective de la diminution du temps de travail en France »*. M. Jospin a indiqué qu'il allait *« tirer des leçons »* de l'expérience Volkswagen pour voir si elle était adaptable à Renault.

Le premier ministre, qui est revenu sur le dossier des allocations familiales, a réaffirmé que leur mise sous conditions de ressources était *« une mesure juste et comprise des Français »*. Faut-il étendre ce principe à d'autres branches de la Sécurité sociale ? *« Nous n'avons pas envisagé pour le moment de* [le] *systématiser*, a précisé M. Jospin. *Nous aborderons cela les yeux ouverts, avec le souci de la justice, qui n'est pas l'égalitarisme. »* Tout en jugeant la réforme des allocations familiales *« symbolique »*, Mme Aubry avait exclu de moduler les remboursements d'assurance maladie en fonction des revenus.

Jean-Michel Bezat

Le gouvernement annoncera le 21 juillet les premières mesures fiscales

LES DÉBATS de politique économique ont pris depuis quelques jours une étrange tournure. *De rumeurs en faux bruits sur* les projets fiscaux du gouvernement, d'indiscrétions en démentis, plus ou moins officiels, sur le niveau des déficits publics, tout se passe comme si le gouvernement, après avoir annoncé ses premières mesures d'urgence, ne savait plus très bien comment conduire la *politique économique. Ou, plutôt*, comme s'il entretenait un mauvais suspense, faisant mine d'attendre les résultats de l'audit, le 21 juillet, alors qu'en réalité il en devinerait déjà les conclusions, mais profiterait de ce délai pour tenter de peaufiner un programme d'action *encore très flou*.

ANALYSE

Pour réaliser l'euro, Bercy n'a pas intérêt à ce que l'audit soit trop calamiteux

La réalité n'est pas celle-là. Même si le gouvernement se garde de jouer cartes sur table, il a arrêté une stratégie économique assez précise, dont on devrait connaître les principaux contours dès ce mois de juillet. Dans l'esprit *du ministre des finances*, Dominique Strauss-Kahn, la priorité est celle de la croissance. A chacune *de ses interventions, il rappelle ce* qui est devenu son credo : puisque la marge de manoeuvre monétaire a été entièrement utilisée, puisque la marge budgétaire est nulle, le gouvernement doit se fixer pour principale ambition de modifier le partage de la valeur ajoutée, de *sorte qu'il s'effectue à l'avantage* non plus des profits, mais des salaires et, surtout, de l'emploi. Là *est, selon lui, la voie pour consolider* la demande intérieure et, donc, l'activité.

Cela étant, le gouvernement a un problème de très court terme à résoudre, celui des déficits publics. Car si la France veut rester dans la course de la monnaie *unique, c'est à horizon* très rapproché qu'elle devra prendre des mesures de redressement. Or le problème de l'audit vient tout compliquer. En temps ordinaire, les gouvernements qui se livrent à ce genre d'opération-bilan savent, *par avance*, quelles *en seront* les conclusions. Ayant la tutelle des administrations qui contrôlent les comptes publics et qui fournissent donc en statistiques les « auditeurs », *ils ont même la tentation* d'orienter ces travaux pour que l'« héritage » paraisse le plus mauvais possible.

Cette fois, le cas de figure est différent. *Compte tenu* des échéances européennes, le gouvernement n'a pas intérêt à ce que le bilan apparaisse trop calamiteux car, du même coup, l'effort qui devrait être demandé au pays pour respecter les critères de Maastricht, même si ce n'est *qu'« en tendance »*, *devrait* être élevé. En outre, le gouvernement devine que les déficits publics qui seront affichés par les deux magistrats de la Cour des comptes pour l'année 1997 seront compris entre 3,5 % et 3,8 % ; mais il n'a pas d'indication précise sur le résultat final, *notamment parce que les* experts prendront en considération la dérive des comptes, mais aussi les effets prévisibles de la conjoncture d'ici à la fin de l'année. Or les experts du gouvernement savent qu'avec 3,3 % de déficits publics à la fin 1997, la France *n'aurait pas de différend avec l'Al*lemagne. A 3,4 %, Bonn pourrait rechigner, mais la monnaie unique *ne serait pas menacée*. Au-delà, une crise européenne surviendrait, dont Paris ne veut pas.

GÉOMÉTRIE VARIABLE

Avec des déficits publics affichés à 3,5 % par les deux magistrats, le gouvernement pourrait donc *prendre assez facilement quelques* mesures indolores pour les ramener à près de 3,3 %. En revanche, si le bilan financier *est plus* lourd et si, d'ici à la fin de l'année, le gouvernement doit prendre des mesures de redressement proches de 0,4 point de PIB (32 milliards de francs), l'exercice sera autrement plus délicat. M. Jospin n'exclut pas cette dernière hypothèse. Affirmant, *jeudi 3 juillet*, sur France 2, qu'il cherchera à *« définir un chemin »* économique qui permette de réduire les déficits sans casser la croissance, il n'a pas caché que, dans le pire des cas, ces deux exigences pourraient être *« contradictoires »*. D'où sa formule, lourde de sous-entendus : *« S'il fallait faire un choix dans un sens ou dans l'autre, les éléments de ces choix, je les présenterais au pays. »*

Ce qui peut apparaître comme de l'indécision de la part du gouvernement n'est donc, en réalité, que le produit de ce suspense : selon le verdict de l'audit, l'effort demandé au pays dès 1997, pour ramener les déficits dans une fourchette de 3,3 % à 3,4 %, sera plus ou moins important. D'ici là, le gouvernement est donc contraint d'envisager toutes les éventualités et de préparer un plan à géométrie variable. Ainsi *songe-t-on, dès à présent, à une* ponction sur les entreprises, sous la forme par exemple d'un alourdissement de la taxation des plus-values des entreprises – à demi mot, M. Jospin l'a confirmé.

Dans la même logique, des prélèvements sur certaines trésoreries (EDF, *caisses d'épargne, etc.*) sont à l'étude, de même qu'un prélèvement supplémentaire sur les ménages les plus fortunés, qui devrait intervenir non pas, dans le court terme, sous la forme d'un alourdissement de l'impôt sur la fortune, mais plutôt par le biais *d'une hausse de la fiscalité de* l'épargne.

L'essentiel, pour le gouvernement, *est d'être prêt en même* temps que l'audit et de « calibrer » son plan de redressement en fonction du niveau des déficits publics qu'il révélera. C'est d'autant plus important que le gouvernement ne peut pas s'exposer au risque de laisser publier les *résultats de l'audit et de n'annoncer* qu'en septembre son plan de redressement. Pour que les marchés financiers *ne se prennent pas* à douter de la détermination de la France à réaliser l'euro, le gouvernement sait – même s'il ne l'a pas encore dit officiellement – qu'il devra réagir immédiatement. *Le* jour même de la publication de l'audit, le 21 juillet, une première *série de mesures de redressement* sera donc annoncée.

Laurent Mauduit

Le patronat refuse toute aggravation des contraintes

PAS QUESTION d'impôts nouveaux, de rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement ou de réduction généralisée du temps de travail pour le patronat. La gauche est de retour au pouvoir, mais la position des chefs d'entreprise ne varie pas d'un pouce, comme le prouvent les dix-sept propositions *« pour une réforme de l'économie française »* rendues publiques, jeudi 3 juillet, par l'Institut de l'entreprise, proche du CNPF.

En tête des propositions présentées par Bertrand Collomb, président de l'Institut de l'entreprise et PDG de Lafarge, on ne s'étonnera pas de voir rappeler que *« les entreprises françaises ne sont pas assez compétitives »* et qu'elles *« sont deux fois moins profitables que leurs consœurs américaines »*. Répondant à une question sur le rééquilibrage souhaité par M. Jospin entre les revenus du capital et ceux du travail, Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider, s'est écrié : *« Si on vient ponctionner ce que nous avons provisionné pour investir, ce n'est pas comme ça qu'on créera de l'emploi ! »*

« RÉGRESSION INTELLECTUELLE »

La première condition pour remettre la France d'aplomb est de *« diminuer le poids des dépenses publiques »*, qui représentent 56 % du produit intérieur brut et qui devraient, selon le président de l'institut, être ramenées à 44 % en l'an 2005. Parmi les mesures avancées pour y parvenir figurent la réduction de 10 % du nombre des agents publics *« par non-renouvellement du tiers des départs en retraite et redéploiement de certains effectifs »*, mais aussi le relèvement progressif à soixante-cinq ans de l'âge de la retraite et la mise en cause des régimes spéciaux.

« Le problème fondamental de la société française est que tout le monde essaie de préserver le statu quo », a analysé M. Collomb, qui a reconnu que *« le changement ne peut être imposé et surtout pas au nom de l'Europe »*. Il souhaite *« un dialogue qui comporte une part d'affrontement »*. Yves Cannac, PDG de la Cegos, a reconnu : *« Nous n'avons pas été capables de donner une vision claire de l'économie vers laquelle nous voulions aller, et tous les changements sont perçus de façon négative par l'opinion. »* Les chefs d'entreprise souhaitent la poursuite de la réduction du coût global du travail, qui permet à l'économie française de créer aujourd'hui deux fois plus d'emplois qu'au début de la décennie, à croissance égale.

L'Institut de l'*entreprise* préconise de revaloriser le travail, en arrêtant les aides au chômage en cas de refus d'emploi ou en demandant aux Rmistes des travaux d'intérêt *général*. Il demande la création d'un reversement fiscal pour celui qui retrouve un salaire et donc qui perd ses allocations chômage. Pas question de réduire le temps de travail de façon autoritaire, car *« la croissance forte suppose la possibilité de travailler plus, pour produire plus, pour être davantage compétitif et créer plus d'emplois »*.

C'est quand on parle de rétablir l'autorisation administrative de licenciement que les patrons se fâchent. Eux qui réclament à cor et à cri la simplification d'un code du travail dont la taille a doublé en dix ans, sont d'accord pour un contrôle de la légalité des plans sociaux qu'ils sont obligés de mettre sur pied, mais ils refusent un contrôle de l'opportunité. Certes, a déclaré M. Collomb, l'opinion et les juges estiment que la suppression d'emplois est *« le mal absolu »*, mais *« voulons-nous une économie de tutelle ? » « Ce serait une régression intellectuelle, car qu'est-ce qui permet de juger si un plan social est bon, sinon la situation de l'entreprise ? »*, a-t-il plaidé.

Alain Faujas

JUSTICE C'est un nouveau volet de la vaste affaire Elf-Aquitaine : en 1992, le groupe pétrolier a financé, à hauteur de 20 millions de francs, le lancement du magazine *Globe-Hebdo*. Il a pour cela eu recours à un complexe montage, *via* notamment une filiale suisse. ● GEORGES-MARC BENAMOU, le patron du journal, affirme avoir « *ignoré* » le rôle joué par Elf dans la mise à disposition de ces fonds « *jusqu'en 1994* ». Une nouvelle aide fut cette année-là demandée au successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, qui la refusa. M. Benamou renvoie vers Pierre Bergé qui, dit-il, « *connaissait beaucoup mieux tout cela* ». Le PDG d'Yves Saint-Laurent affirme n'être « *au courant de rien* ». ● ELF-AQUITAINE INTERNATIONAL, qui participa à ce financement clandestin, est une filiale basée à Genève. Dans l'opacité ainsi organisée ont pu être prises en charge rémunérations et commissions.

Elf-Aquitaine a financé, via la Suisse, le journal « Globe-Hebdo »

Par un complexe montage financier, le groupe pétrolier a versé 20 millions de francs au magazine en 1992. Deux ans plus tard, une nouvelle demande d'aide fut, cette fois, refusée. Le juge Eva Joly, en charge de l'affaire Elf, a été informée du dossier

« *UN JOURNAL UTILE pour un monde compliqué* », disait la publicité. Au mois de février 1993, le journaliste Georges-Marc Benamou lançait à grands frais un nouveau magazine d'informations générales, baptisé *Globe Hebdo*. Héritier du mensuel *Globe* fondé en 1985 par le même M. Benamou et dont la parution avait été interrompue en 1992, l'hebdomadaire naissant disposait d'un capital de 94 millions de francs, apporté par de prestigieux actionnaires au premier rang desquels figuraient deux entreprises d'Etat, le Crédit lyonnais *via* sa filiale Clinvest et le Groupement des assurances nationales (GAN), *via* sa filiale Finances et Communications. Un troisième groupe public participait au tour de table, mais sans que son nom apparaisse dans la liste des porteurs de parts : Elf-Aquitaine.

Mis en œuvre à l'instigation d'Alfred Sirven, alors directeur chargé des « *affaires générales* » au sein du groupe pétrolier et aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international, un montage complexe permit l'apport, en 1992, de 20 millions de francs. Les fonds d'Elf furent versés dans les caisses de l'hebdomadaire sous la forme d'un prêt consenti à sa société éditrice, Européens et associés, par la société Union Normande Investissement (UNI), holding financière de la Banque commerciale privée (BCP). En réalité, ce prêt était assorti d'une caution du groupe pétrolier, qui était bien davantage qu'une simple caution. En dépit de son évidente solvabilité, le groupe Elf avait été jusqu'à immobiliser sur un compte ouvert à la BCP la somme correspondante – ce qui revenait à rembourser la banque par anticipation.

Les contours sinueux de ce circuit financier peuvent accréditer le soupçon d'une opération frauduleuse. Si les millions d'Elf avaient été régulièrement engagés en faveur de l'hebdomadaire – qui devait disparaître deux ans plus tard –, le groupe présidé par Loïk Le Floch-Prigent aurait-il eu besoin de se dissimuler derrière une petite banque privée, de préférer l'apparence d'un prêt et d'une caution à une prise de participation en bonne et due forme, et surtout de puiser la somme dans la caisse d'une filiale suisse ?

LE CHOIX DE LA BANQUE

C'est en effet la société anonyme genevoise Elf-Aquitaine International (EAI), que présidait M. Sirven en personne, qui débloqua les 20 millions de francs, selon un processus dont le juge d'instruction Eva Joly, chargée de l'enquête sur les détournements commis au préjudice d'Elf, a été informée voici plusieurs mois, sans en être, à ce jour, officiellement saisie.

Le choix de la banque ne devait pas plus au hasard. Outre que Pierre Bergé avait détenu, quelques années plus tôt, 10 % du capital de la BCP, la holding de cette dernière, l'UNI, présidée par Jacques Vuillème, se trouvait associée avec Elf et Total dans la Compagnie parisienne des asphaltes (CPA), société de stockage dont les compagnies pétrolières françaises étaient les principaux clients. Au demeurant, la banque était la seule, dans un tel montage, à ne courir aucun risque.

Autre protagoniste de l'affaire Elf, l'homme d'affaires Hubert Le Blanc-Bellevaux, soupçonné d'avoir perçu ou convoyé d'importantes commissions versées par Elf à l'étranger, fut le véritable maître d'œuvre de l'opération. Chargé par M. Sirven d'en négocier les modalités avec la banque, M. Le Blanc-Bellevaux, quoique n'occupant aucune fonction officielle dans le groupe, était destinataire de tous les documents préparés par M. Vauchez, ainsi que l'atteste la mention manuscrite de ses initiales – « *HLBB* » – sur plusieurs de ces pièces, dont *Le Monde* détient la copie.

Incarcéré depuis le 4 juin (*Le Monde* du 6 juin), M. Le Blanc-Bellevaux a jusqu'à présent contesté avoir joué un autre rôle auprès d'Elf que celui d'un « *intermédiaire* » en Allemagne et en Espagne. Son implication dans ce financement clandestin de *Globe Hebdo* contredit aujourd'hui cette défense, démontrant qu'il faisait bien office d'homme de confiance de M. Sirven lorsque celui-ci régnait sur les opérations les plus opaques du groupe Elf.

« *Je n'ai jamais suivi les détails du financement du journal ni de sa gestion* », a indiqué au *Monde* Georges-Marc Benamou, désormais directeur de la rédaction de *L'Evénement du jeudi*, assurant n'avoir « *jamais été en charge des questions d'argent* ». Le 6 avril 1992, soit au moment même où *Globe* cessait sa parution sous forme de mensuel, M. Benamou signait toutefois le contrat aux termes duquel l'Union Normande Investissement s'engageait à lui accorder un « *prêt participatif* » de 15 millions de francs, assorti d'un apport en compte courant de 5 millions, pour financer la création de son hebdomadaire. Quelques jours plus tôt, le 30 mars, M. Sirven avait ordonné à l'administrateur délégué d'Elf-Aquitaine International, Jean-Claude Vauchez, d'effectuer un premier dépôt – de 2,5 millions de francs – à la BCP, au titre d'une « *caution solidaire pour une opération de presse* ». Les actes de caution et de nantissement du prêt de 20 millions furent signés le 20 mai 1992.

« SUBVENTION EXCEPTIONNELLE »

M. Benamou affirme avoir « *ignoré* » le rôle joué par Elf dans la mise à disposition de ces fonds « *jusqu'en 1994* », date à laquelle il dit avoir appris la cession par le groupe industriel de sa créance « *à une autre société* ». Dans les faits, c'est pourtant dès le 15 juin 1993 qu'EAI cédait sa créance à la Fiduciaire internationale de développement et de gestion (Figed), société immatriculée au Luxembourg. « *Considérant qu'il n'*[était] *plus dans sa mission de gérer de tels engagements* [...] *dans le cadre du recentrage de ses activités* », Elf substituait un écran à un autre, troquant une petite banque parisienne contre une fiduciaire luxembourgeoise.

Renvoyant tantôt vers Pierre Bergé – qui, dit-il, « *connaissait beaucoup mieux tout cela* » –, tantôt vers la filiale du Crédit lyonnais, Clinvest – qui, selon lui, pilotait le *tour de table* –, Georges-Marc Benamou précise n'avoir connu François Mitterrand « *qu'en 1994* », excluant ainsi qu'une intervention présidentielle puisse avoir suscité l'empressement de la plus grande des entreprises publiques françaises en faveur de son hebdomadaire. M. Benamou admet en revanche s'être rendu à la tour Elf « *en 1994* », lorsque le magazine semblait promis à la faillite, afin de solliciter auprès du successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, et de sa principale conseillère d'alors, Geneviève Gomez, un second prêt de 20 millions de francs, qui lui fut refusé sans ménagement. « *J'ai tout tenté pour sauver le journal*, explique-t-il, *mais personne n'a voulu nous faire confiance.* »

Suspendue au mois de juillet 1994, la parution de *Globe Hebdo* ne reprit jamais. Placée en liquidation judiciaire, puis dissoute le 20 janvier 1995, la société Européens et associés avait été reprise *in extremis* par Pierre Bergé, qui en apura le passif sur ses fonds personnels.

Pour combler le trou laissé par l'opération *Globe* dans les comptes d'EAI, la société nationale Elf-Aquitaine, maison mère du groupe, débloqua une « *subvention d'équilibre exceptionnelle* » de 20 millions de francs, qui fut inscrite au budget 1993. « *Avec l'accord du président du groupe* », soit de M. Le Floch-Prigent, indiquait la direction de la filiale suisse dans une note interne datée du 18 novembre 1993.

Hervé Gattegno

Pierre Bergé « solidaire de tout »

« *Je ne suis au courant de rien, mais solidaire de tout* », a déclaré, jeudi 3 juillet au *Monde*, le PDG d'Yves Saint Laurent, Pierre Bergé. Rappelant qu'il ne figurait pas parmi les principaux actionnaires de *Globe Hebdo* lors de son lancement, M. Bergé avait remboursé sur ses fonds propres les créanciers du mensuel *Globe*, après sa déconfiture, en avril 1992.

« *J'ignore tout d'Elf et du tour de table* », nous a-t-il précisé pour ce qui concerne l'hebdomadaire, lancé en 1993, et dont il prit le contrôle de la société éditrice en 1995, avant la liquidation. « *Je les ai aidés au maximum*, explique M. Bergé. *Il a fallu combler les trous, je l'ai fait, pour que l'histoire se termine convenablement, proprement, sans que personne soit lésé.* »

Georges-Marc Benamou, le confident du « Dernier Mitterrand »

PORTRAIT

Le parcours entre « glamour » et « politique » de l'actuel directeur de la rédaction de « L'Evénement du jeudi »

Le « *GLAMOUR* » et la « *politique* » : tels sont les deux axes assumés par *Globe*, le mensuel lancé par Georges-Marc Benamou en novembre 1985, en partie grâce à l'aide financière de Pierre Bergé (Yves Saint Laurent). Auparavant, M. Benamou avait managé pendant cinq ans la partie éditoriale du *Quotidien de Paris* de Philippe Tesson, et notamment ses pages littéraires.

Georges-Marc Benamou dirige et anime *Globe*, dont il est à la fois directeur de la publication et patron de la rédaction, jusqu'à la cessation de parution du journal, en 1994. Dans les colonnes du magazine pro-mitterrandien apparaissent les signatures de ses amis Bernard-Henri Lévy, Françoise Sagan, François-Marie Banier, etc. Cofondateur de SOS-Racisme, il quitte l'association en 1991, traduisant ainsi son désaccord avec le pacifisme affiché par le mouvement pendant la guerre du Golfe.

C'est en 1992, au cours d'un colloque organisé par Arte sur « L'Europe et ses tribus », que M. Benamou rencontre le président de la République. Il commence alors à le fréquenter régulièrement lors de déjeuners au restaurant parisien Chez Lulu, en compagnie de Pierre Bergé. De ses conversations avec François Mitterrand sont issus ses deux ouvrages, *Mémoires interrompues* (Odile Jacob, 1996) puis *Le Dernier Mitterrand* (Plon, 1997), dans lequel il décrit les dernières années du chef de l'Etat et notamment le fameux réveillon du 31 décembre 1995 à Latche (*Le Monde* du 7 janvier).

Georges-Marc Benamou collabore en 1995 à France 2, pour une « *mission d'étude et de conseil* » consacrée au « 13 heures ». Il co-anime ensuite une émission hebdomadaire sur l'antenne de BFM, radio d'informations économiques et financières. Fin février, il est nommé, à trente-neuf ans, directeur de la rédaction de *L'Evénement du jeudi* par son actionnaire principal et PDG, Thierry Verret.

Y.-M. L.

EAI, une très opaque filiale genevoise présidée par Alfred Sirven

FONDÉE au début des années 80 par Albin Chalandon, alors patron du géant pétrolier français, la filiale genevoise Elf Aquitaine International (EAI) avait pour vocation originelle de faciliter le recrutement d'ingénieurs et de géologues étrangers que les majors pétrolières se disputaient, à une époque où s'était engagée une course aux gisements. En France, le statut du mineur – et les règles de l'entreprise publique – interdisaient de verser à de tels spécialistes les mêmes salaires que les concurrents étrangers. Il fut donc décidé de passer par la Suisse. Les salariés d'EAI étaient ensuite mis « *à disposition* » du groupe Elf, en vertu de conventions préétablies.

Le même schéma fut adopté lors *de la création, en 1992, par M. Le* Floch-Prigent, de la Société financière d'ingénierie d'études et de gestion (Sofineg), basée à la même adresse genevoise que EAI, rue Plantamour. Cette opacité organisée a permis, durant des années, la prise en charge par Elf de dépenses – frais de voyages, de train de vie, salaires – de nombreuses personnalités, politiques et autres, à l'abri des contrôles de la Cour des comptes et de l'Etat actionnaire.

C'est alors que la présidence d'EAI avait été confiée à Alfred Sirven, présenté comme l'éminence grise de M. Le Floch-Prigent, que fut mis en place le financement clandestin de *Globe Hebdo*, journal dont les dirigeants étaient proches de l'ancien président François Mitterrand. C'est *aussi en 1992 qu'EAI a versé, sur* ordre du même Alfred Sirven, une commission de 28 millions de francs à la société suisse Internamat, sous couvert d'une « *étude* » portant sur le patrimoine acquis par Elf dans l'ex-RDA (*Le Monde* du 28 mai).

Nombre d'anciens du groupe pétrolier assurent aussi que la même filiale genevoise versa, pendant plusieurs années, des rémunérations à des « *personnalités politiques* » de tout bord.

L'ancien ministre délégué à l'outre-mer et maire (RPR) de Sarlat (Dordogne), Jean-Jacques de Peretti, a ainsi admis, dans *Le Point* du 28 juin, avoir été salarié d'EAI, de 1990 à 1991. « *Tout a été fait de manière régulière*, a déclaré au *Monde* M. de Peretti. *Avant de faire de la politique, j'ai travaillé dans des cabinets de consultants en stratégie et chez IBM. Depuis, chaque fois que j'en ai besoin, j'essaie de décrocher des contrats de consultants, pour compléter mes revenus. C'est ce que j'ai fait avec Elf.* » L'ancien ministre, qui n'était pas député en 1990, explique ainsi avoir été recruté « *sur un sujet très particulier, qui n'a rien à voir avec les affaires dont on parle autour d'Elf en ce moment* », mais qui aurait requis ses compétences sur la géopolitique et les pays du golfe Persique.

« *D'avril 1990 à septembre 1991, j'ai perçu 20 000 francs net par mois, plus des remboursements de frais, sur justificatifs*, nous a-t-il précisé. *On m'avait dit qu'il fallait ouvrir un compte bancaire en Suisse, ce que j'ai fait. Mais c'était un compte normal, pas un compte numéroté ! Je l'avais ouvert en remettant mon passeport.* » M. de Peretti affirme avoir conservé les pièces justificatives de son travail au service d'Elf. Au siège de la filiale genevoise, en revanche, la liste des salariés n'est plus disponible. Durant l'été 1996, à la suite d'une « visite » nocturne, une partie des fichiers informatiques d'EAI a été effacée...

H. G.

Le maire de Nantes est renvoyé devant le tribunal correctionnel

NANTES
de notre correspondant

Jean-Marc Ayrault, député (PS) de Loire-Atlantique, maire de Nantes et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a été renvoyé, par une ordonnance rendue mercredi 2 juillet, devant le tribunal correctionnel de Nantes au terme de l'information judiciaire ouverte en juin 1996 à son égard pour « *non-respect du principe de la liberté d'accès et de l'égalité des candidats dans les marchés publics* » (*Le Monde* du 16 juin 1996). Guy Lorant, directeur de communication de la Ville de Nantes, mis en examen dans la même affaire, est lui aussi renvoyé devant le tribunal correctionnel.

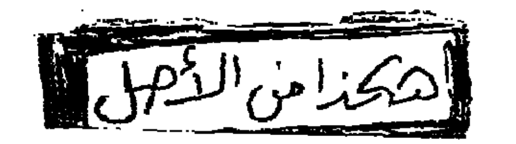
Le maire de Nantes aura à répondre, à l'automne, de la gestion de l'Office municipal nantais de la communication et de l'information (Omnic), dont il était président. Cette association paramunicipale, créée après son élection en 1989 et dissoute en février 1995 à la suite d'observations de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire, gérait un budget annuel d'une vingtaine de millions de francs. Les faits reprochés à M. Ayrault concernent les marchés passés par l'Omnic avec la Société nouvelle d'édition et de publicité (SNEP), gérée par Daniel Nedzela, qui a notamment eu pendant plusieurs années l'exclusivité de l'impression et de la régie publicitaire du journal municipal de Nantes.

La chambre régionale des comptes avait estimé que la création de l'Omnic avait permis à la mairie de s'affranchir du code des marchés publics et donné lieu à des « *anomalies quelquefois graves* », justifiant à ses yeux la transmission de ses observations au parquet.

Militant socialiste notoire, Daniel Nedzela a comparu le 2 mai devant le tribunal correctionnel de Nantes pour trafic d'influence. Imprimant les journaux municipaux et collectant leurs encarts publicitaires, Daniel Nedzela faisait bénéficier de nombreuses entreprises d'informations confidentielles leur permettant d'obtenir des marchés publics, en leur facturant au passage des honoraires d'« *assistance commerciale* ».

Le juge d'instruction Jean-Pierre Pétillon, qui a instruit les deux affaires, n'a pu mettre à jour un financement direct du Parti socialiste par la SNEP, dont les comptes ont toutefois révélé la forte rentabilité et le train de vie fastueux de son gérant. Le jugement a été mis en délibéré (*Le Monde* du 4 mai).

Adrien Favreau



Eric Raoult, ancien ministre

« La référence, c'est Jacques Chirac. Le commandant, pour les combats à venir, ce sera Philippe Séguin »

Ancien ministre délégué, Eric Raoult (RPR) revient, *dans un entretien, sur le fonctionnement* du gouvernement d'Alain Juppé. Il regrette que les ministres aient été réduits au rang de « *spécialistes* ». M. Raoult, l'un des chiraquiens pressentis pour faire partie de la nouvelle direction du RPR, constituée aux assises du 6 juillet, souhaite que M. Chirac demeure le « *guide* » du mouvement et que M. Séguin en devienne le « *commandant* ».

« Certains de vos anciens collègues du précédent gouvernement, Bernard Pons et Jean-Louis Debré, ont émis des réserves sur l'action conduite *pendant deux ans par Alain Juppé*...

– Si nous avions été géniaux, nous serions toujours au pouvoir ! Pendant deux ans, nous avons mené des réformes sans avoir toujours su les expliquer. Pour autant, ne regrettons pas d'avoir défriché de nombreux chantiers ! Il fallait le faire. Bien le faire et le faire savoir avec un certain savoir-faire : cette règle n'a pas toujours été suivie. Je partage donc les remarques de Bernard Pons et de Jean-Louis Debré.

– Sans avoir pu les exprimer ?

– C'est plus compliqué ! La fidélité et la loyauté étaient érigées en valeurs suprêmes. Elles ont parfois prévalu sur la lucidité et sur la vérité. Liés par la solidarité gouvernementale et par une véritable amitié pour Alain Juppé, nous n'avons pas toujours pu exprimer les griefs remontés du terrain. Cette fidélité est parfois allée jusqu'à ne plus entendre ce qui se disait autour de nous. Notre équipe a peut-être manqué d'esprit de groupe, de discussions internes et de relais politiques. Les réformes sont apparues comme des contraintes. Face aux critiques, nous nous sommes forgé des armures. Pour porter la bonne parole, ce n'est pas très souple. Durant deux ans, nous sommes devenus de bons spécialistes, sans avoir su être des généralistes. Nous avons abandonné nos costumes militants pour devenir, comme le souhaitait Alain Juppé, de bons techniciens.

» Nous avons sûrement trop évité de faire de la politique sur les sujets qui ne relevaient pas directement de notre compétence. Un exemple : lorsque je suis intervenu sur *[le groupe de rap]* NTM ou sur la pétition des cinéastes contre le projet de loi Debré, Philippe Douste-Blazy m'a reproché de marcher sur ses plates-bandes. Pourtant, j'avais raison. Les élections l'ont montré. Dans le domaine dont j'avais la charge, la politique de la ville, à force de parler des exclus – SDF, toxicos, chômeurs de longue durée –, nous avons omis de parler aux « oubliés » – commerçants, policiers, employés –, à tous ceux qui vivent dans les mêmes endroits. La France qui souffre a plusieurs visages ; nous ne les avons peut-être pas tous pris en compte.

– Aujourd'hui, la rénovation du mouvement passe par Philippe Séguin. Après votre défaite aux élections législatives, fallait-il aller jusqu'à « débarquer » M. Juppé du RPR ?

– Ce n'est pas « débarquer », c'est passer le relais. Dédramatisons ce qui se passe au RPR ! Lorsqu'il y a un échec, il doit y avoir un moment d'autocritique. Alain Juppé passe simplement le relais. Nous ne l'oublierons pas ! Il n'a pas démérité à la tête du mouvement et nous pouvons le remercier pour toutes ces années à nos côtés.


ÉRIC RAOULT

– M. Séguin, qui est un homme de convictions, peut-il être un homme de synthèse ?

– Philippe Séguin est une force de conviction qui sait faire des synthèses. Aujourd'hui, il faut réconcilier et rénover notre mouvement. Dans les dernières années, des fractures, des divorces, des divergences ont secoué le RPR. Il y en a eu, aussi, en 1969, en 1974, en 1981, en 1990. Nous les avons dépassés. A nouveau, nous souhaitons, tous, la réconciliation, mais nous aurons toujours un guide, c'est-à-dire une référence, et un commandant. La référence, c'est Jacques Chirac : il nous a conduits et il nous inspire. Le commandant, pour les combats à venir, ce sera Philippe Séguin.

– On imagine mal M. Séguin dans le rôle de simple commandant ?

– Philippe Séguin sera demain le président d'une grande formation politique. Il a vocation à devenir, si ce n'est le chef de l'opposition, du moins l'un de ses principaux responsables, avec, pour principes, en terme de projet, les acquis de la campagne présidentielle de 1995. Il devra être le chef des combats futurs.

– Il reste pour vous, qui êtes *considéré comme l'un des chiraquiens de service* au sein de la future direction collégiale du RPR, à apprécier le rôle éventuel de Nicolas Sarkozy dans cette équipe...

– Nicolas Sarkozy n'est ni le sauveur suprême ni l'Antéchrist. C'est l'un des meilleurs de sa génération. Mais il ne faut pas en faire un point de fixation. Il appartiendra à Philippe Séguin de tenir compte de ses talents d'avenir et de ses erreurs du passé. Quant à moi, qui le connaît et l'apprécie, il me paraît évident que Nicolas Sarkozy doit avoir une place dans la future direction du RPR, sous réserve, bien sûr, qu'il réapprenne à travailler avec tout le monde.

» Il ne faut pas non plus, compte tenu de l'état d'esprit de nos militants, qu'Edouard Balladur paraisse imposer le secrétaire général du RPR. Laissons à Philippe Séguin, disponible et combatif, le soin de se doter d'une équipe rassemblée. »

Propos recueillis par Jean-Louis Saux

L'ancien juge Jean-Pierre devient trésorier de l'ex-PR

ALAIN MADELIN, président de Démocratie libérale, a présenté, jeudi 3 juin, la composition de la direction de cette nouvelle formation politique, qui a pris le relais du Parti républicain. Constituée au terme de tractations savantes, elle a pour objectif de solder les comptes. Ceux de l'élection présidentielle d'abord, puisque s'y retrouvent des libéraux qui, ayant soutenu Edouard Balladur, étaient demeurés à la direction du Parti républicain, et d'anciens soutiens de Jacques Chirac.

Parmi les dix vice-présidents, six relèvent de la première catégorie, parmi lesquels figurent Jacques Blanc, Jean-Claude Gaudin, qui conservera le dossier des élections, Alain Lamassoure et José Rossi. A leurs côtés François d'Aubert, Charles Millon, Jean-Pierre Raffarin et Philippe Vasseur font leur retour. Et si Pascal Clément, fidèle de François Léotard, conserve le poste de secrétaire général, il sera flanqué d'Hervé Novelli, bras droit de M. Madelin, qui, en qualité de délégué général, sera chargé de la machinerie du parti, et de Laurent Dominati, également proche de l'ancien ministre, doté du titre de secrétaire politique national. En revanche, Gilles de Robien, qui s'était présenté contre M. Madelin à la présidence de Démocratie libérale, n'y a aucune fonction.

Solder les comptes, M. Madelin s'y emploie aussi plus concrètement. La création de Démocratie libérale permet de prendre ses distances avec les démêlés judiciaires du Parti républicain relatifs à son financement. Les comptes du PR seront clos, et les fonctions de trésorier de Démocratie libérale sont confiées à l'ancien juge Thierry Jean-Pierre, qui fut chargé d'instruire l'affaire Urba sur le financement du Parti socialiste. Elu au Parlement européen sur la liste conduite en 1994 par Philippe de Villiers, M. Jean-Pierre avait, depuis, rejoint Idées-Action, association dirigée par M. Madelin.

L'ancien ministre a par ailleurs affirmé que les mesures économiques envisagées par le gouvernement auront pour effet de *« casser la confiance, la croissance, la reprise et l'emploi »*. Il a également formulé la *« crainte que les socialistes décident délibérément, plus que par inadvertance, de mettre en panne le mécanisme (...) de construction de l'euro au 1er janvier 1999 »*.

Enfin, le maire de Redon a écarté tout *« jeu d'alliance avec le Front national »* et proposera que les présidents de région puissent être dotés de l'équivalent d'une question de confiance pour faire adopter leurs budgets même sans majorité absolue. Interrogé sur le dîner qui a réuni Jean-Marie Le Pen et Robert Pandraud, M. Madelin a répondu que les deux hommes sont *« libres de leur vie privée »* et qu'il n'a *« pas d'avis sur ce dîner »*.

Cécile Chambraud

Le Front national s'intéresse aux chambres de commerce

LA FÉDÉRATION nationale Entreprise moderne et libertés (FNEML), satellite du Front national, éprouve quelques difficultés à recruter des candidats aux élections de chambres de commerce et d'industries (CCI). Son président, Jean-Michel Dubois, conseiller régional d'Ile-de-France, ancien élu de la CCI de Paris, multiplie depuis dix mois les appels, tant dans les meetings que dans la presse du Front national. Des lettres ont été envoyées aux militants par des secrétaires départementaux du parti et les responsables locaux du FNEML afin qu'ils recrutent autour d'eux.

Une telle missive a été envoyée, le 6 juin, par Bernard Phelippeau, responsable de la FNEML pour les Bouches-du-Rhône, et Maurice Gros, secrétaire départemental et régional du Front national. M. Phelippeau annonce sa nomination, *« sur proposition de Maurice Gros »*, à la tête du syndicat dans le département et *« propose »* aux militants *« de prospecter parmi leurs relations et amis »* afin de *« mettre sur pied une liste qui pourra les représenter efficacement »*. *« C'est par notre présence, notre détermination et notre unité que nous inverserons le courant néfaste à la survie de la France »*, affirme-t-il. Bien que ce courrier à usage interne se situe dans une perspective d'élaboration de liste FNEML, il n'occulte pas les candidatures « d'infiltration » ou négociées avec d'autres, des *« cas particuliers »* sur lesquels il promet de donner des informations *« ultérieurement »*.

En fait, au dire même de M. Dubois, la décision de présenter des listes FNEML aux élections des CCI n'a pas encore été prise. Jean-Marie Le Pen, qui souhaite que le parti se mobilise sur les prochaines échéances électorales (régionales et cantonales), en soupèserait encore les avantages et les inconvénients. En attendant, Jean-Michel Dubois fait donc « comme si ». Il a d'ailleurs envoyé une lettre, lui aussi, fin mai, début juin, cette fois aux présidents des CCI, pour leur demander *de lui envoyer les listes électorales* et le nombre de candidats à renouveler.

La démarche donne lieu à un différend avec Gérard Trémège, président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), ancien député (UDF) des Hautes-Pyrénées. *« J'ai écrit à mes présidents de chambre en leur disant que nous n'avions pas à fournir nous-mêmes ces listes électorales, qui sont disponibles en préfecture »*, explique le nouveau dirigeant de Démocratie libérale aux côtés d'Alain Madelin, ajoutant qu'il a également *« fait allusion dans ce courrier à l'appartenance de M. Dubois au Front national en disant que l'initiative du Front national ne s'inspire pas de l'éthique consulaire »*.

Cette mention a provoqué une réaction de M. Dubois, membre du bureau politique du parti d'extrême droite, qui se tourne aujourd'hui vers la justice et poursuit M. Trémège en diffamation. *« Les CCI ne sont pas des bastions à prendre pour servir les partis politiques »*, souligne M. Trémège. Le président de l'ACFCI admet que les chambres comptent *« beaucoup d'élus engagés politiquement, y compris au Front national »*, mais il ajoute : *« Nous n'avions, jusqu'à présent, jamais fait l'objet d'une tentative d'"OPA" de la part d'un parti politique. »*

Christiane Chombeau

Sondage : M. Chirac et M. Jospin tirent profit de la cohabitation

LE PREMIER MINISTRE *n'a pas tort, dans l'immédiat, de souligner que* l'opinion publique n'est pas *« impatiente »* et comprend la démarche prudente du gouvernement. En effet, selon le dernier sondage, réalisé par la Sofres, du 25 au 27 juin, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 5 juin), deux Français *sur trois (66 %) font confiance à Lionel Jospin pour résoudre les pro*blèmes qui se posent en France actuellement, contre 63 % début juin, soit une hausse de 3 points en un mois. 31 % des personnes interrogées ne lui font pas confiance.

Le président de la République tire également profit de la cohabitation. Jacques Chirac voit sa cote de confiance progresser de 5 points, à 46 %, après la hausse de 3 points déjà enregistrée le mois dernier. Cependant, les opinions négatives à son égard (52 %, – 5 points) restent encore majoritaires.

Vitrolles : le gouvernement défend la directrice licenciée par la mairie

CATHERINE TRAUTMANN, *ministre de la culture*, a *jugé « injuste »*, jeudi 3 juillet à Grenoble, le licenciement de Régine Juin, directrice de cinéma à Vitrolles, par la mairie Front national. Tout en admettant n'avoir pas *« de solution pour l'intant à proposer en échange »*, Mme Trautmann a déclaré qu'elle *« ne laisserait pas tomber cette personne »*. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, s'est dit *« indigné »* par cette mesure, les œuvres projetées par la directrice contre l'avis des élus FN présentant, selon lui, *« un message de prévention intelligent »* contre le sida. Jack Lang, ancien ministre de la culture et président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée, estime *« en ces temps de sida, irresponsable et inadmissible »* l'interdiction d'une telle programmation.

DÉPÊCHES

■ **SÉNAT : trois anciens ministres d'Alain Juppé** qui étaient sénateurs *avant leur entrée au gouvernement*, Jean Arthuis, Michel Barnier et Jean-Pierre Raffarin, souhaitent retrouver leur siège au Palais du Luxembourg. Leurs suppléants, Georges Dessaigne (centriste, Mayenne), Jean-Pierre Vial (RPR, Savoie) et Guy Robert (centriste, Vienne), ont fait parvenir leur démission au président du Sénat, René Monory. Des élections partielles auront lieu dans le courant du mois de septembre.

■ **IDÉES ACTION : le président de Démocratie libérale (DL), Alain Madelin,** a précisé, jeudi 3 juillet, qu'il restera président d'Idées Action, tout en confiant la présidence déléguée à Yvon Jacob, co-fondateur du mouvement. Ancien député RPR d'Ille-et Vilaine et ancien PDG de Legris Industries, M. Jacob est actuellement vice-président d'Idées-Action.

■ **PARIS : Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris,** a déposé, vendredi 4 juillet, un recours devant le tribunal administratif de Paris demandant l'annulation du budget primitif 1997 de la ville pour *« illégalité »*. Alors qu'une loi prévoit, à compter de 1997, l'entrée en vigueur d'une nouvelle nomenclature comptable assurant *« une plus grande transparence de la réalité de l'endettement »* des communes, la ville de Paris, dont la dette s'accroît d'année en année, a présenté son budget, en mars, selon l'ancien modèle comptable.

■ **ÎLE-DE-FRANCE : Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France**, a affirmé, jeudi 3 juillet sur France 3, que sa décision de ne pas se représenter aux élections régionales de 1998 datait *« d'un certain nombre de mois »*. *« Cela n'a rien à voir »* avec le dossier des marchés publics franciliens, a-t-il ajouté.

■ ***PARTI RADICAL : Bruno Gouallou, président de la fédération des* Hauts-de-Seine** du Parti radical, et candidat à la succession de son président, André Rossinot, estime que son parti doit *« plutôt »* quitter l'UDF ou *« tout au moins renégocier »* avec elle pour retrouver *« une certaine audience »*. Si les radicaux quittaient l'UDF, *« rien n'empêcherait d'avoir des accords de partenariat »* avec la confédération ou avec le RPR, a-t-il ajouté.

■ **SUPERPHÉNIX : un millier de manifestants se sont rassemblés,** jeudi 3 juillet, sur l'esplanade des Invalides à Paris à l'appel du comité de soutien et des syndicats CGT-énergie, FO-Chimie, CFTC et CGC, pour protester contre la fermeture de Superphénix. Reçus à Matignon par Bettina Laville, conseillère chargée de l'environnement, et Jacques Rigaudiat, chargé du social, les représentants des manifestants ont eu confirmation de la fermeture du surgénérateur, dont la reconversion, *« garantissant le maintien en quantité et en qualité des emplois »*, sera définie *« dans le cadre de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire »*, selon M. Willy Del Ben, président du Comité de soutien à Superphénix.

M. Chevènement fait de l'emploi une priorité pour les collectivités

DEVANT le Conseil *supérieur de la fonction publique territoriale, qu'il* recevait pour la première fois, en présence du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli, Jean-Pierre Chevènement a déclaré, jeudi 3 juillet, que l'emploi constitue sa *« toute première priorité »* et que *« l'investissement des collectivités locales dans la bataille de l'emploi est essentiel »*. Le ministre de l'intérieur a souligné que *« la première contribution demandée aux collectivités locales est celle de la création de 350 000 emplois publics pour les jeunes »*, avant d'insister sur *« le rôle que les communes, leurs groupements, les départements et les régions peuvent jouer dans l'aide à l'insertion sociale et professionnelle »*.

Bernard Tapie est condamné à un an et demi de prison ferme dans l'affaire des comptes de l'OM

Il devra, solidairement avec les autres prévenus, verser 88 millions de francs de dommages-intérêts

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné, vendredi 4 juillet, Bernard Tapie à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, dans l'affaire des comptes financiers de l'Olympique de Marseille. Le tribunal a refusé une éventuelle confusion de cette peine avec celles déjà prononcées à l'encontre de l'ancien ministre. L'avocat de M. Tapie a aussitôt annoncé son intention de faire appel de ce jugement.

MARSEILLE
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Marseille (Bouches-du-Rhône) a condamné, vendredi 4 juillet, Bernard Tapie à trois ans de prison dont dix-huit mois ferme, dans l'affaire des comptes financiers de l'Olympique de Marseille. Le 28 mai dernier, le procureur de la République avait réclamé quatre ans de prison, dont deux ans ferme contre l'ancien président du club de football. Le tribunal a suivi le procureur en précisant que cette peine ne pouvait être confondue avec celles déjà prononcées à l'encontre de M. Tapie, mais s'est refusé à délivrer un mandat de dépôt à l'audience.

L'ancien ministre a également été condamné à verser, solidairement avec dix-sept autres prévenus, 88 millions de francs de dommages-intérêts à Me Henri Nespoulous, commissaire chargé de l'exécution du plan de cession de la société OM. Me Liénard, avocat de M. Tapie, a aussitôt annoncé son intention de faire appel de ce jugement. « *C'est un procès en sorcellerie,* a-t-il déclaré, *la justice de classe à l'envers est aussi laide que la justice de classe à l'endroit.* »

« UN AFFAIRISME DÉVOYÉ »

Parmi les autres prévenus, Elie Fellous, contrôleur de gestion du club, et Alain Laroche, directeur financier, ont été condamnés à deux ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis. L'ancien directeur général Jean-Pierre Bernès a été condamné à trente mois de prison avec sursis, Michel Hidalgo, manager, et Jean-Louis Levreau à un an de prison avec sursis. Les autres prévenus ont été condamnés à des peines de prison avec sursis assorties d'amendes.

Durant le procès, qui s'est tenu du 12 au 31 mai, Bernard Tapie et ses seize coprévenus avaient eu à s'expliquer sur le détournement de 101 millions de francs des caisses du club marseillais et de celle de sa régie, Réalisations, Marketing, Gestion publicitaire (RMGP), sur une période allant de 1988 à 1993. Les moyens utilisés (fausse facturation, prêts fictifs aux joueurs, honoraires occultes versés aux intermédiaires, transferts de fonds dans des paradis fiscaux) étaient apparus aux yeux de l'accusation comme la marque d'« *un affairisme dévoyé* » introduit par Bernard Tapie dans le monde du football. Le procureur avait désigné M. Tapie comme un président « *omnipotent* » aux méthodes « *autoritaires, même tyranniques* » ayant perverti le football.

Sans parvenir à le démontrer, ce procès avait laissé apparaître deux possibles mobiles à tous ces délits d'ordre financier : l'évasion de capitaux et la corruption. En retrait par rapport à leurs confidences faites aux juges d'instruction, quatre prévenus ont, durant l'audience, contredit les accusations de triche qu'ils avaient portées à l'encontre de l'OM et de ses dirigeants. Miroslav Blazevic, à l'époque entraîneur du FC Nantes, avait déclaré : « *Beaucoup de monde savait dans le football, et dès 1989, que l'OM dépensait de l'argent pour gagner à tout prix.* » Devant le tribunal, le prévenu faisait machine arrière en expliquant : « *J'ai été irresponsable quand j'ai dit cela car je n'avais aucune preuve.* »

Seul l'ancien directeur général du club Jean-Pierre Bernès avait confirmé l'existence de pratiques de corruption au sein de l'équipe phocéenne. Il s'attirait ainsi une certaine forme de clémence de la part de l'accusation qui le qualifiait de « *seul véritable fautif repenti* ».

« JE NE LE MÉRITE PAS »

Bernard Tapie avait tenté, tout au long du procès, malgré deux malaises cardiaques, de justifier franc par franc les sommes litigieuses. Il expliquait ainsi que, pour offrir des grands joueurs aux supporteurs marseillais, il n'avait « *pas pu faire autrement* » que de frauder. L'ancien président du club reconnaissait simplement que 4 à 6 millions de francs restaient sans aucune justification.

Dans une ultime supplique adressée au tribunal, Bernard Tapie avait imploré sa clémence : « *On m'a ruiné, déshonoré, humilié, privé de toutes mes activités et, comme si la mule n'était pas assez chargée, on vous réclame de supprimer la seule chose qui me reste : le contact avec ma famille. Je vous demande de ne pas y donner suite, non pas parce que ce serait cruel mais parce que je ne le mérite pas.* »

Luc Leroux

Le difficile décompte des peines

Le tribunal correctionnel de Marseille ayant écarté une éventuelle confusion des peines, l'ancien président de l'OM voit sa condamnation se cumuler avec la peine de huit mois ferme prononcée dans l'affaire du match truqué VA-OM, qu'il purge à la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône).

Il reste néanmoins difficile de cerner le total des peines que devra purger M. Tapie. Car ces deux condamnations s'ajoutent au jugement prononcé dans l'affaire du *Phocéa*. Bernard Tapie a formé, le 10 juin, un pourvoi en cassation contre l'arrêt qui l'a condamné, le 4 juin, à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis pour fraude fiscale. M. Tapie n'a, en revanche, pas formé de pourvoi contre sa condamnation à trente mois d'emprisonnement avec sursis pour abus de biens sociaux, toujours dans l'affaire du *Phocéa*. M. Tapie n'avait pas fait appel de sa condamnation, le 1er juillet 1996, dans l'affaire Testut, à deux ans de prison avec sursis et 300 000 francs d'amende.

Le fondateur de l'« instinctothérapie » écroué pour « viols sur mineurs »

GUY-CLAUDE BURGER, fondateur de l'« *instinctothérapie* », a été mis en examen, jeudi 3 juillet, pour « *viols sur mineurs de quinze ans par personne ayant autorité, corruption de mineurs et menaces de mort réitérées* » et écroué à Melun (Seine-et-Marne). Quatre disciples de M. Burger, habitants dans son château de Montramé, près de Provins, ont également été mis en examen, dont l'un d'eux a été écroué. L'« instinctothérapie » est qualifiée d'« *association à caractère sectaire* » dans le rapport parlementaire sur les sectes.

Dans un livre publié en 1990, M. Burger, soixante-sept ans, a écrit que « *le propre de notre culture rationnelle, c'est précisément de dépasser les tabous. Pourquoi ne laisserions-nous pas nos enfants exprimer les pulsions incestueuses de cette période œdipiennne ?* » Dans les années 70, Guy-Claude Burger et son épouse ont été condamnés par la justice helvétique pour attentats contre mineurs et débauche contre nature. Par ailleurs, au début de l'année, M. Burger a été condamné à trois mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Paris pour exercice illégal de la médecine. Il s'est pourvu en cassation.

Martine Aubry assure que les « zones franches » ne seront pas remises en cause

ALARMÉE par l'écho donné à ses récents propos concernant la politique de la ville (*Le Monde* du 3 juillet), Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, assure, dans un communiqué publié jeudi 3 juillet, que « *la politique de contractualisation* » entre l'Etat et les collectivités territoriales en faveur des quartiers en difficulté « *sera bien évidemment poursuivie* ». « *Nous examinerons la possibilité de la renforcer quand sera venu le temps du renouvellement des contrats en cours* », précise-t-elle. Mme Aubry affirme que les « *zones franches ne seront pas remises en cause* », tout en déclarant qu'« *il convient d'être vigilant afin d'éviter l'utilisation abusive de cet effort financier de l'Etat* ». Mardi, la ministre s'était prononcée en faveur de « *politiques transversales* » dans les domaines du logement, de l'éducation, de la santé et de la sécurité, de préférence à une « *politique-ghetto de subventions particulières à ces quartiers* ».

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : les familles des victimes de l'attentat du RER de Saint-Michel,** qui avait provoqué la mort de huit personnes et blessé une centaine de voyageurs, le 25 juillet 1995 à Paris, ont été réunies, vendredi matin 4 juillet, par deux juges d'instruction parisiens chargés des affaires terroristes, Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard. Parallèlement, Boualem Bensaïd, un étudiant algérien de trente ans, déjà mis en examen et écroué pour son rôle dans plusieurs autres actions de la vague terroriste de 1995, vient d'être mis en examen pour son rôle dans ce même attentat du RER de Saint-Michel.

■ **ASSISES : Florence Rey, impliquée dans l'affaire de la fusillade du cours de Vincennes** qui avait fait cinq morts dans la nuit du 4 au 5 octobre 1994, dont trois policiers et son compagnon Audry Maupin, a été renvoyée devant la cour d'assises, jeudi 3 juillet, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

■ **JUSTICE : le procès du réseau Toro bravo** de distributeurs et d'acheteurs de cassettes pronographiques colombiennes impliquant, selon l'accusation, des mineurs (Le Monde du 2 juillet)a pris fin jeudi 3 juillet. Le jugement sera rendu le 9 septembre.

■ **EXCLUSION : le tribunal de commerce de Paris** a accordé, jeudi 3 juillet, un nouveau délai d'observation de cinq mois aux salariés de *La Rue,* journal vendu par les sans-abris, en redressement judiciaire depuis octobre 1996. Ce délai, facilité par un engagement du ministère de l'emploi et de la solidarité de reconduire la subvention en faveur du journal pour 1997, doit permettre aux salariés de consolider leur plan de relance.

■ **TOXICOMANIE : vingt médecins, représentant toutes les « tendances »** de la prise en charge des toxicomanes, ont demandé, dans une lettre envoyée lundi 30 juin à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, l'organisation, « *dès la rentrée* », d'une « *conférence nationale : drogues, toxicomanie, santé publique* ». Dénonçant des « *moyens financiers dérisoires* », les signataires rappellent que Lionel Jospin avait déclaré, pendant la campagne des législatives, que « *la réduction des risques liés à l'usage des drogues doit être une priorité de santé publique* ».

■ **UNIVERSITÉS : Bernard Saint-Girons, cinquante ans, professeur de droit public,** président de l'université de sciences sociales de Toulouse-I, a été élu, jeudi 3 juillet, premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU). Succédant à Jean-Marc Monteil, il sera assisté de Jean-Pierre Finance, président de l'université Nancy-I et de Bernard Raoult, président de l'université de Cergy-Pontoise.

Le Père Jean-Michel di Falco nommé évêque auxiliaire de Paris

LE PÈRE Jean-Michel di Falco qui, depuis décembre 1995, était conseiller culturel à l'ambassade de France près le Saint-Siège, a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de Mgr Lustiger, archevêque de Paris, le même jour et à la même fonction que le Père Pierre d'Ornellas, ancien secrétaire particulier du cardinal.

Cette promotion épiscopale était attendue depuis longtemps. Ayant exercé, de 1987 à 1995, les fonctions de porte-parole de la conférence des évêques, Jean-Michel di Falco, cinquante-cinq ans, était devenu le « curé » le plus médiatique de France et son nom était cité dès qu'un diocèse devenait vacant.

Son talent pédagogique avait été apprécié notamment dans le traitement des affaires (Lefebvre, Scorcese, Gaillot, etc.) qui ont secoué l'Eglise ces dix dernières années. S'il ne déteste pas les mondanités, c'est pour mieux imposer la présence de l'Eglise là où on la croise rarement.

Son retour en France confirme d'abord la qualité des liens qui unissent le Père di Falco à l'archevêque de Paris. A son départ, celui-ci lui avait déjà proposé la charge de curé de Notre-Dame de Paris, l'une des plus prestigieuses du diocèse. Cette proposition n'avait pas eu de suite, mais les deux hommes sont restés proches, jusqu'à Rome où le Père di Falco avait gardé une activité pastorale au séminaire français, qui forme l'élite future du clergé.

POLITIQUE DE COMMUNICATION

Cette nomination de Jean-Michel di Falco à Paris ne sera pas sans incidence sur la politique de communication de l'Eglise de France, dont les services sont actuellement dirigés par le Père Olivier de la Brosse. Il a été sollicité par France-Télévision pour couvrir les prochaines Journées mondiales de la jeunesse à Paris, du 18 au 24 août. En 1996 déjà, sur France 2, bénévolement (de fausses rumeurs avaient fait état d'un contrat portant sur plusieurs millions), il avait assuré le commentaire des reportages de la visite du pape à Tours et à Reims.

Même si sa tâche d'évêque à Paris n'est pas encore définie, on peut s'attendre qu'il joue un rôle dans les services de communication du diocèse (dont le directeur, Hervé Monmarché, vient de quitter son poste, remplacé par Thierry Granjean).

Mais les besoins sont tels que sa fonction de représentation pourrait ne pas s'arrêter là. Se faisant l'écho d'inquiétudes diverses, la conférence des évêques de France a décidé de reprendre le « dossier » des rapports entre l'Eglise et les médias, lors de sa prochaine assemblée plénière, à Lourdes, en novembre.

Henri Tincq

CARNET

NOMINATIONS

EPISCOPAT

Le Père Jean-Michel di Falco a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris *(lire ci-dessus)*.

[Né le 25 novembre 1941 à Marseille, Jean-Michel di Falco fait ses études au grand séminaire de Marseille, puis à l'Institut catholique de Paris (1963-1972). Titulaire d'un CAP de fraiseur et d'une licence de philosophie, il est ordonné prêtre en 1968. Il est directeur et aumônier de l'école Saint-Thomas d'Aquin (1968-1974), puis de l'école Bossuet à Paris (1974-1984). En 1982, il est nommé délégué général de Chrétiens-Médias, puis, en 1987, secrétaire général adjoint, porte-parole de la conférence des évêques de France. Depuis fin 1995, il est conseiller culturel de l'ambassade de France près le Saint-Siège et directeur du centre d'études Saint-Louis de France et du séminaire français de Rome.]

Le Père Pierre d'Ornellas a été nommé par le pape, vendredi 4 juillet, évêque auxiliaire de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris.

[Né le 9 mai 1953 à Paris, Pierre d'Ornellas fait des études d'ingénieur au lycée Janson-de-Sailly et à l'école des Hautes Etudes Industrielles (HEI) de Lille. Entré en 1976 à l'Institut séculier Notre-Dame-de-Vie à Vénasque (Vaucluse), il y fait des études de théologie, poursuivies à Fribourg (Suisse). En 1983, il prononce ses vœux perpétuels et est ordonné prêtre en 1984. De 1986 à 1991, il est secrétaire particulier du cardinal Lustiger à Paris. En 1992, il ouvre la maison Thérèse-de-Lisieux à Bruxelles pour l'accueil de séminaristes et de prêtres. En 1995, il devient directeur de l'Ecole cathédrale du diocèse de Paris et directeur du studium du séminaire de Paris.]

AU CARNET DU « MONDE »

Adoptions

Michel FRIEH
et
Anémone BARÈS

partagent avec

Anh-Tessa

la joie d'annoncer la venue dans leur famille de

My-Anna Cécile,

née au Vietnam, le 7 mars 1997.

57, rue Lhomond,
75005 Paris.

Mariages

M. et Mme Klaus DIETER BRAUN,
M. et Mme Dominique PÉNAT
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Alexandra et Olivier,

le samedi 5 juillet 1997, en la chapelle Maria-im-Maien à Kettwig-Essen (Allemagne).

Sarita RAYNAUD,
Jean-Michel GEORGES,

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 5 juillet 1997, à 16 heures, en la basilique de Longpont-sur-Orge (Essonne).

« Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple. »
Jacques Prévert.

Noces d'or

Geneviève
et
Pierre RENARD

ont fêté avec leurs trois enfants et leurs neuf petits-enfants leurs cinquante ans de mariage.

« Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
Ps. 103.

La Colinière,
89300 Joigny.

Décès

– La Varenne (Maine-et-Loire). Trouville.

Mme Gilberte Labbé,
son épouse,
M. et Mme Didier Labbé,
son fils,
Julien et Sophie,
ses petits-enfants,
M. Maurice Alamone,
son beau-frère,
Mme Madeleine Hue,
sa sœur,
Ses neveu et nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LABBÉ,

à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse est célébrée en l'église de La Varenne ce jour, vendredi 4 juillet, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

« Le Pommier »,
49270 La Varenne.
Tél. : 02-40-98-56-06.

– Marseille.

Harald et Michèle Sylvander,
Mariéva et Jean-Louis Gastaut,
Véronique et Nicolas Hahn de Bylchovetz,
Christophe et Daniela Sylvander,
Laurent Sylvander,
Raphael, Alice, Charlotte, Vincent, Marguerite, Hadrien, Bérénice, Oscar,
ont la très grande tristesse d'annoncer la mort de leur père, beau-père et grand-père,

Georges SYLVANDER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
officier de l'ordre
national du Mérite.

Ses obsèques auront lieu le lundi 7 juillet 1997, à 8 h 45, au temple de l'Eglise réformée de France, 15, rue Grignan Marseille-6e.

Les familles Sylvander, Hammar, Kihlgren, Mirzayantz, Toumaniantz, en France, en Suède et en Italie, se joignent à ce chagrin.

382, chemin du Roucas-Blanc,
13007 Marseille.

– M. Muthana Al Himdani
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 28 juin 1997, de

Mme Michèle AL HIMDANI,
née RATON.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Condoléances

– Le conseil d'administration,
Et le personnel de la Fondation Royaumont,

très émus par la disparition de leur président,

Bernard LATHIÈRE,
inspecteur général des finances,
président d'honneur d'Aéroports de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenue le 27 juin 1997,

assurent Mme Bernard Lathière et sa famille de leur profonde sympathie et affection dans cette douloureuse épreuve.

Anniversaires de décès

– En ce quinzième anniversaire de la mort de

Edouard LABIN,

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

Armand LABIN,

décédé le 4 juillet 1956,

Emile LABIN,

décédé le 2 mars 1974, et celle de leurs parents,

Saniel et Charlotte LABIN,

disparus le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

– Le 5 juillet 1990.

Jean-Pierre,

sept ans déjà, et pourtant, pour nous il est toujours là.

Remerciements

– Mme Philippe Olivier
remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès, le 5 mai 1997, de

M. Philippe OLIVIER,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur.

130, avenue de Suffren,
75015 Paris.

Communications diverses

– Le XLIXe congrès de l'Association internationale des études françaises aura lieu les 8, 9 et 10 juillet à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, à 9 h 30 et 14 heures, entrée libre.

La première journée sera consacrée à l'Etat des études françaises dans le monde : la deuxième au *Néoclassicisme* ; la troisième à Sartre.

Les cyb…
du « Me…



Le quotidien de San…
a été l'un des prem…
de l'information…
offertes par sa vers…
Internet est mondia…

A

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La méthode Jospin

LIONEL JOSPIN n'en finit pas, depuis qu'il est devenu premier ministre, de disserter sur la « méthode », sur l'« art de gouverner », sur le « métier » de chef ou de membre d'un gouvernement. Il lui arrive même, dans la veine méthodologique et pédagogique qui est la sienne, de suggérer *aux journalistes comment* faire leur métier. En évitant surtout, leur a-t-il conseillé, jeudi 3 juillet, *sur France 2*, de le confondre avec celui du notaire.

La volonté de réformer l'exercice de la responsabilité politique – en influant, par voie de conséquence, sur celui de l'information et du commentaire – ne saurait être reprochée à Lionel Jospin. C'est bien ce projet que les électeurs ont approuvé dans la campagne électorale et auquel ils ont *décidé de* donner leur confiance. Pour autant, la recherche de la vérité, la loyauté vis-à-vis des citoyens ne peuvent dispenser le premier ministre de *répondre de ses engagements*, dont il a donné, à la télévision, une interprétation curieusement évolutive. L'essentiel, selon lui, serait dans la promesse de dire les choses telles qu'elles sont, sans se soucier de ce qu'on a pu laisser croire qu'elles étaient avant que les électeurs se prononcent.

Sans doute les alternances successives ont-elles vacciné les Français contre les illusions et leur ont-elles appris que les orientations d'une campagne électorale sont une chose, la possibilité donnée *au vainqueur* de les mettre en œuvre, une autre. Il ne faudrait pas, cependant, que la réponse au cynisme dont avait fait preuve Jacques Chirac en prenant, le 26 octobre 1995, le contre-pied de sa campagne présidentielle soit une candeur affectée, consistant, chez Lionel Jospin, à se prévaloir de sincérités *successives : sincérité* des souhaits d'hier, sincérité des constats d'aujourd'hui.

*La sincérité ne vaut rien, en ef*fet, sans la rigueur. Les Français ont fait confiance à la gauche pour assurer la relance d'une économie asphyxiée par deux ans de matraquage fiscal et d'irrésolution politique. Ils ont opté pour une politique de rééquilibrage des efforts demandés aux différentes catégories sociales. Ils attendent un effort résolu dans la lutte contre le chômage. Les choix devant lesquels se trouve Lionel Jospin sont certes difficiles – c'est une litote –, et l'art de gouverner suppose aussi le sens de *la manœuvre. Celle-ci* ne doit pas consister, cependant, pour le premier ministre, à s'en*fermer à son tour dans l'impasse* où s'était précipité son prédécesseur et dont le pays a cru pouvoir enfin sortir lorsque le président de la République lui en a donné le moyen.

Jacques Chirac avait dissous l'Assemblée nationale faute de trouver par lui-même une solution aux contradictions qu'il avait fait naître. Lionel Jospin annonce qu'il « présentera » ces contradictions aux Français si elles se révèlent irréductibles. Jusqu'à nouvel ordre, pourtant, ce sont les élus qui ont mandat *de résoudre les problèmes*, non les électeurs dont ils ont sollicité et obtenu la confiance.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une robe, mais quelle robe !

SANS vouloir généraliser, admettons qu'une seule robe – minimum vital de l'élégance – est vraiment insuffisante pour satisfaire la coquetterie féminine ! Fallait-il pour cela que les femmes se résignent et abdiquent toute séduction, tout imprévu... Que non pas ! Les couturiers, psychologues et poètes, *l'ont si bien compris qu'ils* ont inventé la robe transformable... Ne m'objectez pas que, depuis longtemps, le soutien-gorge du « bain de soleil » dissimule son exiguïté sous une robe de cretonne, et qu'en été les shorts se blottissent volontiers à l'ombre des jupes... Les robes transformables des dernières saisons datent aujourd'hui autant que les Panhard de 1900 comparées aux dernières voitures américaines.

Emules de Fregoli, les femmes peuvent désormais, et du matin au soir, se contenter d'une seule robe, quelles que soient les circonstances. Une robe, mais quelle robe ! Ce charmant costume de plage où vous reconnaîtrez la manière de Jacques Fath – slip imprimé et soutien-gorge – est parfait pour flirter avec le soleil ! Un peu réduit tout de même... Qu'à cela ne tienne ! Sitôt le bain de soleil passé, *vous lui adjoignez* une mignonne jupe qui descend à mi-cuisse et s'épanouit, gracieuse comme une cloche de volubilis renversée. Le soir tombé, l'adjonction d'un autre volant suffit à la transformer en robe longue.

Vous restez sceptique : l'été, pensez-vous, ne dure pas toujours, et ce sont là fantaisies qui ne vivent que sous *le soleil*... Que non pas ! La robe transformable est la formule de l'avenir.

E. de Semont
(5 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La bataille des TGV a commencé

QUE VA-T-IL ADVENIR du très ambitieux schéma directeur des liaisons ferroviaires à grande vitesse de 1992, qui prévoyait 2 300 kilomètres nouveaux en plus des 1 300 existants ? Dans un contexte budgétaire qui interdit toute surenchère, les partisans des différents projets, du Languedoc-Roussillon à l'Alsace, du Territoire de Belfort à la Bretagne et aux Pays de la Loire, de l'Aquitaine à la Normandie, se positionnent souvent en concurrents voire en rivaux, par lobbies interposés, et s'emploient à rechercher des alliances porteuses de synergies. A l'ouest, le front du TGV, que certains élus rêvent de voir avancer depuis Le Mans jusqu'à Nantes et Brest, n'a *pas encore la fièvre. Les opposants* commencent juste à dénoncer les « gains de temps ridicules » qu'offriraient des créations de lignes nouvelles. A l'est, en revanche, les deux TGV envisagés (l'Est et le Rhin-Rhône) échauffent déjà les cerveaux, même si le premier dossier est beaucoup plus avancé que le second.

Dans ce jeu d'influence et de « communication », la ligne de partage des partenariats ne recouvre pas forcément celle des appartenances politiques. Lors d'un récent débat du conseil général des Pyrénées-Orientales, Jean-Paul Alduy, maire (UDF-FD) de Perpignan, et très intéressé, à ce titre, par le prolongement du TGV Méditerranée vers l'Espagne, a bien pointé l'âpreté de rivalités « géopolitiques » nouvelles : *« Le véritable handicap pour nous, c'est le TGV Est, qui n'a aucune rentabilité et qui pèse lourd au sein de la SNCF. Le gouvernement devra trancher entre Mme Trautmann, maire de Strasbourg, et M. Chevènement, maire de Belfort. Le vrai sujet est là. Si c'est Mme Trautmann qui l'emporte, c'est fini pour nous ; si c'est M. Chevènement, alors le TGV Francfort-Belfort-Barcelone verra le jour. »*

« UN ÉLÉMENT STRUCTURANT »

A peine nommé ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, actif président de l'association Trans-Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée, plaidait pour la transparence et, dans un même mouvement, prêchait pour sa chapelle, en affirmant qu'*« il faut que, sur les dossiers des grandes infrastructures, il y ait un débat public »*, tout en ajoutant qu'après la décision d'abandonner le projet de canal à grand gabarit la *« bonne solution »* était *« la réalisation de la première phase du TGV Rhin-Rhône »*.

Militant anti-canal – *c'est même lui qui aurait convaincu Lionel Jospin* –, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, élu du pays de Montbéliard, a récemment pris parti pour le rail et constitue ainsi un renfort de poids pour son collègue de l'intérieur. *« Ce sera une rude bagarre*, expliquait-il sur Radio-Belfort, *parce qu'on connaît les contraintes financières et parce que la SNCF peut avoir des difficultés, mais le TGV Rhin-Rhône serait un élément structurant fondamental. »* La majorité des élus locaux intéressés se retrouvent dans une telle opinion. En revanche, celle-ci n'est pas encore partagée par les conseils généraux et les chambres de commerce et d'industrie des régions, derniers bastions politico-*économiques accrochés au* concept d'un canal « désenclaveur ».

Quant à Catherine Trautmann, présidente, fort combative, de l'association TGV Est européen – et qui était montée au créneau dès qu'il fut question, à l'automne *1996*, d'amender *pendulairement* « son » projet, remis promptement sur les rails de la grande vitesse par Bernard Pons – elle est également vice-présidente de l'association, aussi pluraliste qu'internationale, de M. Chevènement (Robert Poujade, maire (RPR) de Dijon y côtoie Adrien Zeller, président (UDF) du conseil régional d'Alsace et Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne). Elle pourrait donc avoir à subir les turbulences d'un débat intragouvernemental, voire à surmonter un problème personnel de schizo*phrénie régionale, s'il fallait un* jour choisir entre les deux nouveaux TGV...

Les ministères compétents pour trancher sur le dossier des TGV sont ceux des transports et de l'aménagement du territoire, dont le couplage avec l'environnement *dit bien la vocation*. Jean-Claude Gayssot (PCF) et Dominique Voynet (Verts) paraissent a priori plutôt favorables au train. Mais c'est sur des bases très « politiques » que risque de se jouer l'avenir de certains projets. A moins que la réforme de la procédure des enquêtes publiques ne soit mise en œuvre rapidement et n'instaure une véritable transparence qui rendrait en partie caducs les jeux d'influence dans l'ombre des cabinets ministériels. Dès maintenant, on pourrait envisager que les grands projets de TGV fassent *l'objet d'une large concertation* organisée par la Commission nationale de débat public récemment mise en place (*Le Monde* du 23 mai).

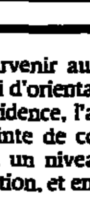
LE DÉBAT DÉRAILLE

Pour l'heure, le débat vire parfois à la polémique et peut singulièrement manquer de hauteur. Dominique Voynet avait affirmé, début juin, que le TGV Est n'était pas remis en cause mais qu'il sera néanmoins nécessaire de revoir son tracé et la localisation des gares dans le cadre d'une nouvelle concertation. Le président du conseil général de la Moselle, Philippe Leroy (RPR), a carrément déraillé en déclarant : *« Mme Voynet a dû entendre des vaches braire, ses amis lui dire qu'il ne faut pas que le TGV passe sur la marguerite de Rupt-sur-Moselle (Vosges) et sur les trèfles à quatre feuilles de Trifouillis-les-Oies »*, avant de demander l'application de la déclaration d'utilité publique (DUP) et le lancement des études définitives et des acquisitions foncières.

Sur sa lancée, M. Leroy a contesté la position du président du conseil régional d'Alsace, Adrien Zeller (UDF-FD), qui privilégie le système pendulaire par rapport au TGV en site propre, en ces termes : *« M. Zeller dit des conneries. On ne peut pas vouloir être une grande région et refuser les grandes infrastructures. »* Les partisans du TGV Est semblent d'ailleurs gagnés par l'inquiétude : le 2 juillet, Daniel Hoeffel, ancien ministre (UDF-FD) délégué aux collectivités locales d'Edouard Balladur et président du conseil général du Bas-Rhin, a demandé instamment au gouvernement de *« dissiper doutes et inquiétudes »* après l'annulation d'une réunion du comité de pilotage du projet, prévue pour le 4 juillet. Ce n'est pas encore la guerre, mais la bataille des TGV est bien ouverte.

Robert Belleret

Les femmes *par Kerleroux*



Le « new deal » de l'éducation

Suite de la première page

En revanche, sous la pression des syndicats et des lobbies, Lionel Jospin avait dû renoncer à des réformes de structure – la déconcentration de l'administration – que, quatre ans plus tard, Claude Allègre, son ancien conseiller, s'apprête à remettre en chantier. Comme si, malgré son record de longévité, la période de son prédécesseur, François Bayrou, n'avait été qu'une parenthèse, le nouveau *ministre paraît bien décidé à para*chever l'édifice qu'il avait contribué à concevoir. Depuis son départ de la Rue de Grenelle, en 1992, le contexte a toutefois radicalement changé : l'école a connu des inflexions significatives et, parallèlement, le contexte économique n'a cessé de se dégrader.

Premièrement, l'action des deux *ministres s'inscrit dans* un cadre budgétaire nettement plus limité qu'en 1989, année de la négocia*tion historique de la « revalo », qui* avait conduit Lionel Jospin à débloquer pour les enseignants une enveloppe salariale de 12 milliards de francs sur cinq ans. Erigé en priorité nationale, le budget de l'éducation était devenu le plus élevé de l'histoire de la République. Pour y revenir, comme s'y est engagé le premier ministre dans sa déclaration de politique générale, le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre beaucoup plus limitée.

La période de vaches maigres pour les finances de l'Etat correspond aussi au moment où l'école exige un dernier « coup de collier » pour parvenir aux objectifs fixés par la loi d'orientation de 1989. De toute évidence, l'ambition n'a pas été atteinte de conduire tous les élèves à un niveau minimum de qualification, et encore moins 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat. Alors que l'espérance de scolarisation a atteint ce qui semble être une apogée – 18,9 ans en 1994-1995 –, *l'amélioration des perfor*mances est un exercice malaisé et coûteux pour la nation. Pour tirer d'affaire les exclus de la réussite scolaire, l'effort à consentir, financier et pédagogique, devient de plus en plus lourd. On est loin des années 80, où la volonté sociale d'allongement des études, soutenue politiquement et financièrement, produisait des progrès fulgurants pour l'école, sur fond de démographie en expansion.

En second lieu, l'essoufflement du système éducatif va de pair avec une accentuation des différences entre les établissements scolaires, que renforce l'attitude des familles. Le changement de comportement des parents à l'égard de l'institution, étudié par Robert Ballion dès le début des années 80, sous le vocable de *« consumérisme scolaire »*, s'exacerbe. Dans ce système toujours plus dual, de nouveaux déséquilibres sont apparus : un flux grandissant d'élèves, essentiellement d'origine sociale défavorisée, s'orientent vers les formations professionnelles courtes, voire sortent du système éducatif. Les filières générales restent l'apanage d'une élite scolaire et sociale dont les grandes écoles, au traitement privilégié, sont le reflet. La démocratisation de l'école de masse n'a pas fondamentalement atténué les différences ni les inégalités sociales.

Troisièmement, Claude Allègre et Ségolène Royal *devront gérer* la fin de la crise de recrutement des enseignants dans une période de diminution des effectifs. Au lieu de devoir attirer de jeunes professeurs en quantité pour faire face à l'explosion scolaire – comme ce fut le cas de 1988 à 1992 –, M. Allègre doit désormais assurer la gestion pagailleuse d'un trop-plein de « titulaires académiques » sans poste fixe, régler l'intégration des maîtres auxiliaires et tenter de réduire la pléthore d'heures supplémentaires.

« LA COGESTION, C'EST FINI »

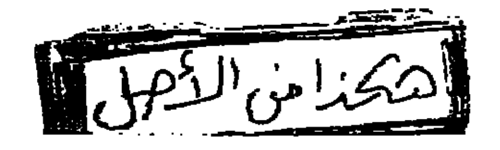
Enfin, le ministre de l'éducation nationale se retrouve face à un nouveau paysage syndical, dont les principaux ingrédients se sont mis en place avec René Monory. En 1986, le ministre centriste, exaspé*ré par la cogestion traditionnelle* du ministère avec la Fédération de l'éducation nationale (FEN), n'a eu de cesse d'abattre la « forteresse enseignante ». La volonté de supprimer les mises à disposition d'enseignants, comme l'arrêt du recrutement des PEGC, instituteurs devenus professeurs de collège, participent de cette politique. Paradoxalement, *Lionel Jospin ira* dans le même sens en 1989, en renonçant, sous la pression du SNES (second degré), *à créer un corps de* professeurs de collège. La FEN, déjà affaiblie, survivra difficilement à ce choix. A quelques mois près, l'éclatement de la fédération correspond au départ de M. Jospin de la Rue de Grenelle.

Aujourd'hui, le partenaire principal du ministre de l'éducation nationale est la Fédération syndicale unitaire (FSU), composée essentiellement des troupes du SNES et du Snuipp (premier degré). Comme tous ses prédécesseurs, Claude Allègre sait qu'il ne pourra *agir sur le système éducatif sans* s'appuyer sur la puissance syndicale. Mais il entend d'entrée de jeu imposer un rapport de forces. Le mot d'ordre, répété, est clair : *« La cogestion du ministère avec les syndicats, c'est fini. »* Pour le SNES, qui fut le principal interlocuteur de François Bayrou, le message est dénué d'ambiguïté.

Au cas, improbable, où le syndicat n'aurait pas compris, trois attaques lui ont été adressées ces *quinze derniers jours* : Claude Allègre a fait connaître sa détermination *« non négociable »* de casser le mouvement national des enseignants, que l'organisation dirigée par Monique Vuaillat contrôle étroitement. Il a remis en cause devant les députés l'avancement des agrégés à l'ancienneté accordé par M. Bayrou (*Le Monde* du 3 juillet). *Il a enfin émis l'hypothèse* d'une révision du temps de service des agrégés et des certifiés. Appliquant la recette du « diviser pour mieux régner », M. Allègre aura sans doute remarqué que ses missiles n'ont pas provoqué les mêmes réactions dans les différentes composantes de la FSU.

Pour vaincre les résistances prévisibles, il faudra beaucoup d'habileté aux nouveaux responsables du ministère. On avait reproché à Lio*nel Jospin d'avoir accordé* les milliards de la « revalo » sans la contrepartie pédagogique du « travailler autrement ». C'est ce *deal* que Claude Allègre paraît bien décidé à imposer, en lançant l'idée d'une diminution du temps de travail des enseignants, au profit de la formation continue. C'est aussi, pour lui, une nouvelle manière de faire entrer le *« mammouth »* dans une nouvelle ère.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey



HORIZONS

ENQUÊTE

Les cyberjournalistes du « Mercury Center »



Le quotidien de San José, au cœur de la Silicon Valley, a été l'un des premiers à accepter les contraintes de l'information « on line » pour profiter des possibilités offertes par sa version virtuelle. Son audience sur Internet est mondiale et son « lectorat-papier » augmente

COMME tous les journaux imprimés, le *San Jose Mercury News*, quotidien de la Silicon Valley, a besoin de plusieurs heures avant de mettre l'information à la disposition de ses lecteurs. C'est pénalisant dans une région où les secondes peuvent valoir des fortunes. Mais grâce au *Mercury Center*, sa version en ligne, il peut promettre une couverture des informations économiques et technologiques de la vallée de « dernière nano-seconde ». Très logiquement, le *San Jose Mercury News* est le premier quotidien à s'être donné une version électronique complète. En 1993, le journal est devenu accessible sur America Online, puis sur la Toile d'Internet en décembre 1994. C'est aussi un des premiers à en faire une opération rentable dès cette année.

Le journal jouit d'un avantage géographique. Il est au cœur de cette Mecque des technologies de l'information qu'est la « vallée du Silicium », au sud de la baie de San Francisco, sur laquelle il donne des informations qui n'intéressent pas seulement la population de la région mais les cybernautes du monde entier. La Toile lui permet enfin de jouer sur les deux tableaux, sur les « deux audiences » (on ne parle plus de « lectorat » dans l'univers du multimédia).

Le quotidien vend localement 290 000 exemplaires en semaine et 350 000 le dimanche, mais le site reçoit plus de 1 million de *hits* par jour en moyenne et annonce 230 000 « pages vues ». Ce dernier concept est considéré comme le plus significatif. Il est comptabilisé chaque fois qu'une « page » du journal virtuel apparaît sur l'écran d'un usager. Chaque « page » est composée de fragments graphiques et autres, qui sont autant de *hits*. Phénomène remarquable, la diffusion du journal et les visites au site augmentent ensemble. *« Nous estimons que la version électronique apporte de nouveaux lecteurs au journal au lieu de puiser dans son lectorat »*, explique Bruce Koon, rédacteur en chef du *Mercury Center*.

L'équipe attribue son succès aux sujets qu'elle couvre et au fait que les gens ont confiance dans le nom d'un organe de presse centenaire qui a déjà fait ses preuves. Elle s'en sert pour se constituer une audience nationale et même mondiale. Au cours des trois premiers mois de l'année, le *Mercury Center* a reçu trois millions de visites des Etats-Unis et des dizaines de milliers de visites du Japon, du Canada, d'Australie ou d'Allemagne. La France arrive en dixième position, juste après Singapour et les Pays-Bas.

La réussite de la version sur la Toile a entraîné une réorganisation profonde. Le défi majeur réside dans le passage d'un rythme quotidien de production des nouvelles à un cycle permanent de vingt-quatre heures. *« L'audience attend ça de nous*, explique Bruce Koon. *Nous fonctionnons de plus en plus comme un studio de radio ou de télévision. Mais la Toile a un avantage : si on n'a pas assisté à l'émission au moment de sa diffusion, on peut quand même se la procurer. »*

Les articles de fond ne disparaissent pas pour autant et on voit s'installer progressivement deux grands moments dans la journée. Le matin est marqué par la production de nouvelles urgentes, brèves, qui vont de la tendance du jour (rumeurs, etc.) aux cours de Wall Street. Tout ce qu'il faut savoir pour démarrer la journée avec les trois heures de retard sur New York dues au décalage horaire. Plus « magazine », l'après-midi est réservé à la mise en perspective, à la réflexion, à la préparation des dossiers qui auront la primeur le lendemain.

Les journalistes du quotidien apprennent à produire des articles multimédias. Pour satisfaire les branchés de l'édition électronique, il arrive qu'on leur confie un magnétophone ou une caméra. Mais cela ne représente encore qu'une infime minorité de la production, même si Bruce Koon rêve du jour où le début d'un article sera un clip vidéo, où toutes les citations arriveront à l'usager sous forme de son. Ce temps n'est pas encore venu. Les informations sont encore rédigées et présentées de façon classique. *« L'article de journal est un instantané*, explique-t-il. *Mais sur la Toile, on doit produire un texte qui évolue. »* Il reconnaît qu'on n'a pas encore trouvé le moyen d'aborder ce problème autrement qu'en rédigeant un nouvel article à chaque fois. Inventer une nouvelle façon d'informer est *« largement une question de moyens »*. Il n'y en a jamais assez.

AVEC un succès qui a dépassé ses espérances, le *San Jose Mercury News* s'est aventuré, l'été dernier, sur le terrain d'un nouveau journalisme qui tirerait pleinement partie des propriétés de la Toile pour la diffusion et la présentation. Le sujet pouvait faire des vagues. Il s'agissait d'une série de trois articles selon lesquels la CIA serait responsable de l'introduction du crack dans les banlieues de Los Angeles par l'intermédiaire des « contras » nicaraguayennes et d'une bande de trafiquants de drogue de la baie de San Francisco.

Un tel pavé a suscité de nombreuses réactions de la communauté noire, qui en a fait une affaire nationale, et des autorités, qui ont démenti en bloc tout en déclenchant une enquête. D'autres médias comme le *New York Times* et le *Los Angeles Times* ont repris le dossier sans parvenir aux conclusions du *San Jose Mercury News*. Récemment, Jerry Ceppos, le responsable de la rédaction, a publié un article dans lequel il reconnaît que certaines affirmations de la série avaient été exagérées et que la distinction entre ce qui pouvait être prouvé et ce qui ne pouvait l'être n'avait pas toujours été clairement faite. L'auteur de la série s'en tient à ses conclusions, et Jerry Ceppos précise que ses critiques sur la formulation n'impliquent pas nécessairement une remise en cause du fond.

Mais si l'enquête fait date, ce sera peut-être plus par son utilisation audacieuse des ressources de la Toile. Accessible par tous à tout moment sur le site du *Mercury Center*, elle était accompagnée de documents (et de liens à d'autres sites) impossibles à publier dans un journal en raison des limitations de place. L'intérêt national ne s'est éveillé que lentement, mais du jour où l'on a commencé à en parler, chacun pouvait se reporter directement à la série, juger sur pièces, participer au débat. Sans la publication en ligne, elle serait sans doute restée une enquête d'un quotidien local en contradiction avec les grands organes nationaux et, de ce fait, condamnée à un rapide oubli.

« C'est la première tentative authentique qui montre comment le journalisme peut être pratiqué sur ce médium », estime Bruce Koon. De fait, c'est, avec la récente publication par le *Dallas Morning News* d'un article sur la Toile avant sa publication sur papier, l'un des événements qui montre comment Internet est en train d'influencer le journalisme.

Certains analystes ont profité des critiques que l'on pouvait faire à la série pour dire que la Toile n'était pas un instrument fiable de diffusion des nouvelles. C'était d'autant plus d'actualité que cela survenait au même moment que les rumeurs insinuant que le vol TWA 800 aurait été abattu par un missile tiré par la marine des Etats-Unis. L'article de Jerry Ceppos semble y avoir mis un terme en montrant que la rigueur journalistique peut s'appliquer indépendamment du médium.

A la différence de la plupart des autres quotidiens présents en ligne (ils le sont pratiquement tous aux Etats-Unis), l'équipe du *Mercury Center* chargée du site est très limitée : huit personnes qui fonctionnent plus comme des secrétaires de rédaction ou des chefs de rubrique que comme des reporters. Ils participent aux réunions de la rédaction du journal et puisent dans les informations produites par l'équipe de base, quitte à demander aux rédacteurs spécialisés des papiers pour l'édition électronique.

Outre les nouvelles, le *Mercury Center* offre des « services » qui s'efforcent de tirer avantage des spécificités de la Toile et dont l'importance est telle que, sur le site, le journal peut n'être perçu que comme un espace parmi d'autres. Des « Pages jaunes » électroniques permettent de trouver les adresses (avec cartes) de seize millions d'entreprises dans tout le pays. NewsHound (« Chien de chasse traqueur de nouvelles », c'est-à-dire reporter) est un « agent intelligent » modulable par l'usager qui va chercher sur la Toile les informations qui l'intéressent à diverses sources et les lui livre par courrier électronique ou sur sa page d'accueil. La Silicon Valley ayant un déficit chronique en ingénieurs, une section spéciale offre des informations sur le marché de l'emploi et une sorte de bourse virtuelle du travail. Digital High est totalement gérée par des étudiants. C'est *« la seule* high school [école secondaire] *ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, 365 jours par an »*.

LA solidité financière de l'entreprise tient à la modestie de ses effectifs, mais aussi au fait qu'il y a plusieurs sources de revenus qui sont, dans l'ordre d'importance décroissante, la publicité, les abonnements (la recherche dans les archives du journal est gratuite, mais il faut payer pour lire les textes intégraux), la documentation et NewsHound. A cela s'ajoute un produit spécifiquement électronique : le journal est accessible, moyennant finance, sur le système interne d'entreprises qui souhaitent que leur personnel puisse le consulter. C'est le cas, par exemple, d'Intel, le premier fabricant de microprocesseurs. Le fait que *Mercury Center* soit l'un des sites les plus visités permet d'attirer les annonceurs publicitaires.

Le *San Jose Mercury News* est un des premiers à avoir tenté (de façon souple) de faire payer les usagers. Une bonne partie du site est accessible librement. Le journal et la consultation des archives sont gratuites, mais il faut payer pour pouvoir télécharger les articles passés ou accéder aux autres services. Un abonnement de 5 dollars (près de 30 francs) par mois permet de bénéficier de tous les services.

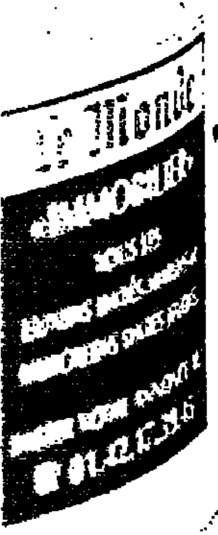
« C'est une erreur de faire payer le contenu », estime Bruce Koon. Le *Wall Street Journal* (le seul des grands quotidiens qui s'y soit essayé) peut le faire en raison de sa spécificité. Il s'agit après tout d'informations qui permettent de gagner de l'argent en Bourse et dans le monde des affaires. Mais, dans la mesure où un nombre croissant de gens ont accès aux sources les plus diverses, les cybernautes se refusent à payer pour lire des articles. *« Nous allons évoluer d'une formule où on payait pour accéder à nos informations*, explique Koon, *à une formule dans laquelle on paiera pour être membre d'une communauté. Nous allons développer les services, personnaliser au maximum. »*

Sur le réseau, la concurrence est mondiale et, pour un journal, l'art consiste à bien définir le créneau sur lequel il est meilleur que les autres. Le *Washington Post*, par exemple, doit concentrer ses efforts sur la politique et le gouvernement, estime-t-on au *Mercury Center*, et ne pas essayer d'être un journal général, dans sa version électronique du moins. Une fois ce secteur défini, il peut à la fois donner des informations plus « pointues » sous forme de bulletin spécial (« Newsletter ») et personnaliser le service pour que chacun y trouve exactement ce qui l'intéresse.

Quotidien de la Silicon Valley, le *San Jose Mercury News* est en mesure d'intéresser tous les branchés de la planète. Un avantage comparatif exceptionnel dont il profite pour innover en matière journalistique comme en matière de gestion. Mais l'un des slogans du *Mercury Center* dit bien l'objectif de l'entreprise : *« Making every dollar count »* (« Faire fructifier jusqu'au moindre dollar »). Pour les pionniers californiens du cyberespace, l'innovation a souvent pour première fonction de faire gagner de l'argent.

Francis Pisani
<pisani@lemonde.fr>

Dessin : Philippe Petit





ARMEMENT Numéro deux *mondial sur les marchés de l'aéronautique* et de la défense, l'américain Lockheed Martin va racheter son compatriote Northrop Grumman. ● UN NOUVEAU GÉANT voit ainsi le jour : le groupe *totalisera 37 milliards de dollars* de chiffre d'affaires (près de 220 milliards de francs) et emploiera 230 000 personnes. ● NORMAN AUGUSTINE, l'homme qui a choisi cette stratégie *offensive, peut partir en beauté.* Il abandonnera la présidence de Lockheed Martin à son bras droit, Vance Coffman, le 1er août. ● LES FUSIONS qui se succèdent aux Etats-Unis ont de quoi inquiéter l'Europe. Les autorités de Washington ont donné le 1er juillet leur feu vert au rachat de McDonnell Douglas par Boeing. Le 2 juillet, ils autorisaient Raytheon à reprendre l'électronique de défense de Texas Instruments. Maintenant, ils étudient le rachat de Hughes Electronics par le même Raytheon.

L'industrie américaine de défense poursuit sa course au gigantisme

Lockheed Martin va racheter la société d'aéronautique et d'électronique Northrop Grumman, créant un groupe de 220 milliards de francs de chiffre d'affaires. Après la fusion Boeing-McDonnell Douglas, c'est une nouvelle menace pour l' Europe, où ce secteur est trop fragmenté

L'AMÉRIQUE n'aime pas les vaincus. Cinq mois après avoir raté le rachat de Hughes, le groupe d'aéronautique et d'électronique de défense Northrop Grumman est tombé, jeudi 3 juillet, dans l'escarcelle de Lockheed Martin. Les 8 milliards de dollars de chiffre d'affaires du fabricant du bombardier B2 étaient devenus insuffisants pour concurrencer les trois géants nés des « méga-fusions » de ces derniers mois, Boeing-McDonnell Douglas (48 milliards de dollars de chiffre d'affaires, soit 280 milliards de francs), Lockheed-Martin (27 milliards de dollars) et Raytheon-Hughes (21 milliards).

Lockheed Martin a proposé 8,3 milliards de dollars aux actionnaires de Northrop Grumman et reprendra une dette de 3,3 milliards, soit une acquisition représentant au total 68 milliards de francs. Le nouveau groupe totalisera un chiffre d'affaires en 1997 de 37 milliards de dollars (près de 220 milliards de francs) et emploiera 230 000 personnes.

Une accélération des concentrations

Nombre de transactions — en millions de dollars

Montant	Nombre de transactions	Principales opérations
200	4	
6 500	8 dont	Martin Marietta/General Electric Aero; Lockheed/General Dynamics Avions; Loral/LTV Missiles
3 100	8 dont	Martin Marietta/General Dynamics Space; Raytheon/BAe Avions d'affaires
18 900	12 dont	Northrop/Grumman; Martin Marietta/Lockheed; Space Orbital/Fairchild Space; Rolls Royce/Allison
5 900	11 dont	Raytheon/E-Systems; Loral/Unisys defense; Lockheed Martin/General Electric Flight
30 000	9 dont	Boeing/Rockwell Aerospace; Raytheon/Chrysler Defense; Lockheed Martin/Loral; Northrop Grumman/Westinghouse Electric; Boeing/McDonnell Douglas
24 700	4	Raytheon/Texas Instruments; Raytheon/Hughes; Northrop/Logicon; Lockheed Martin/Northrop Grumman

POSITIONS DE QUASI-MONOPOLE

En plus du B2, du missile MX, de l'avion de surveillance Jstars et des éléments du Boeing 747 et du F-18 de McDonnell Douglas, Northrop Grumman apportera à Lockheed Martin son savoir-faire dans l'électronique de défense, où ce dernier n'est pas très présent. Northrop travaille aussi beaucoup pour la Marine américaine, contrairement à Lockheed Martin, qui est surtout engagé avec l'US Air Force. Enfin, Northrop Grumman et Lockheed Martin travaillent déjà ensemble sur des programmes de défense majeurs tel que le F-22, le futur chasseur multirôle Joint Strike Fighter, l'hélicopère d'attaque Apache et le système de détection avancée en vol Awacs. La fusion Lockheed Martin-Northrop Grumman est *« une excellente combinaison stratégique qui crée un concurrent dont la taille et la masse permettent de contrebalancer le poids du groupe Boeing/McDonnell »*, résume Pierre Chao, vice-président de Morgan Stanley.

Jeudi, les conseils d'administration des deux groupes ont unanimement donné leur feu vert à cette transaction, qui offre aux actionnaires de Northrop Grumman une prime de 40 % par rapport à la dernière cotation de leur titre (1,1923 titre Lockheed pour chacune de leur action). A Wall Street, les arbitrages ont logiquement fait faire un bond de 23,7 % à l'action Northrop Grumman, jeudi 3 juillet, et ont entraîné un recul de 4,6 % de l'action Lockheed Martin.

« La restructuration de l'industrie américaine de défense n'est pas terminée. Nous n'avons fait que la moitié du chemin », avait déclaré au *Monde* Vance Coffman, le numéro deux de Lockheed Martin qui prendra la succession de Norman Augustine le 1er août (*Le Monde* du 11 décembre 1996). Ses principaux concurrents l'ont pris au mot. Boeing a racheté McDonnell Douglas le 15 décembre. Raytheon rachetait coup sur coup l'électronique de défense de Texas Instrument, le 6 janvier, et Hughes Electronics, le 17 janvier. Lockheed Martin, le fabricant des avions de combat F-16 et F-22, de l'avion de transport militaire C130–J, des fusées Titan IV et Atlas, se devait de réagir, d'autant que Raytheon avait aussi des visées sur Northrop Grumman.

Cette dernière grande manoeuvre américaine recevra-t-elle l'aval des autorités antitrust américaines ? Certes, le Pentagone ne se cache pas d'avoir été le principal instigateur de la restructuration de l'industrie de la défense. Contrainte de réduire de plus de 40 % en dix ans son budget de défense (267 milliards de dollars en 1996), l'armée américaine souhaitait une baisse significative des prix de ses fournisseurs, ce qui impliquait une concentration industrielle.

Mais face à la multiplication des rachats, le responsable des contrats au Pentagone a demandé, en 1996, à une commission d'instaurer un système d'alerte pour surveiller les positions ou comportements anticoncurrentiels. Première victime : McDonnell Douglas, qui ne voulait plus s'approvisionner auprès de Loral, *racheté par Lockheed Martin, son* concurrent direct, a été rappelé à l'ordre.

Si la Commission fédérale pour le commerce a donné un feu vert inconditionnel, mardi 1er juillet, au rachat de McDonnell Douglas par Boeing, elle a conditionné, mercredi 2 juillet, l'acquisition de Texas Instrument par Raytheon à la cession d'un composant stratégique pour les systèmes de radars. Le rachat de Hughes Electronics par Raytheon doit encore recevoir son aval. Certains militaires du Pentagone s'inquiètent des positions de quasi-monopole de Raytheon sur le missile de combat Amraam.

M. Coffman, le successeur de M. Augustine, a d'ores et déjà pris les devants en promettant que *« Lockheed Martin continuerait à assurer son rôle actuel de fournisseur, en soutenant notamment Boeing et d'autres partenaires dans le monde avec lesquels il est engagé sur différents programmes »*.

Vue d'Europe, cette nouvelle alliance constitue une menace majeure. Dans l'aéronautique, le français Aerospatiale, British Aerospace et l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA) n'opposent chacun qu'une dizaine de milliards de dollars de chiffre d'affaires aux 48 milliards de Boeing et aux 37 milliards de Lockheed Martin. Dans l'électronique de défense, le français Thomson-CSF et le britannique GEC pèsent à peine, à eux deux, la moitié de Raytheon-Hughes. *« La restructuration de l'industrie européenne aéronautique et spatiale est urgente »*, a déclaré Manfred Bischoff, PDG de DASA, après l'annonce du rapprochement des deux groupes de défense américains.

« Cette nouvelle fusion souligne encore une fois de manière dramatique à quel point l'activité déployée par DASA en faveur d'une réorganisation européenne de cette industrie est justifiée », a-t-il expliqué. Le message a bien été reçu à Paris. *« L'industrie française n'a offert jusqu'à présent qu'une réponse défensive aux sollicitations de nos partenaires. Nous devons reprendre l'initiative »*, explique-t-on au cabinet d'un des nouveaux ministres de tutelle.

Christophe Jakubyszyn

COMMENTAIRE

URGENCE

A peine Washington venait-il *de donner sa bénédiction à la fu*sion de Boeing et de McDonnell Douglas que Lockheed Martin annonçait le rachat de Northrop Grumman. Après dix ans de restructurations, les Américains n'alignent plus que deux électroniciens, Raytheon et le nouveau Lockheed, et deux avionneurs, Boeing et Lockheed, pour consommer des budgets militaires en constante réduction. Pendant ce temps-là, l'Europe de l'industrie de défense – dont les budgets additionnés représentent à peine la moitié de celui des Etats-Unis – ne parvient pas à se construire. Contrairement à leurs rivaux américains, ses entreprises ne bénéficient pas d'un grand marché unique.

De cet immobilisme, la France est un peu responsable. Contrairement à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne, elle n'a rien fait pour réduire le nombre de ses industriels. Tardivement engagée, en février 1996, à la demande du chef de l'Etat, Jacques Chirac, la fusion Dassault-Aerospatiale n'a *pu être menée à bien. Et la consti*tution d'un pôle d'électronique de défense autour de Thomson-CSF n'a toujours pas pris corps.

Devant la Commission de la dé*fense de l'Assemblée nationale,* Marcel Roulet, PDG de Thomson-CSF, a rappelé, le 2 juillet, l'urgence des décisions à prendre pour que son entreprise, détenue majoritairement par l'Etat, conserve sa position de leader européen. Mais les industriels européens susceptibles de s'allier à Thomson-CSF – et à Aerospatiale – affirment qu'ils ne le feront pas tant que l'Etat en gardera le contrôle. Pour défendre l'intérêt national – motif le plus souvent invoqué par la gauche pour justifier le statut d'entreprise publique – l'Etat a d'autres moyens que la propriété du capital. La *golden share* (ou action spécifique) pratiquée par les Britanniques donne un droit de veto à l'Etat pour certaines décisions stratégiques. Mais surtout, être le client principal des industriels de l'armement et leur pourvoyeur de crédits d'étude assure à l'Etat un poids qui le dispense de sa présence au capital.

Claire Blandin

Informer autrement sur France 2

par Yannick Letranchant et Marcel Trillat

DE vive voix : rien ! Impossible de nous faire entendre. Alors essayons par écrit. Un peu comme au cinéma muet où les répliques sur carton remplacent un dialogue impossible.

Depuis de longs mois, reporters, représentants syndicaux, Société des journalistes, certains cadres aussi, le disent à l'envi : à la rédaction de France 2, rien ne va plus. Dans leur immense majorité et malgré leur extrême diversité, les journalistes s'accordent sur un constat : les journaux de France 2 ne sont pas toujours à la hauteur de leur mission de service public. Exemples : une édition qui consacre, en ouverture, un tiers de son temps à l'assassinat de quatre jeunes filles par deux détraqués et qui n'hésite pas à donner en spectacle des familles hurlant à la peine de mort. Une autre qui ne répugne pas à s'attarder sur des badauds accourus se repaître sur les lieux du crime. Comme si l'on cherchait à flatter les instincts les plus primitifs, les réflexes de peur, de haine, comme si l'on cherchait à fertiliser le terreau des partis extrémistes.

Etrange manière de contribuer à la « *cohésion sociale* » !

On montre tout, on s'agite, on explique peu. L'information en images est aussi implicite. A décrire le monde comme une bande dessinée, s'adressant à des spectateurs plutôt qu'à des citoyens, on laisse un sillage fait d'Europe absurde, d'Afrique sauvage, de Yougoslavie moyenâgeuse, d'humanitaires héroïques, etc. Un monde où personne n'est responsable si ce ne sont, bien sûr, les autres : les marchés, le terrorisme, la politique, les droits acquis, la mondialisation... Des diables bien commodes pour éviter d'avoir à aller plus au fond des choses.

Qu'est-ce qui a bien pu pousser, par exemple, des gouvernements français successifs à soutenir et à armer le gouvernement rwandais responsable du génocide de 1994 ? Malgré une avalanche de reportages, France 2 ne posera pas la question.

Notre public devra se contenter, le plus souvent, de pensée prêt-à-porter, d'« *images dramatiques* », de la langue de bois des têtes d'affiche de la politique ou de l'économie. De vedettes du show-biz ou du cinéma à gros budget venues assurer la promotion de leur dernier chef-d'œuvre en direct à 20 heures... sans parler du record du plus gros chou-fleur de Carpentras ou des vaches envoûtées dans une étable des Hautes-Pyrénées.

Au nom de la concurrence et de l'Audimat, chacun court pour copier l'autre. Sans boussole, à la manière d'un bateau ivre. « A force de courir après le public, disait Max Ophuls, on finit par voir son cul »

Au nom de la concurrence et de l'Audimat, chacun court pour copier l'autre. Sans boussole, à la manière d'un bateau ivre. « *A force de courir après le public*, disait Max Ophuls, *on finit par voir son cul.* » Comment résister aussi à la dérive quand l'Etat-actionnaire réduit d'autorité le budget de France 2 et contraint désormais la chaîne à faire appel à la publicité pour plus de 50 % de son financement ? Même les meilleurs des rédacteurs en chef ne peuvent maîtriser pareil emballement du système !

Pour informer et expliquer autrement, point n'est besoin de formule magique. Depuis sept ans, le succès d'« Envoyé spécial », magazine de la rédaction, offre déjà un exemple de ce qui est possible. Il suffit de ne pas réduire les téléspectateurs à des clients gugusses ou à des consommateurs gloutons. De les traiter en adultes. Tout simplement, de leur donner les informations et les explications dont ils ont besoin pour mieux exercer eux-mêmes leurs droits et leurs devoirs de citoyens. De leur fournir des repères dans un monde de plus en plus ardu à déchiffrer.

On ne peut prétendre avoir réponse à tous les problèmes de société. Jouer au journaliste-ministre, au journaliste-président ou au journaliste-juge. L'arme de l'image ne doit pas être utilisée comme un attribut de grand sorcier ! Une évidence ? Certes ! A condition qu'il ne manque pas, comme c'est depuis trop longtemps le cas pour France 2, un projet concerté lui permettant d'affirmer son identité.

Le dernier sondage de l'IFOP commandé par la chaîne est clair : les téléspectateurs qui nous sont fidèles sont unanimes à souhaiter « *une mise en perspective de l'actualité* ». Ils veulent du sens et une hiérarchie de l'information plus cohérente.

La solution n'est pas nouvelle : aller sur le terrain sans idée préconçue, rapporter et analyser sans exclusive, sans surenchère, sans racolage. Faire du reportage, en somme, et non chercher systématiquement à fabriquer un produit ciblé. Mais aussi, quand l'actualité le justifie, proposer un point de vue, un papier d'analyse qui permettra de « *décoder* » ou de prendre ses distances par rapport aux faits bruts. Un exercice quasi absent de nos journaux, sinon sous forme de paraphrase du discours institutionnel.

A la télévision, la politique ne saurait se limiter à l'échange avec l'invité-roi. Ni l'économie à un spectacle social dont les mécanismes sont « *trop complexes ou trop longs à expliquer* », surtout s'il faut sortir de l'Hexagone ! Au lieu de tout vouloir effleurer dans le cadre forcément limité des journaux, pourquoi ne pas mettre en chantier de nouveaux espaces, pour ceux que passionnent le monde, l'Europe, la politique, l'économie, l'environnement, la culture, le sport ?

Doit-on nécessairement tout attendre des projets clés en main de productions privées ? Sur France 2, les idées et les talents font trop souvent antichambre.

Il faut dans l'information une équipe de direction respectée et surtout, surtout, indépendante, qui ait le courage de faire des choix, donc des impasses, au lieu de singer la concurrence. Une équipe capable de mobiliser une rédaction qui rêve d'agir et veut accompagner au quotidien les bouleversements ou les inventions de son époque.

Chaque jour un peu plus, grâce au câble et aux satellites, les téléspectateurs peuvent choisir à tout moment parmi une multitude de programmes. Si, dans la jungle des marchands d'images, la télévision publique ne retrouve pas au plus vite son identité, son originalité, elle n'a aucune chance de survie.

Yannick Letranchant et Marcel Trillat *sont respectivement vice-président et président de la Société des journalistes de France 2. Ils s'expriment au nom de son bureau.*

Un cadeau douteux à Eurotunnel

par Jean Gatty

PLUS d'un milliard de francs : voilà le premier cadeau fait par les gouvernements de gauche anglais et français à ce qu'on appelait le grand capital quand on appelait encore un chat un chat.

Le moyen ? L'allongement de la durée de la concession d'Eurotunnel. La compagnie privée s'était librement engagée à créer et à exploiter certaines infrastructures pendant soixante-cinq ans, pour les rendre ensuite à la collectivité. Elle bénéficie soudain, Dieu sait pourquoi, du droit de les exploiter pendant au moins trente-quatre années de plus ! Bref, sans augmenter la dette dont les générations futures auront à s'acquitter comme on fait d'habitude, on a diminué les ressources de ces mêmes générations futures.

Les gagnants ? Les propriétaires d'Eurotunnel, qui, de leur propre aveu, ont reçu entre 1 et 1,5 milliard de francs ; et sans doute aussi, indirectement, les banques, qui ont eu la bonne idée de racheter des créances sur Eurotunnel au cours des derniers mois.

Les perdants ? L'ensemble des Anglais et des Français, dépossédés de la jouissance de leurs propriétés par une privatisation gratuite masquée, très comparable à la privatisation gratuite de Thomson récemment tentée par le gouvernement Juppé.

Ce cadeau aux investisseurs crée-t-il au moins un emploi ? Non : c'est une simple opération financière de redistribution de la richesse au profit des possédants d'aujourd'hui, et au détriment de la collectivité de demain. Permet-il d'éviter des suppressions d'emplois ? Non plus : il n'a jamais été question d'arrêter l'exploitation des installations, que l'actuel plan de restructuration de la dette d'Eurotunnel soit ou ne soit pas ratifié.

Alors pourquoi ce cadeau ? Parce que d'aucuns se sont laissé persuader qu'il était juste d'indemniser des investisseurs réputés malheureux. Mais qui avait contraint ces investisseurs d'apporter du capital à la société Eurotunnel ? L'ont-ils fait par philanthropie ? Et les actionnaires de 1997 sont-ils encore ceux de 1987 ?

Pis : ce cadeau n'est pas seulement douteux, il est nuisible. Car on ne crée pas d'emplois sans créer de l'activité, et l'on ne crée pas d'activité sans investissement. Or il n'y a pas d'investissement sans chance de gains... mais aussi risque de pertes. Et ce n'est pas favoriser l'investissement, mais à l'inverse décourager les authentiques investisseurs que, de leur dire le même jour : « *Si vous faites des pertes, la collectivité compensera ; et si vous réussissez trop bien, la collectivité vous le reprendra en relevant les impôts sur vos gains !* »

Attribuer un an de RMI à 40 000 pauvres ou allouer 1 milliard de francs à des investisseurs incapables ?

La loi du marché ne doit certes pas être trop dure, et la misère qu'elle produit est un scandale. Mais les actionnaires dont on parle ne sont pas des miséreux, et aucun SDF ne s'est refait grâce au milliard donné aux propriétaires d'Eurotunnel. S'il faut prendre un milliard aux générations futures, vaut-il mieux s'en servir pour attribuer un an de RMI à 40 000 de ces nouveaux pauvres qui crèvent de hurler leur misère en silence, ou l'allouer à des investisseurs incapables ?

Jean Gatty *est économiste (université Paris-IX - Dauphine, Fondation Thiers - CNRS).*

Vers un Vilvorde judiciaire ?

par Georges Fenech

LE premier ministre a tracé, dans sa déclaration de politique générale, les grandes lignes de la réforme annoncée de la justice : « *Aucune instruction concernant les affaires individuelles de nature à dévier le cours de la justice ne sera donnée par le garde des sceaux.* » Les « *projets de nomination des magistrats du parquet général qui recueilleraient un avis défavorable du Conseil supérieur de la magistrature ne seront pas maintenus par le gouvernement* ». Conséquence de taille de cette rupture du lien entre la chancellerie et les parquets : les procureurs seront dorénavant « *comptables devant les citoyens* ».

Ainsi, il aura suffi de quelques affaires politico-financières empoisonnantes et d'une tentative héliportée fort malencontreuse pour en arriver à priver, de manière radicale, la société de son droit de dialoguer avec la justice par le biais de son représentant légitime : le ministre de la justice. Ce dernier en fait lui-même les frais, puisqu'il se retrouve confiné à l'unique rôle de garde des sceaux.

Une telle « auto-flagellation » du pouvoir exécutif n'est pas sans poser de sérieuses difficultés d'ordre institutionnel. La volonté du législateur est d'abord bafouée, car l'article 36 du code de procédure pénale (le fameux cordon ombilical) est toujours en vigueur : « *Le ministre de la justice peut dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que le ministre juge opportunes.* »

Est-il besoin de préciser que cette disposition n'a jamais signifié une mainmise gouvernementale sur l'action publique et moins encore une main basse sur les « affaires », même si quelques errements passés ont pu fâcheusement laisser croire le contraire à l'opinion publique.

Le piège serait d'imaginer qu'en supprimant la source de légitimité de l'action du parquet la justice gagnerait en indépendance. En d'autres termes, l'erreur est de confondre la fonction de juger et celle de poursuivre. Cette méprise risque, en outre, de provoquer un déséquilibre des pouvoirs au profit d'une magistrature conquérante malgré elle, au détriment d'un exécutif dépouillé de l'une de ses attributions constitutionnelles, celle de définir (aussi) la politique pénale du pays. Ce n'est pas par hasard si on use de la formule « *politique pénale* » dont l'acception doit être prise au sens noble et originel du terme. Personne ne peut croire que la diffusion de circulaires de portée générale, à supposer qu'elles soient toujours suivies d'effet, suffise à maintenir l'indispensable cohérence de l'action publique sur l'ensemble du territoire national, sans laquelle on sombrerait dans une rupture détestable de l'égalité devant la justice.

Il y a fort à parier que tôt ou tard, place Vendôme comme à Vilvorde, le principe de réalité l'emportera. Mme Guigou n'a-t-elle pas déjà déclaré – très sérieux bémol à l'effet d'annonce – qu'elle se réserverait d'intervenir dans les affaires touchant à l'ordre public et à la paix civile ? N'a-t-elle pas nommé à son cabinet un conseiller à l'action publique, poste que son prédécesseur avait pourtant abandonné ?

Quant à la question plus réelle du mode de nomination des procureurs, la volonté gouvernementale de se soumettre en toute circonstance à l'avis du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ne peut se concevoir qu'à l'occasion d'une réforme portant sur la composition de cet organisme. Seule l'ouverture à des personnalités extérieures en plus grand nombre peut le mettre à l'abri de tout risque de corporatisme, voire de syndicalisme. Etait-il, au demeurant, si urgent de s'en remettre dès aujourd'hui à un CSM dans son actuelle formation, sujette à influences et intérêts classiques.

Sans réforme constitutionnelle, les garanties d'une réelle indépendance resteront un vœu pieu. Qui peut raisonnablement se féliciter que la nomination des procureurs échappe au pouvoir issu du suffrage universel pour tomber dans l'escarcelle d'une institution qui, pour être respectable, n'en est pas moins issue, pour la majorité de ses membres, du suffrage judiciaire ? Sans compter que l'engagement solennel du premier ministre peut constituer une source réelle d'accrocs à la cohabitation. Dès lors, en effet, qu'une proposition de nomination est formulée par la chancellerie devant le CSM, on ne voit pas comment le gouvernement pourrait la retirer en cas d'avis négatif, puisque le seul détenteur de la signature du décret de nomination des magistrats reste le président de la République.

La conclusion de M. Jospin sur la responsabilité directe des procureurs devant les citoyens ne manque pas non plus d'intriguer les intéressés. Non pas que les magistrats « debout » soient gens à fuir leurs responsabilités. Ils démontrent le contraire chaque jour. Mais leur curiosité porte sur la manière dont sera mise en œuvre leur responsabilité quand, dans le même temps, il leur est défendu de se présenter devant le suffrage de leurs justiciables, et déconseillé de se donner en « spectacle » dans les médias pour pouvoir s'expliquer. Chacun sait en réalité qu'un procureur qui poursuit s'en remet en définitive au jugement de ses collègues du siège, et un procureur qui ne poursuit pas (à tort ou à raison) ouvre la possibilité à la victime elle-même de déclencher l'action publique par une plainte avec constitution de partie civile.

On aurait mauvaise grâce à suspecter le nouveau gouvernement de ne pas être nourri de bonnes intentions en matière judiciaire, mais force est de constater que les premières orientations ne manqueront pas de renforcer le fantasme récurrent d'un gouvernement des juges, alors que la priorité, aux yeux des Français, reste la question de moyens et la lutte contre l'insécurité.

Georges Fenech *est président de l'Association professionnelle des magistrats (APM).*

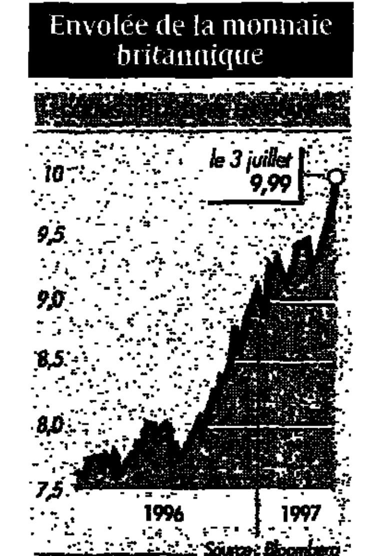
Le dynamisme de l'économie britannique propulse la livre à 10 francs

La devise a été dopée par un budget moins rigoureux que prévu. Elle profite également des distances prises par Londres à l'égard de l'euro, guère démenties depuis l'arrivée des travaillistes au pouvoir

La présentation du budget britannique, mercredi 2 juillet, a provoqué une envolée de la livre. Elle a bondi, jeudi, de 9,75 à 9,99 francs, son cours le plus élevé depuis le mois d'août 1991. Alors que la principale menace qui pèse sur l'économie britannique est celle de la surchauffe, les mesures annoncées par Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, ont été jugées insuffisantes pour ralentir la croissance, apaiser les tensions inflationnistes et donc pour empêcher la Banque d'Angleterre de resserrer sa politique monétaire. Le sterling profite ainsi de la vigueur de la croissance au Royaume-Uni, des anticipations d'une hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre, mais aussi des réserves persistantes du gouvernement travailliste à l'égard de l'euro. Tandis que Tony Blair n'évoque toujours pas la possibilité d'un retour de la livre dans le SME, les investisseurs, inquiets des nombreuses incertitudes qui entourent l'union monétaire, préfèrent placer leurs capitaux outre-Manche.

LES AMATEURS de week-end à Londres vont être déçus. La présentation du budget britannique, mercredi 2 juillet, par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a provoqué une envolée de la livre sterling. Elle a bondi de 2,89 à 2,96 marks et de 9,75 à 9,99 francs, ses cours les plus élevés depuis août 1991. Depuis l'automne 1996, la monnaie britannique s'est appréciée de 30 % face au mark.

Envolée de la monnaie britannique



La livre a regagné 30% de sa valeur face au franc depuis l'automne 1996.

Contrairement à ce qui se passe sur le continent, où les opérateurs déplorent le niveau trop élevé des prélèvements obligatoires, ils attendaient et espéraient un tour de vis fiscal plus énergique au Royaume-Uni. Alors que la France et l'Allemagne tardent à retrouver le chemin de la croissance, la principale menace qui pèse sur l'économie britannique est celle de la surchauffe. Les mesures annoncées par M. Brown n'ont pas été jugées assez restrictives. Elles ont été considérées comme insuffisantes pour ralentir la croissance, apaiser les tensions inflationnistes et donc pour empêcher la Banque d'Angleterre de resserrer sa politique monétaire. Les dépenses de consommation devraient continuer à progresser à un rythme très soutenu (4,5 % prévu cette année) tandis que la croissance s'établirait à 3,25 % en 1997. Le taux de chômage, quant à lui, devrait rapidement se rapprocher de la barre des 5 % (5,8 % en mai), ce qui pourrait provoquer des tensions salariales.

Face à ces menaces inflationnistes, le comité de politique monétaire de l'institut d'émission, auquel le gouvernement travailliste vient d'accorder son indépendance, devrait choisir de répondre en annonçant une hausse de ses taux directeurs dès sa prochaine réunion du jeudi 10 juillet. L'objectif d'inflation fixé par le gouvernement à la banque centrale se situe à 2,5 %. En mai, le rythme de hausse des prix à la consommation a déjà dépassé ce niveau (2,6 %).

DURCISSEMENT MONÉTAIRE

La masse monétaire, qui mesure la quantité de liquidités en circulation dans l'économie, progresse elle aussi très rapidement. L'agrégat M4 a augmenté de 11,1 % en mai. Les analystes prévoient une hausse d'un demi-point du taux de base de la Banque d'Angleterre, aujourd'hui fixé à 6,50 %. Ce geste serait suivi par d'autres (le taux de base atteindrait 8 % à la fin de l'année). Un tel durcissement monétaire augmenterait la rémunération de la livre et son attrait par rapport aux autres monnaies européennes (le franc et le mark offrent à trois mois un rendement à peine supérieur à 3 %).

S'il apparaît bon pour la livre et pour la Bourse de Londres (l'indice Footsie a gagné 1,69 % jeudi), le budget britannique a été plus froidement accueilli par les marchés d'obligations. Malgré la volonté affichée par le gouvernment de M. Blair d'accélérer la réduction du déficit public (il sera ramené à 1,5 % en 1998, ce qui diminuera le besoin de financement de l'Etat), les rendements des obligations britanniques à dix ans sont remontés de 7 % à 7,05 %.

Certains analystes de la City ont d'ailleurs critiqué le budget de Gordon Brown en estimant qu'il avait introduit un déséquilibre dans ce que les économistes appellent le *policy mix*, c'est-à-dire le dosage entre politique budgétaire et politique monétaire. En n'étant pas assez rigoureuse, la première obligerait la seconde à être trop restrictive. Le gouvernement s'accorderait de surcroît le beau rôle en se défaussant sur l'institut d'émission de l'annonce des mesures impopulaires.

Le chancelier de l'Echiquier a tenu à répondre, dès jeudi, à ces attaques. « *Vous verrez que j'ai fait le nécessaire pour rééquilibrer les politiques budgétaire et monétaire* », a affirmé M. Brown. Il a en revanche déploré la hausse de la livre. « *Je souhaite que l'on ait un sterling stable et compétitif. Je voudrais atténuer les pressions sur les exportateurs.* »

La livre, estiment toutefois les experts, devrait poursuivre son ascension au cours des prochaines semaines. En dehors des aspects monétaires et économiques qui la dopent, la monnaie britannique profite de la distance prise par Londres à l'égard de la monnaie unique européenne. L'arrivée au pouvoir des travaillistes ne l'a guère réduite : M. Blair n'évoque ainsi toujours pas la possibilité d'un retour du sterling dans le SME.

Le fait que le Royaume-Uni, selon toute vraisemblance, ne participe pas dès l'origine à la zone euro constitue pour la livre un atout précieux. Rendus inquiets par les nombreuses incertitudes qui entourent la forme que prendra l'union monétaire, les investisseurs préfèrent placer leurs capitaux outre-Manche où l'environnement institutionnel, politique, économique et monétaire leur semble plus dégagé. La livre sterling est en passe de remplacer le franc suisse en tant que monnaie refuge.

Pierre-Antoine Delhommais

Une bonne nouvelle pour les exportateurs français

Si elle constitue un sérieux motif d'inquiétude pour les entreprises britanniques, l'envolée de la livre sterling est en revanche une excellente nouvelle pour les exportateurs français. En neuf mois, les prix des produits fabriqués en France ont gagné, grâce à l'évolution des taux de change, 30 % de compétitivité par rapport à leurs homologues britanniques. Les exportations à destination du Royaume-Uni représentent 9,9 % de l'ensemble du commerce extérieur français (contre 16,7 % pour l'Allemagne, 9,7 % pour l'Italie, 8,2 % pour la Belgique, 8,1 % pour l'Espagne). La situation monétaire des entreprises françaises apparait d'autant plus favorable que les autres devises réputées faibles, comme le dollar et la lire se sont nettement redressées depuis deux ans (+ 22 % pour le billet vert et + 16 % pour la devise italienne). Enfin, les groupes français bénéficient de conditions de financement très avantageuses, avec des taux historiquement bas (3,25 % à trois mois et 5,50 % à dix ans).

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Habib-Deloncle

A LA SUITE de la publication dans Le Monde *du 6 juin d'un article intitulé* « Le PDG de la Société marseillaise de crédit se ménagerait un point de chute », *nous avons reçu de Pierre Habib-Deloncle la lettre suivante :*

L'article du *Monde* comprend beaucoup d'inexactitudes. Il est sans fondement et m'est préjudiciable. Il peut prêter à des interprétations malveillantes.

Le seul motif du départ du président de GP Banque réside dans les sérieux différends que nous avons eus avec M. Hadj-Nacer. Je ne souhaite pas les rendre publics, car la SMC espère conserver de bonnes relations avec lui. En aucun cas, le calendrier électoral ou des motivations personnelles n'ont joué. La SMC, après en avoir informé le ministère des finances, a pris une décision de gestion qu'en vertu de sa responsabilité d'actionnaire de référence elle ne pouvait pas ne pas prendre. La date du 30 mai retenue par M. Hadj-Nacer était la dernière légalement possible pour tenir l'assemblée générale. Le mandat de M. Hadj-Nacer expirant ce jour-là, il eût été incongru de le renouveler.

Ce n'est donc pas pour trouver « une planque » que j'ai été nommé président de GP. Mon mandat à la tête de GP Banque est temporaire et, par ailleurs, il n'est pas rémunéré. Le poste dépend de la SMC et de l'Etat. Imaginez-vous qu'un éventuel successeur m'y maintiendrait ? Me prêter l'intention de racheter GP Banque n'a aucun sens : je n'en ai ni le désir, ni la possibilité, ni les moyens.

Ce que vous dites sur GP Banque est faux. GP n'a ni la dimension ni la rentabilité décrites. Elle n'est pas directement présente en Algérie.

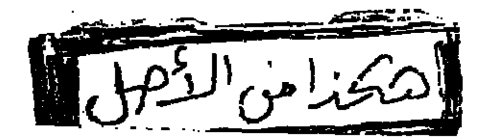
Il n'est pas convenable que le règlement d'un problème interne au Groupe SMC ait pu être présenté comme une manœuvre politique.

A ce sujet, je voudrais bien que vous rappeliez que j'ai une expérience bancaire de vingt-cinq ans. Elle s'est déjà exercée dans le Midi et en Méditerrannée, ce qui me donne une compétence pour diriger la SMC.

Il est faux de dire que la SMC a fait l'objet d'une alternance politique. De 1982 à fin 1995, elle a été placée sous la direction de deux hommes de même obédience. Ils ont été maintenus, à l'échéance légale des nominations, en 1986 pour l'un, en 1994 pour l'autre, par des gouvernements de cohabitation. Le remplacement de l'un par l'autre a eu lieu en 1992 par le gouvernement Bérégovoy. Je note que le premier d'entre eux a été nommé à la présidence d'une autre banque publique puis, en 1994,à une nouvelle présidence bancaire dans le secteur public à Bordeaux.

Je pense que le bilan de ma gestion, après dix-huit mois de présence – ce qui est peu – est positif : le redressement de la SMC est visible,mais il faudra le poursuivre.

Je ne voudrais pas que votre article puisse entacher la réputation de la SMC et porter préjudice aux 2 100 emplois et donc aux 2 100 personnes que comporte le groupe.



Le groupe d'aéroports britanniques BAA se renforce dans le commerce hors taxes

BAA, LE GROUPE D'AÉROPORTS britanniques, a annoncé, jeudi 3 juillet, le rachat de l'américain DFI (Duty-Free international), spécialisé dans le commerce hors-taxe pour 674 millions de dollars (environ 4 milliards de francs). DFI est implanté dans quatorze aéroports américains et gère des opérations de vente de hors–taxe en vol et des entrepots de hors–taxe aux frontières canadienne et mexicaine. Il réalise un bénéfice avant impôt de 34 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 570 millions de dollars.

Avec ce rachat, BAA deviendra le deuxième opérateur mondial dans le commerce hors taxes, derrière DFS, filiale de LVMH. Présent surtout en Europe, BAA réalise déjà 30 % de son chiffre d'affaires dans ce secteur. L'acquisition de DFI devrait se traduire par un doublement de son chiffre d'affaires dans cette activité pour atteindre 1,2 milliard de dollars. Son renforcement aux Etats-Unis lui permettra de conforter sa position, menacée par l'abolition programmée des magasins hors taxes dans l'Union européenne en 1999.

DÉPÊCHES

■ **RHÔNE-POULENC : le chimiste français** a annoncé, jeudi 3 juillet, la cession de sa filiale de distribution Fiprochim à la société Caldic International Beheer BV basée à Rotterdam (Pays-Bas). Fiprochim (700 millions de chiffre d'affaires) distribue des produits de spécialités chimiques et d'additifs pour l'industrie alimentaire dans plusieurs pays d'Europe.

■ **PHARMACIA ET UPJOHN : le groupe pharmaceutique suédo-américain** a annoncé, jeudi 3 juillet, une restructuration afin d'enrayer la baisse de ses ventes (moins 6 % au premier trimestre) et de simplifier son organigramme. La firme va regrouper ses départements et concentrer ses investissements sur quelques produits-clé.

■ **FRANCE TELECOM : le président de l'opérateur téléphonique,** Michel Bon, interrogé par la Commission des finances du Sénat jeudi 3 juillet, a indiqué que, d'un point de vue technique, la meilleure date pour une introduction en Bourse serait septembre prochain : en octobre l'Italien STET fera appel au marché, suivi en novembre de l'australien Telstra.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais** a indiqué jeudi 3 juillet avoir engagé des discussions afin de réduire sa participation dans le fabricant allemand d'électronique de loisirs Grundig, qui est actuellement de 31,6 %.

■ **BALLY : les 216 salariés de l'usine du groupe à Villeurbanne (Rhône),** *mise en liquidation judiciaire le 26 juin,* ont refusé jeudi 3 juillet de quitter les locaux de leur entreprise. Estimant que les dossiers des éventuels repreneurs n'ont pas été suffisamment étudiés, les employés rejetent *« tout plan de liquidation et de licenciement ».*

François Lemasson, directeur général du Consortium de réalisation

« Les contrôles ne sont pas une garantie contre les pressions »

La vente des actifs du Crédit lyonnais, dont une participation dans le groupe Pinault reste controversée

Le premier rapport annuel de l'EPFR (Etablissement public de financement et de réalisation), l'organisme d'Etat bailleur de fonds du CDR (Consortium de réalisation) chargé de vendre les 190 milliards de francs d'actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais a été rendu public mercredi 2 juillet (*Le Monde* du 4 juillet). *François Lemasson, directeur général du CDR, souligne les lourdes contraintes de gestion du CDR et sa vulnérabilité aux pressions politiques.*

« Le rapport de l'EPFR ouvre des pistes de réformes pour la défaisance du Crédit lyonnais. Qu'en pensez-vous ?

– Le rapport de l'EPFR n'est en fait pas très précis. Il décrit la problématique générale du CDR et de la défaisance, plus qu'il ne s'interroge sur le fonctionnement même du consortium. Il souligne les contraintes auxquelles nous sommes confrontés. Elles sont fortes. Le simple fait que nous soyons qualifiés de structure de cantonnement, de défaisance, est un handicap pour valoriser les actifs qui sont logés chez nous. C'est aussi un handicap pour les entreprises que nous pilotons. Enfin, autre contrainte, nous demandons à nos équipes de travailler vite, mais plus elles le font, plus elles creusent leur propre fin...

» En outre, nous exerçons notre tâche dans un contexte de diffusion assez large des responsabilités. L'EPFR ne valide que des orientations générales, des grands objectifs, sans les détailler. Nous devons donc opérer nous-mêmes des choix qui ne sont pas du tout évidents. Nous faisons toutefois valider les plus importants par le Comité consultatif de contrôle, dirigé par le président de l'EPFR. Quant au Trésor, il est assez proche de nous, via les contrôleurs d'Etat qui sont en permanence dans nos murs et assistent à la plupart des réunions.

– Comment peut-on alléger les contraintes qui pèsent sur le CDR ?

– Certaines choses me paraissent déjà bien engagées. Par exemple, nous devrions bientôt être complètement séparés juridiquement du Crédit lyonnais [NDLR : qui est toujours la maison-mère du CDR]. Il n'y a plus aucune raison d'attendre pour couper les liens qui n'ont plus de signification. Nous avons bien identifié toutes les conséquences juridiques que pouvait entrainer une séparation et notamment toutes les garanties que le CDR assure au Lyonnais sur les créances que la banque détient sur des entreprises logées dans le Consortium.

» Il y a un deuxième sujet, auquel je suis sensible, c'est le mode de fonctionnement et l'efficacité du dispositif CDR. Là, plusieurs idées ont déjà été évoquées. Nous sommes trop endogènes et nous disons depuis longtemps que notre système devrait être ouvert à des personnalités extérieures à-même de nous conseiller dans nos arbitrages économiques. Nous souhaitons aussi une refonte de notre système de contrôle. Trop de contrôle tue le contrôle. L'un des moyens de nous ouvrir sur l'extérieur et de simplifier les contrôles pourrait être de nous transformer en société à conseil de surveillance, ouvert sur l'extérieur, et à directoire.

» Enfin le troisième sujet est un débat dans lequel je ne veux pas rentrer. C'est celui de la prise en charge des pertes. Il se passe au niveau de l'Etat, entre l'EPFR et le ministère des finances.

– Tous ces contrôles peuvent aussi servir à vous protéger contre les pressions qui peuvent s'exercer sur vous ?

– En théorie, oui, mais l'histoire a montré que cela n'était pas en soi une garantie. Souvenez-vous des dossiers Pinault ou AOM...

– Pensez-vous avoir fait une erreur dans le dossier Pinault en acceptant en novembre 1996 un prix de sortie à 1,5 milliard de francs pour la participation minoritaire de 25 % dans Artémis, la holding de tête du groupe Pinault, et le remboursement d'obligations remboursables en actions ?

– Non. Le choix de la procédure, la détermination des curseurs financiers, les durées ont été longuement négociés, en consultant largement... et en nous appuyant sur tous nos contrôles. Ce prix de sortie se décomposait en deux parties : 1,5 milliard et un complément que nous avons longuement négocié. Nous voulions profiter d'une partie des plus-values qu'Artémis pouvait réaliser en cédant certains de ses actifs. C'est surtout là que nous avons eu le sentiment d'avoir une vraie valeur ajoutée.

– Est-ce la hausse de la Bourse et de la valeur des composantes du groupe Pinault qui vous a fait changer d'état d'esprit ?

– C'est un changement majeur en effet. Mais nous avons aussi été un peu déçus par la procédure d'appel au marché. Etait-ce inhérent au dispositif ou n'avons-nous pas été aidés par les acteurs ? C'est difficile à dire.Mais il était assez logique qu'au regard de ces élements, l'Etat se dise finalement : je rentre à nouveau dans le jeu, je respecte les termes du protocole passé avec le groupe Pinault et je mets en œuvre une décision de maintien dans le patrimoine de l'Etat.

– Si François Pinault n'avait pas été un proche du président de la République, les choses se seraient elles passées de la même manière ?

– C'est une question difficile. Dans l'ensemble, la procédure aurait été la même. Mais je ne suis pas sûr que tous les curseurs auraient été arrêtés au même niveau. Maintenant nous gérons la situation, nos titres sont vendus mais séquestrés et nous attendons nos 3,7 milliards.

– L'estimation de 100 milliards de francs de pertes pour le CDR est- elle désormais réaliste ou peut-il y avoir encore de mauvaises surprises ?

– Il faut être très prudent. Mais nous avons maintenant une vision claire de ce qui est dans le CDR. On ne peut toutefois pas exclure de mauvaises surprises.

– Vous avez déjà traité 41 % des actifs que vous avez reçus. Ne craignez-vous pas d'avoir vendu aujourd'hui ce qui était le plus facile à céder ?

– Pas vraiment. Nous avons vendu à la fois les actifs qui pouvaient l'être assez rapidement, compte tenu des conditions de marché, et ceux qui devaient l'être compte tenu du foyer de pertes ou de risques qu'ils représentaient, comme MGM, Stardust... Il reste donc des actifs qui doivent être restructurés et valorisés. Ce ne sont pas forcément les *plus mauvais.*

» Il y a aussi une partie du dispositif que l'on ne vend pas, mais que l'on recouvre : ce sont les créances. A ce niveau, nous gérons aussi des contentieux. Et nous avons, malgré cela, conclut une opération réussie de cession de créances immobilières. Nous allons d'ailleurs sans doute recommencer.

» Au fil des cessions d'actifs, le CDR s'adaptera. A terme, si le consortium reste en l'état, il deviendra un bipôle, composé d'une foncière et d'un gros service du contentieux bancaire. A quelle échéance je n'en sais rien. Mais il faut réfléchir dès maintenant à cette question, très importante pour les équipes. Organisé en plusieurs pôles – CDR Participations, pour les participations minoritaire, CDR Entreprises pour les participations majoritaires, CDR Créances et CDR Immobilier – qui ont chacun une logique, un calendrier et un horizon différent, le CDR peut se resserrer au fil du temps. Lorsque toutes les participations seront vendues, CDR Participations disparaitra. Je suis prêt à parier qu'en 1999, les choses seront terminées pour ce pôle.

> Le simple fait que nous soyons qualifiés de structure de cantonnement, de défaisance, est un handicap pour valoriser les actifs qui sont logés chez nous. C'est aussi un handicap pour les entreprises que nous pilotons

– En sera-t-il de même pour CDR Entreprises ?

– C'est plus difficile à dire. L'essentiel sera traité comme pour CDR Participations, mais il restera peut être quelques cas délicats pour lesquels nous ne donnerons pas de calendrier. Il faut pouvoir travailler sans pression comme pour Sligos, qui a pu être cédé au travers de la fusion avec Axime, loin des appétits immédiats. Aujourd'hui, il nous reste encore quelques poids lourds, comme AOM, les Bennes Marel, CCMX-Concept, et le pôle Mallard avec Transalliance, Stock Alliance et Mory en cours de redressement. AOM avait terminé l'année 1996 dans les turbulences mais se redresse. Le transport routier aussi, car nous avons fait un gros travail d'élagage. Pour le reste, nous avons présenté ce matin un projet au comité consultatif de contrôle : la création de bouquets de participations. Il y a à peu près 80 % des lignes non cotées qui peuvent être cédées sous cette forme. Une grande partie des difficultés de fonds de cuve peut être résolue ainsi.

– Et l'immobilier et les créances ?

– En immobilier, il nous reste les trois quarts des actifs que nous avons reçus à traiter. Mais nous maitrisons bien le patrimoine. Actuellement, nous sortons même légèrement au-dessus des prévisions faites. Nous sommes en train de vendre quelques beaux paquebots. Et nous sommes pratiquement sortis de notre portefeuille étranger, notamment au Portugal et en Espagne.

» Pour traiter les créances bancaires, nous avançons lentement et péniblement, du fait de l'environnemnt juridique et pénal très difficile.

– Comment s'est passé le début de l'année pour le Consortium ?

– Bien. Sur les cinq premiers mois de 1997, nous avons réalisé 10 milliards de francs de cessions sur un objectif annuel de 25 à 30 milliards. Le taux de récupération est supérieur à 100 % (contre 80 % en 1995 et 68 % en 1996), nous faisons donc une toute petite plus-value. Mais c'est un exercice un peu atypique.

Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser

■ **LA BOURSE de Tokyo est repassée, vendredi 4 juillet, sous la barre des 20 000 points.** *L'indice Nikkei a perdu 153,41 points (0,76 %) à 19 968 points.*

■ **L'EXCEPTION de Paris et Tokyo, les grandes places boursières ont battu des records jeudi 3 juillet. Londres a terminé à 4 831,70 points, Francfort à 3 887,39 points et New York à 7 895,81 points.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence « *light sweet crude* » a perdu 78 cents à 19,56 dollars jeudi sur le marché new-yorkais. La veille, il avait gagné 22 cents.**

■ **LES INDICES de Paris ont affiché de fortes hausses en juin : 10,62 % pour le CAC 40, 9,47 % pour le SBF 120, 8,73 % pour le SBF 250, 5,94 % pour le MidCac et 2,5 % pour le second marché.**

■ **L'ACTIVITÉ à la Bourse de Paris a été en forte hausse en juin (+ 40,12 % par *rapport à juin 1996*). Le volume des transactions quotidien s'est élevé en moyenne à 11,68 milliards de francs.**

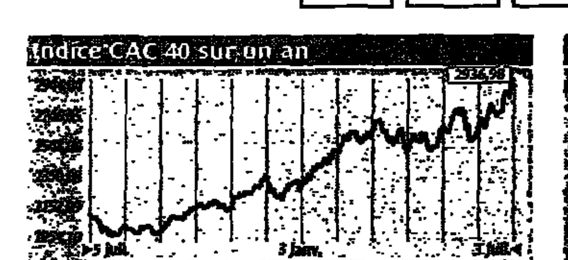
LES PLACES BOURSIÈRES

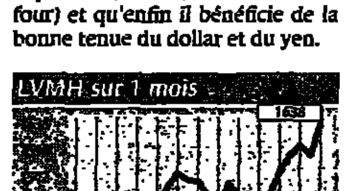
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Effritement à la Bourse de Paris

LES DÉCLARATIONS jeudi soir du premier ministre, Lionel Jospin, suscitaient peu de réactions vendredi 4 juillet à la Bourse de Paris, *qui restait soutenue par le climat* boursier international et l'abondance sans précédent des liquidités. En baisse de 0,36 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait, une heure un quart plus tard, une perte de 0,16 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,26 %, à 2 929,27 points. Entre-temps, cet indice avait fait une incursion dans le vert. Le marché était actif, avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

Comme au cours des dernières semaines, les milieux financiers *continuent à juger Lionel Jospin « prudent »*. Ce sentiment est partagé par la plupart des analystes après l'intervention du premier ministre. Ce dernier est en effet resté prudent sur les privatisations, laissant une porte ouverte pour l'ouverture au privé du capital de groupes publics.

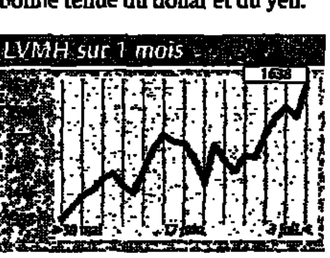




La Bourse parisienne ne cherche donc pas, pour l'instant, à se déconnecter des autres places, où la fête continue à battre son plein. L'enthousiasme des marchés financiers a été déclenché par l'annonce de chiffres de l'emploi plus faibles que ceux attendus en juin aux Etats-Unis, ce qui a éloigné les craintes de reprise de l'inflation.

LVMH, valeur du jour

BÉNÉFICIANT d'une conjoncture favorable, le titre LVMH a terminé à son *plus haut niveau de* l'année, jeudi 3 juillet, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 3,7 % à *1 678 francs. Les opérateurs justi*fient cette nouvelle progression par le fait que Guinness et Grand-Met sont prêts à étudier la proposition de mariage à trois du groupe français. Certains opérateurs notent que le titre est également l'une des valeurs qui a le plus *« sous-performé »* par rapport aux autres valeurs de premier plan (Elf Aquitaine, Total, l'Oréal Carrefour) et qu'enfin il bénéficie de la bonne tenue du dollar et du yen.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 04/07	Var. % 03/07	Var. % 31/12
Bull	64	+5,78	+100,31
Technip	710	+5,43	+45,79
Dassault Electro	573	+4,18	+28,76
Thomson-CSF	*169,40*	*+3,32*	*+0,65*
Bouygues Offs.	163,70	+3,67	+23,08
GAN	135,80	+2,80	+29,33
Valeo	398,80	+2,78	+24,62
Silic CA	935	+2,74	+25,84
Lagardere	172,60	+2,67	+21,20
Essilor Intl.ADP	1469	+2,58	+13
BAISSES, 12h30			
Eiffage	299	-2,89	+45,85
Groupe Andre S.A.	502	-2,52	+25,81
Lebon	210	-2,32	+22,73
Nord-Est	129,10	-2,19	—
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,70	-1,99	+7,35
Renault	140,80	-1,94	+26,27
Rexel	1790	-1,91	+13,65
Comptoir Entrep.	10,30	-1,98	+7,29
Rhone Poulenc A	253,60	-1,85	+43,35
Interball	168	-1,81	-25,95

VALEURS LES PLUS ACTIVES

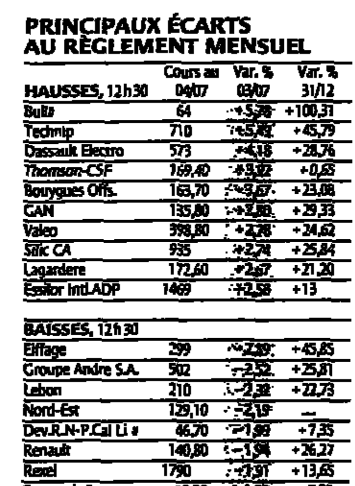
SÉANCE, 12h30	04/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	483205	320981220
Strafor Facom	639400	252566731
Lagardere	1470708	249931763
LVMH Moet Hen.	148319	240781974
Alcatel Alsthom	202385	158691928
Thomson-CSF	932714	157447383,20
Total	219815	131406754
Carrefour	26436	114403194
L'Oreal	45516	112344789
Valeo	257975	102861840,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

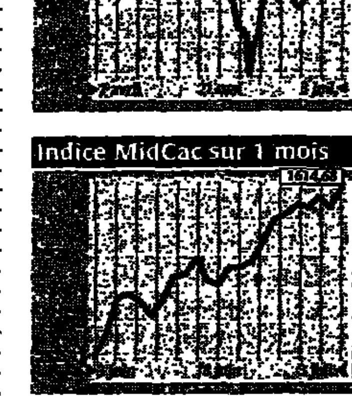
HAUSSES, 12h30	Cours au 04/07	Var. % 03/07	Var. % 31/12
Mediascience #	570	+10,67	+13,77
Guyomarc h N.A.	495	+6,45	+115,21
Groupe J.C.Darmon	280	+6,06	+19,14
Rep	190	+5,55	—
Delachaux S.A.	1155	+5	+63,13
BAISSES, 12h30			
Dal'Alu #	*80,75*	-5	*+7,66*
Nomai	155,80	-5	+3,79
Services et Trans.	428	-4,88	+40,78
Europe Auto Ind.FA	335	-4,28	+70,82
INFRA + #	203	-4,24	-33,44

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/07	02/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1999,11	1982,83	+0,82
Ind. gén. SBF 250	1911,48	1896,25	+0,80
Ind. Second Marché	*1880,64*	1867,96	*+0,68*
Indice MidCac	1614,68	1603,49	+0,70
Valeurs indus.	2221,15	2194,87	+1,20
1 - Energie	2533,41	2486,49	+1,89
2 - Produits de base	2095,17	2079,90	+0,76
3 - Construction	1812,20	1785,04	+1,52
4 - Biens d'équip.	1578,87	1553,92	+1,61
5 - Automobile	2184,79	2192,23	-0,34
6 - Biens consom.	3800,39	3781,12	+0,51
7 - Indus. agro-alim.	1860,89	1825,68	+1,93
Services	2166,66	2159,70	+0,32
8 - Distribution	4402,81	4379,88	+0,52
9 - Autres services	1330,08	1327,90	+0,16
Sociétés financières	1320	1315,52	+0,34
10 - Immobilier	*775,46*	773,35	*+0,27*
11 - Services financ.	1284,96	1283,07	+0,15
12 - Sociétés invest.	1857,74	1840,55	+0,93







Tokyo repasse sous les 20 000 points

LA BOURSE de Tokyo est repassée sous le niveau des 20 000 points, vendredi 4 juillet en clôture. L'in*dice Nikkei a perdu* 153,41 *points* (0,76 %), à 19 968 points.

La veille, Wall Street s'est envolée et a inscrit un nouveau record historique de clôture brisant facilement le seuil psychologique des 7 800 points à l'issue d'une séance écourtée à la veille de la fête de l'Indépendance. L'enthousiasme des marchés financiers a été déclenché par l'annonce de chiffres de l'emploi plus faibles qu'attendu en juin aux Etats-Unis, qui ont éloigné les craintes de reprise de l'inflation. L'indice Dow Jones a fait un bond de 100,43 points (1,29 %), à *7 895,81* points. *Les* autres indicateurs boursiers ont salué cette statistique, affichant eux aussi des ni*veaux records en clôture.*

En Europe, au lendemain de la présentation du premier budget du gouvernement travailliste, la Bourse de Londres a terminé sur un nouveau record. L'indice Footsie a ga*gné 80,3 points (1,68 %),* à 4 831,7 points. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a inscrit son troisième record d'affilée en terminant sur un gain de 0,85 %, à 3 887,39 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/07	Cours au 02/07	Var. en %
Paris CAC 40	2929,44	2909,45	+0,68
New-York/DJ indus.	7850,80	7795,38	+0,71
Tokyo/Nikkei	20121,40	20196,40	-0,37
Londres/FT100	*4835,60*	*4751,40*	*+1,74*
Francfort/Dax 30	3887,39	3854,76	+0,84
Frankfort/Commer.	1313,36	1306,06	+0,56
Bruxelles/Bel 20	2987,38	2987,38	—
Bruxelles/Général	2485,11	2444,93	+1,62
Milan/MIB 30	1030	1030	—
Amsterdam/Gé. Cbs	610,20	602,90	+1,20
Madrid/Ibex 35	622,59	613,12	+1,52
Stockholm/Affarsal	2430,26	2430,26	—
Londres FT30	3080,20	3045,50	+1,13
Hong Kong/Hang S.	15055,70	15196,80	-0,94
Singapour/Strait t	1962,40	1968,91	-0,33

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

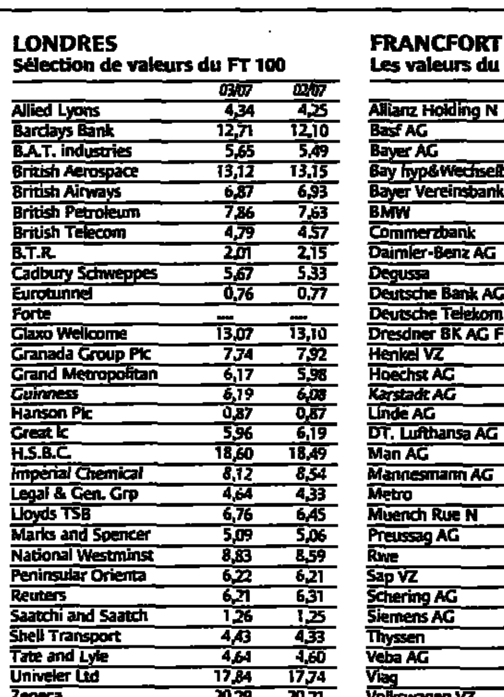
	03/07	02/07
Alcoa	77	78,25
Allied Signal	87,75	86,50
American Express	82,25	76,12
AT & T	36	36
Boeing Co	55,18	54,81
Caterpillar Inc.	109,06	107,25
Chevron Corp.	75,87	75,56
Coca-Cola Co	70,75	70,43
Disney Corp.	77,43	76,87
Du Pont Nemours&Co	63,37	62,62
Eastman Kodak Co	78,93	77,87
Exxon Corp.	64,62	63,06
Gén. Motors Corp.H	56,93	56,93
Gén. Electric Co	69,37	67,56
Goodyear T & Rubbe	*63,25*	*62,75*
Hewlett-Packard	56,31	55,43
IBM	94,81	93,56
Intl Paper	50,68	50,50
J.P. Morgan Co	*110,12*	*108,93*
Johnson & Johnson	64,12	63,43
Mc Donalds Corp.	48,68	48,37
Merck & Co.Inc.	105,18	104,62
Minnesota Mng.&Mfg	101,81	101
Philip Moris	45,37	44
Procter & Gamble C	144,62	141,93
Sears Roebuck & Co	55	54,87
Travelers	66,67	66,87
Union Carb.	49,06	48,87
Utd Technol	85,87	84,50
Wal-Mart Stores	35,43	34,50

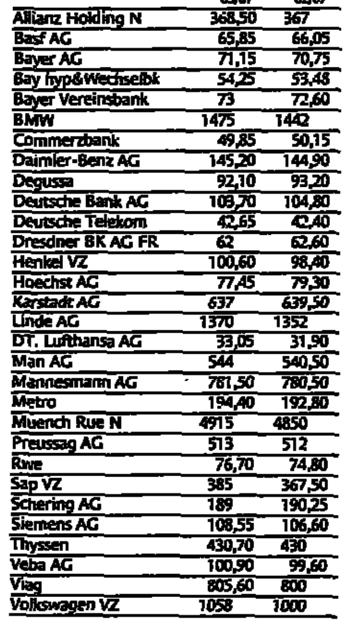
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

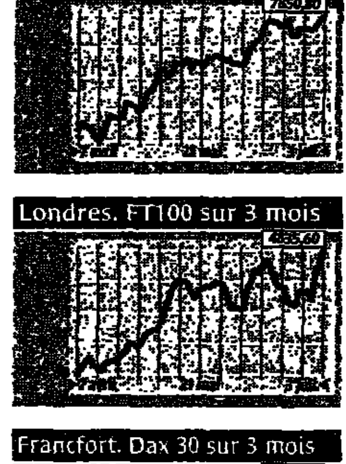
	03/07	02/07
Allied Lyons	4,34	4,25
Barclays Bank	12,71	12,10
B.A.T. industries	5,65	5,49
British Aerospace	13,12	13,15
British Airways	6,87	6,93
British Petroleum	7,86	7,63
British Telecom	4,79	4,57
B.T.R.	2,01	2,15
Cadbury Schweppes	5,67	5,33
Eurotunnel	0,76	0,77
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,07	13,10
Granada Group Plc	7,74	7,92
Grand Metropolitan	6,17	5,98
Guinness	*6,19*	*6,08*
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	5,96	6,19
H.S.B.C.	18,60	18,49
Imperial Chemical	*8,12*	*8,54*
Legal & Gen. Grp	4,64	4,33
Lloyds TSB	6,76	6,45
Marks and Spencer	5,09	5,06
National Westminst	8,83	8,59
Peninsular Orienta	6,22	6,21
Reuters	6,21	6,31
Saatchi and Saatch	1,26	1,25
Shell Transport	4,43	4,33
Tate and Lyle	4,64	4,60
Univeler Ltd	17,84	17,74
Zeneca	20,29	20,21

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	03/07	02/07
Allianz Holding N	368,50	367
Basf AG	65,85	66,05
Bayer AG	71,15	70,75
Bay hyp&Wechselbk	54,25	53,48
Bayer Vereinsbank	73	72,60
BMW	1475	1442
Commerzbank	49,85	50,15
Daimler-Benz AG	145,20	144,90
Degussa	92,10	93,20
Deutsche Bank AG	103,70	104,80
Deutsche Telekom	42,65	42,40
Dresdner BK AG FR	62	62,60
Henkel VZ	100,60	98,40
Hoechst AG	77,45	79,30
Karstadt AG	*637*	*639,50*
Linde AG	1370	1352
DT. Lufthansa AG	33,05	31,90
Man AG	544	540,50
Mannesmann AG	*781,50*	*780,50*
Metro	194,40	192,80
Muench Rue N	4915	4850
Preussag AG	513	512
Rwe	76,70	74,80
Sap VZ	385	367,50
Schering AG	189	190,25
Siemens AG	108,55	106,60
Thyssen	430,70	430
Veba AG	100,90	99,60
Viag	805,60	800
Volkswagen VZ	*1058*	*1000*







LES TAUX

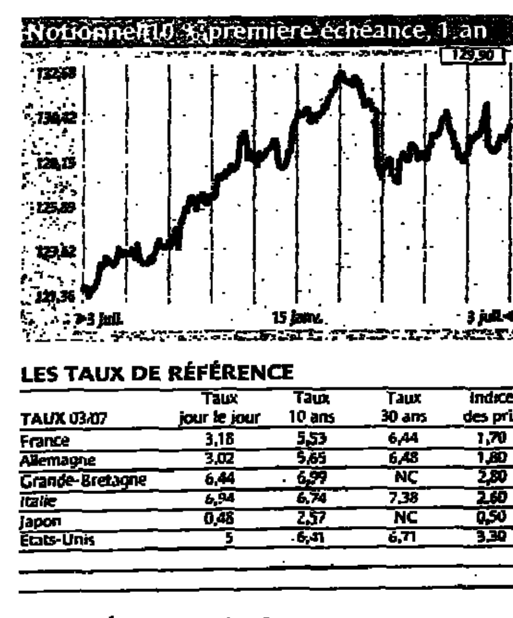
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Stabilité initiale du Matif

LE MARCHÉ obligataire français était stable, vendredi 4 juillet, au cours des premières transactions. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts *d'Etat, abandonnait à l'ouverture 2 centièmes à* 129,86 points.

La veille, le Matif avait terminé en hausse de 22 centièmes à 129,88, profitant de la nette amélioration du marché obligataire américain. Ce dernier a été dopé par la publication des chiffres de l'emploi aux *Etats-Unis* qui montrent pour juin une légère progression du taux de chômage de 0,2 % à 5 % et moins de créations d'emplois que prévu. Ces chiffres, moins *bons que prévu, ont éloigné aux yeux des investisseurs* la crainte d'un resserrement monétaire outre-Atlantique.

Le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 6,61 % à l'ouverture contre 6,71 % mercredi en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,53	6,44	1,70
Allemagne	3,02	5,65	6,48	1,80
Grande-Bretagne	6,44	6,99	NC	2,80
Italie	*6,94*	*6,74*	7,38	2,60
Japon	0,48	2,57	NC	0,50
Etats-Unis	5	6,41	6,71	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/07	Taux au 02/07	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	*6,39*	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,19	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 03/07	Vente 03/07	Achat 02/07	Vente 02/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,25	3,40	3,22	3,32
3 mois	3,30	3,45	3,26	3,36
6 mois	3,34	3,44	3,33	3,43
1 an	3,42	3,54	3,42	3,52
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3540	—	3,3281	—
Pibor Francs 3 mois	3,3867	—	3,3867	—
Pibor Francs 6 mois	3,4414	—	3,4453	—
Pibor Francs 9 mois	3,4863	—	3,4766	—
Pibor Francs 12 mois	3,5332	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1563	—	4,1510	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2031	—	4,1829	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2604	—	4,2500	—

MATIF

Échéances 03/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	150013	129,90	129,92	129,52	129,64
Déc. 97	*1543*	*98,40*	*98,40*	*98,20*	58,26
Mars 98	2	97,66	97,66	97,66	97,66
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	11772	96,57	96,58	96,55	96,57
Déc. 97	4911	96,55	96,56	96,52	96,54
Mars 98	3442	96,49	96,50	96,46	96,48
Juin 98	2232	96,40	96,41	96,36	96,39
ECU LONG TERME					
Sept. 97	674	96,62	96,62	96,30	96,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	14026	2939	2954	2910	2925
Août 97	409	2941	2958	2936,50	2936,50
Sept. 97	906	2956,50	2968	2927	2945
Déc. 97	25	2989	2989	2989	2939

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9091 | US/DM ↘ 1,7527 | US/¥ ↘ 113,7900 | DM/F ↘ 3,3693 | £/F ↗ 9,9005

Hausse du dollar

LE DOLLAR remontait face au franc et au deutschemark, vendredi 4 juillet, au cours des premiers échanges entre banques. Le billet vert s'échangeait à 5,9010 francs et 1,7510 *deutschemark contre respectivement* 5,8880 francs et 1,7482 deutschemark au cours des échanges interbancaires de jeudi soir.

En revanche, quelques heures plus tôt à Tokyo, sur le marché des changes, le dollar était en légère baisse face au yen. La devise américaine avait été initialement soutenue par des rachats de découverts contre le yen mais n'a pas pu aller plus loin que 113,83 yens où il a commencé à fléchir sous l'effet des ventes d'investisseurs japonais, probablement de la part des compagnies d'assurance-vie. En fin de journée, il s'échangeait à 113,49 yens contre 113,58 jeudi à New York. Les opérateurs relevaient que la baisse a été limitée en raison de quelques achats de couverture.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/07	% 02/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9300	-0,01	326	350
Ecu	6,6275	+0,11	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9091	+0,21	5,6200	6,2200
Belgique (100 F)	16,3300	—	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,3800	-0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4620	+0,06	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5000	—	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0155	+1,34	8,6100	9,4500
Gde-Bretagne (1 L)	9,9005	+1,18	9,4700	10,3200
Grèce (100 drach.)	2,1380	—	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,9400	+0,17	71	81
Suisse (100 F)	402,0600	-0,09	388	412
Norvège (100 k)	80,6700	+0,25	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8820	-0,01	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9885	-0,05	3,7000	4,3800
Portugal (100 esc.	3,3400	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2898	+0,21	4	4,6000
Japon (100 yens)	5,1689	+0,26	4,9500	5,3800
Finlande (mark)	113,0200	-0,04	108	119

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	04/07	03/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7527	1,7538	-0,06
TOKYO : USD/Yens	113,7900	114,4500	-0,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9060	5,9050	5,8810	5,8790
Yen (100)	5,1648	5,1595	5,1340	5,1300
Deutschemark	3,3689	3,3684	3,3696	3,3691
Franc Suisse	4,0225	4,0184	4,0195	4,0154
Lire ital. (1000)	3,4609	3,4583	3,4614	3,4596
Livre sterling	9,8955	9,8879	9,7578	9,7486
Peseta (100)	3,9949	3,9915	3,9898	3,9877
Franc Belge (100)	16,348	16,320	16,349	16,321

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,29	3,34	3,39
Eurodollar	5,56	5,73	5,80
Eurolivre	6,69	6,82	7,02
Eurodeutschemark	3,05	3,07	3,11

L'OR

	cours 03/07	cours 02/07
Or fin (k. barre)	62500	62700
Or fin (en lingot)	63000	63450
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	362	362
Pièce suisse (20f)	361	364
Pièce Union lat(20f)	360	363
Pièce 20 dollars us	2320	2300
Pièce 10 dollars us	1385	1385
Pièce 50 pesos mex.	2330	2345

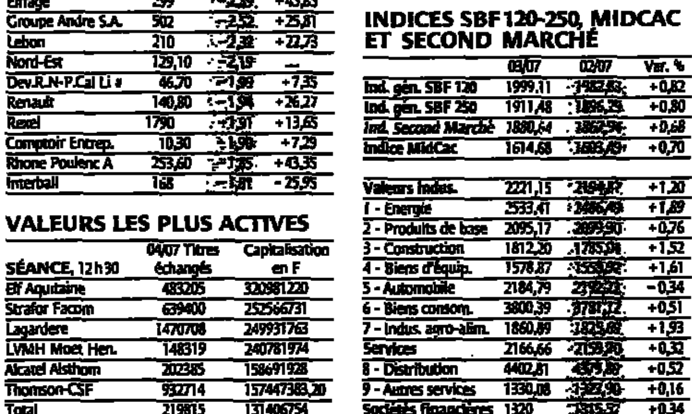
LE PÉTROLE

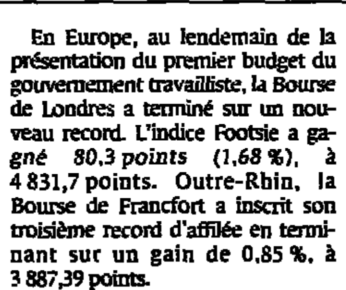
En dollars	cours 04/07	cours 03/07
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	20,06	19,81
Light Sweet Crude	20,30	19,56

LES MATIÈRES PREMIÈRES

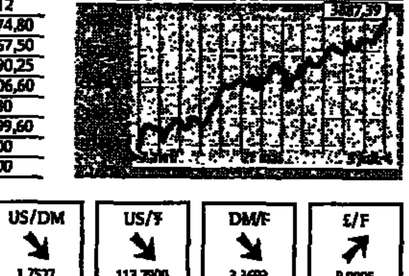
INDICES	04/07	03/07
Dow-Jones comptant	150,56	—
Dow-Jones à terme	149,94	149,30
CRB	237,42	235,57
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2521	2586,50
Cuivre à 3 mois	2417,50	2406,50
Aluminium comptant	1589,50	1593,50
Aluminium à 3 mois	1618	1606
Plomb comptant	621,25	627,50
Plomb à 3 mois	637,50	639,50
Etain comptant	5480	5497,50
Etain à 3 mois	5540	5535
Zinc comptant	1449	1465
Zinc à 3 mois	1471,50	1475
Nickel comptant	6800,50	6852,50
Nickel à 3 mois	6965	6950

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	460,10	452,80
Platine à terme	417,20	416,70
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	324	320,25
Maïs (Chicago)	245,75	244,75
Grain. soja (Chicago)	711	722
Tourt. soja (Chicago)	237,10	239,60
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	34	38
Orge (Londres)	81,90	80
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1587	1540
Café (Londres)	1804	1785
Sucre blanc (Paris)	318	317
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,95	72,80
Jus d'orange (New-York)	74,55	75,25









se la livre à 10 francs

LES

Le Monde des INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Le Conseil Général du
PAS-DE-CALAIS

recrute

son Directeur Général Adjoint

Chargé de la solidarité et du développement social

Placé auprès du Directeur Général des Services Départementaux, membre de l'équipe de Direction Générale, le Directeur Général Adjoint aura à mettre en oeuvre, à coordonner et à animer les politiques départementales dans les domaines de la Solidarité et du Développement Social.

Cet emploi fonctionnel est ouvert en priorité aux agents relevant de la Fonction Publique Territoriale, de l'Etat ou Hospitalière (Administrateur Territorial ou équivalent), ayant de solides connaissances dans le secteur sanitaire et social, une expérience certaine dans des postes territoriaux, au sein de grandes collectivités ou organismes à vocation sociale, une aptitude avérée à l'encadrement, au management des équipes et à la négociation, des capacités relationnelles fortes doublées d'une grande ouverture d'esprit dans les domaines de compétences relevant du Département.

Renseignements complémentaires :
• sur la nature du poste : M. [illegible], Directeur Général des Services Départementaux, Tél : 03 21 21 62 62 - poste 2700.
• sur les modalités de recrutement : M. [illegible] ou Mme HOURIEZ - Tél : 03 21 21 62 62 - postes 2760 ou 2762.

safari



VILLE DE GRENOBLE
(Isère)

recrute

UN DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE INTERNE

Cadre A de la fonction publique territoriale

[illegible] du Secrétaire Général [illegible] Ressources Humaines et des [illegible] vous aurez pour missions :
- [illegible] de mettre en oeuvre des [illegible] visant à clarifier et [illegible] fonctionnement interne
- [illegible] importants avec [illegible]
- [illegible] les données [illegible]

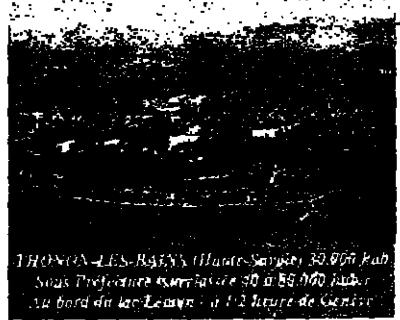
[illegible]

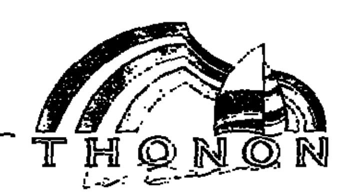
[illegible] vous avez une bonne [illegible] Votre sens du [illegible] de coordonateur vous [illegible] rationalisation dans [illegible] logistique interne.

[illegible] vitae détaillé et lettre [illegible] 31 juillet 1997 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - B.P. 1066
[illegible] Jean Pain
38021 GRENOBLE Cedex 1

UN CADRE DE VIE À LA HAUTEUR DE VOS MOTIVATIONS ET DE VOS COMPÉTENCES





recrute par voie de mutation

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Membre de l'équipe de direction générale, vous managerez et coordonnerez l'activité des services tournés vers le public :
- action sociale,
- culture et patrimoine, jeunesse et affaires scolaires, petite enfance,
- sports,
- tourisme (port, établissement thermal, funiculaire, plage...),
- centre de secours.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (droit, économie, gestion sciences sociales).
Vous disposez d'une expérience réussie dans un emploi similaire.
De grandes capacités d'analyse et de synthèse, une aisance relationnelle, de la diplomatie, de la disponibilité et de la méthode sont vos atouts principaux.
Vous êtes ouvert à l'utilisation des outils informatiques. Vous avez entre 30 et 45 ans.

Conditions :
Détachement sur emploi fonctionnel, rémunération statutaire, 13ème mois, logement de fonction par utilité de service.

Poste à pourvoir le plus tôt possible.

Merci d'adresser candidature manuscrite, CV détaillé et photo, avant le 6 août 1997, à Monsieur le Maire, BP 517, 74203 Thonon les Bains cedex.

safari

Avis de concours

Deux concours sur titres avec épreuve pour le recrutement de

3 MÉDECINS TERRITORIAUX

seront organisés par le Conseil Général du Cantal le 23/10/1997:
- *Un concours ouvert pour 2 postes,*
- *Un concours «réservé» ouvert pour 1 poste.*

Retrait des dossiers d'inscription jusqu'au 05/09/1997, dernier délai.

Dossiers d'inscription à déposer auprès du **Conseil Général du Cantal - 28, avenue Gambetta Service des Concours - 15015 AURILLAC Cedex**

Avant le 10/09/1997 inclus, date *de clôture des inscriptions.*



(Rhône - Nord-est de Lyon), 45 000 habitants, recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR (H/F)

POUR LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION
(service de 450 personnes dont environ 248 permanents)

Un projet éducatif global fondé sur les valeurs de laïcité, de respect des *Droits de l'Homme guide les actions publiques locales en matière* d'éducation. Un projet de service et une réorganisation concourent à sa mise en oeuvre.

Cadre A ou B très expérimenté, vous serez chargé en tant qu'adjoint au directeur, de :
- gérer les actions éducatives et coordonner l'équipe des cadres pédagogiques,
- prospecter, développer, mettre en place et évaluer les actions répondant aux objectifs du projet de service et du projet éducatif global,
- mettre en place une collaboration avec les services culturels et sportifs, l'école de musique et la lecture publique pour harmoniser les activités, les participations des familles et la rémunération des animateurs,
- organiser et contrôler l'activité des gestionnaires des actions éducatives,
- accompagner les cadres pédagogiques dans l'encadrement de leur équipe.

Vos atouts :
- capacité à conduire des projets,
- créativité et aptitude à impulser une dynamique au sein de la direction,
- expérience en management,
- connaissance des milieux éducatifs et de l'animation,
- DEFA ou équivalent (brevet d'Etat...).

Contrainte :
Astreinte d'horaires en fonction des besoins de la direction.

Rémunération statutaire - régime indemnitaire afférent au grade, 13ème mois.

Merci d'adresser lettre de motivation avec CV et photo, avant le 15 juillet 1997, à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, Place de la Nation, 69120 Vaulx-en-Velin.

safari

LE CONSEIL GÉNÉRAL
DES ALPES-MARITIMES

recrute
par voie statutaire de préférence

Un attaché territorial

pour le poste de
CHARGÉ D'ÉTUDE LOGISTIQUE DU TOURISME

Vous serez chargé au sein du service de la direction du développement local et touristique :
- *de participer à la mise au point des projets de développement touristique et notamment le montage juridique et financier des dossiers ;*
- *de prendre en charge le suivi des associations et organismes du secteur ;*
- *d'assurer une veille touristique et suivre les grandes tendances d'évolution de l'environnement et les expériences menées dans d'autres départements ;*
- *préparer les dossiers du Plan.*

Profil :
Formation Bac + 3/4 (licence, maîtrise en droit public de préférence) et spécialisation ou expérience dans l'économie touristique indispensable.
Anglais ou italien courant nécessaire.
Adresser candidature et curriculum vitae à:

CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES
Direction des Ressources Humaines
Bureau des Effectifs et des Concours
B.P. 3007 - 06201 NICE CEDEX 3
avant le 15 juillet 1997, dernier délai
sous la référence M01

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
du Rhône organise à Lyon,
à partir du 4 novembre 1997,
pour son ressort et celui du Centre de Gestion de l'Ain,
un concours sur titres
d'assistant territorial socio-éducatif
dans les spécialités suivantes :

- **Assistant de service social pour 30 postes**
- **Educateur spécialisé pour 7 postes**
- **Conseiller en économie sociale et familiale pour 5 postes**

●

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre titulaire du diplôme d'Etat dans une des spécialités

●

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

du 7 août au 11 septembre 1997 au
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône
18, rue Docteur Edmond-Locard
69322 LYON CEDEX 05

ou par courrier (joindre une enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70 F libellée aux nom et adresse du candidat).

●

DATE LIMITE DE DÉPÔT OU D'EXPÉDITION DES DOSSIERS COMPLETS

Jeudi 18 septembre 1997, à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne d'Île de France

recrute pour son service de Médecine Professionnelle et Préventive, en cours de création

UN MÉDECIN DU TRAVAIL

à temps plein ou à temps partiel

Titulaire d'un certificat d'études spéciales de *médecine du travail ou d'un titre équivalent,* vous avez (si possible) une expérience dans la Fonction Publique Territoriale, et vous disposez d'un véhicule personnel.

Vous participerez à la création et au développement d'un service destiné aux *collectivités et établissements publics des trois* départements de la Petite Couronne.

Ainsi, vous devrez:
- assurer le suivi médical du personnel des collectivités adhérentes,
- intervenir sur le milieu professionnel (visite des locaux, *études de postes de travail*...),
- contribuer aux activités de formation à l'hygiène et à la sécurité,
- mettre votre compétence au service des comités d'hygiène et de sécurité...

Pour tous renseignements : appeler le 01 40 03 81 68

Adresser lettre de candidature et curriculum vitae à :
Monsieur le Président du Centre Interdépartemental de Gestion
3, rue de Romainville - 75940 PARIS CEDEX 19

AVIS DE CONCOURS


Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du PUY-DE-DOME organise le concours interne de

COORDINATRICE DE CRECHES

le 22 octobre 1997

Nombre de postes mis au concours : 4

Conditions d'accès :
Puéricultrice Territoriale Hors Classe justifiant de 3 ans de services effectifs dans ce grade.

Retrait des dossiers :
du 1er août au 16 septembre inclus

Date limite de dépôt des candidatures :
vendredi 19 septembre 1997 minuit
(cachet de la poste faisant foi).

Les formulaires d'inscription peuvent être retirés ou demandés par courrier accompagné d'une enveloppe format 33 x 26 affranchie à 6 F 70

**au Centre de Gestion de la F.P.T.
23 Place Delille
63000 CLERMONT-FERRAND**

AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie organise
UN EXAMEN PROFESSIONNEL SUR EPREUVES DE

REDACTEUR CHEF TERRITORIAL

Conditions :
Rédacteurs ayant atteint le 7ème échelon de leur grade.

- Les dossiers d'inscription pourront être retirés sur place ou demandés par écrit *(joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 Frs et libellée aux nom et adresse du candidat)* du 28 juillet 1997 au 5 septembre 1997 auprès du :

**Centre de Gestion de la Haute-Savoie
1 rue Jean Jaures - B.P. 118
74003 ANNECY Cedex**

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés ou déposés à l'adresse ci-dessus avant le : 12 septembre 1997, date limite de dépôt, le cachet de la poste faisant foi.



TOUR DE FRANCE 1997 C'est de Rouen (Seine-Maritime) que la Grande Boucle prend son élan cette année. Jusqu'au 27 juillet, date de l'arrivée sur les Champs-Elysées, et après le passage de 53 cols et côtes, le peloton et sa caravane vont sillonner 3 870 km en France et en Suisse. Vainqueur en 1996 d'un duel tronqué avec l'Espagnol Miguel Indurain, Bjarne Riis, solide Danois légèrement dégarni, devra prouver qu'il est bien devenu le patron que le Tour se cherche. Le favori est confiant : *« Les autres ont peur de moi »*, confie-t-il au *Monde*. Mais qui sait si le futur homme en jaune ne se cache pas plutôt parmi les grimpeurs de poche auxquels le parcours 1997 fait la part belle ?

Sans Miguel Indurain, le 84e Tour de France s'élance dans l'inconnu

La retraite du quintuple vainqueur espagnol de la plus grande épreuve cycliste du monde, et l'assurance de son successeur danois, Bjarne Riis, contraignent le peloton à la prudence. Rares sont les favoris qui avouent leur état de forme et personne ne se hasarde à un pronostic

ROUEN
de notre envoyé spécial

Pour la 84e fois, le peloton cycliste *s'apprête* à entamer en France son tour du propriétaire. Les coureurs vont l'accomplir avec leur habituel dédain, le nez dans le guidon, n'exhibant d'eux-mêmes que cette part *d'anatomie qui se dissimule habituellement*. Cette provocante prise de possession n'est légalisée par aucun cadastre. Elle est désaprouvée par la vertu. Pourtant, personne ou presque ne la contestera. *Il* se trouvera même quelques courtisans égrillards sur le bord de la route, du 5 au 27 juillet, qui applaudiront ce défilé arrogant et fessu.

Le grand cirque du Tour de France a planté son chapiteau à Rouen (Seine-Maritime), où devait se disputer le prologue, samedi 5 juillet. On a connu invités plus discrets. Quai Jean-Moulin, ce n'est pas une armée d'ombres qui a débarqué, *mais bien un envahisseur. De la cave* au plafond, le siège du conseil général s'est empli du grondement incessant d'une foule dûment badgée mais sans étiquette. La caravane est apolitique mais nullement aphone. Séraphin Lampion et sa famille, débarquant à Moulinsart pour rendre visite à Tintin et au capitaine Haddock, faisaient preuve d'infiniment plus de tact que cette horde cosmopolite.

En son sein, 198 personnes prétendent donc faire le tour du pays à vélo. Comme ça, pour le sport. Un effort inutile de 3 870 kilomètres, rien de moins, en tout cas l'espèrent-ils. *Pour la plupart des impétrants*, l'objectif est en effet d'arriver vaille que vaille sur les Champs-Elysées, le 27 de ce mois. Accessoirement, il s'agira alors de désigner à cet endroit un vainqueur du classement général.

Jeudi 3 et vendredi 4 juillet, la traditionnelle visite médicale des coureurs, avant le début de la compétition, a pour objet de jauger le potentiel physique des compétiteurs. Pour les suiveurs, c'est également le moment de sonder les intentions de chacun et de hasarder quelques conjectures, depuis la salle d'attente.

Les directeurs sportifs eux mêmes bégayaient leur pronostic. Tout juste Cyrille Guimard (Cofidis) attendait-il une *« course pleine d'inconnues et de surprises »*, et Roger Legeay (Gan) *« un Tour étonnant et une belle course de mouvement »*. Samedi matin, quand les médecins auront rendu leur bilan, on saura à coup sûr qui est le plus petit et qui est le plus grand du peloton. En revanche, on n'aura guère avancé pour désigner le premier et le dernier du classement général.

Miguel Indurain a laissé un grand vide. Les agissements du peloton étaient réglés par la présence de ce *favori que l'on pensait éternel*. Sa défaite surprise en 1996, sa retraite à la fin de la même année obligent à une recomposition. *« En l'absence de Miguel, il est difficile d'établir une hiérarchie naturelle »*, explique Cyrille Guimard. Les *prétendants* à la succession du quintuple vainqueur ne manquent pas. Mais l'heure est aux intrigues sournoises plutôt qu'aux candidatures déclarées.

Seul Bjarne Riis affiche, à trente-trois ans, sa détermination à conquérir un deuxième titre d'affilée. Tenant meeting dans la majestueuse salle des audiences du conseil général, le Danois ne s'embarrassait pas de périphrases. *« Je sens que je suis assez fort pour gagner*, affirmait-il, calé dans le confortable siège présidentiel. *Qu'il pleuve, vente ou neige sur cette course, cela ne change rien : il fait beau dans ma tête. »*

A ses côtés, un autre homme, de dix ans son cadet, serait en droit d'afficher le même optimisme sans nuage. Jan Ullrich, deuxième l'année précédente, a pour lui la jeunesse, mais contre lui ses devoirs d'équipier modèle. *« Telekom va travailler pour Bjarne »*, assure l'Allemand. Il n'est pas certain que sa participation au bien commun soit dénuée d'arrière-pensée personnelle.

D'autres, bien d'autres, se rêvent en jaune. Mais ils se feraient couper la langue plutôt que de l'admettre. L'Espagnol Abraham Olano (Banesto) *souhaite simplement « faire le maximum pour être le mieux classé possible »*. Le Suisse Tony Rominger (Cofidis) estime *« qu'il y a dans le monde des choses plus graves qu'une défaite dans le Tour »*.

Pour l'anecdote, le Russe Evgueni Berzine (Batik-Del Monte), dans un costume à l'impeccable coupe italienne, est arrivé chez le docteur trente secondes avant Bjarne Riis, mal fagotté dans son survêtement : *on lui souhaite de rééditer la performance en course*. L'Anglais Chris Boardman (Gan) est, lui, comblé d'avoir déniché un nouveau livre de Robert Ludlum, alors qu'il croyait *avoir déjà tout lu de son auteur préféré* ; à part cela, il espère cette fois *« faire la course et non pas seulement faire du vélo comme l'année dernière »*.

Cette réserve générale serait louable si le dernier mois n'avait vu une abominable partie de cache-cache lors même des courses préparatoires. Outre la langue, les coureurs pratiquent ce qu'il convient d'appeler la « jambe de bois ». Le Tour de Catalogne et le Tour de Suisse, en juin, auront été des courses tronquées par le refus des ténors de dévoiler leur état de forme avant l'heure. Sur la Route du Sud, *la foule a sifflé* un peloton *sans* ressort se traînant à trente minutes des échappées. Depuis trop longtemps, des coureurs pratiquent l'art de la dissimulation. De Rouen aux Champs-Elysées, il ne sera plus question que de vérités.

B. H.

Le Tour des primes

Coureur cycliste, c'est un métier. Et comme tout métier, il est rétribué. Chaque étape du Tour de France apporte son lot de primes. Quelques exemples.

- **Classement général final** (meilleur temps pour accomplir le parcours ; maillot jaune) : 2,2 millions de francs.
- **classement par points** (attribués *après l'arrivée de chaque étape* ; maillot vert) : 150 000 francs.
- **classement du meilleur grimpeur** (au total des points obtenus au sommet des cols et côtes ; maillot blanc à pois rouges) : 150 000 francs.
- **classement final par équipes** : 200 000 francs.
- **victoire d'étape** : 50 000 francs (25 000 francs pour le prologue).
- **sprint intermédiaire** : 5 000 francs.
- **passage en tête d'un col hors** catégorie (exemple : le Tourmalet, 2 114 m, dans le Pyrénées) : 5 000 francs ; au sommet d'une côte de 4e catégorie (exemple : la côte d'Argenton-sur-Creuse, 70 m, dans *l'Indre) : 1 000 francs ; en haut de* l'avenue des Champs-Elysées : 10 000 francs.
- **Maillot jaune** (chaque jour) : 2 000 francs.
- ***Maillot* vert du meilleur sprinter** (chaque jour) : 2 000 francs.
- **Maillot à pois du meilleur** grimpeur (chaque jour) : 2 000 F.

Les espoirs et les craintes des néophytes de la Grande Boucle

ROUEN
de notre envoyé spécial

À leurs silences gênés ou à leurs rires *trop appuyés*, à *leur souci de ne pas* s'écarter une seconde de leur équipe ou au plaisir qu'ils manifestent à la seule vue d'une tête connue, on reconnaît très vite les néophytes du Tour de France, ces « nouveaux » qui n'ont pas encore passé leur examen initiatique pour pouvoir être admis dans l'univers des vrais « coursiers ». Car qu'est-ce qu'un coureur cycliste qui n'aurait jamais « fait » le Tour de France ?

Alors, il aura beau dire, Philippe Gaumont (Cofidis), avec sa jolie bouille de faux méchant, que *« c'est une course comme les autres »* et qu'il ne ressent pas plus de pression que d'habitude, il s'empressera d'ajouter que, pour son premier Tour, il *« ne sait pas très bien où il en est »*.

L'ancien médaillé olympique du 100 km contre la montre par équipes de Barcelone (1992) et vainqueur des Quatre Jours de Dunkerque (1996), qui a retrouvé dans sa nouvelle équipe son ancien patron de Castorama, Cyrille Guimard, s'est fixé des *objectifs modestes. « Quand on arrive*, reconnaît-il, *il ne faut pas être prétentieux, même si l'on peut bien avoir quelques idées au coin de la tête. »*

D'ABORD, « SE DÉFONCER »

Sa feuille de route est simple : d'abord, *« se défoncer »* dans le prologue de samedi. Puis *« aller chercher des bonifications »*. Traduire : faire le plus beau classement possible, voire arriver en tête, lors des premières étapes de plat, tout en sachant que *« cela va frotter un maximum »*. Trouver, enfin, le meilleur « gruppetto », ce rassemblement de piètres grimpeurs qui s'entraident dès que la route commence à monter, pour éviter d'arriver hors des délais et être éliminés.

Même peur des cols chez Jo Planckaert (Lotto), le dernier rejeton d'une tribu de solides routiers sprinters flamands – deux maillots verts et une série de victoires d'étape au palmarès de Willy, Walter et Eddy –, qui affronte aujourd'hui son premier Tour. *Dans un français en pièces détachées*, mais avec une joie entière, il dit que c'est *« extraordinaire, fantastique, formidable »* d'être là et qu'il se souviendra toute sa vie des fêtes organisées dans son village, près de Gand, lorsque son père, Willy, ou ses deux oncles revenaient couverts de gloire de leur bataille de France.

Son coéquipier, le Breton Benoît Salmon, est moins emphatique mais tout aussi ému de se trouver au départ du Tour car pour un coureur, dit-il, *« il y a deux grandes émotions : passer professionnel et être engagé dans le Tour de France »*. S'il affirme *« ne pas encore avoir le trac »*, Benoît a un objectif : *« Voir les Champs-Elysées »* ; et une crainte, celle du jour « sans » où le rêve s'effiloche et tourne au cauchemar, le long d'une route de douleur.

Auréolé de sa récente victoire dans le Tour de Suisse, le Français Christophe Agnolutto (Casino) avoue sans forfanterie qu'il est *« relativement décontracté »* pour son premier Tour de France mais qu'il a *« hâte de savoir ce qui va se passer »* tant il a, lui aussi, songé à cette course.

« J'EN AI TELLEMENT RÊVÉ »

Mais le plus ému de tous ces néophytes reste Damien Nazon (La Française des jeux). Qualifié de *« sprinter de l'an 2000 »* dans le prospectus de présentation de son équipe, deuxième du championnat de France, dimanche 29 juin, ce Vosgien de vingt-trois ans raconte, tout simplement : *« Je ne me rends toujours pas compte que je participe au Tour, tellement j'en ai rêvé. Je savais bien qu'un jour je le ferais, mais pas si vite. J'étais tellement content de partir pour Rouen que j'ai préparé ma valise bien plus tôt que d'habitude et que, pour une fois, je n'ai pas eu trop de mal à quitter les miens. »*

Modeste, il a peur de ne pas pouvoir arriver jusqu'à Paris. Mais il garde certainement, lui aussi, quelque part dans un coin de son imagination, le fort espoir de remporter une étape. Et sûrement qu'un de ces « nouveaux » se dit qu'il sera peut-être celui qui rééditera l'exploit de Jacques Anquetil qui, il y a tout juste quarante ans, remportait le Tour pour sa première participation.

Dans la Dream Team de l'enfant prodige du cyclisme français, figurait Gilbert Bauvin, qui avait pris le départ de son premier Tour de France en 1950. *« La première étape faisait 320 kilomètres*, se souvient-il. *Moi qui étais encore amateur deux jours auparavant et qui n'avais jamais couru plus de 100 kilomètres, je pensais que je n'y arriverais jamais. »* Il y est arrivé. Et même beaucoup plus loin : Gilbert Bauvin a couru neuf Tours de suite sans jamais abandonner.

José-Alain Fralon

Bjarne Riis, vainqueur de l'épreuve en 1996

« Les autres ont peur de moi »

A TRENTE-TROIS ANS, Bjarne Riis (Telekom), lauréat du Tour de France 1996, entend bien inscrire une deuxième fois l'épreuve à son palmarès. Après des années passées dans l'ombre des grands, le Danois roule pour lui. « Je suis un des meilleurs du monde », *affirme-t-il, dans l'entretien qu'il nous a accordé.*

« Vous avez remporté le Tour de France en 1996. Vous voilà donc favori de cette nouvelle édition...

– Cela change tout. Je vais être observé en permanence. Les autres coureurs savent que c'est moi qu'ils doivent battre. Ils ont peur de moi. Ils sont sûrs que je vais marcher très fort. Je pense d'ailleurs que je suis plus fort que l'année dernière.

– La pression ne vous dérange-t-elle pas ?

– Maintenant, j'en ai l'habitude. Le statut de vedette ne me gêne pas. Au contraire, il m'a donné confiance. Bien sûr, cela ne suffit pas. Il faut tout pour gagner : la bonne forme, la force, la chance.

– Avez-vous étudié le parcours ?

– Je n'ai pas reconnu grand-chose. Ce sont des cols que j'ai déjà faits dans le passé. Et puis, quel intérêt ? Si on va bien le jour de l'étape, ça se passe bien. Si on va mal, ça ne change rien de connaître le parcours.

– A l'exception de votre victoire dans l'Amstel Gold Race, le 27 avril, vous avez été très discret depuis le début de la saison.

– J'aimerais bien gagner toutes les courses, mais ce n'est pas possible. Je veux seulement gagner le Tour. Que m'importe les palmarès, si je peux gagner cette course-là.

– Comment expliquez-vous votre réussite tardive ?

– Sur le papier, j'ai trente-trois ans. Mais mon corps a vingt-cinq ans. Je ne vois pas la différence entre maintenant et quand j'avais vingt-cinq ans. Physiquement, je suis fort. Je suis un bon athlète. J'ai bien progressé toutes les années. Je suis de mieux en mieux.

– Ne regrettez-vous pas le temps perdu ?

– On peut toujours dire ça. Maintenant, c'est comme ça. Si je n'étais pas heureux maintenant, où va-t-on ? Je suis un des meilleurs du monde, c'est déjà pas mal.

– Pensez-vous être aujourd'hui le meilleur coureur du peloton ?

– Qui est le meilleur coureur : Laurent Jalabert, parce qu'il est numéro un mondial ; Johan Museeuw, parce qu'il est champion du monde ; ou moi, parce que j'ai gagné le Tour ? Il y a de la place pour tout le monde. J'ai beaucoup de respect pour des coureurs comme Museeuw ou Bartoli. Ce sont des coureurs magnifiques, même s'ils ne remporteront jamais le Tour.

– Quelle est la clé de votre succès ?

– Il faut beaucoup de travail. Si tu veux battre les autres, il faut rouler plus vite qu'eux. Si tu veux gagner, il faut donner le maximum. Je donne tout ce que je peux, c'est tout.

– Vous semblez plus à même de vous dépasser que les autres...

– Je ne sais pas comment expliquer ça, mais je sens bien mes efforts et jusqu'où je peux aller. Je suis plus capable de souffrir qu'auparavant. Il y a des coureurs « faciles », mais il leur manque le talent le plus important, qui est de savoir souffrir. Si tu ne veux pas te faire mal, ce n'est pas la peine. Quand on monte un col, il n'est pas question de technique : il faut souffrir, c'est tout. Sans jambes, tu ne gagnes pas. Mais sans tête non plus.

– Comment définiriez-vous cette souffrance ?

– Ça fait mal aux jambes !

– Qu'a changé dans votre vie votre victoire de l'année dernière ?

– Ça change tout et rien. J'essaye de rester le même, mais cela me donne beaucoup de responsabilités. Il faut vivre avec. C'est dur de toujours être disponible. Je ne peux pas faire plaisir à tout le monde. Parfois, je suis capable de parler du matin jusqu'au soir. Mais d'autres fois, j'ai envie qu'on me laisse tranquille.

– Que ressentez-vous aujourd'hui ?

– Tout de suite après l'arrivée, j'étais très heureux. Puis il m'a fallu du temps pour réfléchir à tout ce qui s'était passé. Une victoire dans le Tour de France, ce n'est pas quelque chose qui s'efface. Ça reste. Un an après je suis toujours très heureux.

– Comment vous occupez-vous en dehors du vélo ?

– Hors du cyclisme, il ne me reste pas grand-chose. Etre coureur professionnel, c'est vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Si tu veux être professionnel, c'est tout le temps et c'est à 100 %. Pendant les rares moments de liberté, j'essaye de rester relax avec ma famille.

– Que faites-vous à la maison ?

– Mes valises !

– Avez-vous déjà envisagé de vous retirer, notamment lors de toutes ces années de galère ?

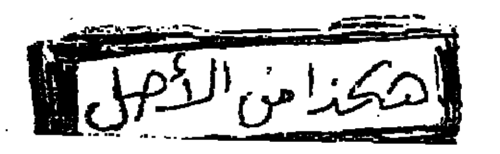
– C'est arrivé. Mais lorsque tout marche bien comme maintenant, je n'y pense plus. J'ai encore des ambitions pour l'avenir. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin



JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Bjarne Riis a abandonné dimanche 29 juin son maillot de champion du Danemark à Nicolaï Bo-Larsen, mais pouvait endosser, au départ du prologue de Rouen, samedi 5 juillet, le maillot jaune du vainqueur du Tour 1996.



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 4 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,30 %
CAC 40 : 2928,27

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1005	1009	+ 0,39	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	920	—	1000
Renault (T.P.)	1634	1635	+ 0,06	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2200	2210	+ 0,45	1000
Saint Gobain(T.P.)	1340	1327	− 0,97	1000
Thomson S.A (T.P)	1005	1005	—	1000
Accor	943	941	− 0,21	100
AGF-Ass.Gen.France	188,90	189,60	+ 0,37	30
Air Liquide	962	956	− 0,62	70
Alcatel Alsthom	790	782	− 1,01	40
Axa	369,50	367,70	− 0,48	60
Axime	683	686	+ 0,43	10
Bail Investis.	779	775	− 0,51	100
Bancaire (Cie)	752	755	+ 0,39	100
Bazar Hot. Ville	577	585	+ 1,38	50
Bertrand Faure	319	326,90	+ 2,47	5
BIC	978	974	− 0,40	50
BIS	490,10	490,10	—	20
B.N.P.	246	246,70	+ 0,28	25
Bollore Techno.	770	768	− 0,25	50
Bongrain	2367	2385	+ 0,76	50
Bouygues	513	520	+ 1,36	60
Bouygues Offs.	157,90	163,70	+ 3,67	10
Bull#	60,50	64	+ 5,78	10
Canal +	■ 1220	1236	+ 1,31	20
Cap Gemini	335,50	343	+ 2,23	40
Carbone Lorraine	1448	1441	− 0,48	50
Carrefour	4379	4328	− 1,16	100
Casino Guichard	286,30	286,50	+ 0,06	10
Casino Guich.ADP	235	231	− 1,70	10
Castorama Dub.(Li)	823	822	− 0,12	25
C.C.F.	257	253,80	− 1,24	25
Cegid (Ly)	640	638	− 0,31	25
Cerus Europ.Reun	29,75	29,95	+ 0,67	40
Cetelem	712	715	+ 0,42	45
CGIP	1700	1677	− 1,35	100
Chargeurs	352	352	—	100
Christian Dalloz	2249	2250	+ 0,04	10
Christian Dior	999	1000	+ 0,10	52
Ciments Francais	200	204	+ 2	25
Cipe France Ly #	734	725	− 1,22	20
Clarins	817	835	+ 2,20	50
Club Mediterranee	428	431,50	+ 0,81	25
Coflexip	384	378	− 1,56	10
Colas	775	770	− 0,64	40
Comptoir Entrep.	10,50	10,30	− 1,90	10
Comptoirs Mod.	3022	3015	− 0,23	100
CPR	433,90	436,50	+ 0,59	50
Cred.Fon.France	62	61	− 1,61	100
Credit Lyonnais CI	291,10	295,10	+ 1,37	100
Cred.Nat.Natexis	327	324,30	− 0,82	100
CS Signaux(CSEE)	224,10	224	− 0,04	100
Damart	4490	4480	− 0,22	50
Danone	974	976	+ 0,20	10
Dassault-Aviation	■ 1290	1300	+ 0,77	50
Dassault Electro	550	573	+ 4,18	80
Dassault Systemes	413,50	414	+ 0,12	10
De Dietrich	255	252	− 1,17	25
Degremont	405	414	+ 2,22	50
Deveaux(Ly)#	759	775	+ 2,10	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	47,65	46,70	− 1,99	100
Dexia France	570	563	− 1,22	100
DMC (Dollfus Mi)	105	104,50	− 0,47	75
Dynaction	147	147,40	+ 0,27	25
Eaux (Gle des)	757	758	+ 0,13	100
Eiffage	307,90	299	− 2,89	50
Elf Aquitaine	654	665	+ 1,68	50
Eramet	268	266,20	− 0,67	20
Eridania Beghin	904	901	− 0,35	65
Essilor Intl	1584	1583	− 0,06	20
Essilor Intl.ADP	1432	1469	+ 2,58	30
Esso	545	543	− 0,36	50
Eurafrance	2470	2474	+ 0,16	200
Euro Disney	9	8,95	− 0,55	5
Europe 1	1330	1355	+ 1,87	100
Eurotunnel	7,70	7,60	− 1,29	—
Filipacchi Medias	1300	1307	+ 0,53	20
Fimalac SA	500	500	—	140
Finextel	100	100,10	+ 0,10	100
Fives-Lille	411	412,50	+ 0,36	50
Fromageries Bel	4220	4205	− 0,35	50
Galeries Lafayette	2436	2430	− 0,24	100
GAN	132,10	135,80	+ 2,80	10
Gascogne (B)	515	518	+ 0,58	80
Gaumont #	435	434	− 0,22	50
Gaz et Eaux	2480	2495	+ 0,60	50
Geophysique	592	593	+ 0,16	10
G.F.C.	529	529	—	100
Groupe Andre S.A.	515	502	− 2,52	50
Gr.Zannier (Ly) #	154,50	154,50	—	10
GTM-Entrepose	304	304	—	50
Guilbert	821	820	− 0,12	10
Guyenne Gascogne	2160	2167	+ 0,32	100
Havas	428	434,10	+ 1,42	15
Havas Advertising	677	680	+ 0,44	50
Imetal	769	777	+ 1,04	50
Immeubl.France	348	349,60	+ 0,45	50
Infogrames Enter.	750	754	+ 0,53	25
Ingenico	141,20	142	+ 0,56	10
Interbail	171,10	168	− 1,81	100
Intertechnique	1248	1265	+ 1,36	100
Jean Lefebvre	311	311,20	+ 0,06	50
Klepierre	834	840	+ 0,71	100
Labinal	1439	1448	+ 0,62	100
Lafarge	387,90	383,70	− 1,08	25
Lagardere	168,10	172,60	+ 2,67	40
Lapeyre	397,20	402,50	+ 1,33	10
Lebon	215	210	− 2,32	50
Legrand	1097	1091	− 0,54	10
Legrand ADP	742	740	− 0,26	10
Legris indust.	270	269	− 0,37	20
Locindus	810	814	+ 0,49	150
L'Oreal	2483	2450	− 1,32	10
LVMH Moet Hen.	1638	1625	− 0,79	10
Marine Wendel	630	625	− 0,79	100
Metaleurop	85	85	—	25
Metrologie Inter.	13,95	13,85	− 0,71	10
Michelin	362,50	360,10	− 0,66	12
Moulinex #	159,50	152,80	− 0,43	10
Nord-Est	132	129,10	− 2,19	50
Nordon (Ny)	399,90	—	—	70
NRJ #	800	800	—	10
OLIPAR	77	77	—	60
Paribas	418,50	417,90	− 0,14	50
Pathe	1170	1192	+ 1,88	100
Pechiney	231	232,50	+ 0,64	100
Pernod-Ricard	315,10	316,10	+ 0,31	20
Peugeot	■ 576	582	+ 1,04	35
Pinault-Print.Red.	2867	2866	− 0,03	100
Plastic-Omn.(Ly)	485	480	− 1,03	20
Primagaz	534	538	+ 0,74	10
Promodes	2415	2410	− 0,20	20
Publicis #	599	600	+ 0,16	25
Remy Cointreau	138,70	140,50	+ 1,29	10
Renault	143,60	140,80	− 1,94	25
Rexel	1825	1790	− 1,91	30
Rhone Poulenc A	258,40	253,60	− 1,85	25
Rochette (La)	23,50	23,70	+ 0,85	10
Rue Imperiale(Ly)	5650	5660	+ 0,17	200
Sade (Ny)	190	191	+ 0,52	100
Sagem SA	3020	3020	—	30
Saint-Gobain	871	869	− 0,22	100
Salomon (Ly)	457	456	− 0,21	10
Salvepar (Ny)	435	431	− 0,91	50
Sanofi	579	576	− 0,51	25
Sat	1599	1608	+ 0,56	100
Saupiquet (Ns)	666	669	+ 0,45	50
Schneider SA	333,50	329	− 1,34	50
SCOR	236,50	236,10	− 0,16	25
S.E.B.	1040	1052	+ 1,15	20
Sefimeg CA	379,90	375	− 1,28	100
SEITA	185	184	− 0,54	50
Selectibanque	66,30	66,70	+ 0,60	100
SFIM	904	889	− 1,65	160
SGE	129	131,80	+ 2,17	85
Sidel	459,90	460	+ 0,02	15
Silic CA	910	935	+ 2,74	100
Simco	■ 445,20	451	+ 1,30	100
S.I.T.A	1100	1083	− 1,54	50
Skis Rossignol	120,90	120,50	− 0,33	25
Societe Generale	675	672	− 0,44	50
Sodexho Alliance	2929	2990	+ 2,08	100
Sommer-Allibert	207	206,50	− 0,24	5
Sophia	209,20	205,50	− 1,76	75
Spir Communication	493,90	491	− 0,58	20
Strafor Facom	■ 395	395	—	25
Suez	14,95	14,85	− 0,66	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	611	610	− 0,16	60
Synthelabo	760	759	− 0,13	10
Technip	673	710	+ 5,49	20
Thomson-CSF	163	169,40	+ 3,92	20
Total	597	596	− 0,16	50
UFB Locabail	522	[illegible]	—	100
UIF	408,90	405	− 0,95	100
UIS	196	198	+ 1,02	25
Unibail	558	561	+ 0,53	100
Union Assur.Fdal	695	700	+ 0,71	10
Usinor	104,90	106,40	+ 1,42	20
Valeo	388	398,80	+ 2,78	20
Vallourec	372,70	371,90	− 0,21	100
Via Banque	174,40	174,50	+ 0,05	100
Worms & Cie	367,50	361	− 1,76	12
Zodiac ex.dt divid	1456	1468	+ 0,82	10
Elf Gabon	1330	1331	+ 0,07	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	115	117,50	+ 2,17	1
Adecco S.A.	2279	2301	+ 0,96	10
Adidas AG #	665	671	+ 0,90	5
American Express	■ 458,90	482,30	+ 5,09	—
Anglo American #	356,20	356	− 0,05	—
Amgold #	350	337,30	− 3,62	1
Arjo Wiggins App.	17,05	17,10	+ 0,29	—
A.T.T. #	213	210,60	− 1,12	1
Banco Santander #	188	191,50	+ 1,86	250
Barrick Gold #	131,80	128,30	− 2,65	—
B.A.S.F. #	226,80	222	− 2,11	5
Bayer #	242,80	242	− 0,32	5
Cordiant PLC	12,35	12,20	− 1,21	—
Crown Cork ord.#	325	320	− 1,53	5
Crown Cork PF CV#	290	—	—	41
Daimler Benz #	494,90	499,70	+ 0,96	5
De Beers #	215,60	215,30	− 0,13	—
Deutsche Bank #	350,10	346,10	− 1,14	5
Dresdner Bank #	210	205,10	− 2,33	5
Driefontein #	41,90	40,55	− 3,22	—
Du Pont Nemours #	372	371	− 0,26	—
Eastman Kodak #	465,60	469	+ 0,73	2
East Rand #	1,75	1,68	− 4	1
Echo Bay Mines #	34,10	33,60	− 1,46	—
Electrolux #	439	440	+ 0,22	25
Ericsson #	238	241,10	+ 1,30	2
Ford Motor #	235	233,30	− 0,72	1
Freegold #	32	31,20	− 2,50	—
Gencor Limited #	27,55	27,40	− 0,54	—
General Elect. #	405	414	+ 2,22	—
General Motors #	337	338	+ 0,29	1
Gle Belgique #	585	585	—	—
Grd Metropolitan	59,75	61,80	+ 3,43	—
Guinness Plc #	60,90	61	+ 0,16	—
Hanson PLC reg.	31	28,60	− 7,74	2
Harmony Gold #	26,90	26,15	− 2,78	—
Hitachi #	66,25	66	− 0,37	30
Hoechst #	271	270	− 0,36	5
I.B.M #	555	557	+ 0,36	—
I.C.I #	83,40	83	− 0,47	1
Ito Yokado #	340,50	343	+ 0,73	50
Kingfisher plc #	69,50	67	− 3,59	—
Matsushita #	117,60	117	− 0,51	50
Mc Donald's #	281,10	287,10	+ 2,13	—
Merck and Co #	618	618	—	—
Mitsubishi Corp.#	68	68	—	50
Mobil Corporat.#	424,10	—	—	1
Morgan J.P. #	655	655	—	2
Nestle SA Nom. #	7990	7980	− 0,12	10
Nipp. MeatPacker #	77	76	− 1,29	50
Nokia A	442,10	447	+ 1,10	5
Norsk Hydro #	319,50	317,60	− 0,59	20
Petrofina #	2250	2242	− 0,35	—
Philip Morris #	263,20	269	+ 2,20	—
Philips N.V #	416,20	429	+ 3,07	10
Placer Dome Inc #	97	94,85	− 2,21	—
Procter Gamble #	845	848	+ 0,35	—
Quilvest	332	342	+ 3,01	—
Randfontein #	13	12,55	− 3,46	—
Rhone Poul.Rorer #	547	548	+ 0,18	—
Rio Tinto PLC #	101,50	105	+ 3,44	—
Royal Dutch #	337,90	338,40	+ 0,14	1
Sega Enterprises	189	186,10	− 1,53	50
Saint-Helena #	24	24,10	+ 0,41	1
Schlumberger #	792	789	− 0,37	—
SGS Thomson Micro.	485,50	485,80	+ 0,06	13
Shell Transport #	43,10	45	+ 4,40	—
Siemens #	367	367	—	5
Sony Corp. #	506	506	—	50
Sumitomo Bank #	93,50	93,40	− 0,10	50
T.D.K #	439,30	444,60	+ 1,20	50
Telefonica #	179,50	181	+ 0,83	500
Toshiba #	37,85	37,55	− 0,79	50
Unilever #	1338	1325	− 0,97	4
United Technol. #	525	501	− 4,57	5
Vaal Reefs #	302,10	302,80	+ 0,23	—
Volkswagen A.G #	4785	4849	+ 1,33	50
Volvo (act.B) #	153	153	—	5
Western Deep #	142,30	137,50	− 3,37	2
Yamanouchi #	156,30	154,40	− 1,21	50
Zambia Copper	10,85	15,35	+ 41,47	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 4 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119	6,090
CEPME 9% 89-99 CA#	*110,01*	7,989
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,395 ↑
CFD 9,7% 90-03 CB	123,86	4,093 o
CFD 8,6% 92-05 CB	120	3,511
CFF 10% 88-98 CA#	107,42	7,128 o
CFF 9% 88-97 CA#	101,17	6,879
CFF 10,25%90-01CB#	118,60	3,258
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,95	7,026
CLF 9%88-93/98 CA#	102,98	3,896 ↑
CNA 9% 4/92-07	125,04	1,627
CRH 8,6% 92/94-03	118,30	0,236 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	107,58	2,934
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,12	3,393 o
EDF 8,6% 92-04 #	119,57	2,144
Emp.Etat 6%93-97 #	*100,10*	5,885 ↓
Finansder 9%91-06#	124,41	5,548
Finansd.8,6%92-02#	116,40	3,891
Floral9,75% 90-99#	111,27	9,348
OAT 88-98 TME CA#	—	2,246 ↓
OAT 9/85-98 TRA	101,50	4,357
OAT 9,50%88-98 CA#	*105,66*	0,364
OAT TMB 87/99 CA#	99,92	4,480
OAT 8,125% 89-99 #	107,99	1,902 d
OAT 8,50%90/00 CA#	111,75	2,399
OAT 85/00 TRA CA#	105,95	5,387
OAT 10%5/85-00 CA#	116,19	1,719
OAT 89-01 TME CA#	104,40	2,246 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,15	5,283 o
OAT 8,50% 89-19 #	*127,30*	6,985 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	127,84	1,787
SNCF 8,8% 87-94CA	106,80	8,785 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	950	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	71,50	72
Baccarat (Ny) ◆	553	553
Bains C.Monaco	630	630
Bque Transatlant.	170	170
B.N.P.Intercont.	716	720
Bidermann Intl. ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	489	498
Champex (Ny) ◆	25,10	25,10
CIC Un.Euro.CIP	330	340
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2295	2295
Concorde-Ass Risq	1350	1350
Continental Ass.Ly.	550	550
Darblay ◆	435	435
Didot Bottin	863	880
Eaux Bassin Vichy ◆	3580	3580
Ecia ■	890	910
Ent.Mag. Paris ◆	1420	1420
Fichet Bauche	70,35	70,35
Fidei	38,90	38,50
Finalens	351,10	352
F.I.P.P.	304	304
Fonciere (Cie)	600	601
Fonc. Lyonnaise #	750	765
Foncina # ◆	475,50	475,50
Francarep ◆	285	285
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A. ◆	1151	1151
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	1230	1278
G.T.I (Transport)	203,50	203
Immobail	143,20	143,20
Immobanque	603	597
Locamion (Ly) ◆	423	423
Lucia	51,60	52,10
Monoprix ◆	255	255
Metal Deploye	394,10	378,60
Mors	8,50	8,60
Navigation (Nle) ◆	103	103
Optorg	339	340
Paluel-Marmont ◆	330	330
Exa.Clairefont(Ny)	901	930
Parfinance ◆	280	280
Paris Orleans	285	285
Promodes (CI)	1889	1889
PSB Industries Ly	395	398
Rougier #	327,60	333
Saga	83,50	85
S.I.P.H. ◆	211,30	211,30
Sofragi	4650	4708
Taittinger	2885	2850
Tour Eiffel ◆	265	265
Vicat	511	473,80
Caves Roquefort	1850	1850
Elyo ◆	320	320
Finaxa	314	313
Gaillard (M) ◆	*1600*	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly)	160	160
Gd Moul.Strasbourg	1960	1960
Hotel Lutetia ◆	310	310
Hotels Deauville ◆	575	575
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	550
L.Bouillet (Ly) ◆	325	325
Lloyd Continental ◆	7910	7910
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)#	149,30	155,90
Matussiere Forest.	59	59,50
Moncey Financiere ◆	2960	2960
M.R.M. (Ly)	449,70	444,90
Navigation Mixte	820	824
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	114	114
Pechiney Intl	114	109,40
Poliet ◆	490	490
Sabeton (Ly)	803	805
Samse (Ly)	600	880
Sechilienne (Ly) ◆	1150	1150
Sucr.Pithiviers	3405	3392
Tanneries Fce (Ny) ◆	240	240
Teleflex L.Dupont	107	107
Union Gle Nord(Li)	230	221

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	237	237
Commerzbank AG	165	165
Fiat Ord	22	21,80
Gevaert	515	515
Gold Fields South	158	138
Kubota Corp.	27,70	27,70
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	50	50
Robeco	578	580
Rodamco N.V.	193	192,20
Rolinco	574	579
Sema Group Plc	116	116
Solvay SA	3449	3503

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 4 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	49	50,25
AFE #	490	492
Aigle #	290	290
Albert S.A (Ns) ◆	154	154
Altran Techno. #	1980	2023
Arkopharma#	330	327,10
Montagnes P.Gest.	2895	2890
Assystem #	322,10	315
Bque Picardie (Li) ◆	765	765
Bque Tarneaud(B)#	348	348,90
Bque Vernes ◆	96	96
Beneteau #	813	833
B I M P	*84*	83
Boiron (Ly) #	358	362,50
Boisset (Ly)#	550	545
But S.A.	*354,90*	349
Cardif SA ◆	655	655
C.E.E #	164,60	170
CFPI # ◆	*380,70*	380,70
Change Bourse (M)	223	220
CNIM CA#	223,40	223,80
Codetour ◆	391	391
Comp.Euro.Tele-CET	535	532
Conflandey S.A.	299,90	299,80
C.A.Haute Normand.	309	308
C.A. Paris IDF	750	749
C.A.Ille & Vilaine	320,90	316
C.A.Morbihan (Ns)	319	319
C.A.du Nord (Li)	520	518
C.A. Oise CCI	*305,60*	305
Devanlay ■	631	[illegible]
Devernois (Ly)	530	550
Ducros Serv.Rapide ◆	*76,35*	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	387	389
Expand s.a	575	[illegible]
Factorem	684	684
Faiveley #	236	232
Finacor	73,90	[illegible]
Fininfo	700	[illegible]
Fructivie	640	[illegible]
Gautier France #	234	[illegible]
Gel 2000	50	52
GFI Industries #	913	900
Girodet (Ly) # ◆	27	27
GLM S.A. ◆	280	280
Grandoptic.Photo #	896	920
Gpe Guillin # Ly	*221,10*	225
Kindy #	156	159
Guerbet	217,50	219,50
Hermes internat.1#	550	556
Hurel Dubois	590	590
ICBT Groupe #	225	223
I.C.C.	137,80	137,80
ICOM Informatique	386,10	381
Idianova	72	72,50
Ins. Computer #	84	85
IPBM ◆	56,10	56,10
M6-Metropole TV	570	575
Manitou #	721	730
Manutan	427	412
Marie Brizard #	888	889
Maxi-Livres/Profr.	56	55
Mecelec (Ly) ◆	62	62
MGI Coutier ■	310,40	303
Monneret Jouet Ly#	137,50	138,50
Naf-Naf #	68,50	68,40
NSC Schlum. Ny ◆	760	760
Onet #	995	1000
Paul Predault #	168	169
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	97,45	97,45
Phyto-Lierac #	419	419,50
Pochet	749	761
Poujoulat Ets (Ns) ◆	243,50	243,50
Radiall #	*660*	669
Robertet #	1315	1331
Rouleau-Guichard	340	350
Securidev #	*118,50*	117,50
Smoby (Ly)#	602	600
Sofco (Ly)	28,50	27,95
Sofibus ◆	365	329,50
Sogeparc (Fin)	785	780
Sopra	535	540
Steph.Kelian #	95	96,50
Sylea	546	550
Teisseire-France	182,90	181
TF1-1	520	527
Thermador Hold(Ly)	282	285
Trouvay Cauvin #	*103,40*	103,40
Unilog	716	742
Union Fin.France	670	680
Viel et Cie #	*133,90*	131
Vilmorin et Cie #	468	456
Virbac	606	590

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 4 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	40	40
Belvedere	899	870
BVRP	222	220
Coil	220	222
Electronique D2	892	871
FDM Pharma n.	220	220
Genset ◆	336	336
Guyanor action B ◆	17,20	17,20
High Co. ◆	175,60	175,60
Infonie	103	103
Joliez-Regol ◆	86,50	86,50
Mille Amis	105,90	105,80
Naturex	95	95
Olitec	1310	1310
Picogiga ◆	233	233
Proxidis	25	25,90
R21 Santé	310	309,90
Stelax	4,50	4,49

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 4 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	741
Crédit Gén.Ind. ◆	12	12
Génerale Occidentale ◆	195	195
Mumm ◆	1140	1140
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	153,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	144,02	137,16
Agipi Actions (Axa)	119,61	113,91
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2436,66	2400,66
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14198	14198
Natio Epargne	2222,35	2200,35
Natio Ep. Capital C/D	17101,93	16932,60
Natio Ep. Croissance	3298,55	3233,87
Natio Epargne Retraite	171,52	168,16
Natio Epargne Trésor	11275,52	11253,01
Natio Epargne Valeur	143,14	140,33
Natio Euro Valeurs	1086,32	1066,98
Natio Euro Oblig.	1020,19	1010,09
Natio Euro Opport.	1081,29	1060,09
Natio Inter	2182,21	2139,42
Natio Opportunités	195,83	191,99
Natio Revenus	1121,75	1110,64
Natio Sécurité	11442,58	11442,58
Natio Valeurs	1423,49	1395,58
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92366,13	92366,13
Oblig. très caté.	268,37	264,40
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◆	839,38	814,93
Nord Sud Dévelop. C ◆	2565,67	2560,49
Nord Sud Dévelop. D ◆	2424,23	2419,39
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,47	306,34
Patrimoine Retraite D	303,01	297,07
Sicav Associations C ◆	2422,34	2422,34
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19646,82	19646,82
Mutual. dépôts Sicav C	19332,53	19313,22
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	286,92	281,29
Écur. Capitalisation C	250,74	250,74
Écur. Expansion C	82771,13	82771,13
Écur. Géovaleurs C	3675,33	3603,26
Écur. Investis. D PEA	231,10	226,57
Écur. Monépremière	11324,45	11324,45
Écur. Monétaire C	13034,94	13034,94
Écur. Monétaire D	12414,13	12414,13
Écur. Trésorerie C	320,21	320,21
Écur. Trésorerie D	307,77	307,77
Écur. Trimestriel D	2029,46	2029,46
Éparcourt-Sicav D	192,56	192,56
Géoptim C	12683,40	12495,96
Géoptim D	12343,44	12161,02
Horizon C	2291,82	2246,89
Prévoyance Écur. D	104,06	104,06
Sensipremière C	13141,76	13108,99
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11959,06	11935,19
Écur. Sécuripremière C	*11959,66*	11947,71
CNCA — INDOCAM		
Amplia ◇	119661,25	119661,25
Atout Amérique	189,03	184,42
Atout Asie	120,38	117,44
Atout Futur C	831,07	810,80
Atout Futur D	782,34	763,26
Coexis	1963,92	1939,09
Dieze	2184,37	2167,86
Elicash ◇	949669,97	949669,97
Epargne-Unie	212,27	207,09
Eurodyn	2700,99	2635,11
Indicia ◆	1797,98	1759,81
Moné.JC ◇	11952,45	11952,45
Moné.JD ◇	11572,48	11572,48
Oblifutur C	547,51	538,36
Oblifutur D	524,63	515,86
Oraction	1802,07	1758,12
Revenu-Vert	1224,43	1203,96
Sévéa ◆	120,68	117,74
Synthésis	18082,15	17762,49
Uni Association ◇	120,76	120,76
Uni Foncier	1395,75	1361,71
Uni France	891,11	869,38
Uni Garantie C	1895,77	1864,08
Uni Garantie D	1449,97	1425,75
Uni Régions	1765,63	1722,57
Univar C ◇	309,67	309,67
Univar D ◇	296,78	296,78
Univers Actions	255,09	248,87
Univers-Obligations	247,66	243,52
CIC BANQUES		
Francic	760,23	738,09
Francic Pierre	139,29	135,23
Francic Régions	2000,61	1942,34
CIC PARIS		
Associc	*1122,40*	1122,40
Cicamonde	1654,38	1606,19
Convertick	408,27	402,24
Ecocic	1767,72	1716,23
Mensuelcic	10181,73	10080,92
Oblicic Mondial	3944,85	3886,55
Oblicic Régions	1230,80	1212,61
Rentacic	167,79	165,31
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1389,23	1375,48
Lion 20000 C ◆	*17165,96*	17165,96
Lion 20000 D ◆	16466,75	16466,75
Lion Association C ◆	11092,28	11092,28
Lion Association D ◆	11092,28	11092,28
Lion Court Terme C ◆	26410,01	26410,01
Lion Court Terme D ◆	23946,93	23946,93
Lion Plus C	1567,22	1536,49
Lion Plus D	1494,98	1465,67
Lion Trésor	2441,14	2416,97
Oblilion	2137,27	2116,11
Sicav 5000 ◆	778,09	762,83
Slivafrance ◆	1305,87	1280,26
Slivam ◆	599,15	587,40
Slivarente	243,49	238,72
Slivinter ◆	817,15	801,13
Trilion ◆	5211,45	5144,57
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2381	2334,31
CM Option Dynamique	133,60	131,79
CM Option Equilibre	264,93	261,98
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	163,24	156,07
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	921,04	921,04
Créd.Mut.Ep.Ind. C	*148,08*	144,12
Créd.Mut.Ep.J	22946,34	22946,34
Créd.Mut.Ep.Monde	1725,96	1629,77
Créd.Mut.Ep.Oblig.	*1879,92*	1843,86
Cred.Mut.Ep.Quatre	1105,86	1084,18
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,16	101,15
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	928,66	888,67
Saint-Honoré Capital	19911,16	19831,22
St-Honoré March. Emer.	971,71	929,87
St-Honoré Pacifique	821,55	786,17
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1832,94	1832,94
Stratégie Actions	1183,12	1137,62
Stratégie Rendement	1977,62	1915,37
LA POSTE		
Amplitude Amérique	116,40	113,56
Amplitude Europe C	*164,40*	160,39
Amplitude Europe D	161,65	157,71
Amplitude Monde C	1093	1056,34
Amplitude Monde D	1042,73	1017,30
Amplitude Pacifique	117,59	114,72
Elanciel D PEA	188,49	183,89
Émergence Poste D PEA	150,54	146,87
Géobilys C	655,05	645,40
Géobilys D	619,79	610,63
Kaleïs Dynamisme	1116,81	1094,91
Kaleïs Équilibre	1075,92	1054,82
Kaleïs Sérénité	1042,59	1032,27
Latitude C	148,51	148,51
Latitude D	135,30	135,30
Oblitys D	622,08	612,64
Plénitude D PEA	212,13	206,96
Poste Gestion C	14861,02	14861,02
Revenus Trimestr. D	5294,45	5242,06
Solstice D	2364,38	2358,48
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38000,96	38000,96
Actimonétaire D	30943,23	30943,23
Cadence 1 D	1084,96	1074,24
Cadence 2 D	1075,51	1064,86
Cadence 3 D	1062,57	1052,86
Capimonétaire C	410,44	410,03
Capimonétaire D	370,54	369,97
Sogeoblig C/D	9272,74	9180,93
Interoblig C	7519,54	7445,09
Intersélection France D	752,95	738,17
S.G. France opport. C	2045,55	2005,23
S.G. France oppor. D	1952,52	1914,24
Sogenfrance C	1599,70	1552,65
Sogenfrance D	1727,28	1693,41
Sogépargne D	314,07	310,96
Soginter C	2573,47	2523,01
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1624,55	1562,08
Sogeliance D ◆	1658,57	1671,55
Sogenfrance Tempo D ◆	206,64	202,59

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

La station spatiale Mir victime d'une panne de courant

Russes et Américains luttent de conserve pour éviter l'abandon du complexe orbital, où les conditions de vie sont de plus en plus précaires en raison de l'accumulation de défaillances techniques

La station orbitale russe Mir se trouve à nouveau dans une situation préoccupante. Une défaillance de son système de positionnement *l'a momentanément privée d'électricité, jeudi* 3 juillet, les panneaux solaires étant mal orientés. Cette anomalie a pu être provisoirement résolue à l'aide de moteurs auxiliaires, dont l'autonomie est limitée à quelques jours. *Les cosmonautes continuent à se préparer* pour une intervention sur le module accidenté lors de la collision du 25 juin. Cette opération *délicate* vise à reconnecter trois panneaux solaires afin de rétablir une alimentation électrique compatible avec la poursuite de l'exploitation de la station. Les spécialistes de la NASA participent à cette opération de sauvetage, tout en suivant avec attention l'évolution de leur sonde Pathfinder, qui devait toucher *le sol martien*, vendredi soir 4 juillet, vingt ans après la dernière mission Viking.

COLLISION, pannes multiples des appareils de production d'oxygène, pénurie d'électricité. Depuis une dizaine de jours, les incidents se succèdent à bord de la station spatiale russe Mir dont les trois occupants sont lancés dans une suite d'opérations de maintenance qui, vues de la Terre, ressemblent de plus en plus à de l'« acharnement thérapeutique ».

En début de semaine, la tendance était à l'optimisme. Le module Spectre – inhabitable depuis sa dépressurisation *consécutive au* choc survenu le 25 juin avec un cargo *Progress – avait été isolé du reste de* la station. Cette dernière avait pu être réorientée et les panneaux solaires encore en état de fonctionner fournissaient suffisamment d'énergie électrique pour alimenter la quasi-totalité des systèmes de support vie (climatisation, régénération de l'air, etc.). La vie à bord reprenait un cours presque normal (*Le Monde* du 3 juillet).

Mais la série noire a vite repris. Mardi 1er juillet, une valve déficiente a provoqué une surchauffe dans le circuit de refroidissement du module Kvant-1, obligeant les cosmonautes à arrêter le générateur d'oxygène Elektron qui y régénère l'atmosphère. La pièce défectueuse a pu être repérée et l'appareil devrait être rapidement remis en marche. En attendant, l'oxygène nécessaire à la survie de l'équipage est fourni par des cartouches chimiques – du type de celle qui provoqua un incendie en février dernier.

AUTONOMIE LIMITÉE

A peine remis de leurs émotions, *Vassili Tsibliev, Alexandre Lazutkin* et Michael Foale ont dû faire face à un nouveau problème. *Jeudi* 3 juillet, tous les panneaux solaires ont subitement cessé d'alimenter les batteries. Les énormes gyroscopes (gyrodynes) servant à stabiliser et orienter la station s'étaient arrêtés et les panneaux n'étaient plus dirigés vers le Soleil. La panne est intervenue dans un boîtier électronique se trouvant entre les gyrodynes et l'ordinateur central de la station. Mais, assurait un porte-parole du centre de contrôle des vols spatiaux russes, la station a pu être réorientée rapidement dans la bonne position *« grâce aux moteurs auxiliaires du module Kvant-2 »*, et l'approvisionnement en électricité a été rétabli.

Dans le contexte actuel, ce genre d'incidents a de quoi inquiéter. Mais les occupants de la station *« ont l'habitude de faire face à ces problèmes de maintenance depuis des années »*, assure l'astronaute Jean-François Clervoy, dernier Français à avoir séjourné à bord de Mir. Des *« pertes de contrôle »* comme celle *de jeudi sont déjà survenues « à trois ou quatre reprises l'an dernier ».* Elles n'ont, *en principe*, rien de dramatique dans la mesure où il est toujours possible de réorienter Mir *« en manuel »*, à l'aide des moteurs auxiliaires dont sont pourvus chacun des modules ainsi que le Soyouz amarré en permanence à la station, précise Jean-François Clervoy. Mais ces moteurs auxiliaires sont de petites fusées dont la réserve en combustible est limitée. Ils devraient néanmoins pouvoir fonctionner *« pendant plusieurs jours »* estime l'astronaute français.

En cas de problème, les trois occupants de la station peuvent redescendre sur Terre par leurs propres moyens, à bord du vaisseau Soyouz amarré en permanence à la station. Cette éventualité ne semblait pas de mise jeudi soir. A Moscou comme à Houston, on semblait considérer que les cosmonautes pourraient poursuivre leur entraînement en vue d'une sortie « dans l'espace » à l'intérieur du module accidenté Spectre.

UNE « PRIORITÉ »

Cette opération constitue pour eux *« une priorité » dans la mesure* où elle vise à rendre à Mir une alimentation en électricité compatible avec la poursuite des expériences scientifiques – condition évidente de son maintien en activité. Délicate, elle est préparée à terre, depuis Moscou, par des spécialistes russes et américains parmi lesquels John Blaha, qui séjourna sur Mir de septembre 1996 à janvier 1997. Elle vise à doter Spectre d'une porte permettant le passage de câbles *électriques. Il serait alors possible* de remettre en service trois panneaux solaires qui avaient dû être déconnectés pour permettre la fermeture du sas du module accidenté.

Un cargo Progress devrait décoller de Baïkonour samedi 5 juillet à 7 h 11 (heure de Paris), avec la nouvelle porte ainsi que le matériel et les outils nécessaires à la réparation. La sortie dans l'espace est programmée pour vendredi 11 ou lundi 14.

Les trois hommes quitteront les modules habitables de la station dont ils fermeront les écoutilles. Les deux cosmonautes russes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazutkin pénétreront *ensuite dans le module* accidenté et dépressurisé pour l'inspecter *et tenter d'en changer la* porte. Pendant l'opération – environ cinq heures – l'Américain Michael Foale les attendra aux commandes du vaisseau Soyouz, prêt à recueillir ses deux compagnons pour redescendre en catastrophe sur Terre en cas de besoin...

Jean-Paul Dufour

Mars Pathfinder débarque sur la planète rouge

Vingt ans après la dernière mission Viking, une sonde américaine devait se poser vendredi soir 4 juillet dans la vallée d'Arès

C'EST une grosse production américaine, un peu la revanche de *Mars Attacks* et d'*Independence Day* réunis. En fin de journée, vendredi 4 juillet, jour anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, une « soucoupe volante » terrienne doit débarquer sur Mars. Plus de vingt ans après les dernières missions Viking, une sonde de la NASA doit « atterrir » sur la planète rouge. Après un voyage de 500 millions de kilomètres, Mars Pathfinder, lancé le 4 décembre 1996 avec, à son bord, un petit robot, Sojourner, doit plonger de nuit vers le sol martien à la vitesse vertigineuse de 26 460 kilomètres/heure.

La chronique de cet « atterrissage », *entièrement automatique*, a été annoncée de longue date par la NASA : tout doit se jouer en moins de cinq minutes. A 19 heures (heure de Paris), arrivé à 125 kilomètres d'altitude, Mars Pathfinder est vivement freiné par l'atmosphère de *Mars*, protégé par un bouclier de l'échauffement dû au frottement des gaz.

Un parachute de 12 mètres de diamètre se déploie alors, puis le bouclier est éjecté. A 300 mètres du sol, des ballons se gonflent autour de la sonde. Avant que Mars Pathfinder heurte le sol, la vitesse est encore réduite à moins de 90 kilomètres/heure par des rétrofusées. Peu orthodoxe, l'atterrissage doit s'achever par une série de rebonds de la sonde garnie de ses coussins gonflables. La NASA prévoit qu'elle pourra « jouer les balles de ping-pong » jusqu'à une hauteur équivalente à un immeuble de 10 étages.

Si Pathfinder résiste à ce traitement de choc, le déploiement de sa corolle pourra débuter. La sonde se présente en effet comme un tétraèdre de 90 centimètres de haut, formé d'un socle et de trois « pétales » triangulaires qui *renferment l'instrumentation et protègent* le robot Sojourner, ainsi baptisé en mémoire du défenseur des droits civiques américain Sojourner Truth. Pour reprendre les commandes et s'assurer de la bonne santé de leur protégé, les ingénieurs du Jet Propulsion Laboratory (JPL, Pasadena) devront attendre anxieusement le lever du jour sur Mars. Alors seulement ils pourront activer la caméra et se faire une idée de l'environnement de leur engin.

EN AVANT-GARDE

Mars Pathfinder devrait en principe se trouver dans la vallée d'Arès – dieu grec de la guerre, *alter ego du Mars latin* –, une vaste dépression située par 19,4 degrés de latitude (martienne) nord et 33,1 de longitude ouest, considérée comme l'embouchure d'un fleuve aujourd'hui disparu. *Ares Vallis* a été choisie pour son calme relatif – bien que de récentes images prises par le télescope spatial Hubble aient révélé de violents orages de poussière à proximité.

Si le *check up* est positif, le JPL pourra ensuite activer le robot Sojourner, *10 kilogrammes* de technologie montés sur six roues. *Il sera piloté depuis la Californie*, mais en différé, en raison du temps de transmission des données (la lumière met plus de dix minutes pour parcourir la distance Terre-Mars). Grâce à un système optique stéréoscopique, un relevé topographique des environs immédiats permettra de décider à l'avance du parcours du robot.

Sojourner disposera d'environ une semaine pour palper et analyser les roches environnantes. Sa *mère porteuse effectuera, pour sa* part, des mesures magnétiques, atmosphériques et météorologiques, pendant environ un mois.

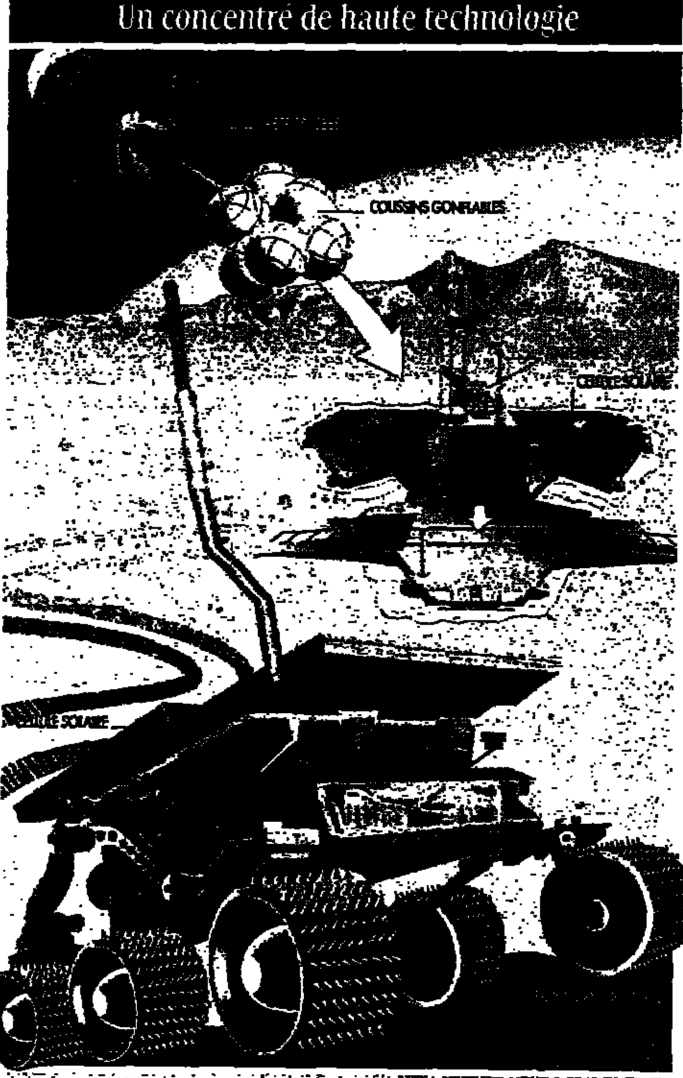
Cette mission ne prétend pas résoudre la question de l'existence passée de la vie sur Mars, précise la NASA. Les instruments embarqués sont trop rudimentaires pour le recueil des données nécessaires, qui demanderaient des sondages *en profondeur* et le retour sur Terre d'échantillons. Il s'agit principalement de tester le mode d'atterrissage et d'engranger assez d'informations pour préparer l'arrivée de prochaines sondes.

Car Mars Pathfinder – qui a coûté 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs), une somme relativement modeste pour une mission de cette importance, – n'est que l'avant-garde d'une nouvelle vague d'exploration « économique » de Mars (*Le Monde* du 6 décembre 1996). Les dernières sondes américaines à s'être posées sur la planète rouge, Viking 1 et 2, ont été lancées en 1975, et leurs émissions ont cessé en 1982. Depuis, Mars Observer, parti en 1992, s'est perdu en route et Mars Global Surveyor, un satellite de cartographie lancé fin 1996 – qui rencontre quelques problèmes de guidage –, doit se mettre en orbite autour de Mars en septembre.

En 1999, 2001 et 2003, six engins américains doivent rendre visite à la planète rouge. L'apogée de ce programme sera, en 2005, la « mission de retour d'échantillons » chargée de rapatrier sur Terre les roches récoltées par les sondes précédentes. L'éventuel envoi d'un vaisseau habité dépendra du succès de ces missions préparatoires.

Après les échecs russes – Phobos 1 et 2 en 1988, et l'ambitieux Mars 96, retombé dans le Pacifique fin 1996 –, seule l'Europe peut espérer prendre une part, modeste, *dans la conquête martienne.* Mars Express, un petit satellite doté d'un ou plusieurs atterrisseurs, pourrait être lancé par l'Agence spatiale européenne (ESA) en 2003. Mais ce projet, lui aussi d'un coût de 200 millions de dollars, est encore suspendu à des arbitrages budgétaires des pays membres de l'ESA qui n'interviendront qu'en novembre. Pour quelque temps encore, Mars risque donc d'être avant tout une planète américaine.

Hervé Morin



Freiné successivement par un parachute, des rétrofusées et des coussins gonflables, Mars Pathfinder est composé d'une station fixe et d'un véhicule robot, Sojourner. Doté de trois caméras et d'un analyseur de roche, celui-ci explorera le sol martien pendant sept jours.

Des puces rustiques et économiques

Le système de guidage de Pathfinder utilise la même « trousse à outils » informatique que les feux tricolores de New-York et certaines imprimantes de bureau. Le Jet Propulsion Laboratory, *concepteur de la sonde*, a *adapté des puces et un système d'exploitation* commercialisés par la société californienne Wind River Sys*tems. Responsable de l'essentiel des opérations* de l'ordinateur de bord de l'engin, ce matériel a été « durci » pour résister aux radiations. Il comprend deux puces qui, pour économiser l'énergie, ne « tournent » qu'à 20 mégahertzs (dix fois moins vite que les microprocesseurs des ordinateurs de bureau), mais dispose d'une mémoire étendue de 128 mégaoctets. Restrictions bugétaires obligent, les systèmes construits à grands frais pour chaque mission ont fait place à des produits commerciaux éprouvés. Cette pratique fut inaugurée sur les sondes Clementine – qui a dressé la carte de la Lune en 1994 – et Galilée – placée en orbite autour de Jupiter en 1995.

Les trithérapies réactivent le système immunitaire des malades du sida

UN GROUPE de biologistes et *de médecins français publient dans* le numéro de l'hebdomadaire américain *Science* du 4 juillet une étude démontrant que l'administration d'associations médicamenteuses antirétrovirales est de nature à restaurer le système immunitaire des malades atteints du sida. Ces chercheurs, dirigés par le docteur Brigitte Autran (hôpital de La Pitié-Salpêtrière), fournissent des données recueillis sur huit malades ayant atteint un stade avancé de la maladie et qui ont pu bénéficier, depuis un an, d'une trithérapie associant un inhibiteur de la protéase (le Ritonavir) et deux inhibiteurs de la transcriptase inverse (l'AZT et la *didéoxycytosine*).

On sait depuis plusieurs mois, et sur une échelle de plus en plus large, que de telles associations antirétrovirales permettent de réduire de manière spectaculaire la quantité de particules virales (ou charge virale) dans le sang circulant. Parallèlement, l'état clinique des patients peut être amélioré pendant que le nombre de certaines cellules du système immunitaire (les lymphocytes dits CD4) peut remonter à des niveaux plus proches de la normale. Au terme d'une surveillance immunologique et avec un recul d'une année, les chercheurs ont observé trois phénomènes témoignant d'une restauration des fonctions du système immunitaire de ces malades.

Ils confirment que l'augmenta*tion du taux des CD4 est un phé*nomène durable qui concerne également, *quoique de manière moins* marquée, les lymphocytes CD8, autre cible du VIH. Ils observent ensuite une amélioration des capacités de réponse d'une autre catégorie de cellules du système immunitaire (les lymphocytes T) après six mois de traitement et enfin des éléments indiquant, avec le temps, un renouvellement partiel de la lignée des cellules CD4 avec l'émergence dans le sang des patients de cellules dites « naïves » c'est-à-dire n'ayant pas la mémoire d'avoir rencontré le VIH et, à ce titre, plus aptes à lutter contre lui.

QUESTIONS

Pour importants qu'ils soient les *éléments fournis par ce travail* ne permettent pas encore d'affirmer que cette trithérapie *conduit* à une normalisation de tous les paramètres du système immunitaire. Ils confirment la profondeur de l'impact, dans le temps, de ces nouvelles associations médicamenteuses antirétrovirales. Ils conduisent aussi à poser deux types de questions.

La première est celle de l'arrêt du traitement. A partir de quels paramètres *cliniques* et *biologiques* pourra-t-on envisager, sans *prendre de risques pour le malade*, une interruption (ou un arrêt) de l'administration des associations médicamenteuses dont on sait qu'elles peuvent être contraignantes, non dénuées de toxicité et parfois mal supportées ?

La seconde question est celle de la date à partir de laquelle il faut, après *la* contamination, avoir recours à ces associations antirétro*virales et aussi de savoir quelle doit* être la puissance de ces dernières. Pour les auteurs, l'*ensemble des* données dont *ils* disposent permet de penser que des interventions plus précoces et plus agressives fourniraient de grande chance d'obtenir une meilleure restauration des fonctions immunitaires des personnes infectées par le VIH.

Jean-Yves Nau

★ L'étude de *Science* est signé de neuf chercheurs travaillant dans le laboratoire d'immunologie cellulaire (CNRS 625) de l'hôpital de La *Pitié-Salpêtrière* (B. Autran, G. Carcelain, T. S. Li, C. Blanc, P. Debré). *dans le service des maladies infectieuses* de ce même hôpital (R. Tubiana, C. Katlama) *ainsi que dans* le service d'immunologie-hématologie de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches (D. Mathez et J. Leibowitch).

élance dans l'inconnu



هكذا من الأصل

DU 5 AU 27 JUILLET 1997
3 870 km

ST-VALERY-EN-CAUX · 6 juillet · FORGES-LES-EAUX · ROUEN · Prologue · Départ 5 juillet · BELGIQUE · Arrivée 27 juillet · PARIS Champs-Elysées · DISNEYLAND-PARIS 26 juillet · Transfert TGV · VIRE · 7 juillet · 8 juillet · PLUMELEC · 9 juillet · LE PUY-DU-FOU · 10 juillet · LA CHÂTRE · CHANTONNAY · LE BLANC · 11 juillet · MARENNES · 12 juillet · BORDEAUX · SAUTERNES · 13 juillet · PAU · LUCHON · LOUDERVIELLE Vallée du Louron · ANDORRE Arcalis · ESPAGNE · PERPIGNAN · Repos 17 juillet · ST-ETIENNE · 19 juillet · 20 juillet · 21 juillet · LE BOURG-D'OISANS · L'ALPE-D'HUEZ · COURCHEVEL · MORZINE · 22 juillet · FRIBOURG · SUISSE · ITALIE · DIJON · 25 juillet · MONTBÉLIARD · 24 juillet · 23 juillet · COLMAR

Ville départ · Ville étape · Contre-la-montre individuel

Infographie : Le Monde

Un parcours haut perché

La concentration des étapes de montagne doit contribuer à renforcer la difficulté de ce Tour de France 1997

3 870 KILOMÈTRES, un prologue, 21 étapes, 53 cols et côtes, 2 contre-la-montre individuels, 46 sprints intermédiaires. Côté chiffres, le 84e Tour de France tient ses promesses. C'est déjà ça. Une fois évacués les 7,3 kilomètres du prologue, qui devait se disputer samedi 5 juillet dans les rues de Rouen (Seine-Maritime), les coureurs se lanceront à la découverte du bocage puis à l'attaque d'une France aussi profonde parfois que haut perchée.

Jusqu'à Pau (Pyrénées-Atlantiques), que la cohorte des cyclistes atteindra dimanche 13 juillet, place sera faite aux routiers-sprinters. Quelques bagarres sévères sont à prévoir entre Frédéric Moncassin (GAN), Mario Cipollini (Saeco), roi Lion flamboyant du Tour d'Italie 1997, Nicola Minali (Batik-Del Monte), Johan Museew (Mapei-GB), champion du monde aussi fatigué que son rival Djamolidine Abdoujaparov (Lotto), Eric Zabel (Telekom), maître des balustrades, et Jo Plankaert (Lotto), héritier timide d'une famille d'équilibristes des arrivées groupées.

Seule inconnue, la météo, qui pourrait bien troubler les pronostics et écraser la course bien mieux que les équipes des favoris (Telekom pour Bjarne Riis, Once pour Laurent Jalabert, Banesto pour Abraham Olano), décidées à rouler à bloc pour fatiguer les enragés du raid montagnard : Richard Virenque (Festina), Marco Pantani (Mercatone), Luc Leblanc (Polti), Peter Luttenberger (Rabobank). Le problème, justement, c'est que le Tour 1997 semble avoir été taillé pour eux. Une thèse que Jean-Marie Leblanc, directeur de l'épreuve, dénonce : *« C'est une vieille antienne. Nous traçons le parcours plus d'un an avant son édition et nous ne savons pas qui sera au départ à ce moment-là. »*

LE PLAT DE RÉSISTANCE

N'empêche, le jour de la présentation, le 25 octobre 1996, Richard Virenque était tout sourire. *« Les étapes de montagne sont toutes pratiquement concentrées en six jours et cela me convient parfaitement »*, expliquait-il dans les colonnes du mensuel *Vélo Magazine*. La première journée en altitude sera marquée par l'ascension du col du Soulor (1 474 m), du Tourmalet (2 114 m) et de l'Aspin (1 489 m). Et tout ça un 14 juillet. Deux étapes plus loin et après une rapide incursion en principauté d'Andorre, le peloton, sur les rotules, devra consommer son premier contre-la-montre individuel (55 kilomètres et la montée du col de la Croix-de-Chaubouret, 1 200 m d'altitude) dans la région de Saint-Etienne (Loire).

La digestion sera de courte durée puisque, dès le lendemain de ce vendredi 18 juillet, les grimpeurs seront au pied du mur, un mur de vingt et un virages, affichant 8 % de moyenne, s'élevant jusqu'à L'Alpe-d'Huez (1 860 m). Et pourtant, ce n'est rien au regard du menu des jours suivants : col de la Madeleine (2 000 m), montée inédite vers Courchevel (2 004 m), le 20 juillet ; col de la Croix-Fry (1 477 m), cols de la Colombière (1 618 m) et de Joux-Plane (1 700 m), le 21 juillet ; col de la Croix (1 778 m), col des Mosses (1 445 m), en Suisse, le 22 juillet. Bon appétit ! La suite, c'est-à-dire la longue et morne route vers Paris, manque de saveur. Voilà pourquoi, avant d'envahir les Champs-Elysées, le 27 juillet, le peloton ira, la veille, voir les oreilles de Mickey, à Disneyland Paris, pour un dernier contre-la-montre individuel.

M. D.

La ruée vers l'or des marques de matériel

LE TOUR DE FRANCE est aussi une affaire de gros sous. Si les images télévisées rapportent (beaucoup), les écuries profitent également de l'occasion pour vanter les mérites de leurs montures. Une victoire de Richard Virenque (Festina), et ce sont les cycles Peugeot qui pavoisent ; un sprint rageur de Mario Cipollini (Saeco), et voilà l'américain Cannondale hilare ; une échappée géante de Bjarne Riis, et la maison Pinarello engrange les commandes.

L'enjeu – vendre des bicyclettes – explique que tous les coups sont bons. Le forfait des cycles Profica, propriétés d'Alain Prost et de Laurent Fignon, qui ont dû renoncer à équiper la Française des jeux de Marc Madiot, a fait le bonheur de Gitane, qui appartient au groupe suédois Monark Cycleurop, qui possède également Peugeot (Festina, BigMat-Auber 93) et Bianchi (Roslotto-ZG).

Le Tour de France est aussi l'occasion d'envahir le marché. Après un triomphe dans le domaine du VTT, les marques américaines Cannondale (Saeco) et Treck (US Postal Service) se lancent dans la course. Si le dernier nommé reste encore discret, Cannondale joue la carte « branchée » à fond. Au début de la saison, la firme de Bedford (Pennsylvanie) avait annoncé avec force publicité – façon générique de *Reservoir Dogs* – que le *« Saeco pro cycling team ne gagnera plus sur des cadres italiens, mais sur des Cannondale »*. Mission accomplie : quelques mois plus tard, Mario Cippolini brillait sur les routes du Tour d'Italie, que son coéquipier Ivan Gotti finissait par emporter.

De quoi inciter les amateurs à se ruer vers le 7R4 (le modèle du sprinter flamboyant), le 7R1 ou le 7R6, qui en sont dérivés. Car, pour vendre, les cadreurs produisent des répliques à moindre prix en série à l'occasion de la Grande Boucle. Gitane et Peugeot commercialisent des montures ressemblant à celles de Frédéric Guesdon, le vainqueur de Paris-Roubaix, et de Richard Virenque. Toutefois, si les pros portent les couleurs des firmes partenaires, leurs machines sont réalisées sur mesure par des artisans sous-traitants. Les forçats de la route ne roulent pas sur le vélo de monsieur Tout-le-monde.

La guéguerre ne concerne pas que les cadres. Tous les fournisseurs (lunetiers, chausseurs) rivalisent d'ingéniosité et de publicité, de même que les fabricants d'accessoires (compteurs de vitesse, potences, pédales, roues, pneumatiques). Le marché du dérailleur, lui, fait l'objet d'une lutte sévère. L'italien Campagnolo, qui se fait l'apôtre du beau matériel et a équipé Bjarne Riis du très novateur groupe neuf vitesses (contre huit auparavant) en 1996, et le japonais Shimano, qui fournit la grande majorité des équipes du Tour, se marquent à la culotte pour le plus grand profit technologique des coureurs et des amateurs fortunés.

Michel Dalloni

110 heures de programme prévues sur France Télévision

DEUX AVIONS, quatre hélicoptères (dont deux équipés d'une caméra Wescam permettant de cadrer les coureurs en plan serré à 150 mètres), quatre motos image et trois motos son : comme chaque année, France Télévision mobilise des moyens techniques considérables à l'occasion du Tour de France.

Au total, ce sont 140 personnes des deux chaînes publiques, une vingtaine de TDF et 150 techniciens de la SFP qui assureront environ 110 heures de programme. Ces images seront diffusées dans près de 130 pays, un nombre qui ne cesse d'augmenter au fil des années et qui prouve que cette compétition est un événement mondial. Les téléspectateurs d'Europe, bien sûr, mais aussi du Costa Rica, de Singapour ou de Nouvelle-Zélande pourront ainsi suivre les ascensions des sommets alpins du 19 au 22 juillet.

Globalement, France Télévision a choisi de reconduire le dispositif de l'an passé. On peut tout de même signaler quelques nouveautés. A la réalisation, Jean-Maurice Ooghe et Jean-Marc L'Hénoret remplacent Régis Forissier, parti à la retraite. Pour leurs débuts sur le Tour, ils seront conseillés, dans le car-régie, par un assistant technique de choix : le coureur breton Ronan Pensec, trente-quatre ans, qui a pris sa retraite à l'issue du championnat de France sur route de Montlhéry, dimanche 29 juin (*Le Monde* daté 29-30 juin).

Les moyens techniques habituels seront renforcés cette année par l'utilisation du Global Positionning System (GPS), un procédé qui fait appel à plusieurs satellites pour calculer précisément par triangulation la position des coureurs au cours de l'étape. Les écarts entre les concurrents pourront ainsi être disponibles pour les deux journalistes suivant le peloton et les échappées à moto, Jean-René Godart et Jean-Paul Ollivier. Grâce à ces indications, ceux-ci pourront intervenir en direct à l'antenne pour commenter le temps qui sépare les concurrents et donner leurs avis aux téléspectateurs sur les chances de quelques audacieux de tromper la vigilance du reste de la course.

Les rendez-vous quotidiens

Toutes les étapes du Tour seront retransmises en direct à partir de 14 h 45 ou 15 heures, à *l'exception de quatre étapes en montagne et de celle du 14 juillet, diffusées intégralement.* France Télévision proposera *plusieurs rendez-vous quotidiens.* Entre 11 et 12 heures, *« Autour du Tour »* (F 3) s'intéressera à la ville de départ de l'étape. Sur France 2, après le journal de 13 heures, « En attendant le Tour » fera un point sur la course, présentera l'étape du jour et accueillera un invité de la région. Juste après l'arrivée de l'étape, Gérard Holtz accueillera les coureurs dans le « Vélo club ». Chaque soir, sur France 3, à 20 h 35, « Le Journal du Tour » permettra de revoir les faits marquants de la journée. Pour entamer les festivités, France 2 proposera une émission spéciale, « En route pour le Tour », avant le prologue du 5 juillet. Miguel Indurain, quintuple vainqueur de l'épreuve et jeune retraité, en sera l'invité.

« UN ÉVÉNEMENT UNIQUE »

Le contrat de France Télévision avec la *Société du Tour de France* s'étend encore sur quatre ans, à la *grande satisfaction du directeur* du service des sports des chaînes *du service public, Jean Reveillon. « D'un point de vue sportif, le Tour reste un événement unique*, explique-t-il. *Il suffit qu'un coureur inconnu prenne le maillot jaune pour qu'il devienne une vedette. Par ailleurs, le Tour est un des plus beaux outils de promotion touristique dont la France dispose. »*

En moyenne, un téléspectateur sur deux suit le peloton devant son écran. Une audience qui justifie l'optimisme de Jean Reveillon, que l'évocation du dopage dans le cyclisme ne parvient pas à altérer. Le directeur du service des sports préfère se féliciter des efforts de la Fédération internationale de cyclisme, qui a mis en place des contrôles sanguins. Le spectacle peut continuer.

Piotr Smolar

Les vingt-deux équipes engagées

TELEKOM (All.)
Bjarne Riis (Dan.)
Jan Ullrich (All.)
Rolf Aldag (All.)
Udo Bölts (All.)
Christian Henn (All.)
Jens Heppner (All.)
Giovanni Lombardi (Ita.)
Georg Totschnig (Aut.)
Eric Zabel (All.)
Directeur sportif : Walter Godefroot (Bel.)

FESTINA (Fra.)
Richard Virenque (Fra.)
Laurent Dufaux (Sui.)
Gianluca Bortolami (Ita.)
Laurent Brochard (Fra.)
Pascal Hervé (Fra.)
Joona Laukka (Fin.)
Christophe Moreau (Fra.)
Didier Rous (Fra.)
Niels Stephens (Aus.)
Directeur sportif : Bruno Roussel (Fra.)

MAPEI-GB (Ita.)
Johan Museeuw (Bel.)
Oscar Camenzind (Sui.)
Valentino Fois (Ita.)
Daniele Nardello (Ita.)
Wilfried Peeters (Bel.)
Tom Steels (Bel.)
Andrea Tafi (Ita.)
Frank Vandenbroucke (Bel.)
Stefano Zanini (Ita.)
Directeur sportif : Pietro Algeri (Ita.)

ONCE (Esp.)
Laurent Jalabert (Fra.)
Alex Zülle (Sui.)
Inigo Cuesta (Esp.)
David Etxebarria (Esp.)
Marcelino Garcia (Esp.)
Aitor Garmendia (Esp.)
Javier Mauleon (Esp.)
Roberto Sierra (Esp.)
Mikel Zarrabeitia (Esp.)
Directeur sportif : Manolo Saiz (Esp.)

MG TECHNOGYM (Ita.)
Michele Bartoli (Ita.)
Fabio Baldato (Ita.)
Carlo Finco (Ita.)
Fabiano Fontanelli (Ita.)
Angelo Lecchi (Ita.)
Nicola Loda (Ita.)
Dario Nicoletti (Ita.)
Roberto Pistore (Ita.)
Luca Scinto (Ita.)
Directeur sportif : Giancarlo Ferretti (Ita.)

POLTI (Ita.)
Luc Leblanc (Fra.)
Dirk Baldinger (All.)
Rossano Brasi (Ita.)
Mirco Crepaldi (Ita.)
Gerrit De Vries (PB)
Mirco Gualdi (Ita.)
Giuseppe Guerini (Ita.)
Serguei Outschakov (Ukr.)
Gianluca Valoti (Ita.)
Directeur sportif : Vittorio Algeri (Ita.)

COFIDIS (Fra.)
Tony Rominger (Sui.)
Frankie Andreu (EU)
Laurent Desbiens (Fra.)
Philippe Gaumont (Fra.)
Nicolas Jalabert (Fra.)
Bobby Julich (EU)
Kevin Livingston (EU)
Christophe Rinero (Fra.)
Cyril Saugrain (Fra.)
Directeur sportif : Cyrille Guimard (Fra.)

LA FRANÇAISE DES JEUX (Fra.)
Davide Rebellin (Ita.)
Mauro Gianetti (Sui.)
Frédéric Guesdon (Fra.)
Stéphane Heulot (Fra.)
Christophe Mengin (Fra.)
Damien Nazon (Fra.)
Andrea Peron (Ita.)
Maximilian Sciandri (GB)
Flavio Vanzella (Ita.)
Directeur sportif : Marc Madiot (Fra.)

ROSLOTTO-ZG MOBILI (Rus.)
Alexandre Gontchenkov (Ukr.)
Viatcheslav Djavanian (Rus.)
Marco Fincato (Ita.)
Vitali Kokorine (Ukr.)
Pavel Padrnos (Tch.)
Torsten Schmidt (All.)
Daniele Sgnaolin (Ita.)
Massimo Strazzer (Ita.)
Marco Zen (Ita.)
Directeur sportif : Massimo Ghirotto (Ita.)

GAN (Fra.)
Chris Boardman (GB)
Frédéric Moncassin (Fra.)
Stuart O'Grady (Aus.)
Eros Poli (Ita.)
Arnaud Prétot (Fra.)
Gérard Rué (Fra.)
François Simon (Fra.)
Cédric Vasseur (Fra.)
Henk Vogels (Aus.)
Directeur sportif : Roger Legeay (Fra.)

TVM (PB)
Laurent Roux (Fra.)
Jeroen Blijlevens (PB)
Maarten Den Bakker (PB)
Bo Hamburger (Dan.)
Tristan Hoffman (PB)
Servais Knaven (PB)
Jesper Skibby (Dan.)
Peter Van Petegem (Bel.)
Bart Voskamp (PB)
Directeur sportif : Cees Priem (PB)

SAECO-ESTRO (Ita.)
Ivan Gotti (Ita.)
Francesco Casagrande (Ita.)
Mario Cipollini (Ita.)
Gian Matteo Fagnini (Ita.)
Paolo Fornaciari (Ita.)
Dario Frigo (Ita.)
Giorgio Furlan (Ita.)
Massimiliano Lelli (Ita.)
Silvio Martinello (Ita.)
Directeur sportif : Claudio Corti (Ita.)

RABOBANK (PB)
Peter Luttenberger (Aut.)
Rolf Sörensen (Dan.)
Michael Boogerd (PB)
Erik Breukink (PB)
Erik Dekker (PB)
Patrick Jonker (PB)
Robbie McEwen (Aus.)
Danny Nelissen (PB)
Leon Van Bon (PB)
Directeur sportif : Théo de Rooy (PB)

CASINO-C'EST VOTRE ÉQUIPE (Fra.)
Alberto Elli (Ita.)
Christophe Agnolutto (Fra.)
Lauri Aus (Est.)
Pascal Chanteur (Fra.)
Fabrice Gougot (Fra.)
Rolf Jaermann (Sui.)
Arturas Kasputis (Lit.)
Jaan Kirsipuu (Est.)
Marco Saligari (Ita.)
Directeur sportif : Vincent Lavenu (Fra.)

BATIK-DEL MONTE (Ita.)
Evgueni Berzine (Rus.)
Andrea Brognara (Ita.)
Bruno Cenghialta (Ita.)
Gabriele Colombo (Ita.)
Francesco Frattini (Ita.)
Nicolas Minali (Ita.)
Gianluca Pierobon (Ita.)
Giuseppe Tartaggia (Ita.)
Paolo Toffaloni (Ita.)
Directeur sportif : Emmanuelle Bombini (Ita.)

BANESTO (Esp.)
Abraham Olano (Esp.)
Marino Alonso (Esp.)
Casero Angel (Esp.)
José Luis Arrieta (Esp.)
Manuel Beltran (Esp.)
Santiago Blanco (Esp.)
Vicente Garcia-Acosta (Esp.)
José Maria Jimenez (Esp.)
Orlando Rodrigues (Por.)
Directeur sportif : Eusebio Unzue (Esp.)

LOTTO-MOBISTAR-ISOGLASS (Bel.)
Laurent Madouas (Fra.)
Djamolidine Abdoujaparov (Ouz.)
Peter Farazijn (Bel.)
Jo Planckaert (Bel.)
Benoît Salmon (Fra.)
Andreï Tchmil (Rus.)
Andreï Teteriouk (Kaz.)
Paul Van Hyfte (Bel.)
Marc Wauters (Bel.)
Directeur sportif : Jean-Luc Vandenbroucke (Bel.)

KELME-COSTA BLANCA (Esp.)
Fernando Escartin (Esp.)
Francisco Benitez (Esp.)
Hernan Buenahora (Col.)
Francisco Cabello (Esp.)
Juan José De Los Angeles (Esp.)
Arsenio Gonzalez (Esp.)
Jaime Gonzalez (Col.)
Javier Pascual (Esp.)
José Angel Vidal (Esp.)
Directeur sportif : Alvaro Pino (Esp.)

MERCATONE UNO (Ita.)
Marco Pantani (Ita.)
Marco Artunghi (Ita.)
Stefano Checchin (Ita.)
Roberto Conti (Ita.)
Stefano Della Santa (Ita.)
Oscar Pellicioli (Ita.)
Massimo Podenzana (Ita.)
Mario Traversoni (Ita.)
Beat Zberg (Sui.)
Directeur sportif : Giuseppe Martinelli (Ita.)

U.S. POSTAL SERVICE (EU)
Viatcheslav Ekimov (Rus.)
Adriano Baffi (Ita.)
Dariusz Baranowski (Pol.)
Pascal Deramé (Fra.)
Tyler Hamilton (EU)
George Hincapie (EU)
Marty Jemison (EU)
Peter Meinert-Nielsen (Dan.)
Jean-Cyril Robin (Fra.)
Directeur sportif : Mark Gorski (EU)

LA MUTUELLE DE SEINE-ET-MARNE (Fra.)
Jean-Philippe Dojwa (Fra.)
Stéphane Cueff (Fra.)
David Delrieu (Fra.)
Gordon Fraser (Can.)
Frédéric Gabriel (Fra.)
Claude Lamour (Fra.)
Gilles Maignan (Fra.)
Laurent Pillon (Fra.)
Dominique Rault (Fra.)
Directeur sportif : Yvon Sanquer (Fra.)

BIG MAT-AUBER 93 (Fra.)
Pascal Lino (Fra.)
Miguel Arroyo (Mex.)
Ludovic Auger (Fra.)
Thierry Bourguignon (Fra.)
Laurent Genty (Fra.)
Thierry Gouvenou (Fra.)
Pascal Lance (Fra.)
Marek Lesniewski (Pol.)
Gilles Talmant (Fra.)
Directeur sportif : Stéphane Javalet (Fra.)



L'ÉTÉ FESTIVAL

Le thème des 28ᵉ Rencontres de la photographie d'Arles est « Ethique, esthétique, politique ». Parmi les temps forts de l'un des plus importants rendez-vous mondiaux consacrés à l'image fixe, l'exposition Nhem Ein fait l'événement. Adolescent, ce Cambodgien, âgé de trente-sept ans, était chargé de prendre des photographies d'identité des condamnés à la mort et à la torture par les Khmers rouges de Pol Pot, à la prison de Tuol Seng. Il pense avoir pris dix mille portraits. Ils sont présentés à Arles. Autre temps fort, les reportages d'Eugene Richards : misère, mort, guerre, drogue... dont le spectateur devient témoin. Christian Caujolle, directeur de l'agence Vu, responsable de cette édition, s'explique sur ses choix. A Montpellier-danse, la star américaine Twyla Tharp se cherche avec une chorégraphie autobiographique pour sa nouvelle compagnie.



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Grand format

Christian Caujolle, directeur artistique des Rencontres photographiques d'Arles, commente l'accrochage d'un tirage de Ricard Terré, photographe espagnol remarqué dans les années 50 pour ses cadrages, ses sujets et ses formats, audacieux pour l'époque. Ses œuvres sont exposées Espace Saint-Césaire.

Nhem Ein, photographe en chef des Khmers rouges

Arles/Photographie. Rencontre avec ce Cambodgien de trente-sept ans qui a pris dix mille portraits de victimes du génocide

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Collés sur des tableaux suspendus aux murs de Tuol Sleng, Musée du génocide implanté au centre de Phnom Penh, les centaines de clichés en noir et blanc ne sont jamais que les photos d'identité d'hommes, de femmes et d'enfants condamnés à la torture et à la mort par les Khmers rouges. Les salles de classe du même bâtiment ont été divisées en chambres de torture. Sur les vingt mille prisonniers amenés à Tuol Sleng – surnommé S-21 –, sept sont sortis vivants. Les tortionnaires obtenaient l'aveu d'« *activités contre-révolutionnaires* » ou d'« *espionnage* ». La sanction était la mort, le plus souvent le crâne défoncé au bord d'une fosse, pour économiser le temps et les munitions.

Une partie des images ont fait l'objet d'un livre, *The Killing Fields* (Twin Palms Publishers, 1996). Elles font l'événement des Rencontres internationales de la photographie d'Arles – une exposition à la Commanderie Sainte-Luce et une projection au Théâtre antique, le 7 juillet. Derrière ces portraits de la mort, il y a un photographe, qui n'était alors qu'un adolescent. Il est vivant, s'appelle Nhem Ein et a aujourd'hui trente-sept ans. Quand il est de passage à Phnom Penh, il loge dans une modeste maison d'hôte tenue par un Vietnamien. Lors de notre première rencontre, il sortait de la douche. Il est descendu de sa chambre, torse nu, une serviette nouée autour des reins, un grand sourire aux lèvres, ignorant qu'il pouvait être la « vedette » d'un festival. Le lendemain, il s'est montré tout aussi avenant, répondant sans hésiter, sans méfiance.

Nhem Ein pense avoir pris quelque dix mille portraits. « *Jusqu'à six cents par jour* », dit-il. Un toutes les deux minutes. « *Le développement des clichés se faisait à trois ou quatre, sur le champ.* » La peur, l'instinct de survie le guident. Une fois le numéro du condamné épinglé, parfois à même la peau, par d'autres, il utilisait un appareil Canon fatigué pour établir une identité qui irait remplir les fichiers de l'Angkar, l'« organisation » dominée par Pol Pot, qui a géré le Cambodge des Khmers rouges, du 17 avril 1975 au jour de Noël 1978, quand l'armée vietnamienne a envahi le pays.

AVANT L'EXÉCUTION

Les portraits sont pris le plus souvent de face. Le « modèle » a parfois déjà été battu et attend la mort avec fatalisme. Souvent, ses bourreaux viennent de le débarrasser du bandeau qu'il a porté sur les yeux pendant des heures de transfert en camion. L'éblouissement de la lumière explique le regard égaré que reproduisent de nombreuses images. Nhem Ein devine tout des tortures, comme arracher les ongles avec une tenaille ou mettre un fil électrique sur la langue. Il entend les hurlements. Il dit fonctionner comme un automate : il ajuste, cadre, prend le portrait et attend le prisonnier suivant. Un jour, il a photographié l'un de ses cousins mais, de peur d'être tué, a fait semblant de ne pas le reconnaître. Pas un regard, pas un mot. Et de confier : « *Je savais que je prenais le portrait d'innocents, mais je savais aussi que si je manifestais la moindre émotion, je serais tué* ».



NHEM EIN

Une des victimes dans la prison de Tuol Sleng.

Le parcours de Nhem Ein est celui d'un enfant-soldat khmer rouge. En 1975, sur cette terre bouleversée par cinq ans de guerre et de massacres, il avait déjà appris l'indifférence à l'égard de la vie humaine. Ce qui explique sans doute pourquoi il a pu surmonter cette épreuve et conserver un équilibre. Sa chance, aux yeux de l'Angkar, est d'être bien né. Sa mère était morte quand il avait deux ans et il était l'un des huit fils d'un très pauvre paysan. En outre, bien bâti et de taille moyenne pour un Khmer, il a l'expression vive. Il est visiblement intelligent. Le voilà sélectionné, grand privilège, pour aller en Chine y apprendre à se servir d'un appareil photo. « *J'ai beaucoup aimé Shanghaï. La nourriture y était très bonne et j'y ai rencontré beaucoup de monde* », dit-il. A son retour à Phnom Penh, en mai 1976, il est nommé photographe en chef à Tuol Sleng. Il a seize ans.

Son Sen, un membre de la direction khmère rouge qui aurait été assassiné par Pol Pot le 10 juin, venait régulièrement leur rendre visite. Il supervisait les purges menées par « Deuch », surnom du redoutable chef de la sécurité. Les raflés étaient conduits à Tuol Sleng. Pris avant et après leur exécution, les clichés de gens jugés influents étaient transmis à Son Sen : Pol Pot avait ainsi la preuve qu'ils étaient bien morts. A Tuol Sleng, un bilan quotidien rapporte : « *Sur un total de 178 ennemis exterminés, 168 enfants ont été tués aujourd'hui* ».

Nhem Ein donne l'impression d'un survivant heureux d'être encore sur cette planète. Il n'affiche pas d'états d'âme. En 1979, il a suivi l'Angkar qui fuit, en direction de la frontière thaïlandaise, les unités de *bò dôi* vietnamiens. Il est l'un des rares photographes de la guérilla khmère rouge et, à ce titre, a circulé à travers l'ouest du pays. En 1994, il était à Païlin quand les forces royales ont brièvement occupé ce dernier chef-lieu de district tenu par les Khmers rouges. « *Je les ai vus arriver. J'ai pris des photos. Puis nous nous sommes retirés pour revenir après leur départ* », dit-il. Cette petite agglomération de l'extrême ouest du Cambodge est le coeur d'une zone que les Khmers rouges de Ieng Sary, ancien numéro trois de l'Angkar, gèrent de façon autonome à la suite d'un *modus vivendi* passé, en 1996, avec le gouvernement royal.

A l'époque, cependant, Nhem Ein dépendait des forces contrôlées par Ta Mok, le chef militaire unijambiste – il a perdu une jambe au combat – surnommé le « *boucher* ». Son port d'attache était donc Anlong-Veng, dernier réduit des Khmers rouges dans l'extrême nord. « *La vie y était très dure, il n'y avait aucune liberté* », dit-il. Le photographe a fini par s'enfuir en 1995, abandonnant sa femme et leurs six enfants.

MISE EN SCÈNE

Nhem Ein continue d'être photographe et militaire. « *Je travaille pour Hun Sen* », dit-il, la façon khmère d'expliquer qu'il appartient à une unité de l'armée royale qui dépend du PPC, le Parti du peuple cambodgien, lequel a hérité du régime mis en place dans les années 80 sous protection vietnamienne. Hun Sen est donc, pour ses anciens chefs, l'homme à abattre, le « *valet des Vietnamiens* ». Nhem Ein n'est pas pour autant membre du PPC, affirme-t-il. A ses yeux, comme à ceux de nombreux Khmers, le Cambodge est un pays sans frontière politique où, plus simplement, la vie ne vaut pas grand-chose. Il vit en compagnie de sa deuxième femme et de leur premier enfant à Kompong Thom, dans le centre du royaume. « *Je ne suis pas riche* », lâche-t-il.

« *J'ai l'impression que c'est du théâtre khmer rouge* », dit Nhem Ein, à propos des événements qui se déroulent à Anlong-Veng depuis début juin, où Pol Pot serait le prisonnier de Ta Mok, son ancien mentor. Entendez : il s'agit encore d'une mise en scène de la direction du mouvement qui aurait décidé de continuer la lutte tout en tentant de se réinsérer dans le jeu politique cambodgien. Mais le sujet ne le passionne pas davantage que la photographie, un métier qu'il réduit à un gagne-pain. Nhem Ein cherche surtout à avoir des nouvelles de sa première femme et de leurs six enfants, dont il ignore s'ils sont « *morts ou vivants* ». Son passage à Tuol Sleng s'éloigne de son champ d'horizon. Près de vingt années, également « *très dures* », se sont écoulées depuis.

Jean-Claude Pomonti

Programme

● **Le thème.** Les 28ᵉ Rencontres internationales de la photographie d'Arles ont pour thème « Ethique, esthétique, politique », développé en trois volets : le devoir de mémoire, les formes de l'engagement, la tentation du pouvoir.

● **Expositions.** Eugene Richards, le photomontage politique, drames et génocides du siècle, Esther et Jochen Gerz, Eva Leitolf, Klavdij Sluban, martyrs du Liban, etc. (du 6 juillet au 17 août, de 10 heures à 19 heures. 20 F et 35 F. Forfait, 140 F). Soirées : 6 juillet, la Shoah suivi d'un concert du groupe Casse-Pipe et de Juliette Gréco. 7 juillet : Eugene Richards et Cambodge. 8 juillet : Franquisme et concert Luis Llach. 9 juillet : collection Lambert et Ballad of Sexual Dependency, de Nan Goldin (Théâtre antique, 22 heures. 6 et 8 juillet, 90 F ; 7 et 9 juillet, 80 F et 40 F).

● **Colloque.** « Image et politique », présidé par Paul Virilio, avec Eugene Richards, Esther et Jochen Gerz, Pierre Restany, Jacques Henric, et des témoignages de photographes algériens. (6 et 7 juillet, auditorium de l'Ecole nationale de la photographie).

● **Spectacle.** La troupe Royal de Luxe crée une parade, *Safari*, sur le boulevard des Lices (7 juillet, 15 heures).

★ Rencontres internationales de la photographie. 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Catalogue, 320 p., 230 F.

La descente aux enfers selon Eugene Richards

« ***DANS QUEL ÉGOUT** descends-tu aujourd'hui ?* », auraient demandé un jour au photographe Eugene Richards des confrères new-yorkais. Cette anecdote est rapportée dans le « Photo Poche » (Nathan) qui accompagne l'exposition-phare des Rencontres d'Arles, au cloître Saint-Trophime, et la projection au Théâtre antique, le 7 juillet. A cette provocation, l'Américain rétorque : « *La seule beauté qu'il peut y avoir dans le fait d'être vivant, c'est de l'être dans le contexte de la réalité qui vous entoure, de ne pas napper le monde de sucre.* »

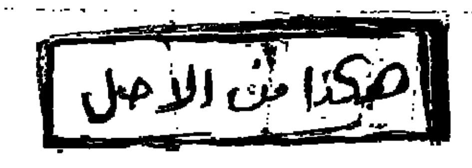
Tout Eugene Richards est concentré dans cette passe d'armes, ici admiré pour son intransigeance, là accusé de faire de la misère un fonds de commerce. Ce photographe documentaire de cinquante-trois ans a en effet multiplié les sujets noirs : la guerre au Liban et au Salvador, l'Amérique des exclus, la drogue, le cancer, le sida, la vieillesse, la misère en Afrique... Ancien membre de l'agence Magnum, collaborateur vedette du magazine américain *Life*, auteur de huit livres – son support préféré –, lauréat de multiples prix, Richards est un torturé.

Son engagement dans les reportages croisent ceux de sa vie, notamment en faveur de la communauté noire, qui lui vaudra, au début des années 70, d'être battu par des extrémistes blancs et d'en garder des séquelles nerveuses. Tout est « montrable » pour Richards. Quand sa première femme apprend qu'elle est atteinte d'un cancer du sein, elle écrit le journal de son calvaire, et lui prend des photos, le tout à découvrir dans *Exploding into Life* (Aperture, 1986), publié après la mort de sa femme.

L'œuvre est au croisement de trois courants photographiques américains : le constat anthropologique (Walker Evans), le lyrisme accusateur (Eugene Smith) et l'autobiographie (Robert Frank). Eugene Richards se place le plus près possible de ses sujets, transformant le spectateur en *témoin* : cadre percutant, lumière dramatisée, gros plan, emploi de l'objectif grand angle, contrastes. Témoin ou otage des horreurs du monde ? Cette ambiguïté est au cœur de son livre le plus célèbre, *Cocaine True, Cocaine Blue* (Aperture, 1994), descente aux enfers du crack, de la dépendance et de la mort.

Michel Guerrin

★ L'exposition Eugene Richards sera reprise, en février 1998, au Centre national de la photographie, à Paris.



هكذا من الأصل

Soleil, enfin, à partir de dimanche

UN PUISSANT anticyclone se rapproche des côtes atlantiques. Il viendra se positionner durablement sur la France à partir de dimanche et amènera un temps estival. Jusque-là, le temps restera frais et maussade, avec de la pluie sur la façade est du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel offrira souvent de belles éclaircies sur la Bretagne. De la baie de Seine aux pays de Loire, les nuages seront un peu plus présents. Les températures (de 16 à 21 degrés) resteront fraîches.

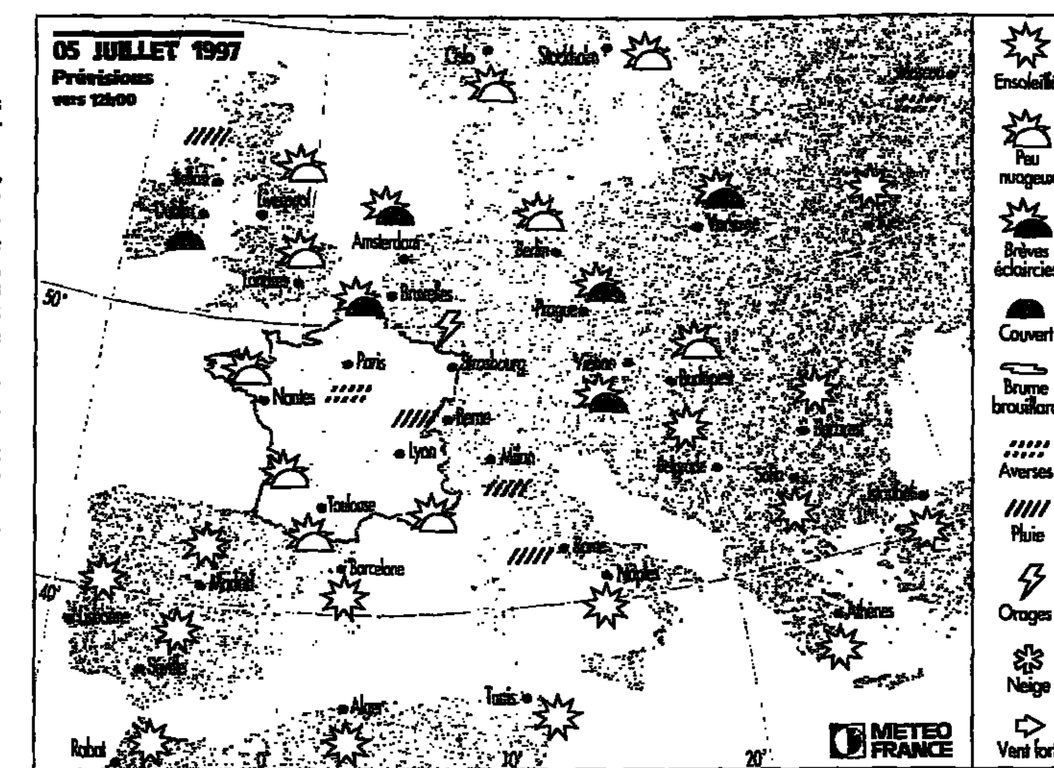
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré le retour progressif du soleil, on restera sous la menace d'averses, surtout près de la frontière belge. Les températures s'établiront au mieux entre 16 et 20 degrés.

***Champagne, Lorraine, Alsace,* Bourgogne, Franche-Comté.** – Cette journée s'annonce bien maussade. Les nuages laisseront bien peu de place au soleil et donneront souvent de la pluie. Pas plus de 16 à 19 degrés au meilleur de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, *Midi-Pyrénées.* – Une timide amélioration du temps est prévisible en plaine avec le retour de quelques périodes ensoleillées, mais des averses restent toujours possibles. Sur le relief, les nuages seront plus présents. Il fera entre 18 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le Limousin profitera du retour des éclaircies. En revanche, un temps maussade et souvent pluvieux dominera de l'Auvergne aux Alpes, où il pourra neiger à partir de 1 800 mètres. De 17 à 19 degrés sont attendus l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Grâce à un fort vent, le ciel se dégagera au-dessus des département du littoral. Les nuages s'accrocheront parfois sur certains reliefs. Il est prévu entre 22 et 26 degrés dans l'après-midi.



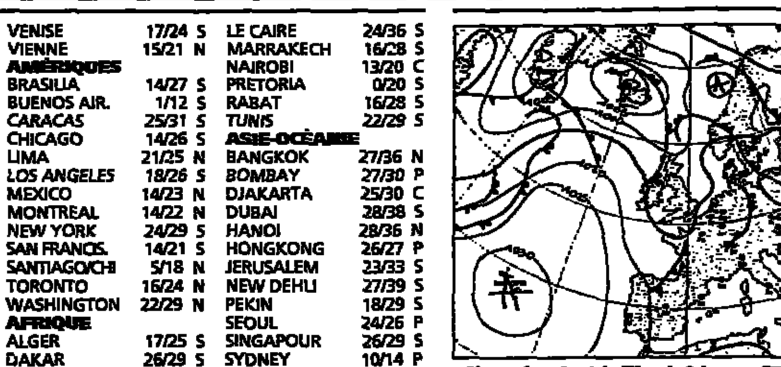
CARNET DU VOYAGEUR

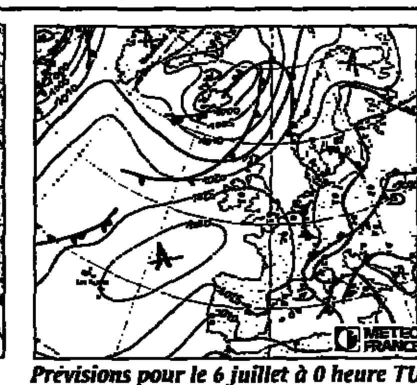
■ **FRANCE.** Les tarifs « Coups de pouce » d'Air Inter Europe sur les vols en métropole sont dorénavant applicables à plus de quarante destinations européennes desservies par Air France. Chaque mercredi, une vingtaine de destinations sont choisies, soit 200 vols environ dont les tarifs sont égaux ou inférieurs jusqu'à 30 % aux tarifs « Le Kiosque ». Ces « Coups de pouce » sont disponibles le mercredi, sur Minitel 3615 code Air France ou Air Inter Europe, entre 0 heure et 23 h 59.

■ **MEXIQUE.** Le Popocatépetl a émis, lundi, un nuage de cendres qui a atteint Mexico, distante d'environ 60 km. Le réveil du volcan ne menacerait pas les grandes villes mexicaines proches de lui mais mettrait en danger les villes et villages de sa périphérie. Le plan d'alerte jaune doit permettre, le cas échéant, d'évacuer l'ensemble de la population en deux heures. – *(AFP.)*

PRÉVISIONS POUR LE 05 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	19/26 S	VENISE	17/24 S	LE CAIRE	24/36 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 P	LISBONNE	16/29 S	VIENNE	15/21 N	MARRAKECH	16/28 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/25 S	LIVERPOOL	11/18 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/20 C
				EUROPE		LONDRES	12/21 N	BRASILIA	14/27 S	PRETORIA	0/20 S
				AMSTERDAM	10/16 N	LUXEMBOURG	10/14 C	BUENOS AIR.	1/12 S	RABAT	16/28 S
FRANCE métropole		*NANCY*	*12/18 N*	*ATHENES*	*27/36 S*	*MADRID*	*10/26 S*	*CARACAS*	*25/31 S*	*TUNIS*	*22/29 S*
AJACCIO	15/24 N	NANTES	11/20 S	BARCELONE	15/22 S	MILAN	18/22 P	CHICAGO	14/26 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	13/19 N	NICE	16/22 S	BELFAST	9/19 P	MOSCOU	17/24 P	LIMA	21/25 N	BANGKOK	27/36 N
BORDEAUX	12/20 S	PARIS	12/19 P	*BELGRADE*	*20/31 S*	*MUNICH*	*11/17 S*	*LOS ANGELES*	*18/26 S*	*BOMBAY*	*27/30 P*
BOURGES	10/18 S	PAU	10/18 S	BERLIN	14/19 S	NAPLES	20/29 S	MEXICO	14/23 N	DJAKARTA	25/30 C
BREST	11/17 N	PERPIGNAN	15/23 N	BERNE	10/14 P	OSLO	10/20 N	MONTREAL	14/22 N	DUBAI	28/38 S
CAEN	12/17 S	RENNES	11/20 S	BRUXELLES	11/16 N	PALMA DE M.	16/26 S	NEW YORK	24/29 S	HANOI	28/36 N
CHERBOURG	10/18 S	ST-ETIENNE	11/18 S	BUCAREST	17/34 S	PRAGUE	11/16 N	SAN FRANCS.	14/21 S	HONGKONG	26/27 P
CLERMONT-F.	11/18 S	STRASBOURG	13/18 P	BUDAPEST	17/27 S	ROME	17/26 P	SANTIAGO/CHI	5/18 N	JERUSALEM	23/33 S
DIJON	11/19 P	TOULOUSE	12/20 S	COPENHAGUE	12/19 P	SEVILLE	17/33 S	TORONTO	16/24 N	NEW DEHLI	27/39 S
GRENOBLE	13/21 S	TOURS	10/18 S	DUBLIN	8/19 C	SOFIA	20/35 S	WASHINGTON	22/29 N	PEKIN	18/29 S
LILLE	11/18 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/16 P	ST-PETERSB.	16/24 N	**AFRIQUE**		SEOUL	24/26 P
LIMOGES	10/15 S	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	11/17 P	STOCKHOLM	12/24 N	ALGER	17/25 S	SINGAPOUR	26/29 S
LYON	13/20 S	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	13/24 S	TENERIFE	16/21 N	DAKAR	26/29 S	SYDNEY	10/14 P
MARSEILLE	16/23 S	NOUMEA	17/20 N	ISTANBUL	23/33 S	VARSOVIE	17/21 N	KINSHASA	15/27 S	TOKYO	25/33 S


Situation le 4 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 juillet à 0 heure TU

TECHNOLOGIE

Des industriels s'associent pour « brancher » écoles et lycées sur leur matériel

Les cinq partenaires de Netday proposent d'aider à la création d'un réseau informatique dans une centaine d'établissements

« LES 24 HEURES DU WEB », tel est l'intitulé choisi par l'association Netday (Le Jour du Net) pour la campagne de promotion d'Internet dans les écoles françaises qu'elle veut lancer à la rentrée. Une version hexagonale des campagnes qui avaient permis à trois cents écoles américaines de se brancher sur la Toile à deux reprises, en 1996 puis le 26 avril, à l'initiative de l'association d'industriels de l'informatique Smart Valley, qui compte rééditer l'opération le 25 octobre.

En France, Netday, fondée au mois de février, regroupe, pour l'instant, cinq partenaires, dont deux entreprises du groupe Siemens Nixdorf : Arche et la filiale française de la société allemande, deux américains (3Com et Sun Microsystems) et une PME française, Infra Plus. Ensemble, ils ont mis au point une maquette, comportant une offre technique adaptée aux besoins des écoles et lycées, et proposent de financer environ les deux tiers de l'investissement nécessaire à la connexion d'une école et à la création d'un Intranet, c'est-à-dire un réseau télématique interne. L'opération, affirment-ils, pourrait avoir lieu en octobre. Elle se déroulerait sur une seule journée, à l'image des campagnes américaines.

Jeudi 3 juillet, les membres de Netday ont annoncé qu'ils étaient prêts à réaliser cette opération dans cinquante à cent établissements scolaires français. Le coût moyen, pour un établissement équipé d'un serveur, de vingt ordinateurs et du matériel de connexion, devrait atteindre 150 000 francs, *« soit trois ou quatre fois moins que le prix du marché »*, affirme Alain Tingaud, président de l'association et PDG d'Arche et de Siemens Nixdorf France.

Alléchante de prime abord, l'initiative de Netday soulève de nombreuses questions. Initiée par des entreprises privées, elle vise à l'évidence leur promotion sur le marché toujours ouvert de l'équipement informatique et télématique des établissements publics qu'ils soient scolaires, qu'ils dépendent des collectivités locales ou régionales, ou encore des associations. Et, pour ce faire, elle privilégie une partie seulement de l'offre technique. Alain Tingaud défend sa démarche en expliquant que *« Netday ne propose qu'une maquette testée auprès d'académies et de professeurs. Elle est compatible avec les procédures d'appels d'offres de l'administration »*. Les membres de l'association répondraient à ces dernières au même titre que d'autres entreprises.

Il reste que la proposition de Netday n'est pas neutre sur le plan technique. Elle privilégie, par exemple, la solution PC (ordinateurs personnels), soutenue par Siemens Nixdorf, au détriment des NC (ordinateurs de réseau), pourtant promus par Sun. Alain Tingaud ne cache pas le soutien de Siemens aux « NetPC » défendus par Intel et Microsoft, et concurrents des NC. De même, 3Com est le concurrent direct du numéro un des routeurs qu'est Cisco. Enfin, aucun éditeur de logiciel n'adhère, pour le moment, à Netday. D'où, à l'inverse, une absence de choix technique dans ce domaine.

Si Netday est en négociation avec l'Union européenne, elle n'a pas conclu d'accord pour harmoniser son projet avec ceux des instances communautaires. *« Nous sommes la première association constituée en Europe »*, affirme Alain Tingaud, qui se dit fin prêt pour organiser « les 24 heures du Web » dès qu'il aura obtenu le feu vert de l'éducation nationale, qui doit aussi établir la liste des établissements scolaires qui auront la chance d'être « branchés ».

Michel Alberganti

★ **Le supplément « Télévision Radio Multimédia » du *Monde* consacrera une enquête à cette *opération dans son édition datée* 6-7 juillet.**

Les fêtes d'Internet

Une autre association, l'Initiative Internet française, regroupant le Club de l'Arche, l'Association des villes numériques et Admiroutes autour du Chapitre français de l'Internet Society (Isoc France) projette d'organiser une *« fête du Net »* d'ici à la fin de l'année. *« Un peu sur le mode du téléthon »*, précise Bruno Oudet, président de l'Isoc France. Cette action s'inscrit dans l'un des principaux objectifs de l'association, visant à *« améliorer la connaissance de l'Internet, de ses enjeux et de ses impacts »*. Mais elle est totalement distincte des « 24 heures du Web » préparées par Netday. Bruno Oudet admet ignorer tout des projets de cette association, et même l'existence de celle-ci. Ce qui tend à prouver que les initiatives visant à promouvoir Internet en France ont tendance à se bousculer. Le ministère de l'éducation nationale préparerait les « Journées des réseaux et du multimédia » qui pourraient avoir lieu du 18 au 24 octobre. Un zeste d'harmonisation entre ces différents projets ne gâcherait pas la fête.

DÉPÊCHES

■ **Garantie de surface.** Depuis le 19 juin, l'acheteur d'un appartement, dans un lot de copropriété, deva être informé de sa superficie. Celle-ci figurera dans la promesse de vente, sous peine de nullité de l'acte. Si la surface réelle est inférieure de plus de 5 % à celle indiquée dans l'avant-contrat, l'acquéreur pourra obtenir une diminution du prix. Cette disposition, qui ne s'appliquera pas aux avant-contrats signés avant le 19 juin (actes notariés signés entre le 19 juin et le 19 décembre), ne concernera pas les maisons individuelles, sauf si elles font partie d'un ensemble de pavillons en copropriété *« horizontale »*, ni les lots de très petite taille. (*Loi Carrez, du 18 décembre 1996, JO du 19 décembre.*)

■ **Temps partiel.** Dans son numéro de juin, le mensuel *Le Particulier* consacre un dossier au travail à temps partiel. Peut-on l'imposer ? Dans quels cas pouvez-vous l'exiger ? Quelle est la durée minimale et maximale du travail ? Quel contrat, quelles cotisations sociales, quelle retraite et quels droits pour le salarié ? Comment faire face à une diminution de ressources ? Sans oublier les cas particuliers : congé parental, temps partiel temporaire, contrat emploi-solidarité, préretraite progressive, mi-temps thérapeutique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97140

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III						■					
IV					■				■		
V								■			
VI		■			■						
VII							■			■	
VIII				■							
IX						■					
X					■				■		
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Protège des problèmes de tension. – II. Sans mouche pour se protéger. Personnel. – III. Tient au creux de la main. Son passage laisse des traces. – IV. Monstre de papier. Plaisir breton. Stratégie à la chinoise. – V. L'un fut maréchal, l'autre ne fut que général. Ses résultats à l'école sont en baisse. – VI. Pronom. Ont pris le vent. – VII. Meurtries dans leur chair. Fin de verbe. – VIII. Se jette dans le Rhin. Evoluerai. – IX. Sortie les pieds devant. Vient d'avoir. – X. Boîte protectrice. Son champ est plein de risques. Article. – XI. Ne dépasse pas 70.

VERTICALEMENT

1. Partis des partis. – 2. Comparable à la sagesse. Mis en repos forcé. – 3. A cheval sur les principes. – 4. Monozygote quand elle est vraie. Chez la girafe. – 5. Manifestation espagnole. Saison migratoire. – 6. Peut aller se faire rhabiller. Met les mains à la pâte. Règle. – 7. Un grand dans la mer. Un petit sur terre. – 8. Titre que plus personne ne porte aujourd'hui. Fera une répétition. – 9. Comme un bout de canne. – 10. A certainement beaucoup servi. Toute organisation lui pose problème. – 11. Remis dans son état premier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97139

HORIZONTALEMENT

I. Chausse-pied. – II. Lecteur. Ami. – III. IRA. Vrombis. – IV. Goulette. St. – V. Nil. Roiller. – VI. Onéreuses. – VII. Te. Té. Duc. – VIII. Astre. Ru. St. – IX. Régressai. – X. Taine. Néo. – XI. Septentrion.

VERTICALEMENT

1. Clignotants. – 2. Héroïnes. Ae. – 3. Acaule. Trip. – 4. Ut. Rirent. – 5. Sévère. Egée. – 6. Surtout. – 7. Erotisèrent. – 8. Mêlé. User. – 9. Iab (bai). LSD. Soi. – 10. Emise. USA. – 11. Distraction.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

L'enclos paroissial de Guimiliau

LA POSTE mettra en vente générale, mardi 15 juillet, un timbre à 3 F ayant pour sujet l'enclos paroissial de Guimiliau (Finistère). Construit de 1581 à 1588, cet enclos doit son origine à saint Miliau. Constitué d'un portail monumental, d'un calvaire et d'un ossuaire, il a été bâti autour de l'église, érigée vers 1530-1540 et remaniée au cours du XVII[e] siècle.

Le timbre représente un détail du calvaire, qui compte deux cents personnages, illustrant le drame de la Passion et l'enfance de Jésus. Le timbre, gris et brun clair, au format vertical 22 × 36 mm, mis en page par Charles Bridoux, dessiné et gravé par René Quillivic, membre de l'Académie des beaux-arts, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante exemplaires.



P. J.

★ **Vente anticipée à Guimiliau, les 12, 13 et 14 juillet, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'agence postale, place de l'Eglise.**

EN FILIGRANE

■ **Nouveautés monégasques.** L'Office des émissions de timbres-poste de Monaco a émis, le 31 mai : un timbre à 4,60 F sur les cent ans du Tournoi de tennis de Monte-Carlo, version surchargée du nom du vainqueur en 1997 (Marcelo Rios) du timbre paru le 1[er] février ; une série de trois valeurs à 3 F, 3,50 F et 5,20 F consacrées à la compagnie des carabiniers du prince Rainier III.

■ **Ventes.** Vente sur offres Jean-Claude Fourcaut (Le Vésinet, tél. : 01-39-76-01-07) clôturée le 15 juillet. Plus de 4 000 lots : classiques de France, ballons montés, oblitérations par départements, années complètes, colonies françaises, vracs.

Au sommaire du « Monde des philatélistes »

QUELS ÉCRIVAINS sont évoqués sur des timbres français à travers leur œuvre sans que leur portrait apparaisse ? De quand date la première liaison postale de nuit en France ? De quelle première philatélique la France est-elle à l'origine ? En cent quarante questions (accompagnées de leurs réponses !), *Le Monde des philatélistes* de juillet-août teste les connaissances en histoire postale de ses lecteurs.

Ce numéro de vacances spécialement ludique propose également deux pages de jeux-concours et une grille de mots fléchés. Autres sujets au sommaire : cartes postales : barbiers, perruquiers et coiffeurs ; thématique : l'*Exodus* vers l'Etat d'Israël ; philatélie à Caen.

★ ***Le Monde des philatélistes,* 84 pages, en vente en kiosques, 27 F.**

Brahms révélé

La rencontre entre un chef, un soliste, un orchestre et une œuvre

18 JUIN 1976, Théâtre des Champs-Elysées, à Paris. Claudio Arrau partage l'affiche avec Igor Markevitch et l'Orchestre national de France. Au programme, la *Symphonie classique*, de Prokofiev, le *Second Concerto pour piano*, de Brahms, *Till Eulenspiegel*, de Richard Strauss, et la deuxième suite de *Daphnis et Chloé* de Ravel. Inutile de réserver ses places, le pianiste joue toujours devant des bancs vides. Les Parisiens ne l'aiment guère ; les critiques le respectent de loin. Surprise, la salle est pleine, malgré la chaleur suffocante d'un mois de juin resté dans les mémoires. Quelque temps plus tôt, une bonne partie du public du même théâtre avait demandé qu'on lui rembourse les places achetées pour un récital d'Emil Gilels. Une affiche annonçait que le pianiste soviétique était remplacé par Arrau.

Ce n'est donc pas pour le pianiste chilien que le public est venu. Peut-être pour Markevitch, adoré, lui, des Parisiens et dont la presse avait annoncé le retour après des années d'absence ? Le triomphe que ces deux musiciens devaient remporter rejaillira sur Arrau qui, à compter de ce jour et jusqu'à ces dernières apparitions, se produira à guichets fermés devant des mélomanes qui avaient appris à l'aimer : quatre ans plus tard, les lecteurs de la revue *Diapason* élisaient Diapason d'or de l'année son interprétation des nocturnes de Chopin. On n'imagine pas le bonheur de cet homme affable, à la gentillesse non feinte, de cette anti-star, d'être enfin reconnu de Paris.

Ce soir-là, la rencontre entre un chef, un soliste, un orchestre devait marquer une œuvre, certes souvent bien jouée, mais plus que rarement recréée avec une telle évidence poétique. Les grandes interprétations ne naissant pas du hasard, quelques jours plus tôt sur les bords du lac Léman, cette équipe avait réussi le même exploit... enregistré par les micros de la radio. C'est ce document inestimable que nous donne aujourd'hui la collection INA « Mémoire vive », augmenté d'un entretien au cours duquel le pianiste répond aux questions de son élève le pianiste Cyril Huvé, dans un français parfait.

LA LOGIQUE ORGANIQUE DE LA MUSIQUE

On est immédiatement happé par le solo de cor qui ouvre le premier mouvement. Emergeant de la rumeur de la salle, le soliste de l'orchestre phrase avec une sonorité légèrement vibrée, un chant noble, mystérieux, plante le décor. Le piano entre, vindicatif certes, mais plus encore concentré, tenu par Arrau qui pèse de tout son corps sur un clavier qu'il ne frappe jamais, qui libère toutes ses forces spirituelles, investit chaque note, chaque accord, qui anime de l'intérieur les phrases avec un don total de soi à la musique dont il libère les forces les plus mystérieuses. Arrau avait ce don rarissime de recréation qu'il partageait avec Wilhelm Furtwängler, avec Maria Callas. Comme quelques autres, ils allaient jusqu'au bout de leurs idées, sans peur, sans volonté de démonstration ou prise de pouvoir.

La liberté du pianiste obéissait à la logique organique de la musique de Brahms ; la transparence polyphonique de son jeu s'accompagnait d'un déluge de couleurs, d'une liberté rythmique – dans la rigueur ! – qui donnent l'illusion que la musique naît dans l'instant. Markevitch lui-même, déjà atteint de surdité partielle, déploie des lignes amples, obtient une qualité de chant, une sonorité automnale d'un orchestre dont les accidents de parcours n'ont aucune gravité dans un tel cadre, petites rides qui embellissent ceux que l'on aime.

Cette interprétation est ailleurs, incomparable, car les interprètes s'avancent sans aucune défense, provoquant chez l'auditeur le sentiment de partager la soumission d'une centaine de consciences à la musique. Arrau était en analyse depuis cinquante ans lorsqu'il se présenta aux Parisiens. Est-ce la raison pour laquelle, son interprétation du rêve brahmsien donne du sens à la musique, ce langage insignifiant par essence, qui, ce n'est pas si fréquent, ici ne dit rien d'autre que ce qu'elle est.

Alain Lompech

★ 1 CD INA « Mémoire vive »



SERGE PROKOFIEV
Symphonie-Concerto pour violoncelle et orchestre – Concertino pour violoncelle et orchestre op. 132
Deux valses op. 120
Alexander Rudin (violoncelle), Orchestre national d'Ukraine, Theodore Kuchar (direction).

Prise de son exemplaire de fidélité aux timbres et à la spatialisation de l'orchestre, interprétation aboutie, d'une virtuosité, d'une rudesse et d'une intériorité captivantes : cette version de la symphonie concertante de Prokofiev n'a guère de rivales. Et elle ne coûte que 60 F, prix maximum...
★ 1 CD Naxos 8 553624.

FRANZ LISZT
Danse macabre de Saint-Saëns
Nuages gris – Unstern
Réminiscences des Huguenots
La Lugubre Gondole 1 et 2
Totentanz
Arnaldo Cohen (piano).

Naxos se lance dans une intégrale du piano de Liszt astucieuse : elle sera partagée par plusieurs pianistes. Hélas ! le premier volume pose problème : son programme composite (excellent pour un récital isolé) rendra difficile la recherche d'une pièce dans un corpus qui devrait atteindre la cinquantaine de disques.

Le jeu du pianiste aussi : la perfection digitale d'Arnaldo Cohen incarne très précisément l'idée répandue selon laquelle les pianistes d'aujourd'hui sont interchangeables et ne savent pas faire oublier les marteaux. Aucun frémissement, aucune envolée, aucune recherche de sonorité, aucune ligne, aucune expression ne vient animer, hiérarchiser, mettre en scène ces œuvres jouées volontairement d'une façon dépersonnalisée – pour faire moderne et intellectuel ? Rendre Liszt aussi inexpressif est un exploit quasi historique. *Al. Lo.*
★ 1 CD Naxos 8 553 852.



TRIO POINT DE VUE
Point de vue

Le premier enregistrement du trio Point de vue accroche vite. Pas par des effets que tout jeune talent peut reproduire à l'infini, ou en concentrant sur les deux ou trois premiers morceaux des démonstrations à l'épate. On entend là une joie du jeu, débordante de bout en bout, qui ne peut être artificielle. Le jazz, en ce domaine, ne pardonne pas. Si ces trois musiciens ont entendu une partie de l'histoire du jazz (le quartette de John Coltrane, les trios de Bill Evans ou Ahmad Jamal, le quintette pré-électrique des années 65 à 68 de Miles Davis), s'ils en citent des éléments, ce n'est pas pour verser dans la copie mais bien pour montrer d'où ils partent.

Alexis Tcholakian a, au piano, un phrasé lyrique, délié, très fluide, sa main gauche n'écrase pas la mélodie, elle permet le rebond. Au violoncelle électrique, qui donne sa couleur inhabituelle à cette forme classique du trio, Alain Grange agit comme les maîtres discrets du walking, entraînant la musique. Le batteur Hidehiko Kan va au plus direct, tempo, relance. Tout cela, beaucoup de trios savent le faire. Peu le vivent avec cette évidence-là. *S. Si.*
★ 1 CD PV9609.

BLUES

T-BONE WALKER
The Complete Capitol and Black & White Recordings

Disponible depuis 1996 aux Etats-Unis, la série des rééditions du fonds blues de la compagnie discographique Capitol arrive en France. Une vingtaine de disques simples ou de coffrets de deux ou trois disques compacts permettent de redécouvrir des enregistrements pour divers labels de la maison américaine – en particulier ceux de la marque Imperial – de quelques grandes figures du genre comme Muddy Waters, Son House, Lightnin' Hopkins, John Lee Hooker, Li'l Son Jackson ou le guitariste et chanteur T-Bone Walker.

En dehors de quelques morceaux datant de 1942, l'ensemble des trois CD du coffret qui lui est consacré couvre l'année 1949. Avec une rythmique piano basse batterie qui le relie au jazz et l'apport de cuivres, T-Bone Walker inventait alors un blues assez sophistiqué. Son phrasé, tout en modulation, suit le coulé d'un jeu de guitare où le swing est une donnée primordiale. Ces sessions de T-Bone Walker sont ainsi une pièce maîtresse de cet ensemble soigné – les prises de son d'origine sont nettoyées sans être trahies par des effets pour sonner selon les critères actuels –, avec des dessins de Joe Ciardello et des livrets documentés. *S. Si.*
★ 1 coffret de 3 CD Capitol 7243 8 29379 2. Distribué par EMI.

ROCK

TRANQUILLITY BASS
Let the Freak Flag Fly

Imaginez la tribu des Freak Brothers, ces pieds-nickelés hippies dessinés par Gilbert Shelton, débarquer dans une fête des années 90. Les zozos vident le bar, fument la moquette, remplacent le DJ et se mettent à passer – en même temps – tous les disques de la discothèque. Vous aurez ainsi une petite idée du contenu de cet album inclassable, kaléidoscopique, mélange festif et tournoyant de salsa futuriste, de folk-rock, de jazz ubuesque, de funk et de hip-hop psychédélique. Nées de l'esprit excentrique de Mike Kandel, un Américain barbu de vingt-neuf ans, ces bizarreries s'égarent parfois. Le plus souvent, pourtant, cet enchevêtrement accouche de chansons et d'incantations enthousiasmantes. *S. D.*
★ 1 CD Astralwerks 7243 8 4411626. Distribué par PIAS.

OP8
Slush

Un peu trop en avance (le milieu des années 80), les Américains de Giant Sand ont été les apôtres de l'inachèvement et d'un blues-grunge qui trouvait ses ressources dans l'instinct et l'approximation. D'autres qu'eux (Pavement, Sebadoh...) ont profité depuis de ce droit à une turbulente paresse. Violoniste et chanteuse, Lisa Germano a publié sur le label *Arty* 4AD, une poignée d'albums introspectifs et expérimentaux. Formalisée sous le nom de OP8 (prononcer *opiate*, soit « opiacé »), la rencontre de cette artiste d'avant-garde et des voyous de Tucson a enfanté des chansons d'une pureté inattendue. Des reprises veloutées de Neil Young (*Round and Round*) et de Lee Hazelwood (*Sand*) côtoient des berceuses hantées et une country à l'élégance crépusculaire. Un premier album qui marie superbement étrangeté et classicisme. *S. D.*
★ 1 CD Thirsty Year/V2 VVR1000332. Distribué par Sony.

WYCLEF JEAN
The Carnival

Avec les Fugees, Wyclef Jean a élaboré un rap adouci par le velours de la soul et les contretemps jamaïcains. Il s'échappe en solo le temps d'un *Carnival* qui fait défiler mille facettes de sa personnalité. Cet album est surtout un voyage sentimental à travers les disques et les voix qui ont marqué l'enfance de ce fils d'émigré haïtien. Wyclef se souvient que dans sa cité de Marlborough, une banlieue pauvre de New York, on écoutait aussi bien le funk de James Brown que la reine latino Celia Cruz, le rock des Animals que le disco des Bee Gees, le reggae des I-Threes que la soul des Neville Brothers. Parfois, un 45 tours – comme le *Concerto pour une voix* de Saint-Preux – y atterrissait par accident. Tous aujourd'hui sont conviés au carnaval. On s'y amuse, souvent avec facilité (ce goût des reprises tournées en rap – ici *Guantanamera, Stayin'Alive* –, qui a fait le succès des Fugees). On y croise aussi de la gravité et de l'introspection. Le rapper, qui est aussi guitariste, puise alors dans le folk haïtien (*Sang Fézi, Jaspora, Yélé*). Disque inégal, mais souvent attachant, cet album fait preuve d'une liberté rarissime dans le hip-hop. *S. D.*
★ 1 CD Ruff House 487442 2. Distribué par Sony.



YVES DUTEIL
Touché

Qu'il évoque l'amour, exprime ses révoltes ou parte en croisade, Yves Duteil ne se défait pas de son attitude de baladin boy-scout. Sur le même ton de douceur consensuelle, il se pose en redresseur de torts pour son grand-oncle, dont la réhabilitation n'eut sans doute pas suffisamment d'éclat à son goût (*Dreyfus*), il alerte le monde sur la lutte du peuple tibétain, vante les charmes de Venise, dédie une chanson à Itzhak Rabin et dit son espoir de voir naître un monde *« où régneraient les plus sages d'entre nous / Les savants, les poètes et les fous »*.

Aux lames d'émotion, au tumulte et à la chair des mots, Yves Duteil préfère l'eau calme de phrases bien dessinées, les mélodies faciles à mémoriser. *P. La.*
★ 1 CD BMG 74321468282.

CHARLES AZNAVOUR
Plus bleu...

Pour Edith Piaf, Charles Aznavour a composé des chansons. L'une d'elles – *Plus bleu que tes yeux* – fut l'un des plus grands succès de la môme Piaf. Aznavour a racheté les éditions musicales Raoul Breton, qui possèdent une grande partie du catalogue Piaf. Le mariage *a posteriori* de Charles et Edith n'est pas moins choquant que les duos *« paranormaux »* de Nathalie Cole avec Nat, son père, ou les *« nouveaux disques »* de Dalida, morte en 1987. La voix d'Aznavour a vieilli, celle de Piaf, par la force des choses, est restée la même. Il y a aussi, et c'est étonnant de la part d'Aznavour, le côté mal ficelé de ce « duo » voué au succès populaire. Pour le reste, les nouvelles chansons de l'album sont anecdotiques, politiquement correctes (*Le Droit des femmes*, apologie des droits conquis, mais où perce la gêne masculine, *Les Enfants*, avec les Petits Chanteurs à la croix de bois), etc. *V. Mo.*
★ 1 CD EMI 857528-2.

LIANE FOLY
Caméléon

Dans ce replâtrage d'idées anciennes, expédiées à l'américaine (*« Mesdames et Messieurs, Lian Fo-ly »* en intro, avec l'accent US), on apprendra que *« la nuit est belle »* et cruelle. Le style jazzy évolue vers le funk, le piano cède la place aux cuivres, aux glissades de batterie synthétique. Liane Foly sait manier le swing et la douceur. Mais elle ne se débarrasse pas des manies qui ont, en partie, bâti son succès : cet insupportable accent américanisé, cette propension à rentrer la voix vers l'intérieur... La renaissance du Sphinx aux Amériques est rendue impossible par des chansons chewing-gum, préemballées, taillées pour l'amour bébête vaguement érotisé par des voix nègres plantées en chœur-décorum. *V. Mo.*
★ 1 CD Virgin 7243844056-2.

MUSIQUE DU MONDE

SUCCÈS AFRICAINS
Ngoma, Souvenir ya l'indépendance

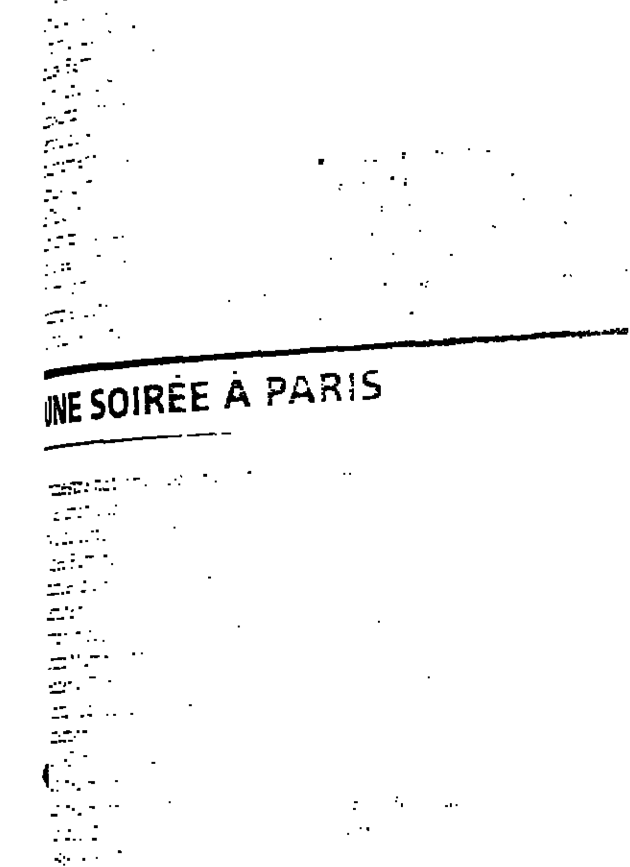
Ce titre mystérieux cache un des plus frais témoignages de l'époque de l'indépendance du Congo belge. Enregistrés en 1960 et 1961, vingt-six succès populaires reflètent l'espoir suscité par la modernité, l'éloignement possible de l'époque coloniale. Le maître d'œuvre, ingénieur du son, patron de studio, compositeur à ses heures s'appelle Nikis Cavvadias, Grec né à Addis-Abeba et ayant entamé une carrière dans la banque à Stanleyville (Kisangani) en 1943, avant de gagner son nom d'Africain, Tata Ngoma.

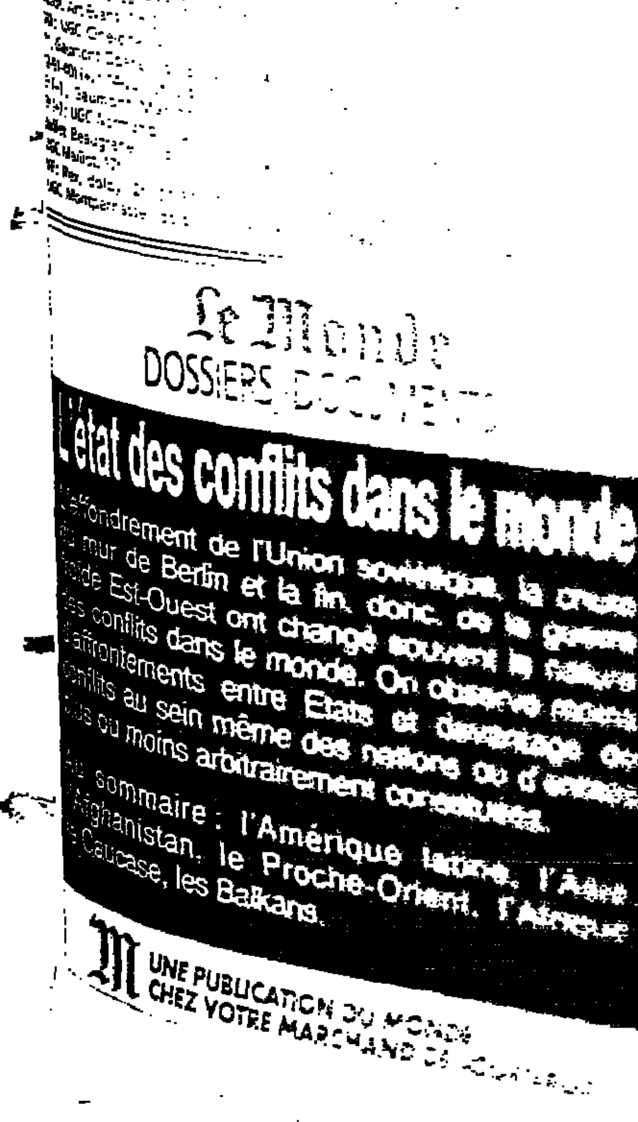
Dans les studios poussiéreux où se mettait en place la future musique zaïroise, pour l'heure très influencée par le twist, le tango, le mambo (on y chante même en espagnol *Rythmo de mi corazon*, un cha-cha-cha interprété par Tchadé et Beguen Band), travaillait le jeune Franco, inventeur de la rumba nationale. Tata Ngoma aimait la clarinette, le saxophone ténor (Bechet), la basse, il fut l'ami de Patrice Lumumba. Les orchestres célèbrent le drapeau congolais (Busaka Léon et Beguen Band), commentent le divorce (Paul Mwanga et Affeinta jazz), la débrouille. Alors inconnu, Manu Dibango avait fait le voyage. Au saxophone, il inventait le groove africain. *V. Mo.*
★ 1 CD Pamad 102/Gema LC7203. Distribué par Night & Day.

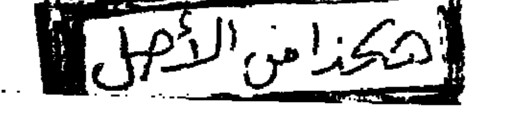
OUM KALTOUM
Chansons à l'écran (1935-1946)

Arrivée de son village en 1923, la diva arabe commence une carrière cinématographique au Caire en 1937. Elle suivait les traces du grand chanteur Mohamed Abdel Wahab, qui avait conquis, dès 1933, le grand public, en interprétant des chants de miel dans *La Rose blanche* de Mohamed Karim.

De 1937 à 1947, Oum Kalsoum sera la vedette de six longs métrages. Le premier, *Widad*, de Fritz Kramp, narre les amours tumultueuses d'un marchand et de son esclave. Le dernier, *Fatma*, d'Ahmed Badrahan celles d'un fils à papa et d'une infirmière. En 1947, Oum Kalsoum, qui souffrait des yeux, abandonne définitivement le cinéma. Chansons superbes, signées des compositeurs favoris de la chanteuse (dont Ahmed Rami et Mahmoud Beiram) : Oum Kaltoum donne à ces histoires à l'eau de rose toute leur intensité dramatique. *V. Mo.*
★ 1 CD Voix du Maghreb/Club du disque arabe 82941-2.







À L'AFFICHE

Festival de danse de Châteauvallon
Avant d'être évincé, Gérard Paquet avait eu le temps de préparer un festival. Il commence le 5 juillet avec des danses de cour japonaises, enchaîne avec du buto. Suivront la Compagnie Castafiore, Maïté Fossen, Emmanuelle Huynh, Pietragalla, Malou Airoudo. Pour finir ? Les fameuses Connexions Hip Hop...
TNDI-Châteauvallon, 83192 Ollioules. Du 5 au 27 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. De 50 F à 180 F.

Festival des Vieilles Charrues à Carhaix-Plougner
Né d'un gag de potaches du centre du Finistère qui voulaient, à l'occasion du rassemblement de vieux gréements de Brest, *« montrer aux « voileux » que les jeunes de l'intérieur savent faire la fête »*, ce festival invite James Brown, Jane Birkin, Claude Nougaro, Nada Surf, Simple Minds, Bates Motel, Kent, Blankass, Miossec. Cinq cents spectateurs en 1992 ; vingt et un mille en 1996...
Place du Champ-de-Foire, 29270 Carhaix-Plouguer. Jusqu'au 6 juillet. Tél. : 02-98-99-25-45. 50 F et 60 F.

Emile Danse(s)
Emile Danse(s) reprend en clin d'œil le nom originel de la compagnie Gallotta : Groupe Emile Dubois. La parenthèse montre que la danse est multiple. Le programme le démontre : Steve Paxton, Anne Teresa de Keersmaeker, Boris Charmatz et Gallotta avec la compagnie japonaise.
Grenoble. Du 7 au 11 juillet. Tél. : 04-76-25-70-56. De 40 F à 80 F.

Le rap, l'amour, l'argent, la rue

Rocca et La Cliqua au square Léon, quartier de la Goutte-d'Or à Paris

JEUDI, Rocca le Colombien, et la Cliqua, son groupe hip-hop donnait un spectacle gratuit au square Léon, à l'ombre de l'église Saint-Bernard. Rocca et La Cliqua sont du 18e arrondissement, plutôt du côté de Clichy, ce qui fait une sacrée différence avec les rappeurs du 19e, par exemple. Dans cet univers où les différentes bandes se démarquent avec un esprit de rivalité diversement policé, ce « collectif » là ne doit pas être confondu avec des groupes comme NTM. *« On n'est pas des bonnes sœurs »*, dira-il à la fin du concert pour se dédouaner d'une générosité à fleur de peau, avec un inédit *« dédicacé »* aux jeunes, aux *« anciens »* (environ plus de vingt-cinq ans) qui ont lancé le rap, à ceux qui sont *« bétons »*, en *« zonpris »* pour avoir rapporté de la *« maille »* à leur mère...

Mon voisin, de la Goutte-d'Or et de Tunisie, mesure posément les qualité du collectif : *« Chez les chanteurs hip-hop, il y a deux catégories. Ceux qu'on comprend en écoutant leurs disques, et ceux qui restent clairs même en en public avec une sono pourrie. Rocca, lui, tu comprends presque tout ce qu'il dit ! »* Le presque est rassurant. moins manichéen que chez un habitué de Bayreuth.

Dans le magazine *L'Affiche*, qui lui demande pourquoi il n'emploie que rarement des gros mots, Rocca, vingt et un ans, s'explique : *« Si j'ai envie de dire un truc à la police, je n'ai pas besoin de les traiter de fils de pute, ça serait me mettre au même niveau qu'eux, vu que quand je me fais contrôler, ils m'insultent. Il faut être plus intelligent, surtout depuis l'affaire NTM. Si je vais plus loin que l'insulte, je peux dire plus fort que fils de pute. Quand j'ai loupé mon bac, j'en voulais à tout le système. Première impulsion : nique la fac. J'ai fini par me dire que j'allais le repasser. »*

La sono du square est assez sophistiquée (et crachotante). Il fait presque beau, merci Saint-Bernard. Toute la Goutte-d'Or est là, enfants et mamans comprises, mais guère plus. Pas d'architectes repérables dans ce quartier marqué par le dictat de formes contemporaines dont les édiles mésestiment la violence, l'arrogance. Car chacun voit la violence à la porte de l'autre. On apprend à comprendre les textes de Rocca, à s'imprégner du modèle musical. Le supplice n'est pas pire qu'une journée non-stop à l'Ircam, ou qu'un premier soir à l'opéra. Sauf qu'ici les textes sont plus riches, moins répétitifs, pour des histoires pourtant banales, ressassées. Moins cruelles qu'à Bastille. Non, Rocca ne va pas sacrifier ses enfants comme une prêtresse gauloise. Non il n'a pas l'intention de s'éteindre longuement à la façon d'une courtisane phtisique.

Mais pas loin, du côté de chez Brecht : *« Quand on parle d'amour c'est un cliché*, explique-t-il toujours à *L'Affiche*. *Pourtant les plus belles chansons et poésies parlent de ça. Ce qui compte est moins le thème que la façon de l'exploiter. L'amour, l'argent la rue, il n'y a pas de texte périmé. Un artiste a le droit de parler de ce qu'il veut, il faut juste un max de vocabulaire, ne pas sombrer dans la glauquerie habituelle. »*

Rocca a commencé à quatorze ans. Sept ans de métier. Ca se voit, ça s'entend. Dans une interview à une autre revue : *« L'Ecole ça m'a servi pour avoir une instruction plus académique : je fais une intro, un développement, une conclusion. Je suis un architecte. Je construis... Moi, c'est de l'architecture, c'est peut-être mon truc inca ! J'essaye d'avoir un style toujours en évolution pour avoir toujours un style d'avance sur les copieurs. »* Devant la scène, ce serait tous les rappeurs du 18e, à l'affût d'une idée, d'un mot d'un geste. Pas un architecte bien sûr. Rocca le Colombien, venu de Bogota, n'a rien à leur apprendre : *« Le rap, c'est un peu une musique pour les gens qui ont des problèmes... Je ne suis pas un thermostat mais si ça part mal ça sera peut-être aussi à cause de moi, de nous. Le risque, quand tu rappes sur la violence, c'est d'en faire l'apologie. »* En matière de rap, il n'y a pas d'opéra-bouffe.

« Je ne suis pas un thermostat mais si ça part mal ça sera peut-être aussi à cause de moi, de nous »

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ Les premières rumeurs concernant la sélection du prochain Festival de Venise, qui se déroulera du 27 août au 7 septembre, indiquent qu'on devrait découvrir sur la lagune *Le Bassin d'Ariane*, de **Joao Cesar Monteiro**, *Entre nous*, de **Benoît Jacquot**, *Nettoyage à sec*, d'**Anne Fontaine**, *Chinese Box*, tourné à Hongkong par **Wayne Wang** avec **Gong Li** *(notre photographie)* et **Maggie Cheung**, *Bent Familia*, du réalisateur tunisien **Nouri Bouzid**, ainsi que le documentaire consacré par **Olivier Assayas** à **Hou Hsiao-hsien**.

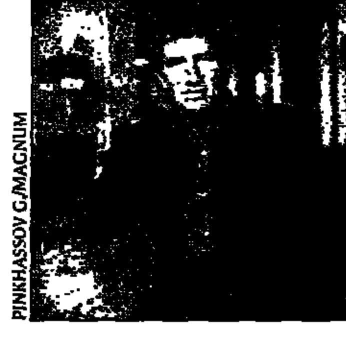


ALEXIS RIBOUD/LE TIROIR

■ Le trentième Festival d'été de Québec s'est ouvert le 3 juillet par un hommage à **Jacques Brel**. Le festival accueillera jusqu'au 13 juillet plus de trois cents artistes venus de dix-huit pays, parmi lesquels **Maxime Le Forestier, Marianne Faithfull, Alan Stivell et Ben Harper.**

■ **Madeleine Peyroux**, jeune chanteuse américaine, a publié au printemps son premier album, *Dreamland* (WEA). Elle interprète, dans le style classique du blues, douze chansons puisées aux sources de la chanson française, du jazz, de la country et du gospel. Elle donnera quatre concerts en France en juillet : à Vienne (Jazz à Vienne) les 4 et 5, à Sète le 8, à Montreux (Montreux Jazz Festival) les 12 et 13, à Nice (Nice Jazz Festival) le 15.

■ Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, **Jack Lang** *(notre photographie)*, par ailleurs directeur intérimaire du Piccolo Teatro de Milan, a accepté de prolonger de quelques semaines sa mission à la tête du théâtre créé par **Giorgio Strehler** à la demande du vice-premier ministre italien, en charge de la culture, **Walter Weltroni**. Cette décision lui permettra de participer à la nomination d'un successeur au fondateur de cette prestigieuse enseigne qui avait démissionné à la fin de 1996. **Emmanuel Hoog**, ancien administrateur du Théâtre national de l'Odéon qui avait rejoint Jack Lang à la direction du Piccolo, a décidé lui aussi de prolonger sa mission de sauvetage du théâtre au moment même où il devient conseiller technique auprès du président de l'Assemblée nationale, **Laurent Fabius**, en charge des dossiers de la culture, de la communication et de l'an 2000.



PINKHASSOV G./MAGNUM

Les choix de Christian Caujolle

Arles/Photographie. Le directeur propose une alternative aux stéréotypes de l'image télévisée

QUE REGARDER, que faire voir, dans cette fin de siècle où l'on est *« bombardé d'images, sans que personne ne se préoccupe de donner aux gens les moyens de les lire »*, où *« la cacophonie visuelle dissimule le monde plutôt qu'elle ne le montre »* ? C'est l'une des questions que s'est posé Christian Caujolle, le directeur de l'agence Vu, lorsqu'on lui a demandé de prendre la responsabilité des 28es Rencontres d'Arles. *« L'idée de montrer, simplement, des photographes que j'aime était plaisante, mais me semblait un peu courte*, dit-il. *Cette manifestation doit servir, bien sûr, à donner du plaisir, toutefois elle doit aussi susciter des interrogations. Dans ce moment de l'Histoire qui se distingue par la répétition de génocides massifs, j'ai voulu, à travers tout le champ de la photographie, des amateurs aux artistes – en général les festivals et les musées ne s'intéressent qu'à une partie du champ –, réfléchir sur la question de l'engagement, du pouvoir et de l'image comme élément constitutif du pouvoir. Si j'ai choisi le titre "Ethique, esthétique, politique", c'est pour inciter à redonner à ces trois termes leur sens, en renvoyant à leur origine, en Grèce, au moment où s'invente la démocratie. C'est central pour l'avenir de la démocratie – ou sa perte. »*

Cette manifestation doit servir, bien sûr, à donner du plaisir, toutefois elle doit aussi susciter des interrogations

Comprendre la place de la photographie dans une époque *« où la télévision est devenue le principal vecteur d'images »*, savoir *« jusqu'où l'on peut repousser les limites de l'utilisation de la photo dans un quotidien »* : depuis près de vingt ans, à *Libération* puis à l'agence Vu, ce sont les axes de Christian Caujolle. Pourtant, tout portait le petit garçon né en 1953 dans un village de l'Ariège, passé par une école normale d'instituteur avant d'intégrer l'Ecole normale supérieure, à devenir un homme de l'écrit plutôt qu'un passionné d'image. *« D'ailleurs, en 1978, à* Libération, *j'ai d'abord écrit sur les livres*, confirme-t-il. *La photographie m'intéressait déjà depuis quelques années. C'était arrivé tout à fait par hasard, à Toulouse, quand je préparais Normale. J'avais rencontré Jean Dieuzaide et découvert, chez lui, les œuvres de grands photographes. A Paris, j'étais un assidu de la galerie Agathe Gaillard. J'y allais chaque samedi. J'y avais fait la connaissance de Bernard Faucon, qui travaillait sur ses premières photos de mannequins. Nous étions devenus très amis. Très vite, j'ai commencé à écrire sur la photo dans* Libération. *Hervé Guibert, à peu près au même moment, débutait au* Monde. *Il s'agissait de faire sortir le discours sur la photo du champ des revues spécialisées. Je ne me suis jamais considéré comme un critique de photographie. Je souhaitais avoir une approche journalistique. Donner l'information. Mais, évidemment, il faut avoir un point de vue, sinon on demeure dans la banalité, à la surface des choses. »*

De ce « point de vue » devait naître le désir de *« construire une politique de la photo dans* Libération ». En 1981, dans la nouvelle formule du journal, Christian Caujolle, tout en continuant à écrire, a donc pris la responsabilité du service photo. Tout cela a abouti, en bonne logique, à la création, en 1986, de l'agence Vu – installée dans les locaux du journal –, dans laquelle *Libération* était majoritaire jusqu'à la fin de 1996. Depuis, le journal a cédé ses parts, l'agence va déménager rue du Petit-Musc, dans le 4e arrondissement, et ouvrir une galerie. *« Avec l'agence, on a voulu défendre des points de vue de photographes et mener une réflexion globale sur l'image, mais j'ai été un peu naïf sur les possibilités de faire évoluer les habitudes de la presse »*, reconnaît tranquillement Christian Caujolle, l'œil ironique, avec cet air de perpétuelle adolescence sur son visage rond. *« Les journaux sont incroyablement conservateurs. Ils publient "l'image arrêtée" qu'on montre au petit écran. C'est sans intérêt, mais cela semble les rassurer en republiant toujours les mêmes stéréotypes. Ils ne s'interrogent d'ailleurs pas plus sur l'écrit. En fait, je suis affligé par la non-réflexion généralisée dans la presse écrite, dont l'existence même passe par sa capacité à utiliser l'image d'une manière différente de la télévision. »*

Propos recueillis par Josyane Savigneau

Twyla Tharp peine à créer pour sa nouvelle compagnie

Montpellier/Danse. Avec un programme intitulé « Tharp ! », une autobiographie qui plonge dans sa mémoire quaker, la chorégraphe américaine cherche un souffle qui ne vient pas

***HEROES, SWEET FIELD*, *66*, par la Twyla Tharp Dance Company. Les 3 et 4 juillet 1997, 20 h 30, Opéra Berlioz/Le Corum. De 40 F à 180 F. Tél. : 04-67-60-07-40. A partir du 26 juillet au Festival Paris quartiers d'été, jardins du Palais-Royal, 22 heures.**

Son programme s'intitule tout simplement *Tharp !*. Interrogée sur les raisons de ce cri de guerre, d'autoproclamation et de ralliement, Twyla Tharp, le 17 juin, tout en buvant une camomille avec du lait, au bar du Montalembert, hôtel très parisien, répondait sans détour : *« C'est juste une idée de ceux qui s'occupent de la promotion de ma nouvelle compagnie. Il fallait vendre le spectacle à l'avance pour engager des danseurs, les payer, arrêter un programme. Rien n'existait, il y avait tout à faire. On a monté l'affaire sur mon nom. »*

Rien que de très normal : Twyla Tharp est une star. La chorégraphie de *Hair*, d'*Amadeus* et de *Ragtime* du cinéaste Milos Forman : c'est elle. De *Soleil de Nuit* : c'est elle encore. *Catherine Wheel* avec David Byrne, l'ancien chanteur du groupe Talking Heads : toujours elle. Elle n'a aucune gêne à parler argent. Elle n'a aucune subvention.

Cette aventurière de la post-moderne danse américaine des années 70 n'est pas du genre à tergiverser. Quand elle comprend que le mouvement radical dans lequel elle s'est engagée va droit dans le mur, elle décide de créer pour le ballet classique, tout en gardant sa compagnie. Virage à 180 degrés qui laisse pantois et furieux les purs et durs. Tharp s'en moque : *« J'ai eu assez vite la certitude que Merce Cunningham avait lancé les dés si loin, tant du point de vue de la structure que de la musique et de la narration, que la génération qui le suivait allait être frappée de stérilité. »* Elle écrit dès 1973 pour le Joffrey Ballet. En 1976, c'est la gloire : à la demande de Mikhail Baryshnikov, directeur de l'American Ballet Theater, elle compose un tube *Push come to Shove*, et propulse l'étoile russe dans la sphère du contemporain, puis le fait swinger sur des airs sirops de Frank Sinatra dans *Sinatra Suite*.

Tharp est devenu synonyme de succès. Et Baryshnikov s'offre grâce à *elle* une image de danseur à la coule, drôlement moderne. Les deux artistes ont gagné à ce chassé-croisé de leurs talents. En 1988, elle arrête sa compagnie pour devenir directrice artistique associée à l'American Ballet Theater. Elle aime le jazz, les claquettes, et toutes les manières de danser à condition qu'elles soient bonnes et belles et énergiques. *« Séparer la danse en catégorie est si bête ! Si improductif ! Cette attitude vient d'un sentiment d'insécurité. Ne pas oser se confronter au classique veut seulement dire que vous craignez que sa force ne vous absorbe. »*

A cinquante-sept ans, elle est toujours une terreur. Très sympathique. Elle parle en accéléré. Et l'humour claque. Pantalon d'homme marine, cheveux blancs coupés au carré et retenus dans une sorte de queue-couette, lunettes. A la fois intello et femme d'action. Heureuse de se retrouver à la tête d'une nouvelle compagnie

Elle aime toutes les manières de danser à condition qu'elles soient bonnes et belles et énergiques.

Pour *Tharp !*, elle a plongé dans le « tout américain culturel » : recherche de ses racines quaker (*Sweet Field*), louange des nouveaux héros américains que sont les chanteurs, ici David Bowie et Brian Eno (*Heroes*), itinéraire de sa famille, venue de l'Indiana jusqu'en Californie par la route 66 (*66*). Difficile d'imaginer une danse plus américaine et plus sûre d'elle-même. Musclée, rapide, ironique. Mais aussi curieuse, mélangeant les pieds des danses paysannes aux bras séraphins du classique. Ou carrément dans l'esprit de Broadway, brillante et populaire.

Destiné à distraire, et n'ayant pas d'autres prétentions avouées, ce programme laisse désappointé. Non pas déçu : il y a si longtemps qu'on n'avait pas vu Tharp avec une compagnie. C'était en 1986 exactement, au Festival d'automne. On était en attente, sans savoir au juste de quoi. On espérait un retour inspiré. La danse de Twyla Tharp date : moins par la forme que par des procédés narratifs trop appuyés. Des gros clins d'oeil afin que l'émotion surtout jamais n'affleure. Une danse qui se réfugie dans le style par peur des sentiments. Pas quaker pour rien, et plutôt perverse...

Quand on a rencontré Twyla Tharp à Paris, son esprit était déja installé au Palladium, night-club chaud de New York, où elle a décidé de danser en septembre et en octobre, pendant six semaines d'affilée, avec une pièce nouvelle conçue sur les musiques du trompettiste de jazz Roy Eldridge. D'ailleurs Twyla Tharp n'était pas à Montpellier. Que tourne la tournée. Et bon vent !

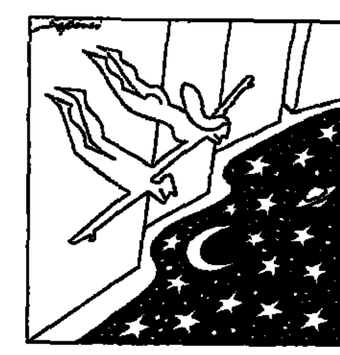
Elle est à New York. Elle prépare l'avenir. Lit-elle *Moby Dick* pour la dixième fois ? *« L'écriture de Melville n'est que mouvement. Celui de l'eau et celui du vent, des hommes et des machines, des baleines et des bateaux. J'ai commencé par Moby Dick, ensuite j'ai lu tous ses livres, toute sa correspondance. »* Lit-elle Shakespeare ? Elle avait très envie aussi de s'inspirer du poète Milton. *« J'ai reçu une très bomme éducation, mais elle n'était ni littéraire ni philosophique. »* Travaillant tout le jour, elle lit la nuit. *« Je me suis lancée dans une étude personnelle de l'histoire*, explique-t-elle. *Je veux savoir ce qui s'est passé il y a deux mille ans, puis il y a quatre mille ans. Pas seulement savoir, mais réellement sentir avec le corps l'écoulement de ces immenses périodes de temps. »*

Que pense-t-elle du thème de Montpellier-Danse, consacré, cette année, au proche, au lointain ? *« Je ne crois pas qu'on puisse être responsable d'autres cultures*, réagit-elle à toute vitesse. *Je crois que l'urgence est d'assumer qu'on ne peut pas avoir une approche de tout. Pour ma part, je ne peux en aucune façon représenter, ou parler, dans mon travail d'une autre culture. On peut, bien sûr, se nourrir de certains éléments, mais en se gardant surtout de rien systématiser. »*

Dominique Frétard

Lou Reed au Théâtre de l'Odéon

L'Homme de Brooklyn lit en anglais ses poèmes et ses chansons à Paris



EN INJECTANT à ses chansons autodestruction, sexe déviant et obsession littéraire, Lou Reed a fait perdre au rock son sourire adolescent. Ce fan de musiques populaires a toujours été un homme de mots. Autant que Chuck Berry, il a été influencé par le poète américain Delmore Schwartz, son professeur à l'université de Syracuse, dont le désenchantement viscéral marquera à jamais le musicien. En vieillissant, ce Pasolini du rock s'est concentré sur un travail de chroniqueur. Aux envolées lyriques – celles de Jim Morrison ou Patti Smith, par exemple, autres figures de la poésie rock – il préfère une économie de moyens. Son phrasé incomparable hésite de plus en plus entre chant et narration. Sacré chevalier des Arts et des Lettres en 1992, l'homme de Brooklyn devrait se sentir à l'aise au Théâtre de l'Odéon pour la lecture de poèmes et chansons, dont beaucoup seront sans doute tiré de *Parole de la nuit sauvage* (10/18 « Domaine étranger»), une anthologie de ses textes.

★ Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. 20 heures, le lundi 7 juillet. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 150 F. Textes lus en anglais, un livret de traduction est remis aux spectateurs.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre national de France
Si les chanteurs retenus ont le style de cette musique, cette soirée Bernstein a toutes les chances d'être inoubliable.
Bernstein : *West Side Story, danses symphoniques et chansons.* Heidi Grant Murphy (Maria), Greg Fedderly (Tony), Sylvie Sullé (Anita), Lawrence Foster (direction).
Saint-Denis (93). Parc de la Légion-d'Honneur, 6, place de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis Basilique. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. De 150 F à 250 F.

François Kerdoncuff (piano)
Elève de Vlado Perlmuter, François Kerdoncuff joue les *Préludes* de Chopin et quelques préludes et fugues du *Clavier bien tempéré* de Bach... qui ne quittait pas le piano de Chopin. Confrontation passionnante animée par un pianiste musicien qui mériterait d'être beaucoup plus connu.
Chopin : *Préludes op. 28.* Bach : *Clavier bien tempéré, préludes.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.

Alan Stivell
Breton mondialiste, Alan Stivell a pris le virage de la techno en 1995 avec *Brian-Boru*, album de réinterprétations de standards celtes, produits par Martin Meissonier. Aux confins du rock et de la pure musique traditionnelle, le croisé breton reprend ses routes d'été.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 01-69-43-03-03. 120 F.

Soirée de solidarité avec le peuple Mapuches
Les Indiens Mapuches (ou Araucans) vivent dans le sud du Chili. Le chant, interprété par une femme chaman, la *machi*, est accompagné d'instruments féminins (la *wada*, coloquinte remplie de graines, la *kaskawilla*, des grelots) et masculins (la *trutruka*, trompette en bambou, la *pifilka*, flûte en bois, le *kull-kull*, corne de vache). La guimbarde est mixte. Le goupe Afiaiai, qui représente la musique mapuche, est invité au Festival d'été de Nantes. Il fait un détour par Paris.
Salle Asiem, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris 7e. Mo Ségur. 20 heures, le 4. Tél. : 01-47-39-74-76. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BEAVIS ET BUTT-HEAT SE FONT L'AMÉRIQUE
Dessin animé américain de Mike Judge, (1 h 21).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+).

LE FLIC DE SAN FRANCISCO
Film américain de Thomas Carter, avec Eddie Murphy, Michael Rapaport, Michael Wincott, Carmen Ejogo, Denis Arndt, Art Evans (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

HANTISES
Film français de Michel Ferry, avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, 6e (+).

MA 6-T VA CRACK-ER (**)
Film français de Jean-François Richet, avec *Arco Descat C., Jean-Marie Robert,* Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+).

(**) Interdit aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

BEAUNE
La Petite Bande
Bach : *Cantates BWV 54 et BWV 170.* Andreas Scholl (alto), Sigiswald Kuijken (direction).
Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
Capella Reial, Hesperion XX
Œuvres de Lambert, Marais, Lully et Charpentier. Jordi Savall (direction).
Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 Beaune. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 03-80-26-21-30. De 80 F à 300 F.
COLMAR
Kun Woo Paik (piano)
Brahms : *Variations sur un thème original, Thème et variations.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 111.*
Koïfhus, salle de la Décapole, 68 Colmar. 12 h 30, le 9 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94. 100 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Casals : *Oratorio de Noël.* Maria Oran (soprano), Itxaro Mentxara (mezzo-soprano), Juan Cabero (ténor), Angel Odena (baryton), Inaki Fresan (basse), Cor de Valencia, Michel Plasson (direction).
Eglise Saint-Matthieu, 68 Colmar. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 03-89-20-68-94. De 50 F à 250 F.
GERBEROY
Julian Rachlin (violon), Philippe Cassard (piano). Taraf de Haïdouk
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 100.* Ysaye : *Sonate ballade pour violon seul.* Bloch : *Nigun.* Bartok : *Danses roumaines. Musique tsiganes roumaines.*
Collégiale, jardins et anciennes halles, 60 Gerberoy. 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 03-44-46-32-20. De 90 F à 130 F.
REIMS
Quatuor Ysaye
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26, Quintette pour piano et cordes op. 34.* Christophe Gaugué (violoncelle), Jean-François Heisser (piano).
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 19 heures, le 9 juillet. Tél. : 03-26-47-30-40.
SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
Gérard Poulet (violon), Kun Woo Paik (piano)
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 47 « A Kreutzer ».* Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 108.* Ferrari : *Sonate pour violon et piano no 2.*
Abbatiale et jardins de l'abbaye, 49 Saint-Florent-le-Vieil. 21 h 30, le 5 juillet. Tél. : 02-41-72-62-02. 90 F.
SAINTES
Ensemble Discantus
Polyphonies des XIe et XIIe siècles. Brigitte Lesne (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.
Jeune Orchestre atlantique
Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre, Symphonie no 41 « Jupiter ».* Alessandro Moccia (violon), Jean-Philippe Vasseur (alto), Philippe Herreweghe (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 18 heures, le 7 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 60 F.
Alain Planès (piano)
Debussy : *Préludes, livre II, Suite bergamasque, Estampes.*
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 7 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.
Ensemble Huelgas
Œuvres de Lassus, Senfl, Josquin Des Prés, Tritonius, Macris et Rore. Paul Van Nevel (direction).
Abbaye-aux-Dames, 17 Saintes. 20 h 30, le 10 juillet. Tél. : 05-46-97-48-48. 130 F.

DANSE

LA BAULE
Ballet du Rhin
Bertrand d'At : *Roméo et Juliette.*
Atlantia-Centre culturel et de congrès, 119, avenue de Lattre-de-Tassigny, 44 La Baule. 18 heures, le 6 juillet ; 21 heures, le 7 juillet. Tél. : 02-40-11-51-51. De 55 F à 150 F.
BESANÇON
Compagnie Schmid-Pernette
Le Frisson d'Alice.
Halle de la Rotonde, 1, rue Résal, 25 Besançon. 21 h 30, les 10 et 11 juillet. Tél. : 03-81-82-04-40. 60 F.
GRENOBLE
Groupe Emile Dubois
Jean-Claude Gallotta : *Le Songe d'une rue d'été.*
Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, le 7 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.
Dances with TV and Mic
Anne Teresa de Keersmaeker, Steve Paxton, The Wooster Group : *Trois solos pour Vincent.*
Théâtre le Rio, 37, rue Servan, 38 Grenoble. 20 heures, les 8, 9 et 10 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.
Boris Charmatz
Aatt Enen Tionon.
Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, les 8, 9 et 10 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 40 F.
SPAC Dance
Jean-Claude Gallotta : *Kawatta Doctor.*
Cour du lycée Champollion, rue Lesdiguières, 38 Grenoble. 22 heures, le 11 juillet. Tél. : 06-80-70-61-25. 80 F.
OLLIOULES
Suzushi Hanayagi and Company
Jiuta-mai.
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 5 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. 120 F.
Sankai Juku
Ushio Amagatsu : *Hiyomeki.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 22 heures, les 8 et 9 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. 150 F.
Compagnie Castafiore
Marcia Barcellos, Karl Biscuit : *Almanach Brûtax.*
TNDI Châteauvallon, BP 118, 83 Ollioules. 21 heures, le 11 juillet. Tél. : 04-94-22-74-00. 120 F.

THÉÂTRE

AGEN
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Pierre Debauche, avec Anne Leclercq, Elsa Lepoivre, Julie-Anne Roth, Cyrille Josselyn, Matthieu Marie, Richard Grolleau, Robert Angebaud, Pierre Debauche, Vincent Poirier, Bruno Mesyngier, Claude Saint-Dizier, Emma Battesti, Robi, Jean-Marie Degove, Stanislas Mathias, Nicolas Rivals et Benjamin Julia.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, le 5. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 3 heures. De 40 F à 110 F.*
Macbeth (en anglais)
de William Shakespeare, mise en scène de Robin Sneller, avec Carole Cassidy, Joanna Harte, Debra Fraser, Helen Coker, Maggie Johnston, Charlotte Davies, Abigail Langham et Anna-Karina Hill.
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 7 et 9. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F.*
La Nuit des rois (en anglais)
de William Shakespeare, mise en scène de Hugh Hodgart, avec Adam Sinclair, Ciaran McMenamin, James Ley, Vincent Handley, David Fenlon, Harry Ward, Ian Skewis, John-Joseph Thacker, *Ceri Bennett, Laura Hayes et Elizabeth Reynolds.*
Cour d'honneur du quartier Valence, rue du Maréchal-Juin, 47 Agen. 21 heures, les 10 et 11. Tél. : 05-53-47-82-08. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F.*
ALÈS
20e Festival du jeune théâtre
Au programme : *Jours de colère* (Valletti-Mrozek/Lambert), *Dissonances* (Azama/Thibault), *Pour Phèdre* (Enquist/Alvarez), *Ouvre-moi la porte* (Eugène Ionesco), *Pas si bêtes* (Jean de La Fontaine), *Une place chez les cochons* (Athol Fugard), *Suerte* (Lucas/Bouffier), *Lolicom* (Renaud Cojo), *N'oublie pas Bob Morane* (Emmanuel Billy), *La Trempe* (Pontcharra/Achour), *Tout contre* (Patrick Gratien-Marin), *Barocco de nuit* (Emmanuel Billy), *Novice et la vertu* (Jean-Louis Bauer).
Bureau du festival, ATP 13, 2, place Henri-Barbusse, 30 Alès. Du 8 au 19 juillet. Tél. : 04-66-52-26-59. De 60 F à 80 F.*
AVIGNON
Le Jour où je me suis installé à la présidence
d'André Benedetto, mise en scène de l'auteur, avec Bertrand Hurault et André Benedetto.
Théâtre des Carmes, 6, place des Carmes, 84 Avignon. 21 h 30, les 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22 ; 18 heures, les 11, 13, 15, 17, 19, 21. Tél. : 04-90-82-20-47. Durée : 1 h 25. 55 F et 80 F. Jusqu'au 30 juillet.*
Nathan le sage
de G. E. Lessing, mise en scène de Denis Marleau, avec Micheline Bernard, Anne Caillère, Serge Dupire, Philippe Faure, Sami Frey, Gabriel Gascon, Christine Murillo et Aurélien Recoing.
Cour d'honneur du Palais des papes, 84 Avignon. 22 heures, du 10 au 13, les 15, 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 3 heures. De 110 F à 190 F. Jusqu'au 20 juillet.*
Une maison de poupée
d'après Henrik Ibsen, mise en scène d'Hélène Vincent, avec Claudine Bonhommeau, Anne Dupuis, Philippe Licois, Georges Richardeau, Didier Royant et Danièle Thomas.
Collège de la Salle, 9, rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 84 Avignon. 22 heures, du 10 au 20, le 22. Tél. : 04-90-85-92-86. Duree : 2 h 15. De 40 F à 80 F. Jusqu'au 31 juillet.*
Des histoires vraies de Sophie Calle
de Jean-Louis Martinelli, avec Anne Brochet.
Musée Calvet, 84 Avignon. 19 heures, le 11 ; 11 heures, le 12. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 heure. 50 F.
Dieux et héros
d'après Homère, mise en scène de Laurent Pelly, avec Anne Levy, Magali Magne, Fabienne Rocaboy, Claire Semet, Rémi Gibier, Pascal Elso, Réginald Huguenin, Sébastien Lebouc, Claude Lévêque et Patrick Zimmermann.
Cloître des Célestins, 84 Avignon. 22 heures, du 11 au 13, les 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F. Jusqu'au 22 juillet.*
Eclipse
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Julio Arozanera, Bartabas, Nathalie Barot, Manuel Bigarnet, Catherine Bosch, Ketile Dubus, Abdelrrahman El Bahjaoui, Laure Guillaume, Etienne Regnier, Quincella Swyningan, Aïcha Touré et Messaoud Zeggane.
Châteaublanc-Parc des expositions, 84 Avignon. 22 heures, du 11 au 13, les 15, 16, 18, 19, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 2 heures. 150 F et 180 F. Jusqu'au 2 août.*
K. I. du Crime (en russe)
de Daniil Guink, d'après Dostoïevski, mise en scène de Kama Guinkas, avec Oksana Missina, Oleg Raiev, Anna Raieva et Daria Kirioutshenko.
Usine Volponi, 84 Avignon. 19 heures, du 11 au 14, les 16, 17, 18, 20, 21, 22. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 30. 110 F et 130 F. Jusqu'au 22 juillet.*
Les Quatre-Vingt-Une Minutes de Mlle A.
de Lothar Trolle, mise en scène de Michel Raskine, avec Sophie Barboyon, Ana Benito, Christine Brotons, Marief Guittier, Isabelle Randrianatoavina, Frédérique Ruchaud et Sylviane Simonet.
Salle Benoît-XII, 84 Avignon. 19 heures, du 11 au 14, les 16, 17, 18, 19, 20. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 21. 110 F et 130 F. Jusqu'au 20 juillet.*
HÉRISSON
Tempête sur le bonheur
d'Olivier Perrier et Dominique Perrier, *mise en scène d'Olivier Perrier,* avec Abdallah Badis, Monique Brun, André Guerrhit, Simone Le Gourrièrec, Olivier Mathiaux, Dominique Perrier, Olivier Perrier, Andrée Torret, Isabelle Védie et Ana Mariolani (danseuse).
En plein air derrière la mairie, 03 Hérisson. 21 h 30, du 7 au 12. Tél. : 04-70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 40 F et 60 F.*
MULHOUSE
L'Epopée de Gilgamesh
mise en scène de François Cervantès, avec Cahyono Yhudiatmadji, Catherine Germain, Giulia Ronchi, Sinarto, Sono, Sri Mulyani, Laurent Stephan, Subiyantoro et Suebroto.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 21 h 30, les 5 et 6. Tél. : 03-89-36-28-28. Durée : 1 h 35. Entrée libre.

ART

ALBI
Ecritures et expressions contemporaines
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet. Entrée libre.
In situ in visu : Patrick Blanc
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Fermé les 14 juillet et 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.
In situ in visu : Valérie Jouve, Robert Milin
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
ANTIBES
A l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.
BEAUMONT-DU-LAC
Bernard Pagès, Florence Chevallier
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Du 5 juillet au 5 octobre. 15 F.
BÉTHUNE
Cinq artistes de l'abstraction : Debré, Féraud, Hartung, Miotte
Espace culturel Saint-Pry, rue Saint-Pry, 62 Béthune. Tél. : 03-21-68-40-74. Lundi, jeudi de 12 heures à 14 heures ; mercredi, samedi, dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 juillet. Entrée libre.
BIOT
Eloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.
BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.
Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des beaux-arts-galerie des Beaux-Arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures ; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.
CALAIS
Sylvie Blocher
Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. Tél. : 03-21-46-77-10. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. Entrée libre.
CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.
CHENONCEAU
Miquel Barcelo
Château, 37 Chenonceau. Tél. : 02-47-23-90-07. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 45 F.
COLMAR
Tal-Coat (1905-1985)
Musée d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 14 septembre. 30 F.
CROUTTES-VIMOUTIERS
François Stahly
Le Prieuré Saint-Michel, 61 Crouttes-Vimoutiers. Tél. : 02-33-39-15-15. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.
DIJON
Sylvia Bossu : œuvres 1988-1995
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-67-18-18. De 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 août. Entrée libre.
DOLE
Yan Pei-Ming : morts & vifs
Musée Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes, 39 Dole. Tél. : 03-84-82-69-62. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.
EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.
HAZEBROUCK
L'Œuvre gravé de Léon Spillaert (1881-1947)
Musée municipal, place Georges-Degroote, 59 Hazebrouck. Tél. : 03-28-43-44-46. Mercredi, jeudi, samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures a 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 juillet. 10 F.
LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.
LOCMINÉ
Densité ou le Musée inimaginable : la discontinuité
Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. 25 F.
LONS-LE-SAUNIER
Yan Pei-Ming : morts & vifs
Musée Musée des beaux-arts, place Philibert-de-Chalon, 39 Lons-le-Saunier. Tél. : 03-84-47-64-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. 10 F.
LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 9 juillet au 24 septembre. 60 F.
MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 5 juillet au 22 octobre. 20 F.
NANTES
Sylvia Bossu : œuvres 1988-1995
FRAC des Pays de la Loire, 7, rue Frédéric-Kuhlmann, 44 Nantes. Tél. : 02-40-69-87-87. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Jusqu'au 31 août. Entrée libre.
NICE
Erotica, collection Martin Kippenberger
Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 octobre. Entrée libre.
NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.
RABASTENS
In situ, in visu : Daniel Buren
Promenade des Lices, 81 Rabastens. Tél. : 05-63-33-64-00. Jusqu'au 28 septembre.
ROCHECHOUART
Richard Deacon : Show and Tell
Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 septembre. 15 F.
ROUEN
Pastels de Joan Mitchell
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 02-35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.
ROYAN
Alberto Magnelli : les années ultimes, peintures 1956-1969
Cantre d'arts plastiques, galerie des Voûtes du port, quai Amiral-Meyer, 17 Royan. Tél. : 05-46-39-20-52. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.
SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE
Eugène Leroy : peintures-dessins (1951-1981)
Centre d'art Présence-Van Gogh, 8, rue Estrine, 13 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : 04-90-92-34-72. De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 5 juillet au 2 novembre. 20 F.
TANLAY
Lumière noire, art contemporain, arts traditionnels
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 03-86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 20 F.
(*) Tarifs réduits.

Un pari insensé

par Alain Rollat

L'HABIT du pouvoir exécutif sied bien à Lionel Jospin. Il y est à l'aise. La cohabitation ne le gêne *pas aux entournures. Il suffit* d'ailleurs d'observer ses mains, quand il s'exprime, pour comprendre qu'il s'épanouit dans ses nouvelles fonctions. Elles possèdent l'éloquence des basketteurs. M. Jospin, qui a pratiqué ce sport, en garde une gestuelle d'entraîneur au sommet de son art. Il connaît *toutes les tactiques sur le bout des* doigts. A le voir dessiner à l'écran autant d'arabesques, faisant tantôt l'éventail, tantôt l'essuie-glaces, alternant les arrondis et les zigzags, jouant de la paume, du pouce ou de l'index, on dirait un sémaphore en train de communiquer en langage codé. Il se dit *« heureux »*, et cela se voit. *Il l'est* d'autant plus qu'il se sent fort. *« Un premier ministre qui dispose d'une majorité parlementaire face à un président qui n'en dispose pas est très puissant »*, écrivait-il en 1991 dans son livre sur *L'Invention du possible.* Il ne savait pas encore qu'il prédisait son propre avenir...

Heureux mais *« pas béat »*. Cela vaut mieux. Le temps lui a appris la vanité des utopies. Il se méfie désormais des grands mots. Il y a vingt ans, comme les autres socialistes, Lionel Jospin déclinait une pensée imprégnée de marxisme. Son quotidien militant se nourrissait d'un vocabulaire convenu : *« front de classe »*, *« autogestion »*, *« rupture »*, *« exploiteurs »*, *« classe ouvrière »*, *« lutte des classes »*. Ces baudruches-là se sont dégonflées sous la pique des réalités. Il s'en tient aujourd'hui à quelques mots plus simples : *« vérité »*, *« volonté »*, *« justice »*. Cela n'a rien de révolutionnaire, mais comme il sait *l'importance des mots en politique* il évite de les galvauder. Il trouve ainsi le ton juste.

Heureux et habile. Cela n'est pas incompatible. Il ne sera pas tombé dans le piège de la polémique. Un sourire lui aura suffi pour mettre hors jeu un Alain Madelin impatient d'en découdre. *Une question sur Alain Juppé*, dont il mesure mieux quelle a été *« la difficulté »* depuis qu'il lui a succédé, lui aura fourni l'occasion d'une élégance. Aux yeux de Lionel Jospin, le bonheur est une fleur fragile qu'il convient de tenir à l'abri des coupeurs de cheveux en quatre et autres *« notaires » trop prompts à confondre* l'art de gouverner et la course contre l'arrosoir. Il avancera au rythme qu'il aura choisi. En refusant la tyrannie de la pendule.

Le paradoxe est que la personnalité de Lionel Jospin s'accommode parfaitement de la télévision pour exprimer cette volonté d'agir *dans le* « temps long », *de* réhabiliter la réflexion, de privilégier l'analyse, de faire fi de l'écume des choses alors que la télévision exige d'habitude le contraire. Le pari est insensé, il faut donc l'encourager. Car, sans en avoir peut-être conscience, Lionel Jospin, qui ne se préoccupe apparemment pas de la présence des caméras quand il répond à ses interlocuteurs, désacralise notre écran à spectacle qu'il a dompté. Pourvu que les clercs ne le mangent pas !

La passion du Tour

Au départ de la 84e « Grande Boucle », Arte et France 2 célèbrent la légende de la plus spectaculaire des courses par étapes et tentent d'en percer les mystères



« LA PASSION du Tour de France, c'est presque aussi mystérieux que la Sainte Trinité du catéchisme. » Alphonse Boudard a doublement raison : le Tour passionne les foules. Près d'un siècle de succès phénoménal. Grâce à la télévision, cet événement très français a pris une dimension mondiale, comparable en renommée et en audience aux *Jeux olympiques et* à la Coupe *du* monde de football. Mais la télévision a trouvé un sport à sa mesure, elle ne s'est pas imposée au Tour comme ailleurs.

Elle s'est mise à son service, comme un équipier de talent a l'intelligence de se dévouer pour un champion qui le lui rendra bien. *Le petit écran, qui a vidé les stades*, n'a pas désertifié le bord des routes de France sur le passage du Tour. Premier mystère. Ils sont toujours aussi nombreux pour voir passer les coureurs, l'espace de quelques secondes, après des heures d'attente. Ils seraient – et verraient – tellement mieux devant leur petit écran. *Mais certains,* il est vrai, disposent, sur place, d'une télé de campagne pour combiner les plaisirs. La télévision apporte un formidable surcroît de mise en scène à ce qui est déjà un très grand spectacle.

Plus que jamais, le Tour est une épopée, la légende d'un siècle, une geste. Ses trouvères trouvent immanquablement un souffle hugolien, à l'exemple d'Albert Londres avant la deuxième guerre mondiale, pour vanter les exploits des *« forçats »* ou des *« géants de la route »*. Le Tour impose un style, souvent tempéré par un ton rabelaisien à la Antoine Blondin. C'est aussi la tradition du mélodrame et *du roman-feuilleton. Il y a également* du religieux, comme le souligne le roublard Boudard, quelque chose de la Passion dans ce sport où le mot « souffrance » revient sans cesse. Notamment dans ces montées aux calvaires des grands cols. Sur les pentes tragiques de l'Izoard, on approche du Golgotha. La plus célèbre des courses par étapes prend chaque année un tour quasi mystique. Cette procession païenne est rythmée dramatiquement comme un chemin de croix.

La chaîne culturelle, Arte, ne pouvait éviter de consacrer à un tel phénomène une de ses grand-messes : une soirée « Thema », *Encore un Tour. Un* titre qui pourrait traduire une certaine lassitude mais qui, au contraire, met en valeur la grande saga hexagonale, et retrace, en particulier, les hauts faits des quatre-vingt-trois Tours qui ont précédé celui de cette année. A noter, parmi les documents proposés au cours de la soirée, celui intitulé *Elixir de vitesse.* Il soulève un coin du voile, pudique, qui dissimule l'un des mystères du Tour : le dopage. L'ombre au tableau. Deux anciens coureurs dénoncent une pratique assez généralisée, toujours améliorée, pour échapper aux contrôles institués après la mort de Tom Simpson au flanc du Ventoux.

Autre mystère, édifiant celui-là : Jacques Anquetil, *« Monsieur Tour de France »*. France 2 offre une enquête réalisée avec une belle sobriété sur les dons prodigieux de celui qui fut le premier à remporter la « Grande Boucle » à cinq reprises.

Le Tour 1997, qui part de Rouen, sa ville natale, rend hommage à ce personnage hors normes, quarante ans après son premier maillot jaune. Quel mystère que l'élégance de cet athlète, si frêle et si puissant, spécialiste du contre-la-montre, qui défiait le temps et la raison des autres !

Avec insolence, il carburait au champagne quand ses rivaux se livraient à l'ascèse de la diététique. Quel mystère que l'impopularité de ce champion extraordinaire ! Lui, le maître de l'épreuve, fut sifflé par le public sur la ligne d'arrivée du Tour 1961. La France lui préférait l'*« éternel second »*, Raymond Poulidor. *Mais Anquetil pouvait se consoler* de l'ingratitude des foules idolâtres et compter sur le soutien d'un autre homme de défi, le général de Gaulle. Ayant tous deux quitté ce bas monde, ils se sont sans doute retrouvés aux Champs-Elysées, dans le secret des dieux.

Francis Cornu

★ *Le Mystère Anquetil,* France 2, samedi 5 juillet, à 15 h 55 ; « Thema » : *Encore un Tour,* Arte, dimanche 6 juillet, de 20 h 40 à 0 h 50.

VENDREDI 4 JUILLET

TF 1

20.42

1, 2, 3 SÉRIES
20.45 Walker Texas Ranger. Les survivants.
21.30 *Les Dessous* de Palm Beach. ○ [1/2] Partenaires de cœur.
22.25 La Ville du grand secret. ○ Drôle de mœurs.

23.20

DE PLUS EN PLUS
Magazine présenté par Carole Rousseau. Invité : Richard Anconina. La famille la plus nombreuse ; Le village où il pleut le plus ; Le plus gros poisson ; La chanson la plus enregistrée ; La tomatina ; Les plus vieux mariés ; Le plus jeune romancier publié ; Le plus petit hôtel (85 min). 6853655

0.45 et 1.50, 3.30, 4.15 *TF 1 nuit.*

0.55 et 3.45, 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.00 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. Documentaire. Du grand large aux grands lacs. 4.55 Musique. Concert (15 min).

France 2

20.55

SUSPECT NUMÉRO 1
L'Affaire Howard. Téléfilm [1 et 2/2] de Christopher Menaul, avec Helen Mirren, Tom Bell (210 min). 38207162
L'inspecteur principal Tennisson est un bon enquêteur. Mais l'inspecteur Tennisson est une femme. Elle est l'objet de discrimination sexuelle de la part de ses supérieurs et de ses collègues. Aussi, quand le cadavre d'une prostituée est retrouvé dans un hôtel meublé, c'est à son alter ego masculin qu'est confiée l'affaire, bien qu'il ne soit pas de service. Helen Mirren a reçu, en 1984, le prix d'interprétation au Festival de Cannes pour Cal *de Pat O'Connor.*

0.25 Journal, Météo.
0.40 Les Routiers. Série.

3.00 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Pilote de Canadair. 4.55 Délirenlair. Documentaire. 5.10 7e continent. Documentaire. L'essai du Pôle. 5.40 Manu. Dessins animés (20 min).

France 3

20.55

THALASSA
Magazine. Peintures salées (65 min). 5303636
Dans le sud de la Thaïlande, des pêcheurs musulmans, d'origine malaise, perpétuent la construction de bateaux, entièrement construits en bois, qui font l'objet d'une décoration élaborée.

22.00

FAUT PAS RÊVER
Magazine. USA : gospel à Memphis ; France : le chasseur d'éclairs ; Italie : les élixirs de Florence (50 min). 53384
22.50 Journal, Météo.
23.15 Georges Vedel. Ou l'esprit de la loi. Documentaire (55 min). 2580162
0.10 La Guerre et les Hommes. Hiroshima (75 min). 7264989

1.25 ▶ Saga-Cités. Magazine. Tekameli (rediff.) 1.50 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. L'Italie de Mussolini. Invité : Pierre Milza. 2.55 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Des hommes d'honneur (55 min).

Arte

20.45

PERSONNE N'EST PARFAIT
Téléfilm de Thomas Bahmann, avec Steffen Wink, Franka Potente (1996, 85 min). 509988
Deux homosexuels militants filent ensemble le parfait amour. Jusqu'au jour où l'un des deux rencontre une jolie secrétaire de mairie...

22.10

GRAND FORMAT : UN DESTIN SICILIEN
Documentaire de Robert Young (1991, 85 min). 7922723
23.35 Un ange tombé du ciel. Téléfilm de Maria Theresia Wagner, avec Julia Brendler, Günther Lamprecht (1993, 75 min). 5767177
Une jeune fille, élevée à l'écart du monde extérieur, rencontre un journaliste qu'elle croit tombé du ciel...
0.50 Le Dessous des cartes. Géopolitique du sous-continent indien (rediff.).
1.05 ▶ Raining Stones ■ ■ ■ Film de Ken Loach, avec Bruce Jones (1993, v.o., rediff., 90 min). 2593105

M 6

20.45

FX
EFFETS SPÉCIAUX
Série (120 min). 902297
[1/2 et 2/2] L'illusion.
Episode pilote. Un spécialiste des effets spéciaux met son "art" au service de la justice. Téléadaptation du film FX, effet de choc, *de Robert Mandel (1986).*

22.45

LE CAMÉLÉON
La découverte. Série, avec Andrea Parker (50 min). 9261617
Jarod, garde forestier, part à la recherche d'un homme qui a disparu.
23.35 Une proie pas comme les autres. Téléfilm △ de Richard T. Heffron, avec Gerald McRaney (105 min). 2684891

1.20 Best of groove. 2.20 Les Plégeurs (rediff.). 2.45 Mister Biz (rediff.). 3.10 Jazz 6 (rediff.). 4.20 Fréquenstar. Jean-Marie Bigard. 4.55 E = M 6 (rediff.). 5.20 Turbo (rediff.). 5.45 Fan de - Best of (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

CADFAEL
La Foire de Saint-Pierre. Série de Herbert Wise, avec Derek Jacobi, Julian Firth (75 min). 655471
21.50 Athlétisme. Le Golden Four : Meeting d'Oslo (Norvège).
22.50 Flash d'information.

23.00

BATMAN FOREVER
Film de Joel Schumacher, avec Val Kilmer, Tommy Lee Jones (1995, 114 min). 9558655
1.20 Quatre jours à Paris. Film d'André Berthomieu (1955, 100 min). 68251679
3.00 For Ever Mozart ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1996, 80 min). 1275673
4.20 Les Bidochon. Film de Serge Korber (1995, 80 min). 8184389
5.40 Mister Dynamite. Film de Jackie Chan (1986, 79 min). 7614740

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Nicolas Saudray, écrivain [5/5].
20.30 Radio archives. Cherchez la femme.
21.32 *Black and Blue.* Coltrane, trente ans déjà. Avec Philippe Baudoin, Jean-Louis Chautemps, François Moutin, Georges Paczynski.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Daniel Bougnoux (*Aragon*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Peguy notre contemporain ; 3.28, Agora : Special Noël ; 3.55, Busby Berkeley ; 5.21, *Pages arrachées à Raymond Chandler* [9/10] ; 5.40, L'instrumental insolite ; 5.50, Les Thibault, de Roger Martin du Gard ; 6.40, Entretiens avec Erskine Caldwell.

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné en direct du parc de la Légion d'honneur, par l'Orchestre national de France, *dir. Lawrence Foster* : West Side Story (danses symphoniques et chansons), de Bernstein ; Un portrait de Lincoln, de Copland, Heidi Grant Murphy, soprano, Sylvie Sulle, mezzo-soprano, *Greg Fedderly*, ténor.
22.30 Concert de jazz. Donné en direct de la nef de la Grande Halle de La Villette, à Paris, par le Maria Schneider Orchestra.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Alexandre Pouchkine.

22.40 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Eclats de rire.
21.30 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Francofolies de Spa. Concert (70 min). 57567181
23.45 Télé qua non.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.20 Portraits d'Alain Cavalier. *La relieuse.*
20.35 Le cœur a rendu l'âme.
21.30 Les Derniers Eléphants d'Asie.
22.20 Le Bureau, histoire du FBI. [3/4].
23.15 La harpe tient l'accord.
23.45 Near Death. [4/4] (85 min).

Animaux

20.00 Cheval mon ami. Le bouclier d'argent.
20.30 Flamants roses de Camargue.
21.00 Le Monde sauvage. L'île de Kodiak.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper rejoint la marine.
22.00 Le Monde perdu des chevaliers.
23.00 Wild South.
0.00 Amérique sauvage. *Fisher in the Family.*
0.30 Flipper le dauphin. De l'argent à dépenser.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Le meilleur de l'émission.
21.00 A table avec Coluche. D'André Halimi.
21.50 Le J.T.S. des festivals.
22.45 Le Mikado. Opérette de Gilbert et Sullivan. Mise en scène de Christopher Renshaw. Enregistrée à l'Opéra de Sydney, avec Robert Eddie, Heather Begg, Peter Cousens (165 min). 67581639

France Supervision

20.45 Chimère.
21.45 Festival Chopin. Concert (60 min). 25714433
23.00 Seurat. De Charles de Lartigue.
23.50 Ram Dam. Ballet.
1.00 Cheb Mami au Bataclan (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Napoléon à Sainte-Hélène ■ ■ Film muet de Lupu-Pick (1929, N., 75 min). 13969094
21.45 Phantom Ship (The Mystery of the Mary Celeste) ■ Film de Denison Clift (1935, N., v.o., 65 min). 45818471
22.50 Les Filles du Rhône ■ Film de Jean-Paul Paulin (1937, N., 100 min). 18368569

Ciné Cinémas

21.00 L'Aventurier du Rio Grande ■ ■ Film de Robert Parrish (1959, 95 min). 69281425
22.35 Les Coulisses de l'exploit ■ Film de John Sayles (1988, v.o., 115 min). 24275375
0.30 Satan, mon amour ■ Film de Paul Wendkos (1970, 110 min). 84479018

Festival

19.40 Le Voyageur.
20.30 La Vie de Marianne. Téléfilm de Pierre Cardinal. [1/2] (155 min). 67415988
23.05 *Le Club Festival* (55 min).

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Héros.
20.15 Les Arpents verts.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two. Marche ou crève.
21.35 et 1.30 Toutes griffes dehors. Feuilleton.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Les Incorruptibles, le retour.
23.45 Lou Grant.

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invitée : Dyan Cannon.
20.30 Star Trek. Tribulations.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.50 Game On (v.o.).
22.25 Chronique du front.
22.30 Dream On (v.o.).
22.55 Seinfeld. La sourde (v.o.).
23.20 Top bab. Magazine. Invitée : Françoise Hardy.
0.15 New York Police Blues. Bad Rap (v.o.).
0.55 Spin City. La chanson (v.o., 25 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Parole de chien.
20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent Vies de Black Jack Savage. Les rivaux.
22.50 Le Mystère de la baleine bleue.
23.45 Sylvie et compagnie.
0.10 Thierry la Fronde (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années. Papa et amants ; Ras-le-bol.
23.00 Clair de lune. Règlements de comptes.

Eurosport

16.15 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (75 min). 9190461
18.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone *(Espagne) (90 min). 351162*
19.30 et 23.00 Tennis. Résumé. Internationaux de Grande-Bretagne. 1re demi-finale messieurs à Wimbledon.
20.30 et 1.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe, quarts de finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 513100
22.00 Offroad. Magazine.

Voyage

19.30 Planète aventure : Raft sur le Grand Canyon.
20.20 et 0.50 Deux jours en France. Magazine.
20.35 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Hawaï.
23.00 Chez Marcel.

Muzzik

20.15 Symphonie n° 8, de Dvorak. Concert. Interprété par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. André Prévin (45 min). 500481278
21.00 La Nuit des musiciens : Carte blanche à Didier Lockwood. Concert enregistré au Trianon (135 min). 508148471

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30 et 21.00, 1.00 World* News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

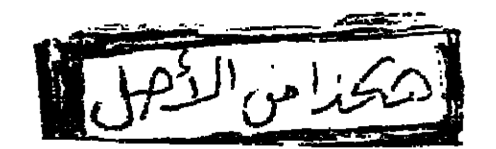
Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, *21.50, 22.50* Sport. *23.15, 0.15*, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Visa. 1.45 Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



TÉLÉVISION Le paysage audiovisuel allemand *s'est modifié*, cette semaine, avec l'entrée officielle du groupe de presse WAZ de la Ruhr dans le capital du groupe audiovisuel CLT-UfA, premier groupe européen de son secteur ● CANAL PLUS, quant à lui, quitte l'Allemagne. Il cède sa participation dans la chaîne à péage *Premiere* au groupe de Leo Kirch. En échange, celui-ci permet au groupe présidé par Pierre Lescure de renforcer son contrôle sur les chaînes à péage italiennes Tele Più ● L'OPÉRATION devrait permettre à Canal Plus de dégager un profit voisin de 3 milliards de francs. ● LE DÉVELOPPEMENT de la télévision numérique en Allemagne est facilité par un accord germanico-germanique scellé par Deutsche Telekom, Kirch et CLT-UfA. *Les bouquets numériques* seront commercialisés auprès des 16,7 millions de foyers câblés en Allemagne.

La télévision numérique sera cent pour cent allemande outre-Rhin

Deutsche Telekom va mettre son réseau câblé à la disposition de la CLT-UfA-WAZ, qui vient de conclure avec Léo Kirch un accord aboutissant à la sortie du marché germanique de Canal Plus. La chaîne cryptée française rebondit en Italie

LE PAYSAGE audiovisuel allemand s'éclaircit, se réorganise et se germanise. Hasard du calendrier, trois événements importants dans le secteur audiovisuel s'aditionnent cette semaine outre-Rhin. D'une part, le groupe de presse de la Ruhr, Westdeutsche Allgemeine Zeitung (WAZ) devait faire, vendredi 3 juillet, son entrée officielle dans le holding qui contrôle CLT-UfA ; d'autre part, Canal Plus a entériné, jeudi 3 juillet, son départ du marché allemand, en cédant au groupe bavarois de Leo Kirch ses 37,5 % dans la chaîne à péage Premiere ; enfin, la veille, un accord de grande ampleur a été signé entre Deutsche Telekom, Kirch et Bertelsmann, jetant enfin les bases du lancement de la télévision numérique sur le câble.

Second groupe de presse quotidienne allemand, très présent aussi dans la radio, la WAZ est entrée dans le principal groupe audiovisuel européen, CLT-UfA, en achetant à Bertelsmann 20 % du holding BWTV – qui contrôle directement et indirectement 50 % de CLT-UfA Holding, la maison mère de CLT-UfA. Cette opération s'accompagne de l'apport, par la WAZ, de ses 11 % dans la première chaîne privée allemande RTL (le reste étant déjà détenu par CLT-UfA). La WAZ avait déjà joué un rôle d'arbitre dans le conflit qui avait opposé Bertelsmann à la CLT, pour le contrôle de RTL.

A l'issue de cette opération, la WAZ détiendra une participation consolidée d'environ 10 % dans CLT-UfA, ce qui lui confère un poids similaire à Havas. Sauf que la position du groupe de Pierre Dauzier, enfermé dans le holding CLMM, est bien moins confortable que celle de la WAZ.

REDÉPLOIEMENT STRATÉGIQUE

La direction de la CLT-UfA a rejeté l'hypothèse d'un renforcement de l'influence allemande dans le groupe. Même si plus de la moitié du chiffre d'affaires de la CLT-UfA est réalisé outre-Rhin, l'arrivée de la WAZ *« est une opération germanico-germanique, qui ne modifie en rien les équilibres existants et ne concerne que Bertelsmann »*. Par ailleurs, confirmant sa volonté de redéploiement stratégique, Canal Plus a entériné jeudi 3 juillet la cession de ses 37,5 % dans Premiere à Leo Kirch. En contrepartie, Kirch cède au groupe français les 45 % qu'il détenait dans les chaînes à péage italiennes TelePiù (*Le Monde* du 25 juin). Ces deux accords, déjà avalisés par le conseil d'administration de la chaîne, doivent encore obtenir un agrément de Bertelsmann et des autorités antitrust et de régulation des médias tant en Allemagne qu'en Italie.

Compte tenu de *« l'avancée des plates-formes numériques dans chaque pays, des résultats financiers des chaînes et des perspectives de marché »*, la transaction s'effectue sur la base *« d'un abonné Première pour un abonné Tele-Più »*. La valorisation de cet abonné a été fixée à 1 250 dollars – un seuil plus élevé que celui arrêté quand Rupert Murdoch cherchait l'an dernier à entrer dans Premiere. La participation de Canal Plus dans la chaîne allemande, qui compte 1,45 million d'abonnés, s'élève donc à 3,94 milliards de francs. Leo Kirch devrait payer cette somme en actions TelePiù (évaluées selon cette base à 2,8 milliards de francs pour 0,88 million d'abonnés) et une soulte en liquide, de 1,2 milliard de francs, qui ira grossir la trésorerie de Canal Plus.

DES BASES ÉCONOMIQUES SAINES

« Avec la prise en compte de l'impôt attaché à la transaction sur Premiere et la valeur comptable de cette participation dans le bilan de Canal Plus », le groupe de Pierre Lescure devrait *« pouvoir constater un profit voisin de 3 milliards de francs »*, précise la direction de la chaîne. Sans compter que Canal Plus, qui détiendra désormais 90 % de TelePiù, compte en reclasser une bonne partie auprès de partenaires italiens, la Stet (télécommunications) et de la RAI. Si le groupe français se retire du marché allemand faute d'avoir pu y trouver sa place, ce départ s'effectue dans de bonnes conditions financières : Canal Plus a investi au total près de 600 millions dans Premiere et récupérera *in fine* près de cinq fois sa mise initiale.

Par ailleurs, la télévision numérique en Allemagne va enfin pouvoir démarrer sur des bases économiques plus saines. Après l'armistice signé entre CLT-UfA, qui prévoit des pertes cette année, et Kirch, financièrement affaibli par ses développements dans le numérique, l'opérateur de télécommunication Deutsche Telekom va leur permettre de commercialiser leurs bouquets de chaînes thématiques numériques (Premiere et DF1) auprès des 16,7 millions de foyers câblés. Sans cet indispensable accès au marché du câble, la télévision numérique n'aurait jamais trouvé sa rentabilité. Deutsche Telekom va installer et exploiter une plate-forme *« garantissant un accès à tous les acteurs, sans discrimination, un accès au réseaux câblés »*.

Coup dur pour France Télécom, qui espérait exporter son système d'accès conditionnel, celui de Kirch lui a été préféré et les décodeurs utilisés seront les D-Box du groupe bavarois. Tout en profitant de cette opération pour réévaluer de 15 % le prix de l'abonnement mensuel au câble (à 25,9 DM), Deutsche Telekom augmentera sa capacité de diffusion en analogique et en numérique, répondant ainsi à une demande pressante des opérateurs.

Désormais, tout est en place pour un développement pacifié de la télévision allemande, entre opérateurs germaniques. Murdoch et Canal Plus ont tour à tour capitulé, préférant rebondir sur des marchés jugés plus prometteurs. *« En revanche, les investisseurs allemands, comme la CLT-UfA et Bertelsmann, n'ont jamais eu de problèmes pour arriver sur le marché français des médias »*, déplore, un peu désabusé, l'un des protagonistes.

Nicole Vulser

Les médias sous l'influence culturelle d'Internet

Une étude établit l'importance comme nouveau support de l'e-pub, la publicité sur le Web

***LE GROUPE** Carat*, leader français de l'analyse média et de l'achat d'espace publicitaire, a rendu publique, *jeudi 3 juillet*, sa première étude sur les médias numériques baptisée « La publicité sur Internet, *vers la maîtrise de l'e-pub* ». *Plus* que le phénomène technologique qui *« n'est pas aujourd'hui au centre des préoccupations en France »*, ce document, qui a nécessité deux ans de travail, rend compte de l'importance stratégique et pas encore économique de l'Internet comme nouveau support publicitaire : dans quel contexte publicitaire l'e-pub (publicité sur le Web) s'inscrit-il, quels sont ses atouts, combien cela coûte, que peut-on en attendre...

Au-delà des données « topographiques », les auteurs se sont intéressés à l'influence de l'Internet sur les médias traditionnels (télévision, radio, presse, etc.). Selon eux, le Web a une *« influence culturelle »* qui, outre le fait de modifier la façon dont la population consomme les médias, fait peu à peu disparaître les frontières de forme et de fond qui séparent aujourd'hui la télévision de la presse, la radio de l'affichage.

L'influence culturelle de l'Internet tient en ses caractéristiques uniques. A la différence des médias traditionnels, dits de diffusion, il permet un dialogue. *L'internaute réagit immédiatement à l'information qui lui est envoyée*. Le Web bouleverse, en ce sens, la relation au lecteur, au téléspectateur, à l'auditeur en *« créant une relation plus affective et plus exigente »*. C'est *« un méta-média »*, affirme Eryck Rebbouh, l'un des deux présidents du groupe Carat, *qui se nourrit des différents médias existants (sons, images, textes) pour devenir un nouveau média en soi »*.

> « La presse est le média qui est allé le plus loin dans l'affiliation à l'Internet »

Mais l'influence vaut dans les deux sens. La presse, quotidienne ou magazine, comme la télévision ou la radio, s'inspirent des codes en vigueur sur l'Internet, en s'appropriant *« le graphisme propre au Web qu'ils utilisent comme une valeur ajoutée »*.

Dès septembre 1995, L'Express s'est rapproché du langage interactif au travers de sa nouvelle maquette. En déstructurant le langage linéaire, en utilisant des codes couleur et en multipliant les entrées possibles dans le magazine, *« Christine Ockrent a voulu donner au lecteur la sensation d'une plus grande liberté à l'image de celle que l'on peut trouver en se balladant sur le Web »*, analyse Cécile Moulard, directrice de Carat Multimédia. Selon elle, *« la presse est le média, pionnier, qui est allé le plus loin dans l'affiliation à l'Internet »*. *Le Monde, La Tribune, Les Echos* et *Libération* visent des cibles complémentaires qu'ils souhaitent intéresser par des services associés (Bourse, informations pratiques...). Une façon de valoriser le titre en contribuant à sa notoriété.

Cette démarche vaut également pour certaines chaînes de télévision. Outre la programmation de cyberémissions (*Cyberflash* sur Canal Plus, *Netsurf* sur MCM, *Des souris et des Rom* sur Canal J), celles-ci n'hésitent pas à s'approprier les codes visuels du Net. Ainsi, le journal de la nuit de France 3, *Soir 3*, a adopté le *« bandeau défilant »*, propre à l'Internet, comme sommaire. Le téléspectateur a l'impression de pouvoir *« cliquer »* sur les thématiques présentées qui ouvrent une fenêtre, et lancent le sujet.

Les radios ne sont pas non plus en reste. Des stations *« jeunes »*, comme Fun Radio, ou NRJ, créent des sites Web et citent fréquemment les adresses – *« Une façon de dire, la tribu des jeunes se retrouve sur le réseau »*, analyse Cécile Moulard – quand des stations généralistes comme France-Inter font, elles, référence à l'information « piochée » sur le Web.

Le métissage va grandissant. Les médias numériques en ligne condamnent-ils pour autant les médias traditionnels ? *« Ils s'inscrivent dans une logique complémentaire »*, répondent de concert Eryck Rebbouh et Bruno Kemoun, coprésidents de Carat, pour lesquels le phénomène ressemble fort à celui des radios FM, il y a dix ans. Les données relatives aux transferts de consommation média contredisent l'appréhension des patrons de presse, longtemps convaincus d'être les premières victimes. Aux Etats-Unis, où se trouvent le plus grand nombre d'internautes, la télévision est le premier média à souffrir de la « net-consommation », devant l'édition puis la presse. En France, les transferts de consommation médias sont similaires, mais dans de moindres proportions, selon Médiangles : seuls 52 % des internautes français déclarent moins regarder la télévision (contre 77 % aux Etats-Unis), 18 % lisent moins de livres (contre 69 % aux E.-U.) et 15 % seulement consacrent moins de temps à leurs journaux (contre 51 % outre-Atlantique).

Florence Amalou

Le syndicat du Livre-CGT lutte sur plusieurs fronts

***AVEC LA GRÈVE** au Midi libre*, la restructuration des journaux de l'Ouest et de *France-Soir* au sein du groupe Hersant, et le conflit aux Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le syndicat du Livre-CGT est sur plusieurs fronts. Jeudi 3 juillet, la direction du *Midi libre* a publié une édition imprimée à l'étranger, qui a provoqué un communiqué mesuré de la Fédération du Livre CGT, qui veut *« prendre plusieurs initiatives pour soutenir les salariés du* Midi libre *et faire en sorte que de réelles négociations s'ouvrent dans les meilleurs délais »*. Pour le secrétaire général de la Filpac-CGT, Michel Muller, il ne s'agit pas d'un *« cas d'école : on ne va pas mettre la France à feu et à sang parce qu'un directeur de journal a sous-estimé des problèmes »*.

Aux NMPP, une délégation du Comité intersyndical du Livre parisien a été reçue, jeudi 3 juillet, par le directeur général des Messageries, Yves Sabouret. Les salariés des Messageries contestent la mise en place d'une équipe unique dans deux centres de distribution, à Rungis et à Saint-Denis, qui devrait être intervenir lundi 7 juillet. Plusieurs opérations ont perturbé la diffusion des magazines et des quotidiens. Les salariés contestent le *« passage en force »* de la direction, tandis que les NMPP estiment que la date du regroupement des équipes uniques a déjà été retardée. Dans un constat de discussion du 9 janvier, la CGT acceptait un *« regroupement négocié, dès que possible, des équipes »*. Pour Laurent Jordas, secrétaire de la section Messageries, *« la mise en place d'une équipe unique n'est pas possible sans délestage d'un certain nombre de travaux »*.

Yves Sabouret s'est engagé à donner des compensations financières et à garantir la charge de travail des centres, mais n'a pas voulu retarder l'installation de l'équipe unique au-delà éventuellement d'un délai de quinze jours. Pour Laurent Jourdas, *« il n'est pas question de donner un chèque en blanc »* à la direction. Car, en 1998, doit être mis en route un centre unique de distribution. *« On va être obligés de redoubler nos actions »*, prévient-il. Si elles obtiennent le soutien du Comité inter et de la Fédération, les actions menées par les ouvriers des NMPP, sans grande concertation avec les autres membres du syndicat, irritent certaines autres catégories.

Mais pour la CGT : *« Le véritable enjeu, c'est de réaliser une distribution adaptée aux évolutions d'aujourd'hui, mais qui ne soit pas faite par des travailleurs précaires »*, souligne Michel Muller.

A. S.

Le Monde

SAMEDI 5 JUILLET 1997

M. le Mouillé !

par Pierre Georges

C'EST BIEN la sécheresse la plus humide que l'on ait jamais vue ! Il y a deux mois, à peine, le titre barrait les « unes ». Y compris celle du *Monde*. Des entrailles de la Terre montait ce cri horrible, et comme sahélien : *« Fait soif ! »*. La nappe phréatique était au plus mal, au plus bas. Les sols étaient momifiés. La paysannerie pompait, pompait. Les préfets élaboraient des plans, rouges, verts, blancs, interdiction, restriction, pour passer l'été. Et les augures dissertaient, devant un verre, sur le funeste dérèglement des sens climatiques.

Nous voici en juillet. Du moins est-ce écrit sur le calendrier. Et il pleut. Depuis un bon mois. Et il pleut bien. Partout et fort et sans arrêt. Il pleut obstinément. Il pleut de la vraie pluie mouillée. Jour et nuit, dimanche et fêtes. A l'Est, comme à l'Ouest. Au Nord comme au Sud. Pluie pour tout le monde, c'est le ciel qui régale, sa tournée générale !

Il pleut de toutes les formes de la pluie. Bruine, crachin, ondée ,cataracte, averse, giboulée, grain. Il pleut en pièces et en morceaux. En gouttes et grêlons. En neige sur les sommets, en crues dans les vallées. *« Ô bruit doux de la pluie, par terre et sur les toits ! »*. Couché, Verlaine !

Il pleut comme dans un film-catastrophe sur la sécheresse, où l'accessoiriste, là-haut dans les cimaises, se serait trompé de scénario. Il pleut du soleil mouillé. Au moins se gavent-elles, jusqu'à plus soif, plus pluie, les nappes phréatiques ? Se refont-elles une santé et le plein ? Cessent-elles de se miner le niveau et de troubler notre breuvage ?

C'est juillet de calendrier. Et plein de *« juilletistes »*. Les braves gens ! De l'essuie-glace au parapluie, un joli parcours d'été bien balisé. Bouché devant, bouché derrière, bouché au-dessus. Plus les jours passent, plus l'eau monte. Les jours passent vite, comme feuilles détrempées d'éphéméride. Et l'eau tombe fort. M. le Mouillé, juilletiste mon frère !

On l'aura bien compris. Cette chronique-parapluie n'est pas, comme pourraient le souligner quelques moqueurs, le signe manifeste d'une panne sèche d'idées. Elle se veut d'utilité publique. Puisqu'il suffit d'évoquer la sécheresse pour que sécheresse cesse, parlons pluie pour que soleil revienne. C'est aussi simple que cela. Un liquide chasse l'autre, l'encre éponge l'eau. Alchimie merveilleuse du journalisme d'anticipation, fondée sur une lecture sournoise des bulletins météo. Il va faire beau. B. E. A. U. ! C'est pas une nouvelle, une bonne nouvelle, cela ?

Et puis, pauvres Terriens, cessons de pleurnicher. Nous avons les pieds et le moral humides, soit. Cela se soigne. Mais les autres, les trois autres, là-haut, dans le ciel ? Que devraient-ils dire, dans leur station Mir qui ressemble de plus en plus à une vieille lessiveuse spatiale toute mitée ? Plus cela va, moins cela va. Collision, panneaux solaires en berne, pénurie d'électricité, pannes des bousins à fabriquer de l'oxygène. C'est autre chose qu'une averse, cela, une pluie de pépins. Vassili Tsibliev, Alexandre Lazutkin, Michael Foale, vous revenez quand vous voulez, quand vous pourrez ! Nous avons mis la Terre au frais.

Le personnel de Renault-Vilvorde accueille avec réserve le plan social

Une assemblée générale a eu lieu vendredi matin

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La satisfaction affichée en France à l'annonce d'un projet d'accord sur le plan social concernant les ouvriers de Vilvorde était-elle prématurée ? La tonalité de l'assemblée générale, convoquée vendredi 4 juillet dans l'usine belge de Renault à partir de 10 heures, a constitué un élément de réponse. *« Le plan qu'on nous a présenté ne mérite pas d'être qualifié de social »*, a déclaré Raymond Smeulders, secrétaire du CE, très applaudi. Les syndicats belges n'étaient pas sûrs de leurs troupes : la FGTB (socialiste) et la CSC (chrétienne) n'entendaient pas organiser de référendum dans la foulée.

Une éventuelle consultation du personnel devrait avoir lieu la semaine prochaine. Autre signe plutôt négatif : dans l'après-midi du jeudi 3 juillet, direction et syndicats ne sont pas parvenus à un accord concernant le plan social des employés. La discussion se poursuivra la semaine prochaine.

Les syndicats critiquent surtout les insuffisances du plan social en matière de reconversion. Karel Gacoms, porte-parole de la FGTB, fait remarquer que les 400 emplois créés sur le site de Vilvorde risquent d'être des emplois « délocalisés » de France et ne constituent pas réellement une nouvelle activité. Jean-Paul Verbeke (CSC) souhaite une utilisation de la loi van de Lanotte (l'équivalent belge de la loi Robien) pour réduire le temps de travail des 400 futurs salariés et créer 40 à 50 emplois supplémentaires.

Tous deux sont d'accord en revanche pour pronostiquer qu'il n'y aura pas 263 candidats belges pour venir travailler dans les usines Renault en France. *« S'ils sont une vingtaine, ce sera bien »*, reconnaissent-ils. Les deux syndicats se félicitent aussi de l'absence de licenciements : le projet de plan social reprend une idée émise par la FGTB, en la ramenant de cinq à deux ans, le temps théoriquement de pouvoir reclasser tout le monde. Cette idée consiste à utiliser la mesure du « chômage économique » qui permet au personnel d'être toujours salarié de Renault tout en étant payé treize semaines sur quatorze par l'Etat belge et la quatorzième semaine par Renault. Le ministère belge du travail a donné son accord. C'est la première fois qu'une telle solution s'applique lors d'une fermeture d'usine, ce qui provoque d'ailleurs un début de polémique en Belgique.

Mais les salariés risquent d'être surtout sensibles à l'autre volet du plan : les compensations financières à la perte d'emploi. *« Chacun va faire ses comptes et arrêtera sa position en fonction de son enveloppe »*, expliquent les syndicalistes. Outre une garantie de revenus durant 3 à 5 ans selon l'âge, l'accord prévoit de substantielles indemnités de départ. Les indemnités légales plus les primes exceptionnelles représenteront entre 24 000 francs français et 300 000 francs français en fonction de l'âge et de l'ancienneté. Comme les syndicats belges, le comité de groupe européen (CGE) a centré ses critiques sur le volet emploi. *« Il est faux de dire qu'il n'y aura pas de licenciements. Quant aux emplois créés, ils n'apparaissent ni crédibles ni durables »*, estime un communiqué du CGE. *« Il ne peut pas y avoir de plan social sans obligation de résultat »*, devait de son côté déclarer Emmanuel Couvreur, délégué syndical central de la CFDT lui aussi très applaudi au cours de l'assemblée générale de Vilvorde.

Les syndicats belges semblent espérer que la direction, sous la pression des pouvoirs publics français, améliorera son plan social la semaine prochaine. Mais les vacances approchent...

Frédéric Lemaître

Offensive à Paris de Bernard Pons contre M. Tiberi

BERNARD PONS, conseiller de Paris et député RPR de la capitale, a estimé, vendredi 4 juillet, *« indispensable que la majorité municipale bouge »* et mette en place *« une stratégie de restauration de l'image du maire de Paris »*. *« Il y a véritablement un problème. S'il n'est pas réglé d'ici la rentrée, il faudra regarder cette affaire de très près »* et envisager *« peut-être des modifications »*, a-t-il déclaré sur France 2.

M. Pons a indiqué qu'il avait eu *« l'occasion de le dire personnellement au maire de Paris »*. *« Toutes les attaques qui ont été dirigées contre lui ont terni l'image du maire de Paris »*, a-t-il expliqué, en faisant allusion aux procédures judiciaires engagées contre le maire de la capitale Jean Tiberi.

Vendredi 4 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris doit se prononcer sur la validité de la procédure concernant le rapport rédigé par Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, pour le conseil général de l'Essonne. Dans les rangs de la majorité municipale, le sentiment le plus répandu est qu'une annulation de la procédure ne résoudra rien dans la mesure ou un doute subsistera sur le fond du dossier.

Lundi 7 juillet, trois rapports de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, portant respectivement sur l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction, ex office d'HLM), la Semidep (une société d'économie mixte qui gère 6 450 logements), et le TAM (transports automobiles municipaux) seront rendus publics au Conseil de Paris. Selon l'opposition socialiste, ces rapports donneront lieu à des suites judiciaires, qui s'ajouteront aux instructions déjà ouvertes (*Le Monde* du 1er juillet). Le même jour, le groupe UDF pourrait se montrer très critique sur le versement de certaines subventions à des associations.

L'hebdomadaire *Le Point*, daté du 5 juillet, affirme que Jacques Chirac est convaincu *« que la situation politique de Paris avait eu un effet dévastateur »* sur les législatives dans toute la France. Selon l'hebdomadaire, il *« est décidé désormais à ne pas la laisser se dégrader davantage... »*.

Pascale Sauvage

Le char Leclerc descendra les Champs-Elysées

POUR la première fois, le char de combat Leclerc sera présenté aux Parisiens, lors du défilé militaire du 14 juillet, sur les Champs-Elysées. Quarante de ces nouveaux blindés descendront la grande avenue. Une façon de célébrer le cinquantenaire de la disparition du maréchal Philippe Leclerc de Hautecloque et de mettre en valeur un double symbole de la professionnalisation de l'armée de terre et de la haute technologie.

Avec ses 60 tonnes et un équipage réduit à trois servants, le Leclerc, bourré d'électronique et d'informatique, est censé, en déplacement tout terrain à 40 kilomètres à l'heure, toucher du premier coup un objectif de 4 mètres carrés qui se déplacerait à la même vitesse et à 3 kilomètres de distance : comme si un piéton marchant d'un pas alerte réussissait à planter une fléchette dans une cible en mouvement de 1 centimètre de côté et située à 15 mètres.

Au prix où est le char – 28 millions de francs – la France a dû réviser à la baisse ses commandes. Elle devrait se contenter de 420 exemplaires. Plus riche, l'émirat d'Abou Dhabi en a acheté 436. Mais le contrat a été négocié à perte, avec l'accord des autorités françaises de l'époque pour lesquelles cette commande était l'occasion de maintenir des emplois et de faire la pige à des concurrents américains et britanniques. Tant et si bien que le groupe GIAT Industries, qui produit le Leclerc, a bien du mal à s'en remettre.

Les Parisiens verront aussi défiler l'équipage du *Charles-de-Gaulle*, le porte-avions à propulsion nucléaire qui doit entrer en service fin 1999, et celui du *Triomphant*, le nouveau sous-marin nucléaire lance-missiles stratégique. Le chef de l'Etat descendra les Champs-Elysées avec, à ses côtés, le chef d'état-major des armées, le général Jean-Philippe Douin, qui est notamment le responsable de la conduite des opérations extérieures de la France. C'est une surprise. La tradition qui voulait que le gouverneur militaire de Paris soit honoré de la sorte a été bousculée.

De même, c'est la Garde républicaine à cheval qui terminera le défilé. L'usage, là aussi, dictait que ce soit la brigade des sapeurs pompiers de Paris, mais l'Elysée a souhaité que les spectateurs conservent plutôt en mémoire une autre image : celle des chevaux bien dressés de la Garde.

Jacques Isnard

Cédric Pioline contre Michael Stich en demi-finales de Wimbledon

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Quand l'Américain Pete Sampras et l'Australien Todd Woodbridge en auront terminé de la première demi-finale des championnats de Wimbledon, vendredi 4 juillet, Cédric Pioline pénétrera à son tour sur le court central du All England Lawn Tennis Club pour affronter l'Allemand Michael Stich. Ce sera le premier Français à fouler l'herbe de Wimbledon à ce stade du tournoi depuis Henri Leconte en 1986. Pour en arriver là, il a dû éliminer jeudi 3 juillet un Britannique, Greg Rusedski, qui est arrivé à la 27e place du classement mondial avec un service de mitrailleur et un jeu minimaliste.

Face à ce cogneur sans états d'âme, Pioline a trouvé la réponse presque parfaite, des retours de service tirés au cordeau et des mises en jeu pleines lignes. *« Il n'est pas très bien entré dans le match*, a expliqué Pioline. *Il a fait deux doubles fautes, moi j'ai tout de suite très bien retourné d'autant plus qu'à mesure que le match avançait il m'était de plus en plus facile de lire son service. »*

Le Français apprécie Wimbledon. Il a été deux fois quart de finaliste. En 1993, il avait été battu par Stefan Edberg. En 1995, il avait livré un match fou contre Boris Becker, conclu au cinquième set neuf jeux à sept. A vingt-huit ans et au quarante-quatrième rang mondial, Pioline retrouve l'acuité qui avait fait son talent il y a quatre ans. Finaliste des Internationaux des Etats-Unis contre Pete Sampras, il était alors grimpé à la dixième place mondiale – un rang qu'il n'a plus retrouvé depuis quatre ans.

Au détour des victoires et des défaites en Coupe Davis, Yannick Noah lui a apporté un nouvel équilibre qui allait le remettre en selle : *« Beaucoup de choses ont changé*, estime-t-il. *Des choses que je contrôle mieux et qui font que je joue mieux. »*

Quelques grands anciens en sont aussi convaincus : Ilie Nastase, John McEnroe, Ken Rosewall et Fred Stolle sont allés le féliciter dans le vestiaire après sa qualification pour les demi-finales. Pioline a accueilli l'hommage avec modestie. Il savait qu'il n'aurait pas la tâche facile face à son prochain adversaire. Champion des lieux en 1991, Michael Stich l'a battu quatre fois au cours de leur cinq précédentes rencontres. Et l'Allemand joue depuis quelques jours avec une nouvelle raquette, plus épaisse et plus longue, qui lui donne une nouvelle assurance, particulièrement en retour de service, ce compartiment du jeu décisif sur gazon.

La finale dames opposera, samedi, la Suissesse Martina Hingis, numéro un mondial, à la Tchèque Jana Novotna, tête de série n° 3.

Bénédicte Mathieu

La CCIP fait 53 propositions pour améliorer la circulation et le stationnement dans la capitale

PARIS souffre de la voiture mais ne peut pas s'en passer. Aussi, la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) a-t-elle étudié et rendu publiques, vendredi 4 juillet, les *« vraies et fausses solutions » pour concilier dans la capitale* cadre de vie et activités économiques. En cinq chantiers et en cinquante-trois propositions, le rapporteur, Francis Lemor passe en revue les mesures nécessaires, selon la CCIP. Certaines sont archiconnues, d'autres sont plus innovantes.

● **La circulation.** Le rapport juge que la circulation alternée en fonction de l'immatriculation, décidée par le gouvernement Juppé, est *« une fausse bonne idée »*. Il préconise de réserver, en cas de pics de pollution, l'accès de Paris aux véhicules fonctionnant au GPL, au biofuel ou à l'électricité afin d'*« endiguer l'usage de l'automobile »*. Il est demandé que la vitesse limite soit abaissée dans les zones réservées aux *« circulations douces »* (piétons et vélos). Une survignette payée par les usagers des autoroutes et des voies rapides concourrait à ce résultat tout en finançant les améliorations des voiries.

● **Le stationnement.** La CCIP propose de généraliser le stationnement payant et d'en moduler les tarifs en fonction de l'affluence, pour accélérer la rotation des véhicules. Elle souhaite abaisser les tarifs des parcs souterrains pour libérer les emplacements de surface. Elle estime qu'*« en tout état de cause l'offre globale de stationnement dans Paris ne doit plus augmenter »*.

● **Les déplacements.** Plutôt que les pistes cyclables, le tout-transports en commun ou les navettes fluviales, le rapport estime qu'une réforme de la tarification des transports publics faciliterait la complémentarité entre les différents modes de déplacement.

● **Les livraisons.** Au-delà du respect des interdictions de stationner sur les zones réservées aux livraisons, la chambre voudrait *« un minimum d'harmonisation au niveau de l'agglomération »* des réglementations en matière de circulation et de stationnement des poids lourds.

● **L'organisation institutionnelle.** La CCIP soulève deux problèmes institutionnels qu'aucun gouvernement n'a jamais pu résoudre. Elle demande de transférer au maire de Paris les pouvoirs du préfet de police en matière de circulation et de stationnement. Elle estime que *« le moment semble venu de transférer la responsabilité des transports à l'autorité régionale »*, sous la forme d'un établissement public présidé par le président du conseil régional.

Alain Faujas

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 4 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19968	−0,76	+3,13
Honk Kong index	14822,97	−1,55	+10,20

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 04/07	Var. en % 03/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2919,28	−0,60	+26,06
Londres FT 100	4820,30	−0,24	+17,04
Zurich	1866,23	—	+41,25
Milan MIB 30	20782	+0,29	+32,39
Francfort Dax 30	3887,39	...	+34,57
Bruxelles	13641	+0,28	+29,04
Suisse SBS	2639,14	—	+40,84
Madrid Ibex 35	7174,41	—	+39,18
Amsterdam CBS	616,40	...	+40,96

...ge du *Monde* daté vendredi 4 juillet 1997 : 526 698 exemplaires

Le Japon cote en baisse Alberto Fujimori

La presse nippone reproche au président péruvien, en visite officielle à Tokyo, de ne pas tenir compte des aspirations de son peuple à la démocratie

UNE PLAISANTERIE court au Japon, rappelle le quotidien des milieux économiques *Nihon Keizai* commentant la visite qu'effectue le président péruvien dans l'archipel depuis le 2 juillet : *« Il y a une seule chose que le Japon veut importer du Pérou, c'est Fujimori. »* Mais, poursuit le quotidien, *« sa visite devrait être surtout l'occasion pour le Japon de lui rappeler la nécessité de respecter la démocratie »*.

Si la popularité du chef de l'Etat péruvien est montée en flèche après le coup de force du 22 avril, qui a permis de libérer les 72 otages japonais retenus à l'ambassade du Japon à Lima depuis le 17 décembre par des guérilleros du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru, elle a connu par la suite, note le *Nihon Keizai*, une chute brutale, passant de 67 à 24 %. La manière autoritaire dont Alberto Fujimori cherche à reconduire son mandat pour une troisième fois serait, selon le quotidien, la raison pour laquelle *« les Péruviens sont en train de lui tourner le dos »*.

Au cours d'une conférence de presse à Tokyo, jeudi 4 juillet, M. Fujimori a demandé de nouveaux investissements japonais en déclarant que l'affaire des otages était un *« incident isolé »*. Le gouvernement japonais n'avait pas attendu cette requête pour annoncer de nouveaux prêts à taux d'intérêt préférentiel d'un montant de 42,6 milliards de yens (2 milliards de francs environ) destinés à des projets d'infrastructure. En 1996, le Japon avait déjà fourni au Pérou 62 milliards de yens (3 milliards de francs environ).

« Un conseil, fût-il amer à entendre, est plus utile qu'une assistance financière », martèle le *Nihon Keizai*, qui



estime que si le président Fujimori ne tient pas compte des demandes de démocratisation des Péruviens *« il sera difficile à l'avenir pour Tokyo de continuer à aider un régime dictatorial »*. L'autoritarisme de M. Fujimori a été accepté lorsque le pays était déchiré par les attentats, mais aujourd'hui les Péruviens n'acceptent plus de telles méthodes de gouvernement, poursuit le quotidien. Des critiques se font en outre entendre dans les milieux politiques sur l'absence de retombées pour les pauvres de l'aide accordée par le Japon. Beaucoup de commentateurs font enfin valoir que la politique néolibérale de M. Fujimori a aggravé l'inflation, le chômage et la pauvreté.

La crise des otages a été ressentie dans l'archipel comme un avertissement des risques courus par ses ressortissants dans des pays où l'assistance japonaise a clairement une dimension politique. Dans ses conclusions, la commission d'enquête du ministère japonais des affaires étrangères a « ménagé la chèvre et le chou » en estimant que le Japon avait eu raison de prôner jusqu'au bout une solution pacifique, mais qu'il comprenait que les autorités péruviennes aient décidé d'intervenir militairement. Lors de sa visite à Lima, début mai, le premier ministre Hashimoto avait rendu un hommage sans réserve à l'action de M. Fujimori.

Le dénouement de la prise d'otages n'en a pas moins laissé un arrière-goût d'amertume provoqué par l'esquive de leurs responsabilités par les dirigeants japonais et par les incertitudes sur leurs capacités à gérer une crise semblable si elle se produisait sur le territoire national. Aujourd'hui, un sondage du quotidien *Mainichi* révèle que 61 % des personnes interrogées se déclarent partisans d'un recours à la force si une telle affaire se produisait au Japon (contre 21 % favorables à une solution négociée) tandis que 44 % estiment qu'en cas de nouvelle prise d'otages à l'étranger le Japon devrait envoyer ses forces d'autodéfense sur place.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta

■ Ce que le premier ministre a demandé, *hier, c'est d'abord du temps.* Aujourd'hui, les Français peuvent encore lui en donner. Ils peuvent comprendre qu'on leur fixe un rendez-vous à l'automne pour, d'ici là, mettre au point des solutions solidement préparées. Ils admettent qu'on ne peut pas susciter des emplois *en claquant dans ses doigts.* Lionel Jospin revendiquait, il y a quelques jours, le droit à l'erreur, mettons qu'il ait obtenu celui de la réflexion, mais ce droit lui sera contesté dès les premiers jours de septembre et peut-être avec une vigueur d'autant plus grande qu'on aura eu davantage de temps pour se bercer d'illusions. Le plaidoyer de Lionel Jospin est comme un fusil à *un coup, il ne pourra servir deux* fois.

BFM
Philippe Alexandre

■ Lionel Jospin n'a pas l'air intimidé. Cet homme est tenace et orgueilleux, patient et sûr de lui, tolérant mais intransigeant. Sa force est d'avoir été depuis une dizaine d'années sous-estimé par la Terre entière, la droite, la gauche, Fabius, Juppé, Chirac, Mitterrand. Il doit y avoir du plaisir à constater que tout le monde s'est trompé sur son compte. Mais nul ne sait s'il pourra imposer ses choix à toute cette arrogante technocratie – sœur jumelle de celle qui régnait sous Juppé – omniprésente *dans tous les ministères*, notamment aux finances, aux affaires étrangères et à l'éducation nationale. Qui sait si la concertation l'emportera sur la science infuse dont les palais regorgent.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Le premier ministre, conforme au calendrier annoncé, a repoussé l'essentiel des choix douloureux à la rentrée. Ceux qui comparent la préparation de ces annonces aux promesses électorales, dit Jospin, sont des notaires. Peut-être. Remarquons seulement que les notaires jouent parfois un rôle utile dans la vie sociale : ils assurent l'honnêteté *des transactions. Lionel Jospin est* comme un acrobate volant. Il quitte le trapèze du discours électoral en espérant attraper celui de l'homme d'Etat responsable et efficace. En attendant, il est en l'air. Or, les électeurs ont cette faiblesse : ils croient parfois ce qu'on leur dit. Notamment *sur les deux points essentiels* : la croissance et le chômage.

LES ÉCHOS
Nicolas Beytout

■ Les choix sont remis à plus tard parce que le gouvernement, aujourd'hui, ne sait pas comment les effectuer. Parce qu'il ne sait pas quelle voie privilégier. Parce qu'il ne voit pas comment passer. Vilvorde, *les impôts, les déficits, l'Europe*, les privatisations, l'emploi des jeunes, la croissance. A chaque fois, Lionel Jospin a souligné les contradictions qui se présentaient à lui. A chaque fois, il a promis de tenter de les concilier. Mais à chaque fois il a admis ne pas savoir à ce jour com*ment faire. Ni comment conjuguer* ses promesses électorales et sa pratique gouvernementale. Viendra un jour où il faudra décider, un jour où parler le « langage de vérité » ne suffira plus pour gouverner.

EN VUE

■ *« Fergie »* ayant confié dans *My Story*, son autobiographie, publiée en 1996, qu'elle avait eu des verrues *aux pieds* après avoir porté des chaussures de Diana, **la princesse de Galles** n'adresse plus la parole à **la duchesse d'York**.

■ **Mark Crichton-Maitland**, descendant du comte de Lauderdale, vient de vendre aux enchères, à Londres, pour l'équivalent de 900 000 francs, le titre de Baron de Houston, l'une des distinctions nobiliaires les plus anciennes d'Ecosse. L'acquéreur, un Britannique anonyme, était en concurrence avec des Texans. De Houston.

■ **Laloo Prasad Yadav**, un politicien de New Delhi, accusé de corruption, utilise des perroquets pour organiser sa défense. Les oiseaux, accompagnés de leurs dresseurs, sont portés à des endroits stratégiques de la ville, comme la Cour suprême, où ils crient en hindi : *« Laloo est innocent, Laloo est innocent »*.

■ Une cinquantaine de députés démocrates-chrétiens de Berlin cherchant à se rapprocher des électeurs, se livreront à des travaux d'utilité publique, pendant la pause *parlementaire de l'été. « Sur simple appel téléphonique, les Berlinois pourront nous demander de venir bêcher leur jardin ou d'accompagner un jeune handicapé »*, a annoncé, jeudi 3 juin, **Volker Liepelt**, responsable du groupe CDU au Parlement régional. Déjà *M. Liepelt, qui cite le cas d'un* collègue parti nettoyer des cages dans un zoo, s'est embauché comme vendeur de légumes sur un marché de Kreuzberg, au cœur de la communauté turque de Berlin.

SAMEDI 5 JUILLET

TF 1

16.30 Vidéo gag.
16.40 Hercule. Série. Le mercenaire.
17.35 Melrose Place. Feuilleton. [2/2] Obsession meurtrière.
18.30 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport, Météo.

20.45

SLC - SALUT LES CHOUCHOUS
Divertissement présenté par Dave. Invités : Françoise Hardy, Daniel Auteuil, Etienne Daho, Zazie et Dominique Dalcan, E O Tchan, Michel Fugain, Maurane, Sabine Azéma, Diane Tell (130 min). 267698

22.55

HOLLYWOOD NIGHT
La croqueuse de diams. Téléfilm O de Brook Yeaton, avec Traci Lords (100 min). 604580
Un couple de voleurs chevronnés dérobe des diamants d'une valeur de 60 millions de dollars au parrain le plus puissant de la ville.

0.35 et 1.40, 2.45, 3.50, 4.30 TF 1 nuit.
0.50 et 2.55, 4.00, 4.55 Histoires naturelles (50 min). 5397612
1.30 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. *La terre - son visage.* 4.50 Musique. Concert (5 min).

France 2

16.50 En route pour le Tour. Invités : Miguel Indurain, Jean-Marie Leblanc.
17.45 Le Tour de France. En direct de Rouen. Prologue (7,3 km). (120 min). 1842840
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Le Journal, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Véronika Loubry, Robert Terri-Tehau, Patrice Martin, Barbara Brighetti, Wilfried Forgues, Franck Ardisson (115 min). 907114

22.45

DRÔLE DE COUPLE
Pièce de Neil Simon, mise en scène de Bernard Murat, avec Marie-Anne Chazel, Clémentine Célarié (115 min). 9541211

0.40 Journal, Météo.
0.55 Athlétisme. En direct de la Martinique. Championnat de France (135 min). 69973235
3.15 Safari. Téléfilm de Roger Vadim, avec Stéphane Ferrara, Horst Frank (95 min). 3413524 4.50 Diamir. Documentaire. 5.40 Urti. Documentaire. Droit et réalité de l'école en Côte-d'Ivoire. 6.00 Manu. Dessin animé. La chasse (10 min).

France 3

17.45 Sur un air d'accordéon. Documentaire.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Le Cri coupé. Téléfilm de Miguel Courtois, avec Julien Guiomar (100 min). 7420563
En 1869, cinq enfants et leur mère sont découverts assassinés à Pantin.

22.35

VU DE PRÈS
Documentaire de Jean-Louis Fournier. Voyage en Puyfolie (60 min). 4379143
La Puyfolie regroupe depuis vingt ans quinze communes de Vendée.

23.35 Journal, Météo.
0.00 Mise en scène. Magazine. Invité : Daniel Mesguich (55 min). 79341
0.55 Cap'tain Café. Magazine. Best of 96 (50 min). 5381051
1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

18.05 Les Grandes Biographies. Hirohito. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Spécial Eurockéennes.
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes. La Pologne [1/2].
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES
Documentaire [4/12] Métisser : La Légende des sciences (1996, 55 min). 7202582
En suivant les traces de Marco Polo jusqu'en Orient, le philosophe Michel Serres raconte le métissage des sciences en se demandant s'il existe un centre originel du savoir.

21.40

L'AVOCAT
Pour la liberté de l'art. Série, avec Manfred Krug (45 min). 408018

22.25 Metropolis. Festival d'Avignon ; Egypte [3/5] : Bernard Guillot ; Aragon ; Photographies à Arles [1/3] : Mathieu Pernot (60 min). 7137921
23.25 Tracks. En direct de Belfort. Spécial Eurockéennes (155 min). 81922650
Reportages et concerts autour de Noir Désir, des Smashing Pumpkins, des anglais de Chemical Brothers ou encore du saxophoniste Maceo Parker accompagné de Fred Wesley et Pee Wee Ellis, tous les trois anciens cuivres de James Brown.
2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.25 Collection Hollywood 1950. Série. *La voyante (rediff., 30 min).*

M 6

19.05 Turbo. Magazine.
19.35 Warning. Magazine.
19.50 Le Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de - Best of. Une journée avec les Spice Girls.
20.35 Les Samedis fantastiques.

20.45

BURNING ZONE MENACE IMMINENTE
Série O, avec Tamlyn Tomita (110 min). 267563
Retour des ténèbres. A la recherche d'une autre dimension.

22.35

LE SCANDALE DE L'AFFAIRE CALDWELL
Téléfilm O de Jan Egleson, avec Kate Jackson, Dean Stockwell (105 min). 8636747
Une femme divorcée est engagée comme secrétaire dans un service local du ministère du travail américain. Elle y découvre bien vite que son supérieur y dirige un réseau de prostitution et de drogue.

0.20 Le Baroudeur. Série O.
1.05 La Nuit des clips *(415 min).*

Canal +

17.15 Rugby. Tournée des Lions britanniques : Afrique du Sud - Lions britanniques.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 Décode pas Bunny.
19.30 Superman.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invités : Jay Leno et Little Richard.

20.30

SOIRÉE BOXE À CASABLANCA
20.35 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. Documentaire.
21.35 Khalid Rahilou sur les traces de Cerdan. Documentaire.
22.15 Boxe. En direct de Casablanca (Maroc). Championnat du monde WBA, poids super légers : Khalid Rahilou (Fra) - Marty Jakubowski (EU).
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Club private au Portugal. Film classé X (1996, 95 min). 6712588
1.40 Ligne de vie ■ *Film de Lounguine (1996, v.o., 100 min).* 9123761
3.20 Leprechaun 2. Film de Roman Flender (1994, 90 min). 1965167
4.50 Mécomptes sanglants. Téléfilm (75 min). 4926457
6.05 Un héros très discret ■ ■ Film de Jacques Audiard (1995, 104 min). 6599544

Radio

France-Culture

20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Salut à Jean-Luc Lagarce. 1... de l'impuissance.
22.35 Opus. Denis Smalley, compositeur au GRM.
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Goût de l'orange, de Marthe Rébel. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Académies musicales de Saintes.
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Espace contemporain.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Dernières années *créatrices* de Schumann. Symphonie n° 3, par le Philharmonique de Vienne, dir. Bernstein ; Andante et Scherzo op. 81, de Mendelssohn, par le Quatuor Artis ; Œuvres de R. Schumann : Romances op. 94 ; La Fiancée de Messine ; Sonate FAE ; Poèmes de Marie Stuart ; Siegried, Murmures de la Forêt, de Wagner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Szell ; Chants de l'aube op. 133, de R. Schumann, Martin, piano.
22.35 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Papa et rien d'autre. Téléfilm de Jacques Cortal, avec Philippe Volter (90 min). 82297414
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Le Journal du Tour. Magazine.
22.45 Questions pour un champion (France 3 du 24/6/97).
0.45 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Le garçon s'appelait Apache.
21.30 Collection royale. [4/6].
21.55 15 jours sur Planète.
22.20 La Voix, miroir de l'âme.
23.00 Portraits d'Alain Cavalier : La relieuse.
23.15 Le cœur a rendu l'âme.

Animaux

20.00 Nature des choses. Les ours du grand Nord.
20.30 Mors aux dents. Courses hippiques en Irlande.
21.00 Le Monde sauvage. Les nouveaux Américains.
21.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 ABC natural history. Les seigneurs de Hokkaido.
23.00 Le Dingo.

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Regards de mode.
21.05 Paris modes.
22.15 Earth, Wind & Fire. Concert (60 min). 3544476
23.20 Nova. Magazine (50 min).

France Supervision

19.15 Cheb Mami. La voix du raï.
20.45 Symphonie n° 8 en do *mineur*, de Bruckner. Concert (80 min). 46670389
22.05 Ecouter, voir.
22.40 Off, le magazine des festivals.
23.45 Alan Stivell. Concert au Casino de Paris 1994 (45 min). 39510230
0.30 Chimère.
1.30 Festival Chopin : Nocturnes. Concert (65 min). 92774070

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invitée : Mag Bodard.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 The Calendar. *Film d'Arthur* Crabtree (1948, N., v.o., 80 min). 4019288
0.20 Man Alive ■ Film de Ray Enright (1945, N., v.o., 70 min). 84783761

Ciné Cinémas

20.30 Seul face au crime : L'Affaire Rodani. Téléfilm de Giorgio Capitani, avec Michael Lonsdale [1/2] (95 min). 1707227
22.05 Ciné Cinécourts. Magazine.
23.15 La Femme d'à côté ■ ■ ■ Film de François Truffaut (1981, 105 min). 29505143

Festival

20.30 Les Aventuriers du Rio Verde. Téléfilm de Duccio Tessari, avec Jean-Pierre Bouvier (95 min). 66108308
22.05 Macho. Téléfilm de Nicolas Gessner, avec Macha Méril (55 min). 21676143
23.00 Le Voyageur. Les complices. Sang neuf (60 min).

Série Club

19.55 Highlander. L'emprise du mal.
20.45 Banacek. La croix de Madère.
22.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. J'ai le béguin pour vous.
22.45 Code Quantum. La revanche.
23.35 Mission impossible.

Canal Jimmy

20.00 Quatre en un. Magazine.
20.30 Friends (3ᵉ saison). The One With the Tiny T-Shirt. The One With the Dollhouse.
21.15 Spin City. La chanson.
21.40 Automobiles : VW Beetle.
22.35 BB King Live at Nick's. Concert (55 min). 75068921
23.30 T'as pas une idée ? Invitée : Annie Fratellini.
0.30 Seinfeld. La sourde (v.o.).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle. La veuve noire.

Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Flamingo Rroad. Une petite ville bien tranquille ; Tromperie.
0.00 Dakar, les hommes préfèrent les rondes (50 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Prague.
23.30 Planète aventure : Raft sur le Grand Canyon.

Eurosport

18.00 Cyclisme. En direct. Tour de France. Prologue (7,3 km) à Rouen (120 min). 913655
20.00 Motocyclisme. Résumé. Championnat du monde de vitesse. Grand Prix de Saint-Marin. Essais à Imola.
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 1ʳᵉ demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 515637
22.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. 2ᵉ demi-finale à Barcelone (Espagne) (90 min). 630414
0.00 Tennis. Résumé. (60 min).

Muzzik

19.15 Muti à la Scala. Concert. Interprété par l'Orchestre et les Chœurs du théâtre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti, chef de chœur : Roberto Gabbiani (105 min). 505068969
21.00 Gioacchino Rossini. De Colin Nears. Old Rococo.
22.25 L'Amour des trois oranges. Opéra en un prologue et en quatre actes de Serge Prokofiev, enregistré au festival de Glyndebourne en 1982. Solistes : Willard White, Ryland Davies (120 min). 505983308
0.25 The Church of Saint John Coltrane. De M. Swinner (30 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle. 1.30 Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag. 0.45, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

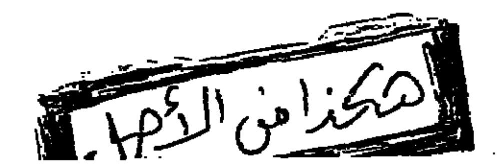
20.40 Ballroom Dancing. Film de Baz Luhrmann (1992, 90 min). Avec Paul Mercurio. *Musical.*
20.40 La Vengeance d'une blonde. Film de Jeannot Szwarc (1994, 90 min). Avec Christian Clavier. *Comédie.*
20.40 Les Bronzés. Film de Patrice Leconte (1978, 90 min). Avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot. *Comédie.*

Demain, dans le supplément
TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

- La télévision cherche ses nouveaux héros.
- Le 49ᵉ Prix Italia.
- Internet : la révolution d'octobre dans les écoles.

Le film de la semaine :
« C'est arrivé près de chez vous », de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Peolvoorde.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
✦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



PROCHE-ORIENT Des affrontements ont eu lieu vendredi, 4 juillet, entre l'armée israélienne et des manifestants palestiniens dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, faisant dix-huit blessés palestiniens. A l'appel du Mouvement de la résistance islamique Hamas et pour protester contre une affiche injurieuse pour le prophète Mahomet, des manifestants ont défilé dans la ville palestinienne de Naplouse en appelant à la vengeance. ● L'INDIGNATION provoquée par cette affiche prend une tournure inquiétante avec l'appel au meurtre de ses auteurs lancé par certains chefs religieux musulmans. ● EN SIGNE de protestation contre la politique de M. Nétanyahou, plusieurs pays arabes envisagent de boycotter la Conférence économique pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, prévue en novembre à Doha, au Qatar. L'Arabie saoudite a déjà annoncé, pour sa part, qu'elle n'y participerait pas.

M. Nétanyahou affirme qu'il ne tolérera plus les manifestations à Hébron

Dix-huit Palestiniens ont été blessés vendredi 4 juillet dans la cité des Patriarches. La colère monte dans les territoires autonomes et dans le monde arabe musulman après l'apposition dans la ville d'une affiche offensante pour l'islam

DIX-HUIT Palestiniens ont été blessés, vendredi 4 juillet, à Hébron, en Cisjordanie, lors d'échauffourées qui les ont opposés à l'armée israélienne. Celle-ci avait renforcé ses effectifs dès le début de la matinée. L'un des blessés, atteint à la tête par des billes d'acier caoutchoutées, est dans un état grave. Un autre a été touché à la jambe par une balle réelle, selon des sources palestiniennes.

Le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne redoutaient le pire après la prière hebdomadaire du vendredi, en raison de la tension qui est allé croissant depuis la fin de la semaine dernière avec la découverte à Hébron d'affiches injurieuses pour l'islam *(lire ci-dessous)*. L'accès de la ville avait été interdit par Tsahal aux non-résidents, mais plusieurs dizaines de jeunes Palestiniens du cru ont commencé, dès avant la prière, à lancer des pierres, des bouteilles incendiaires et deux bombes artisanales en direction des soldats israéliens sans faire de blessés.

Des militants du mouvement Fatah de Yasser Arafat et des agents de la sécurité palestinienne ont tenté un moment d'empêcher les manifestants d'approcher trop près des maisons des colons et des positions militaires qui les entourent, ont indiqué des témoins. Le général Tarik Zeid, chef de la police palestinienne à Hébron, a réaffirmé que ses forces n'interviendraient pas et a rejeté sur le gouvernement israélien la responsabilité des violences. *« Il n'y a aucune raison que les policiers palestiniens répriment les manifestations de rue »*, a-t-il indiqué.

COLÈRE EXACERBÉE

Trois semaines d'affrontements quasi quotidiens ont fait plus de 220 blessés dans les rangs des manifestants palestiniens à Hébron. Dix-huit soldats israéliens ont été blessés, dont un grièvement, durant ces affrontements. Les Palestiniens demandent inlassablement à Israël de déplacer les quatre cents colons juifs qui vivent sous haute surveillance militaire dans des enclaves fortifiées au coeur de cette cité de cent vingt mille Palestiniens dont 80 % du territoire est passé depuis janvier sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. *« Nous continuerons à vivre ici et nous continuerons à bâtir »*, a déclaré vendredi, à la radio de l'armée, Moshe Ben Zimra, un colon juif.

Aggravée par le blocage du processus de paix après la mise en chantier, le 18 mars, d'une nouvelle colonie juive à Jérusalem-Est, la colère de la population a été exacerbée par l'affaire des affiches représentant le prophète Mahomet sous les traits d'un porc en train de rédiger le Coran. La condamnation de ces affiches par les dirigeants israéliens n'a pas suffi pour calmer les esprits.

Dans la ville autonome palestinienne de Naplouse, une manifestation a été organisée après la prière du vendredi à l'appel du Mouvement de la résistance islamique Hamas, pour dénoncer cette affiche. *« Nous frapperons à la porte du Paradis avec les crânes des juifs »*, indiquait une banderole brandie par les manifestants.

MISES EN GARDE

Un dirigeant du Hamas en Cisjordanie, cheikh Jamal Mansour, a harangué la foule et appelé implicitement à des attaques anti-israéliennes, en rappelant les attaques à la bombe qui avaient fait cinquante-huit morts en Israël après l'assassinat d'un dirigeant militaire du Hamas, Yehya Ayache, par des agents israéliens, au début 1996.

Face au risque d'embrasement général, les responsables israéliens ont multiplié les mises en garde. *« Israël n'est pas prêt à accepter la violence dans la rue parallèlement à des négociations politiques, et nous avons transmis des messages très fermes sur ce sujet à l'Autorité palestinienne »*, a déclaré vendredi le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui, la veille, avait accusé l'Autorité palestinienne d'avoir *« orchestré »* les troubles, accusation fermement rejetée par Yasser Arafat. Les Palestiniens *« qui lancent des engins explosifs pour tuer doivent savoir qu'ils trouveront la mort, car telles sont nos consignes de tir »*, a averti le commandant des forces israéliennes en Cisjordanie, le général Gabi Ofir. – *(AFP, Reuter.)*

Des chefs religieux musulmans appellent à « tuer » les auteurs de l'affiche injurieuse

L'AFFAIRE des affiches injurieuses pour l'islam, apposées à la fin de la semaine dernière dans la ville d'Hébron, en Cisjordanie, prend une tournure inquiétante. Certains chefs religieux musulmans ont appelé au meurtre du ou des auteurs de l'affiche.

A la demande de la défense, le tribunal de Jérusalem a prolongé d'une semaine, jeudi 3 juillet, la garde à vue de l'extrémiste juive Tatiana Sosskind, qui a reconnu avoir rédigé l'affiche. Le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordechaï, avait affirmé la veille que Mme Sosskind a agi seule, mais la police a arrêté jeudi un colon juif, Yéhouda Shomron, ami de l'intéressée et soupçonné de complicité avec elle. Les autorités israéliennes ont vigoureusement condamné ces affiches. Un grand rabbin d'Israël, Eliahou Bachki Doron, a rencontré le mufti d'Hébron, Cheikh Mahmoud Nizal Tahboub, pour exprimer son indignation. Mais ces gestes n'ont pas apaisé la colère des musulmans.

« MENTALITÉ MALADE »

Les affiches en question, représentant Mahomet sous les traits d'un porc coiffé du keffieh palestinien en train de rédiger le Coran, sont gravement offensantes. Le porc est un animal maudit en islam ; d'autre part, toute représentation du Prophète sous les traits d'un homme – a fortiori sous l'aspect d'une bête – est interdite, et le Coran est un Livre révélé directement par Dieu, donc sacré.

Les dirigeants politiques des pays arabes ont vivement dénoncé ces affiches. Yasser Arafat, le président de l'Autorité palestinienne, en a rendu le gouvernement israélien directement responsable, et le chef de la diplomatie saoudienne, l'émir Saoud El Fayçal, y a vu la preuve d'une *« mentalité israélienne malade à l'égard des Arabes »*.

Mais certains responsables ont appelé au meurtre. *« Aucun musulman, aucune autorité du monde musulman et de l'humanité entière ne doit passer ce crime sous silence. Il faut verser le sang de ses auteurs quelles que soient les considérations »*, a déclaré Cheikh Mohamad Mahdi Chamseddine, président du Conseil supérieur chiite, la plus haute instance de cette communauté au Liban. A ses yeux, on ne peut dissocier cette affaire du *« crime monstrueux commis par l'apostat Salman Rushdie »*, l'écrivain britannique, auteur des *Versets sataniques*, condamné à mort en février 1989 en vertu d'un décret religieux de l'imam Khomeiny.

« Les responsables de cet acte et (...) *de cette insulte doivent être punis et condamnés à mort. Tous les musulmans ont le devoir de les tuer »*, s'est indigné un influent ayatollah de la ville sainte chiite de Qom, en Iran, l'ayatollah Youssef Saneï.

Il faut juger et exécuter les auteurs des affiches, a renchéri l'un de ses homologues, Abdolkarim Moussavi Ardebili. Même le cheikh d'El Azhar, peu suspect d'extrémisme, a jugé que le ou les auteurs des affiches devaient subir la peine de mort.

M. Na.

Une revue israélienne publie un dessin offensant les chrétiens

Une représentation de la Vierge Marie sous les traits d'une tête de vache a été publiée dans la revue israélienne *Galileo*. Tirée de l'image de Marie portant l'enfant Jésus, elle illustrait une série sur les dangers du clonage humain. Elle *« trahit une mentalité selon laquelle les juifs seraient le peuple élu de Dieu et les autres des étrangers »*, a commenté le Père Elias Audi, de Nazareth. Le rédacteur en chef de *Galileo* a admis qu'*« il n'avait pas été tenu compte des sentiments des autres groupes religieux »*. – *(AFP.)*

« Maariv » raconte l'assassinat d'Abou Jihad

Quatre bateaux, un sous-marin, deux hélicoptères et des commandos israéliens ont participé au meurtre du numéro 2 de l'OLP, Abou Jihad, en 1988, dans sa villa de Tunis, affirme, vendredi 4 juillet, le quotidien israélien *Maariv*. Le gouvernement n'a jamais reconnu sa responsabilité dans cet assassinat. *Maariv* affirme qu'il a été organisé comme une opération de grande envergure. La villa a été reconstituée à l'identique afin d'entraîner les commandos. Selon *Maariv*, certains agents du Mossad étaient des Tunisiens persuadés qu'ils travaillaient pour un « service » européen. L'opération a été mise au point par le chef d'état-major adjoint de l'époque, Ehoud Barak, aujourd'hui chef du Parti travailliste. Le meurtre a été commis par le commando de l'état-major, l'unité la plus prestigieuse de l'armée. – *(AFP.)*

Pour dénoncer la politique d'Israël, plusieurs pays arabes menacent de boycotter le forum économique proche-oriental de Doha

FAUT-IL, ou non, participer à la Conférence économique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord prévue en novembre 1997, à Doha, capitale du Qatar ? La question divise les pays arabes depuis plusieurs semaines, à cause de l'attitude du gouvernement de droite israélien, jugée contraire au processus de paix israélo-arabe. Elle n'est pas secondaire, dans la mesure où elle pose, avec plus d'acuité qu'auparavant, la question de la normalisation des relations avec l'Etat juif. Les Etats arabes qui y ont répondu – ou qui y répondraient – par la négative contrarieraient par ailleurs les Etats-Unis, principal héraut de ce forum.

Lancée en novembre 1994 à Casablanca, un peu plus d'un an après les accords israélo-palestiniens dits d'Oslo, ladite conférence – plus connue sous son sigle anglais MENA – à laquelle participent les secteurs privé et public israéliens et qui se réunit une fois par an, vise à favoriser le partenariat économique et commercial entre les différents acteurs de la région et avec des parties privées ou publiques étrangères. Après Casablanca, elle s'est tenue à Amman (1995) et au Caire (1996).

« Nous avons dit [aux Qatariotes] *que cette conférence allait leur nuire et que nous, et la plupart des Arabes, n'y participerions pas »*, a annoncé fin juin, le prince héritier d'Arabie saoudite. *« Nous leur avons conseillé d'annuler cette conférence tant qu'elle sera source de conflits entre Arabes »*, a ajouté le prince Abdallah ben Abdel Aziz.

Indifférentes aux objections soulevées, ici ou là, à la tenue de la conférence de Doha, les autorités du Qatar avaient finalisé quarante-huit heures plus tôt les dernières formalités nécessaires à la réunion avec l'encouragement, voire les pressions de Washington. *« Nous leur avons suggéré de répondre à ceux qui faisaient pression sur eux qu'ils faisaient l'objet de pressions similaires de la part des Arabes (...). Nous sommes seuls habilités à décider quels sont nos intérêts »*, a commenté le prince héritier saoudien.

Aux antipodes du Qatar, la Syrie, qui s'est toujours opposée à ce forum économique dans lequel elle ne veut rien voir d'autre qu'un tremplin visant à assurer l'hégémonie économique de l'Etat juif dans la région, s'est livrée à un véritable travail de lobby contre la conférence de Doha. La colonisation, la confiscation des terres, la politique des faits accomplis israéliens – notamment à Jérusalem – et la panne totale de la négociation israélo-syrienne depuis dix-huit mois, en un mot l'ensemble de la politique du gouvernement de M. Nétanyahou, offrait à Damas un arsenal conséquent d'arguments contre la MENA. Sa plaidoirie a fait mouche à Ryad.

L'ÉGYPTE EMBARRASSÉE

A la différence du Qatar et d'Oman qui, jusqu'à la fin de 1996, avaient entamé une normalisation commerciale avec Israël – gelée depuis décembre pour protester contre la politique de l'Etat juif – l'Arabie saoudite et les autres Etats du Golfe sont toujours demeurés sur leurs gardes. Pour eux, la normalisation équivalait à mettre la charrue avant les boeufs, le processus de paix n'ayant pas encore donné de résultats probants.

Si elles ont participé aux trois précédentes sessions de la MENA, les monarchies pétrolières du Golfe ont en revanche résisté, jusqu'en 1996, au projet américain de banque de développement de la région, dont elles auraient, bien sûr, été les principaux financiers. L'ancien secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a eu tort de pronostiquer la naissance de cet établissement pour 1997.

Aussi longtemps qu'elle émanait de la Syrie – et dans son sillage du Liban – la résistance à la MENA ne portait pratiquement pas à connaissance. Elle prend un autre poids dès lors qu'elle émane de Ryad, du fait de l'influence dont jouit l'Arabie saoudite dans certains pays arabes. Elle acquiert aussi une dimension sinon franchement anti-américaine, du moins franchement protestataire à l'égard de Washington, de la part d'un pays traditionnellement allié des Etats-Unis. Le laxisme de Washington vis-à-vis de l'Etat juif est jugé avec beaucoup de sévérité par l'ensemble des capitales arabes, y compris par Ryad.

Le boycottage de la conférence de Doha par tous les autres Etats arabes n'ira pas non plus sans poser de problème. L'Egypte, qui ne s'est pas encore prononcée sur le sujet, est sur la corde raide. D'une part, ses relations avec Washington ne sont pas au beau fixe et, d'autre part, elle tente de tenir un rôle d'intermédiaire entre Israël et les Palestiniens.

Le Koweït, qui n'a pas pardonné aux Palestiniens leur soutien à l'Irak lors de l'invasion de son territoire et qui est redevable à Washington d'avoir chassé les forces irakiennes, est tiraillé entre cette dette et la solidarité arabe. Indignés par la politique israélienne, certains parlementaires koweïtiens réclament le boycottage de la MENA. Sans oublier l'embarras dans lequel se retrouve le Qatar, dont le projet de conférence, s'il est maintenu, risque d'être un quasi-échec. De tous les pays arabes, seule la Jordanie a annoncé sa participation...

Mouna Naïm

L'appel d'un dissident du Hezbollah à la « révolte des affamés » a été relativement suivi dans l'est du Liban

BEYROUTH
de notre correspondant

Face à une crise socio-économique grandissante et récusant une caste politique soucieuse de ses grands privilèges et empêtrée dans ses petites querelles, de sept à huit mille personnes ont répondu, vendredi 4 juillet, à Baalbek, chef-lieu de la Bekaa, dans l'est du Liban, à la « révolte des affamés » lancée par Cheikh Sobhi Toufayli, un chef dissident du Hezbollah chiite pro-iranien.

Cheikh Toufayli, qui est lié à l'aile dure du pouvoir à Téhéran, a lancé il y a deux mois un appel à la désobéissance civile à partir du 4 juillet, sans vraiment susciter l'adhésion de sa communauté et de sa région. Cet appel a toutefois été considéré avec une certaine sympathie par la population parce qu'il exprimait le ras-le-bol des gagne-petit, même s'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'« affamés », le PIB per capita étant au Liban de l'ordre de 2 500 dollars (14 500 francs) par an.

La révolte des va-nu-pieds exprimait le désenchantement des classes les plus défavorisées face à ce qu'elles considèrent comme l'indifférence de l'Etat et à l'extravagance du fossé qui les sépare des plus nantis. Les forces syriennes, qui contrôlent la région, ont laissé faire, mais en gardant la maîtrise de la situation.

En fait de désobéissance civile, les « affamés » de Cheikh Sobhi Toufayli, outre qu'ils ne paient ni eau, ni électricité, ni aucun autre service public, s'arrogent le droit de construire des logements sans permis. Et recommencent à planter la drogue locale, le haschisch, dont la culture avait été éradiquée par les Syriens sous la pression des Etats-Unis.

Le gouvernement libanais, dans un sursaut tardif, a alloué 100 millions de dollars (580 millions de francs) au développement de la Bekaa. Mais ces crédits sont théoriques, le Trésor, surendetté, n'en ayant pas le premier centime, et le budget étant déjà déficitaire de plus de 50 %.

Lucien George

